This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

848.3
B 9272Bd

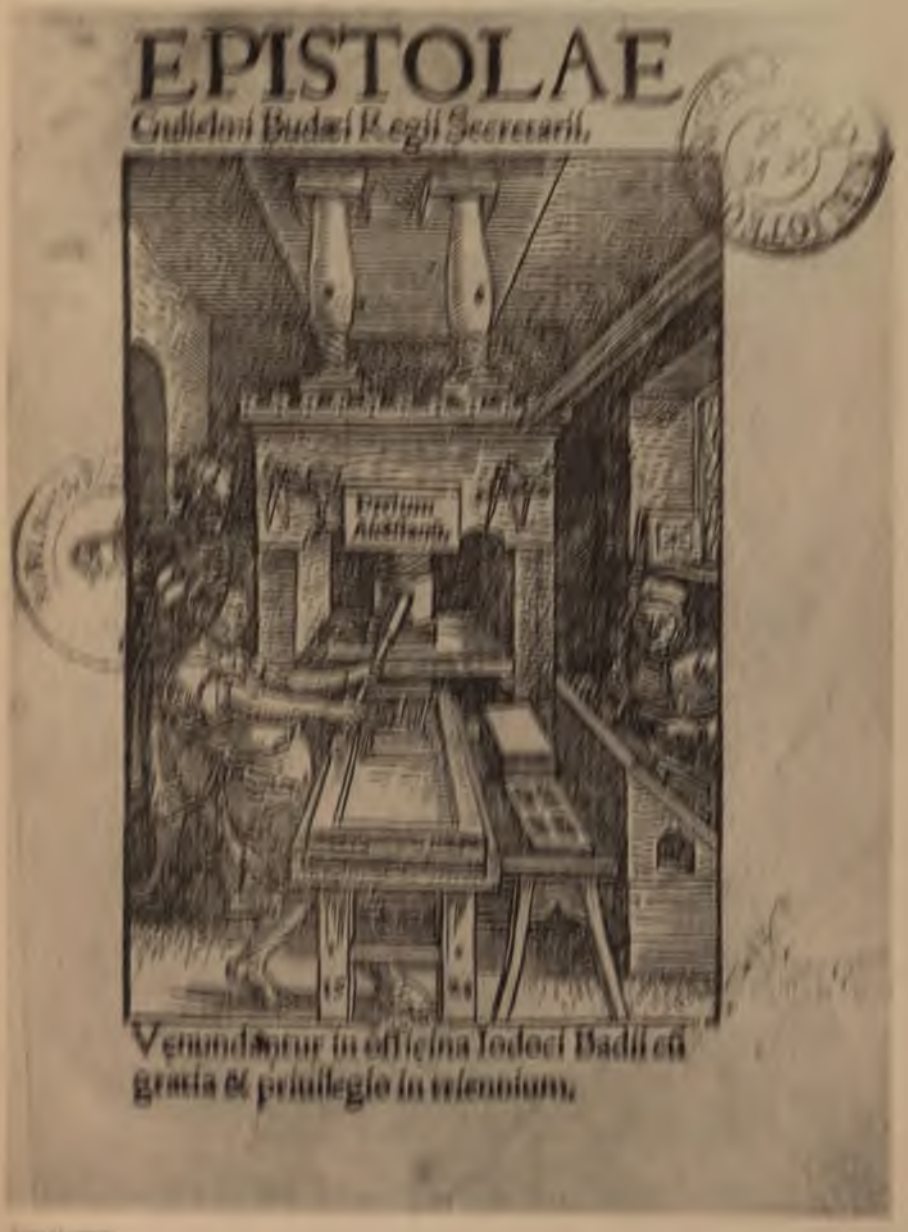

(Fac-simile du titre des Lettres publiées en 1520.)

RÉPERTOIRE

DE LA

CORRESPONDANCE DE GUILLAUME BUDÉ

RÉPERTOIRE

ANALYTIQUE ET CHRONOLOGIQUE

DE LA

CORRESPONDANCE DE GUILLAUME BUDÉ

THÈSE COMPLÉMENTAIRE

PRÉSENTÉE

A LA FACULTÉ DES LETTRES DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS

PAR

Louis DELARUELLE

ANCIEN ÉLÈVE DE LA SORBONNE ET DE L'ÉCOLE DES HAUTES-ÉTUDES
ANCIEN MEMBRE DE L'ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME
MAITRE DE CONFÉRENCES A LA FACULTÉ DES LETTRES DE TOULOUSE

(Avec deux fac-similés.)

TOULOUSE
EDOUARD PRIVAT
EDITEUR
14, RUE DES ARTS.

PARIS
ÉDOUARD CORNELY ET Cie
EDITEURS
101, RUE DE VAUGIRARD.

1907

1972Bd

A MES PARENTS

AVANT-PROPOS

Pour qui veut étudier l'humanisme français du seizième siècle, je ne connais aucun recueil épistolaire qui dépasse en importance la correspondance de Guillaume Budé. On ne voit pas cependant qu'on l'ait encore beaucoup exploitée et cela s'explique aisément. Budé compose et il écrit d'une manière qui rend très pénible la lecture de ses lettres. Il faudrait les étudier ligne par ligne, je dirais presque mot par mot, pour découvrir les renseignements précieux qui s'y trouvent pourtant en grand nombre et qui sont encore perdus dans le fatras de ces développements prolixes et obscurs.

Devenu familier, par une longue habitude[1], avec le style de Guillaume Budé, j'ai pensé faire œuvre utile en facilitant aux travailleurs l'accès de cette correspondance. Il m'a semblé que le meilleur moyen pour cela était d'en donner une sorte de réduction : toutes les

1. Le *Répertoire analytique et chronologique* est la thèse complémentaire du travail sur *Guillaume Budé* que j'ai présenté à la Sorbonne comme première thèse de doctorat.

lettres de Budé que l'on connaît ont été rangées dans leur ordre chronologique, analysées soigneusement et pourvues d'une annotation que j'ai faite aussi copieuse que possible. On verra dans l'introduction quelle est l'économie du travail et comment il convient de s'en servir. Ce que je tiens à redire ici, c'est qu'en écrivant ces pages, j'ai voulu seulement fournir aux travailleurs un recueil de documents faciles à utiliser. Une édition annotée de la correspondance d'Erasme serait, à elle seule, comme une histoire fragmentaire de l'humanisme pendant le premier tiers du seizième siècle. On ne saurait, pour l'histoire de l'humanisme français, tirer le même parti de la correspondance de Budé. Aussi n'ai-je point songé à composer, au moyen de ces lettres, un tableau d'ensemble qui grouperait les humanistes français de l'époque et donnerait une idée précise de leur existence, de leurs relations réciproques, de leur activité scientifique. Je me suis interdit l'ambition de mettre en œuvre les matériaux dont je disposais, je me suis borné à les dégrossir pour qu'on en pût tirer parti. Enfin, j'ai fait en sorte que chacun pût aisément trouver son bien dans ce petit livre. Tel quel, j'espère qu'il pourra rendre des services à tous ceux qui s'occupent de notre seizième siècle. Tout a été subordonné à ce dessein d'utilité pratique ; avant de me juger, je demande qu'on ne l'oublie pas.

Cette thèse, dans sa forme actuelle, doit beaucoup aux conseils de M. Chamard qui avait accepté de la lire en manuscrit. Ce n'est pas un juge que j'ai trouvé en lui, mais un obligeant ami qui s'est intéressé à mon

œuvre et m'a donné les moyens de la rendre moins imparfaite. Peut-être le serait-elle moins encore si je n'avais parfois résisté à ses amicales directions. Je tiens à le remercier de son concours et à bien dire en même temps que je suis seul responsable des fautes qu'on pourra trouver dans ce travail. Pour la correction des épreuves, j'ai été aidé par M. Béluel, licencié ès lettres. Je suis heureux de pouvoir lui en exprimer tous mes remerciements.

INTRODUCTION

Les lettres de Guillaume Budé ont paru de son vivant même en trois recueils dont nous reparlerons plus loin. Lui-même nous a renseignés sur la manière dont avait été composé le premier de ces recueils; l'importance de ce témoignage vaut qu'on le reproduise en entier; on le retrouvera dans une lettre à Vivès, qui forme le n° 83 de notre Répertoire[1] :

« De epistolis meis quod scripsisti numero paucas uideri atque intra biennium fere scriptas, memini me nonnihil ea de re praedicere ad te scribentem, quanquam pauciores ediderim quam animo destinaueram; sed reliquas contrahere et recognoscere non potui in aulam tum improuiso accersitus, cum iam sub prela bona pars earum esset emissa. Intra id ipsum biennium peregre multas scripseram ad amicos urbanos, quarum partim sero mihi remissae in ordinem digeri et recenseri non potuerunt, partim ideo suppressae, quod argumenta peruulgari nolebam. Quod si mihi deus aliquando otium non pristinum (quod despero) sed mediocre dederit, eas tantum editurus sum quae ab illis iam editis scriptae sunt et scribendae, si tamen emissae in manus redierint, ab amicis relatae. Nam earum quas familiariusculis amicis missito exempla non asseruo, ne aliarum quidem interdum... Quas uero ad

1. Cf. *Gulielmi Budaei Lucubrationes uariae*, Bâle, 1557, in-fol., p. 329 B; cette lettre à Vivès est du 10 janvier 1521; le recueil dont il y est question avait paru en 1520.

Erasmum scripseram, edendas non mandavi, ne aut mihi illae perplacere uiderentur, aut ego cumulum in speciem augere voluisse, cum alioqui nullus sit amicorum quicum alacrius officii uices huiuscemodi usurpauerim. »

Ce texte nous permet de faire plusieurs constatations, dont la moindre a son intérêt. On y voit d'abord que presque toutes les lettres du premier recueil ont été écrites dans un espace de deux ans : nous reviendrons bientôt là-dessus. En second lieu, Budé atteste qu'il aurait pu donner au public beaucoup plus de lettres qu'il n'a fait, mais en même temps il déclare qu'il n'a pas l'intention de publier jamais celles qui n'ont pas été comprises dans le recueil de 1520. Enfin, on notera qu'il n'a pas joint à ce volume ses diverses lettres à Erasme[1]; celles-là, nous les retrouverons dans la correspondance du grand humaniste hollandais.

Telles sont les constatations positives que l'on peut faire à propos de ce texte. A présent, il faut bien marquer la conclusion qu'on en peut tirer et qui est pour nous de première importance. Il ne tenait qu'à Budé de grossir la collection de ses lettres. Mais, quoi qu'il en dise, les lettres dont il ne gardait pas le brouillon ne devaient pas être de celles qu'il désirât voir publier. En négligeant de les recueillir, Budé indiquait à ses correspondants le peu de cas qu'il convenait d'en faire. On peut donc l'affirmer : le dernier recueil de Budé, celui de 1531, doit nous garder tout ce que ses contemporains et lui-même jugeaient digne de passer à la postérité; le reste a dû se perdre de bonne heure. Quant aux lettres qu'il a pu écrire après 1531, bien peu sans doute lui auraient semblé digne d'être conservées. Budé, à cette date, n'avait plus que neuf années à vivre. L'âge avait refroidi son zèle pour la philologie. Il ne

1. Elles avaient déjà paru dans des recueils de lettres d'Erasme. Cela explique ce que dit Budé, qu'en les publiant lui-même il aurait eu l'air de chercher à grossir son propre recueil. Seulement, il ne faut pas l'en croire quand il dit qu'il ne voulait pas avoir l'air de tenir trop à ces lettres. En réalité, il ne se souciait pas de leur assurer une nouvelle diffusion : c'eût été ramener l'attention sur des querelles qui n'avaient pas toujours tourné à son avantage.

cherchait plus l'occasion de ces lettres longuement travaillées qui lui avaient valu, hors de France, des amitiés fidèles. Il vivait davantage sur lui-même et s'absorbait dans ses réflexions de philosophe chrétien[1].

Pour ma part, je n'ai pas réussi à beaucoup enrichir la collection de lettres qu'on trouve dans les œuvres de Budé. Cette collection compte, sauf erreur, 160 lettres; mon Répertoire en comprend 175. Le plus grand nombre de ces lettres nouvelles vient de la correspondance d'Erasme. Deux autres ont figuré, comme lettres-préfaces, en tête d'ouvrages composés par des humanistes amis de Budé (nos 12 et 36). Trois se rapportent aux dernières années de sa vie; elles ont été publiées dès le seizième siècle (nos 173 à 175)[2]. Deux seulement sont de publication relativement récente : la lettre à Zasius (n° 39) qui a paru en 1774, dans la correspondance de ce jurisconsulte, et surtout la lettre à Lascaris qui ouvre le présent Répertoire et qu'Em. Legrand a tirée des manuscrits de la Nationale. Il se peut que dans un recueil oublié, dans un manuscrit d'une bibliothèque mal connue, il se cache encore quelques lettres de notre humaniste. D'autres, peut être, seront plus heureux dans leurs recherches que je ne l'ai été dans les miennes. Je le souhaite de tout mon cœur, mais je ne pense pas que l'on réussisse à grossir beaucoup le présent Répertoire[3].

Chacune des lettres venues à ma connaissance fait ici l'objet d'une analyse spéciale[4]. Ces analyses sont, je l'espère, assez

1. Ces réflexions font le sujet de son dernier ouvrage, le *de Transitu hellenismi ad Christianismum*, paru en 1535.

2. Nous citons les lettres à Duaren d'après une édition du dix-huitième siècle, mais elles ont été publiées par celui même à qui elles avaient été adressées (*Fr. Duareni Opera*, Lucques, 1768, t. IV, p. 185).

3. Nous savons que Budé a été en correspondance avec Arnoul Le Ferron et avec Guy Morillon (L. Delaruelle, *Guillaume Budé*, p. 273 et 274), avec le cardinal François de Tournon (*Fra. Baptistae Mantuani Carmelite... De contemnenda morte carmen;* édit. donnée à Toulouse, en 1523; voir le f° A ij v°). On pourrait sans doute ajouter encore d'autres noms à ceux-là.

4. D'une édition à l'autre, on ne trouve pour ainsi dire aucun changement dans le texte des lettres. Quelquefois l'une des éditions permet

détaillées pour donner une idée complète de la lettre originale, assez réduites pour qu'il y ait, à les consulter, une réelle économie de temps. Mais il va de soi que des documents littéraires ne se prêtent pas à être analysés d'une façon très rigoureuse et, si je puis dire, avec une exactitude mathématique. De plus, j'ai pensé qu'on viendrait surtout chercher dans mon livre les renseignements positifs qui s'y peuvent trouver sur les choses et les gens du seizième siècle. J'ai mentionné scrupuleusement toutes les indications qui avaient ce caractère. En revanche, j'ai été très bref dans le résumé des développements qui sont personnels à Budé. Pour ces pages du recueil, des analyses ne sauraient, de toute façon, tenir lieu de l'original. De plus, pour connaître Budé lui-même, son individualité, ses tendances, il y aura toujours intérêt à se reporter à l'autre travail que je lui ai consacré.

Les lettres qui composent le Répertoire ont été classées suivant leur ordre chronologique. Dans les éditions originales, la plupart ne portaient d'autre indication que celle du jour et du mois; c'est à nous que revenait la tâche de fixer, pour chaque lettre, l'année où elle avait été écrite. On verra, dans les notes, comment nous y sommes parvenus. A cette place, il suffira de rappeler les indications générales qui nous ont guidé dans ce travail et qui limitaient d'avance le champ de nos investigations. Budé a publié trois recueils de lettres[1]. Le premier, que l'on appelle souvent les *Epistolae priores*, porte un achevé d'imprimer, du 20 août 1520. D'autre part, on a vu ce que Budé disait lui-même dans le passage cité au début de notre introduction : dans ce premier recueil, presque toutes les lettres s'espacent sur une durée de deux ans seulement, donc de 1518 jusqu'en l'année 1520[2].

de corriger, dans les autres, une faute d'impression qui s'y était glissée. Sauf exception, j'ai jugé inutile de mettre le lecteur au courant de ces minuties.

1. Voir, un peu plus loin, pp. XVIII-XIX, la description bibliographique des trois recueils en question

2. La dernière lettre du recueil peut être datée à coup sûr; elle a été écrite lors de l'entrevue du camp du Drap d'Or (cf. *infra*, le nº 69).

Dans le passage auquel je renvoyais à l'instant, Budé disait aussi que, s'il publiait un second recueil, il n'y comprendrait que des lettres postérieures à la publication du premier. Ce second recueil ne tarda pas à paraître; c'est celui des *Epistolae posteriores*, dont l'achevé d'imprimer est daté du mois de mars 1522[1]. Ainsi, avant toute recherche, nous savons quelles sont les dates extrêmes entre lesquelles se place chacune des lettres de cette nouvelle série[2].

Le dernier recueil que Budé ait fait paraître est celui de 1531. C'est celui que reproduira l'édition des œuvres complètes parue en 1557 (à Bâle; voir le tome I, connu sous le nom de *Lucubrationes uariae*). On y trouve réunies toutes les lettres parues antérieurement; il est venu s'y ajouter un certain nombre de lettres nouvelles. Toutes ont chance d'être postérieures au début de l'année 1522[3]; aucune n'a été écrite après l'année 1530, car le volume porte un achevé d'imprimer du mois de février 1531.

Voilà déjà quelques précisions qui facilitaient beaucoup notre tâche. D'autre part un grand nombre de ces lettres ont été écrites durant des séjours que Budé fit à la cour[4]. Pour quelques-unes, cela est dit expressément dans l'indication de la date; pour d'autres, cela résulte de la teneur de la lettre. D'où une nouvelle série de lettres qui peuvent être datées à coup sûr, si nous savons le lieu d'où elles furent écrites. Il suffit, pour notre dessein, d'ouvrir le *Catalogue des Actes de François Ier* (publié par l'Académie des sciences morales et politiques). Le tome VIII, paru en 1905, contient, l' « Itinéraire de la chancellerie royale pendant le règne de

1. Cf. *infra*, p. XVIII.

2. Le témoignage de Budé ne nous apportait qu'une présomption mais en fait il est confirmé par l'étude à laquelle nous nous sommes livré sur chacune des lettres.

3. Notons cependant que, parmi ces lettres nouvelles, la lettre à Tunstall et plusieurs lettres à Erasme sont antérieures à l'année 1520, date d'apparition des *Epistolae priores*.

4. On sait qu'au temps de François Ier, la cour était sans cesse en déplacement : elle ne résidait à Paris que par exception.

François Ier » (pp. 411-567). Cet itinéraire ne contient que peu de lacunes; il est bien rare qu'en le consultant on ne puisse pas savoir tout de suite à quelle date le Roi se trouvait en un lieu déterminé. J'aurais eu à le citer pour toutes les lettres qui ont été écrites à la cour; il me suffira d'y renvoyer une fois pour toutes. De même je ne rappellerai pas, chaque fois, les conclusions qu'on peut tirer du fait qu'une lettre a paru d'abord, par exemple, dans le recueil des *posteriores* : au lecteur de se souvenir que c'est la première chose à considérer. Les références inscrites en tête de chaque lettre indiqueront dans quel recueil elle a paru pour la première fois. Il ne restera plus qu'à se reporter au tableau des pp. XVIII-XIX, où sont décrites les diverses éditions citées. D'ailleurs les lettres de chaque recueil forment un groupe continu, où viennent seulement s'insérer, dans l'ordre chronologique, les lettres que Budé n'a pas publiées lui-même. A la suite de chacun de ces groupes, j'ai placé les lettres du recueil que Budé n'a pas datées et dont je ne puis fixer la date avec une entière certitude. On verra qu'elles sont, somme toute, peu nombreuses.

Dans les notes, mon effort a tendu surtout à identifier les divers personnages dont les lettres font mention. Chacun de ces personnages fait l'objet d'une notice, parfois d'autant plus longue qu'il s'agit de quelqu'un de plus obscur. Il m'a semblé inutile de répéter ce que le lecteur peut apprendre dans les dictionnaires biographiques. Pour les personnages de premier plan, j'ai surtout cherché à faire ressortir les caractères essentiels de leur physionomie. J'ai emprunté aux recueils les plus autorisés les éléments des notices que je leur consacrais : pour les Anglais, à la *National Biography*, pour les Allemands ou les Suisses, à l'*Allgemeine Deutsche Biographie*. Pour les humanistes français j'ai pu, le plus souvent, ajouter quelque chose aux maigres notices que me fournissaient la *Nouvelle Biographie générale* (chez Firmin Didot) ou la *Grande Encyclopédie*. Je n'ai pas craint de m'étendre et de citer les documents originaux dont je pouvais m'autoriser. Il est quelques noms que je n'ai pas réussi à identifier; ce sont ceux de

quelques personnages secondaires, qu'on pouvait, sans inconvénient, laisser dans l'ombre. On reconnaîtra, je l'espère, que je n'ai rien négligé pour apporter une réponse aux questions d'une vraie importance que je rencontrais sur ma route. Quand l'annotation est muette sur un nom ou sur un fait qui sont mentionnés dans le texte, c'est que je n'ai rien trouvé qui soit de nature à éclairer le lecteur. Cela ne signifie pas que je me sois abstenu de chercher : mais j'ai jugé inutile, pour chacun de ces cas, de rédiger une note où je n'aurais fait que protester de ma bonne volonté et confesser mon ignorance.

AVERTISSEMENT INDISPENSABLE

POUR L'USAGE DE CE RÉPERTOIRE

Les lettres de Budé sont citées d'après les éditions suivantes[1]; pour le texte, il n'y a, entre ces diverses éditions, que des différences insignifiantes et qui portent seulement sur le détail du style.

Ep. pr. Epistolae Gulielmi Budaei Regii Secretarii. — Vaenundantur in officina Iodoci Badii[2]... — Un vol. in-4° de 131 ff.

Acheré d'imprimer du 20 août 1520.

Ep. post. Epistolae Gullielmi Budaei, Secretarii Regii, Posteriores. — Vaenundantur Iodoco Badio... — Un vol. in-4° de 74 ff., plus 40 ff. numérotés à part.

Acheré d'imprimer du mois de mars 1522[3].

1. Toutes les éditions décrites se rencontrent à la Bibliothèque nationale (*Catal. général des livres imprimés*, t. XX, col. 1251-1253). Dans les autres bibliothèques parisiennes, la série des éditions de la correspondance n'est pas absolument complète.

2. On trouvera, en tête de nos analyses, le fac-similé du feuillet de titre.

3. « Sub Prelo Ascensiano Mense Martio 1522 » : voilà tout ce que dit le colophon du volume. La question reste donc entière de savoir si cette date est donnée, comme on disait alors, suivant l'usage *romain* ou suivant l'usage *français;* nous dirions : suivant le nouveau style ou suivant l'ancien. L'examen des lettres prouve surabondamment qu'ici l'année est donnée suivant l'usage moderne.

Ep. G. Budaei... epistolarum latinarum lib. V. Annotationibusque adiectis in singulas fere epistolas. Graecarum item lib. I. Basilii item Magni Epistola de vita in solitudine agenda, per Budaeum latina facta. — Apud Iod. Badium Ascensium. — Un vol. in-f° de 142 ff., plus 25 ff. numérotés à part.

Achevé d'imprimer du mois de février 1531[1].

Luc. Gulielmi Budaei ... Lucubrationes uariae ... quibus adiunximus Epistolarum eiusdem Latinarum ac Graecarum libros VI... — Basileae apud Nicolaum Episcopium Iuniorem, M.D.LVII. — Un vol. in-f° de 542 pp.

(Les lettres occupent les pages 241-444[2].)

* Dans le *Répertoire*, les lettres dont le numéro d'ordre est marqué d'un astérisque sont des lettres où se trouvent des phrases GRECQUES ou même simplement des expressions GRECQUES.

** Sont entièrement grecques les lettres dont le numéro d'ordre est accompagné de deux astérisques.

Dans les *Epistolae posteriores* et dans les *Epistolae* de 1531, toutes les lettres grecques sont rejetées à la fin du volume et pourvues d'un foliotage spécial : *c'est donc à la deuxième partie du volume que renvoie notre numéro de feuillet.* Les lecteurs

1. « Ad Calculum Ro [manum] », dit le colophon. Ici la question de date ne se pose donc pas.

2. En réalité ce volume est, sous un titre spécial, le premier tome de l'édition d'ensemble qu'Episcopius a donnée des œuvres de Budé.

qui voudraient se reporter à ces lettres grecques de Budé pourront utiliser aussi l'édition spéciale qui en a été donnée en 1574, avec traduction latine : Βουδαίου ἐπιστολαὶ ἑλληνικαί. *Budaei epistolae graecae, per Ant. Pichonium, ... latinae factae.* — Paris, *apud I. Benenatum*, 1574. In-4°.

1*

A Janus Lascaris[1], à Milan.

[Paris, 14 mars 1510.]

(Em. Legrand, *Bibliographie hellénique des quinzième et seizième siècles*, 1885, t. II, pp. 331-333[2].)

O iucundas literas tuas...

La lettre de Lascaris[3] a comblé de joie G. B., qui commençait à être inquiet du sort de son ami. Il a été voir Etienne Petit, l'un des secrétaires royaux, pour causer avec lui de Lascaris, leur ami commun. Allusions, assez obscures, à un amoindrissement de la situation de Lascaris; G. B. l'assure que le légat[4] veut travailler à sa fortune. Il envoie le bonjour à Démétrius Chalcondyle[5], chez qui Lascaris habite en ce mo-

1. Sur Lascaris, voir la *Bibliogr. hellén.*, principalement la notice du t. I, pp. CXXXI-CLXII, et, dans le t. II, pp. 323-336, la série des « Documents » auxquels est empruntée notre lettre.

2. Voir, à la fin de notre travail, le fac-similé d'un feuillet de la lettre originale.

3. Publiée par M. Legrand, *Bibliogr. hellén.*, t. II, p. 330. La lettre, datée seulement du 13 janvier, est très courte et celle de Budé y répond point par point.

4. « Dominum legatum, τὸ δαιμόνιον σου », littéralement « ta divinité », c'est-à-dire, je pense, « le maître tout-puissant, dont tu dépends ». Il s'agit sans doute de Georges d'Amboise, qui avait le titre de Légat du Pape en France.

5. Voir la notice de Legrand, *Bibliogr. hellén.*, t. I, pp. XCIV-CI. Chalcondyle enseignait à Milan depuis l'année 1492. Il y mourut en 1511, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

ment. Il a reçu vingt et un cahiers du Plutarque d'Alde Manuce[1] et il s'est acheté un Arrien[2].

G. B. conserve encore, d'entre les livres de Lascaris[3], une très vieille dialectique d'Aristote : elle lui a été fort utile, car il est plongé maintenant dans la lecture d'Aristote. Mais, pour la *Métaphysique* et le *de Anima*, il aurait besoin de commentaires. Lascaris, qui est à la source des richesses, devrait bien lui faire copier certains livres de Galien qui se trouvent peut-être chez Chalcondyle[4]. Il s'assurera, avant de les envoyer, que les copies sont complètes et bien correctes. G. B. peut bien demander ce service à un homme qui l'aime comme un frère.

G. B. ne peut donner à son ami de bonnes nouvelles de sa santé : voici bientôt cinq ans[5] qu'il souffre, presque sans répit, d'une pénible maladie.

Jean Morelet, ami intime de G. B., et que Lascaris a connu à Venise, lui envoie le bonjour[6]. Il est d'ailleurs un des sou-

1. Lascaris les lui avait envoyés pendant l'impression de l'ouvrage, alors que lui-même était encore à Venise pour une mission diplomatique. Le texte grec des *Moralia* fut achevé d'imprimer en mars 1509 (*Bibliogr. hellén.*, t. I, p. 92) : c'est la première édition de l'ouvrage.

2. Lascaris avait promis à Budé de lui envoyer « l'Arrien qu'il avait demandé ». Il ne peut s'agir ici que d'une publication récente, faite en Italie. Evidemment l'allusion se rapporte à la traduction latine du Περὶ Ἀλεξάνδρου ἀναβάσεως, qui fut achevée d'imprimer à Pesaro le 9 juin 1508.

3. En quittant la France pour se rendre à Venise, Lascaris avait laissé ses livres en dépôt chez Guillaume Budé (voir L. Delaruelle, *Guillaume Budé*, au § 3 du ch. II).

4. Cette demande s'explique, si l'on se souvient que Chalcondyle traduisit au moins deux traités de Galien : ces traductions furent imprimées après sa mort (*Bibliogr. hellén.*, t. I, p. c).

5. On remarquera que cette indication chronologique ne concorde pas avec celle qui se trouve à la fin de la lettre suivante. Mais, pour faire disparaître ce désaccord, il faudrait dater la lettre à Lascaris de l'année 1512, et M. Legrand a montré que c'était impossible. Au reste, Budé a souvent varié sur l'époque à laquelle remontaient les débuts de sa maladie : voir L. Delaruelle, *Guillaume Budé*, au § 5 du ch. II.

6. Qui est ce *Ioannes Morletus*, dont Budé, au cours d'une autre lettre, nomme le frère comme l'un de ses bons amis (cf. lettre 140) ? Il s'agit ici, je pense, de Jean Morelet du Museau, alors secrétaire du roi. Contre cette hypothèse, il y a l'orthographe du nom (on attendrait *More-*

tiens de Lascaris à la cour. Il a, à Milan, un frère qui est trésorier du roi[1].

De Paris, 14 mars [1510][2], « ton écolier[3], Guillaume Budé ».

2

A Nicole Bérault[4].

[Paris, 25 mars 1511.]

(*Ep. pr.*, f° 34 r°; *Ep.*, f° 19 r°; *Luc.*, pp. 260-261.)

Literas tuas accepi...

Pourquoi G. B. n'a pu répondre plus tôt à la lettre de Bérault. Celui-ci lui demande instamment de poursuivre l'œuvre

letus). Pour la confirmer, il y a ce fait que Morelet du Museau avait visité l'Italie et se faisait volontiers le protecteur des gens de lettres (L. Delaruelle, *Guillaume Budé*).

1. *Fratrem istic habet tribunum aerarium.* C'est, sans doute, ce Morelet du Museau qui, à la mort de Louis XII, était argentier du roi (*Catal. des Actes de François Ier*, t. I, p. 6, n° 37); cf. la lettre 140.

2. Sans indication d'année. M. Legrand a montré qu'il faut nécessairement choisir, pour dater la lettre, entre les années 1510 et 1511 (*Bibliogr. hellén.*, t. I, p. CL). S'il est exact que le légat dont il y est question soit le cardinal d'Amboise, il faut la dater de 1510 : Georges d'Amboise mourut le 25 mai 1510. De plus on remarque la phrase de la lettre de Lascaris, sur les cahiers de Plutarque qu'il a envoyés à Budé, étant encore à Venise, *cum adhuc Venetiis essem* (cf. p. 2, n. 1). Ecrite en 1510, elle est plus naturelle qu'écrite en 1511, quand Lascaris avait quitté Venise depuis près de deux ans.

3. Ὁ σὸς ποιητής : voir L. Delaruelle, *Guillaume Budé*, ch. II, § 3.

4. L'orléanais Nicole Bérault, dont la vie se place entre les années 1470 et 1550, commença par enseigner les « lois » et la « grammaire » à l'Université d'Orléans ; il vint ensuite à Paris, y fut pendant longtemps professeur d'humanités et fréquenta le petit groupe d'humanistes dont Budé était le centre. Il fut aussi au service d'Étienne Poncher (cf. la lettre 27), de Jean d'Orléans, archevêque de Toulouse, et enfin de la famille Coligny. Il est des premiers qui aient enseigné le grec à Paris ; parmi ses nombreuses publications, faites presque toutes en vue de l'étude des langues anciennes, il faut mettre à part une édition de Pline

qu'il a entreprise[1]; G. B. craint que sa mauvaise santé ne l'en empêche, mais, de toute façon, il emportera la gloire d'avoir engagé la guerre contre la barbarie accursienne. Il espère d'ailleurs que son exemple portera ses fruits, et, plus que sur tout autre, il compte sur Bérault pour continuer son dessein. On lui a dit[2] de quelle ardeur celui-ci a déjà fait preuve dans les études littéraires. G. B. remarque qu'il n'a encore, avec Bérault, que des relations épistolaires[3]. Il le presse de se donner tout entier aux intérêts de l'humanisme et de recruter à la cause de nouveaux partisans. On l'a accusé, devant Bérault, d'avoir copié Apulée en un endroit de son livre[4] : comment il

(1516) et une réimpression du célèbre dictionnaire grec de Jean Craston (1521). Sur N. Bérault, voir la notice de *la France Protestante*, t. II (2e éd., 1881, col. 297-302), et, dans la *Revue des bibliothèques* (1902), p. 420, l'article de L. Delaruelle. *Notes biographiques sur Nicole Bérault, suivies d'une bibliogr. de ses œuvres et de ses publications.* Il convient d'ajouter, à la liste contenue dans la deuxième partie de ce dernier travail, l'ouvrage dont voici le titre : *Theophylacti archiepiscopi Bulgariae In omnes Diui Pauli Epistolas Enarrationes ;* Paris, Pierre Gaudoul, 1535, in-folio. Dans la préface, Bérault dit avoir entrepris cette publication « sur l'ordre de Michel Boudet, l'évêque de Langres ».

1. Evidemment les *Annotations aux Pandectes* (1508), auxquelles Budé avait lui-même presque promis de donner une suite. Il terminait ainsi la lettre-préface de l'ouvrage (*Annot.*, édit. de Lyon, 1546, p. 8) : « Annotationes nunc in quatuor et uiginti libros Pandectarum edidi, in reliquos editurus cum aliquantisper interquieuero, si modo per otium ac ualetudinem licebit... » Les *Secondes Annotations aux Pandectes*, qui d'ailleurs sont loin d'égaler les premières par les dimensions du livre, devaient paraître seulement en 1526.

2. Sans doute François Deloynes, qui avait été docteur régent à l'Université d'Orléans (cf. p. 6, n. 5); c'est ainsi que Bérault avait dû faire sa connaissance; plus tard, en 1514, il lui dédia une de ses publications (voir, dans l'article cité de la *Revue des biblioth.*, le n° 3 de la *Bibliographie*).

3. Nous avons, en effet, la preuve que Bérault, en 1511, n'avait pas encore quitté Orléans pour s'installer à Paris (*Revue des biblioth.*, 1902, pp. 421-422).

4. L'auteur de cette critique est, paraît-il, un homme fort considéré à Orléans, *Aristarchus primarii istic nominis* (*Luc.*, p. 260 en bas). Il s'agit, je pense, de Jean Pyrrhus d'Angleberme, qui enseignait alors le droit à l'Université d'Orléans et qui a publié des commentaires sur les *Florides* d'Apulée (*L. Apuleij Floridorum Libri quatuor ab Ioanne*

répond à ce reproche. Au reste, il est certaines gens qu'il renonce à satisfaire : ils ne goûtent, ils n'approuvent que ce qui vient d'Italie[1]. C'est la raison pour laquelle il s'interdit toute ambition; il vivrait tranquille sans une maladie cruelle qui, depuis près de quatre ans, ne lui permet pas de travailler[2].

De Paris, le 25 mars 1511[3].

3*

A Erasme[4].

[1er mai 1516.]

(*Ep.*, f° 117 v° ; *Luc.*, pp. 364-366.)

Dici non potest, inquis...

G. B. a été ravi des paroles, si flatteuses à son endroit, que

Pyrrho Englaebermeo... recogniti, graphicisque admodum scholiis illustrati; Josse Bade, 1518).

1. Ce sera là un des lieux communs du *de Asse;* voir L. Delaruelle, *Guillaume Budé*, au § 1 du ch. v.

2. Cf. *supra*, p. 2 et n. 5.

3. Dans les *Ep. pr.*, la lettre est ainsi datée : *Parisiis . MDX. octauo Cal. Aprileis* (soit le 25 mars 1511, car G. Budé, pour dater ses lettres, se conforme à l'usage français et Pâques tombait le 31 mars, en 1510, et le 20 avril en 1511). Dans les *Ep.* de 1531, cette date est devenue : *M.D.XVIII. Cal. Aprileis;* les *Luc.* la donnent aussi sous cette dernière forme. La mention relative à la maladie de Budé — qui le tient depuis quatre ans déjà — suffirait au besoin pour authentiquer la date de 1511.

4. Ce n'est pas le lieu de rappeler ici les multiples travaux dont Erasme a été l'objet. On pourra, pour avoir une idée provisoire de sa vie et de son œuvre, consulter l'ouvrage de Durand de Laur, *Erasme précurseur de l'esprit moderne*, 1872, 2 vol. in-8°, ou le petit livre, plus récent, d'Emile Amiel, *Un libre-penseur du seizième siècle, — Erasme*, 1889, 1 vol. in-12. L'instrument indispensable de toute étude nouvelle sur Erasme est l'admirable *Bibliotheca Erasmiana*, en cours de publication, à Gand, sous la direction de M. Vander Haeghen; une bibliographie provisoire, en trois fascicules, a paru en 1893. Pour les relations entre Erasme et Budé, on consultera le travail de L. Delaruelle, paru

contenait la lettre d'Erasme[1]. Elle lui fut remise par le jeune homme qu'Erasme lui a recommandé, qui étudie maintenant en Sorbonne, à l'école des sophistes[2]. Il s'est mis tout de suite à parcourir le *Sénèque* publié par son ami[3] et n'a abandonné cette lecture que pour celle de son *Nouveau Testament*[4]. Quelques jours après, François Deloynes[5], que G. B. était allé voir,

dans le tome IX du *Musée belge* (1905), pp. 321-351 (*Une amitié d'humanistes ; étude sur les relations de Budé et d'Erasme d'après leur correspondance*). L'étude minutieuse qui y est faite des diverses lettres de Budé à Erasme m'a permis, en certains cas, d'abréger l'analyse que j'avais à en faire ici.

1. Cette lettre ne nous a pas été conservée.

2. C'est, alors, une appellation dont les humanistes usent sans cesse en parlant des docteurs scolastiques : cf. *Revue d'hist. littér.*, t. XI (1904), p. 256 et la n. 2.

3. *L. Annei Senecae Tragoediae pristinae integritati restitutae per... D. Erasmum Roterodamum. Gerardum Vercellanum. Aegidium Maserium*, etc.; Josse Bade, achevé d'imprimer du 5 décembre 1514. Josse Bade, dans sa lettre de dédicace (v° du f. de titre) rend hommage à l'aide que lui ont prêtée les trois humanistes dont on vient de lire les noms. Cette édition est évidemment celle à laquelle Budé fait allusion et dont Erasme lui avait parlé dans sa lettre. L'imprimeur Josse Bade était depuis longtemps en relations avec Erasme; il avait édité les premiers ouvrages de Budé et c'est lui, sans doute, qui mit en rapport les deux humanistes (*Musée belge*, t. IX, p. 323, n. 2).

4. La première édition venait seulement de paraître; en voici le titre abrégé : *Nouum Instrumentum omne ab Erasmo Roterodamo recognitum et emendatum, una cum Adnotationibus.* L'achevé d'imprimer est daté de Bâle, le 1er mars 1516.

5. François Deloynes et Budé, qui déjà se trouvaient cousins par les femmes, étaient devenus amis intimes dès leur première jeunesse : voir le dialogue qui termine le *de Asse* et dont ils sont les deux interlocuteurs. Fils d'un bailli de Beaugency, Deloynes commença par enseigner le droit à l'Université d'Orléans; il devint en 1500 conseiller au Parlement de Paris et président aux Enquêtes en 1522 (L. Delaruelle, *Guillaume Budé*). Sa mort, qui arriva en 1524, provoqua une unanimité de regrets vraiment remarquable. Germain de Brie la déplora en vers (voir la *Naeniain Francisci Deloini praesidis obitum* dans l'anthologie de Léger du Chêne, *Leodeg. a Quercu Farrago poematum*, f° 261). Erasme consacra à Deloynes un éloge magnifique dont voici la conclusion : « Qualis euasisset ille, si puer attigisset rectiora studia, quae tunc temporis nondum in Gallia demigrarant » (*Biblioth. Erasmiana*, fascicule de l'*Admonitio aduersus mendacium*, etc., pp. 132-133). De la correspondance qu'Erasme nous dit avoir eue avec Deloynes, nous avons seulement gardé les deux premières lettres qu'ils échangèrent (*Erasmi op.*, édit. de Leyde, t. III, col. 181 F et 183 A).

lui a montré l'éloge magnifique qu'Erasme faisait de lui dans cet ouvrage[1]. G. B. se confond en remerciements; sa vie sera trop courte pour lui permettre de payer pareille dette. Il discute à nouveau le passage sur lequel Erasme diffère d'avis avec lui. En terminant, il reproche à son ami d'appliquer souvent son remarquable talent à des sujets d'ordre inférieur[2]. Il sollicite de lui une réponse à cette lettre.

1er mai [1516][3].

4*

A Erasme[4].

[Paris, 7 juillet 1516.]

(*Ep.*, f° 118 v°; *Luc.*, pp. 366-368.)

Accepi literas tuas...

G. B. se plaint de ce que la lettre d'Erasme était mal écrite : il voit dans cette négligence une preuve d'amitié, mais tout

1. Voir à la p. 316 de l'édition décrite dans la note avant-dernière : le passage ne figure plus dans la grande édition des œuvres d'Erasme (parue à Leyde en 1703-1706; cf. t. VI, col. 220 D). Voici à quelle occasion Erasme écrit cet éloge. Dans ses *Annotat. in XXIV Pandectarum libros* (p. 151 de l'édit. parue à Lyon, en 1546, chez Séb. Gryphe), Budé avait traduit les premières lignes de l'Evangile de saint Luc. Erasme, dans son travail, joignit cette traduction à la sienne et en prit occasion pour célébrer les mérites de Budé, cet érudit « qui, disait-il, n'a pas son pareil de ce côté-ci des Alpes ».

2. La plus grande partie de ce passage est en grec dans le texte original. Budé y parle des λεπτολογήματα, proprement les « minuties » où se complaît Erasme. Le mot reviendra sans cesse au cours de la discussion épistolaire que provoqua cette critique de Budé.

3. L'année nous est donnée par les allusions au *Nouveau Testament* d'Erasme qui est mentionné comme venant de paraître ; de plus, dans un recueil de lettres d'Erasme qui parut en 1516 (*Epistole aliquot illustrium uirorum ad Erasmum Roter., et huius ad illos*, Louvain, oct. 1516, f° g 1 r°), la lettre est datée du jour de l'Ascension qui, en 1516, tombait le 1er mai.

4. Répond à la lettre *Iam* ὁ γραμματιφόρος. (*Er. Epist.*, t. III de l'édition

de même, il veut pouvoir montrer à la ronde les lettres de son ami, comme il en a l'habitude[1]. Il a acheté la dernière édition des *Adages*[2]. Linacre, dont lui parle Erasme[3], n'est pas un inconnu pour lui. Ils se sont vus souvent à Paris; c'est un homme très simple; G. B. lui a envoyé un exemplaire du *de Asse*, qui avait paru peu de temps après son départ[4]. Il voudrait bien avoir le jugement d'Erasme sur certaines parties de cet ouvrage et il prend soin de lui indiquer les passages qu'il devra lire de préférence[5]. Il revient sur le reproche que contenait sa lettre précédente et s'efforce de le justifier : l'ou-

de Leyde, col. 249) sur laquelle on peut voir le *Musée belge*, t. IX, pp. 325-326.

1. Recevoir une lettre d'Erasme était alors un sujet de fierté véritable et dont, entre humanistes, on ne manquait pas de se vanter. Le jurisconsulte Ulrich Zasius lui écrivait un jour : « Hoc habe tuam illam, tuam inquam illam mellitulam epistolam toto nostro Gymnasio circumferri... Zasium magni fieri, digitis denotari, hunc esse cui Roterodamus, cui Cicero Germaniae nunc aetatis nostrae tam humaniter, tam amice scripserit, etc. » (*Er. Epist.*, col. 138 C).

2. Les *Adages*, sous leur première forme, avaient paru à Paris en 1500; je ne sais, au seizième siècle, aucune œuvre d'humaniste qui ait été réimprimée plus souvent : cf. le vol. consacré aux *Adagia* dans la *Bibliotheca Erasmiana* de Vander Haeghen, Gand, 1897.

3. Erasme avait fait allusion à la haute opinion que Linacre, alors auprès de lui, avait de Guillaume Budé (*Er. Epist.*, col. 250). L'Anglais Thomas Linacre (1460?-1524) a puissamment contribué à propager dans son pays l'étude de l'antiquité et surtout de l'antiquité grecque. De bonne heure, il séjourna en Italie, y étudia le grec, la médecine, et compta parmi les amis d'Alde Manuce. Il devint plus tard médecin de Henri VIII. En 1517 et en 1519, il fit successivement imprimer à Paris la traduction de deux ouvrages de Galien (cf. les lettres 10 et 36). Il a composé encore, pour l'usage des écoles, un traité grammatical qui fut souvent réimprimé dans le cours du seizième siècle (*Th. Lin. Britanni De emendata structura Latini sermonis libri sex*, Lyon, Séb. Gryphe, 1541, édition précédée de la préface de Melanchthon). Au moment où la lettre fut écrite, Linacre, sans doute, faisait partie d'une ambassade anglaise qui se trouvait dans les Pays-Bas auprès du Roi Catholique. Il était devenu l'ami d'Erasme pendant les séjours que celui-ci avait faits en Angleterre.

4. Cf. la lettre 10 de Budé même à Linacre. Voir aussi, pour les relations avec le groupe des humanistes anglais, les lettres de Budé à Thomas More et à Richard Pace.

5. Ces passages sont choisis dans les digressions de l'ouvrage et non dans ce qui en forme la partie proprement scientifique.

vrage intitulé *de Copia* est de ceux qui lui semblent indignes d'Erasme[1]. G. B. termine par un développement sur l'amour qu'il a voué à la Philologie[2] et que contrarie sa mauvaise santé. Il écrit cette lettre au moment de se mettre en route pour partir aux champs : il est en train de faire bâtir deux maisons de campagne, sur deux terres qui sont à l'opposite l'une de l'autre[3].

Paris, 7 juillet [1516][4].

5*

A Erasme[5].

[27 octobre 1516.]

(*Ep.*, f° 120 r°; *Luc.*, pp. 368-375.)

Identidem literas tuas...

G. B. ne s'est pas décidé tout de suite à ajouter foi aux louanges que la lettre d'Erasme contient sur son compte. Il

1. L'ouvrage intitulé *De duplici copia uerborum ac rerum commentarii duo* parut d'abord à Paris, chez Josse Bade, en 1512 (Graesse, *Trésor des livres rares*, t. II, p. 496). Dans la lettre-préface, Erasme déclarait expressément qu'il s'était adressé à la jeunesse et qu'il avait surtout cherché l'utilité. Mais, au début du seizième siècle, c'étaient de ces manuels scolaires qu'avaient le plus besoin les jeunes générations.

2. C'est un des lieux communs qui reviendront le plus souvent dans ses lettres.

3. Il s'agit de ses terres de Saint-Maur et de Marly; cf. la lettre 6 et les notes.

4. La date de 1516 s'impose d'elle-même, quand on replace la lettre dans l'ensemble de la correspondance avec Erasme. Si pourtant elle avait besoin d'une confirmation, on la trouverait dans cette phrase de la lettre, à propos du *de Asse* (*Luc.*, p. 367) : « Liber tamen propediem imprimetur, et plenior et emendatior. » Or, la seconde édition de l'ouvrage porte un achevé d'imprimer du 14 octobre 1516.

5. Répond à la lettre *Mirum in modum* (*Er. Epist.*, col. 212) : cf. *Musée belge*, t. IX, pp. 327-328.

est très fier de voir que Cuthbert Tunstall pense tant de bien de lui et apprécie ses mérites d'helléniste[1]; et cependant G. B. s'est formé sans maître. Ces compliments l'engageront à accabler Erasme de ses lettres; mais, au cas où celui-ci voudrait les recueillir pour l'impression, il fera bien de veiller à la correction typographique : G. B. a trouvé beaucoup de fautes dans la lettre de lui qui a été imprimée parmi celles d'Erasme[2]. Il admire la justesse des critiques qu'Erasme lui adressait dans sa dernière lettre. Il y répond longuement et il établit un véritable parallèle entre sa manière et celle d'Erasme. Il reprend, en terminant, la critique qu'il avait déjà faite et lui reproche encore de ne pas s'attaquer à des sujets dignes de son talent. Deloynes doit écrire à Erasme[3]. Mention de Louis Ruzé, le lieutenant civil[4] : c'est un homme qui se plaît beau-

1. Erasme, au début de sa lettre, disait qu'il avait souvent causé de Budé avec Tunstall. Celui-ci se trouvait alors à Bruxelles (c'est de là que la lettre d'Erasme est datée) comme ambassadeur du roi d'Angleterre. *Legatum illum regis Angliae*, nous dit Budé à cet endroit. Cuthbert Tunstall (1474-1559) avait, dans sa jeunesse, étudié en Italie. Il était alors garde des rôles de la chancellerie anglaise, *apud Anglos scriniis praefectus*, comme dit Erasme (*Epist.*, col. 212). Plus tard il fut successivement évêque de Londres et de Durham. Celles de ses publications qui intéressent l'humanisme sont un discours intitulé : *C. T. in Laudem Matrimonii Oratio*, Londres [1518] (à l'occasion d'un mariage dans la famille royale), et un manuel intitulé : *De Arte Supputandi libri quattuor*, Londres, 1522. Budé ne devait pas tarder à entrer en correspondance avec lui; voir la lettre 9.

2. C'est le recueil dans lequel avait paru notre lettre 3, et dont il a été question plus haut (p. 7, n. 3).

3. Cf. la fin de la lettre.

4. D'une famille notable de la bourgeoisie parisienne, Louis Ruzé, seigneur de la Herpinière et de Melun, devint successivement conseiller de ville en 1500, conseiller au Parlement en 1511, enfin lieutenant civil au Châtelet : c'est ce dernier titre que Budé traduit par *Parisinus suppraefectus*. C'était alors le « Mécène » déclaré des humanistes et l'on verra plus loin ce que lui durent Longueil et Jacques Toussain. En 1512, Robert Fortunat de Saint-Malo lui dédie une édition de saint Cyprien comme « au Mécène de tous les lettrés »; c'est Louis Ruzé qui lui fournit plusieurs des manuscrits dont il se servit pour son travail d'éditeur (dom Liron, *Singularités histor. et littér.*, t. I, p. 344). En 1519, Josse Bade dédie sa réimpression de Quintilien à Louis Ruzé, *cui plurimum debemus*. On jugera de son intimité avec Budé par les lettres que celui-ci lui écrivit; on y voit notamment que Budé le choisit

coup à l'étude des lettres et qui y réussit fort bien; il est, avec François Deloynes, le meilleur ami de Budé. Lefèvre [d'Etaples], que G. B. a rencontré il y a quelques mois, l'a prié de l'excuser auprès d'Erasme, s'il ne lui écrivait pas. Maintenant encore, il reste si faible qu'il est incapabable de dicter une lettre[1]. G. B. supplie Erasme d'écrire à lui-même et à leurs amis communs... Aujourd'hui, dans l'après-midi, Josse Bade lui avait envoyé deux nobles, l'un Napolitain, l'autre Espagnol, qui lui ont dit être attirés par la célébrité de son nom[2]. Il leur a promis une lettre pour Erasme, qu'ils désiraient voir également. Et, comme ils devaient partir le lendemain même, au matin, il s'est dépêché de recopier cette lettre-ci, qu'il avait déjà faite. Il y joint une lettre que Deloynes lui a envoyée pour Erasme au dernier moment et qui n'attendait que l'occasion d'un messager[3].

Paris, 27 octobre [1516][4].

G. B. offre à Erasme quelques notes sur le Nouveau Testament, qu'il comptait insérer dans une seconde série d'annotations aux Pandectes. Il se gardera bien de les rendre publiques, maintenant que son ami a publié les siennes.

pour parrain de son fils Louis (cf. la lettre 62). De plus, un frère de Louis Ruzé avait épousé une Le Lieur, et se trouvait ainsi le beau-frère de Budé (Marot, éd. Guiffrey, t. III, p. 718). Par Budé, Louis Ruzé fut mis en relation avec Erasme, qui lui écrivit au moins une lettre (*Er. Epist.*, col. 420 C). Il mourut en janvier 1526 (G. Fagniez, *Livre de raison de Me Nicolas Versoris*, dans les *Mémoires de la Société de l'hist. de Paris*, t. XII, 1885, p. 182). Sur les mésaventures conjugales de Louis Ruzé, cf. la lettre 107.

1. Sur la place de Lefèvre dans l'histoire de l'humanisme français, voir L. Delaruelle, *Guillaume Budé*, au § 4 du ch. I. On verra plus loin qu'il fut l'occasion d'une querelle assez vive entre Erasme et Budé.

2. Il faut compléter et corriger cette indication par ce qu'Erasme écrivait dans sa réponse (*Er. Epist.*, col. 180) : « Qui te istic adierant, iidem me conuenere Bruxellae... Horum alter est Marianus Siculus, etc. »

3. C'est évidemment celle dont il a été question plus haut, p. 6, n. 5.

4. Dans tous les recueils où figure cette lettre, elle est ainsi datée : *Parisiis, sexto Calendas Nouembris*. D'autre part, celle d'Erasme à laquelle répond Budé est datée, dans les recueils contemporains : *5° Calend. Nouemb.* 1516. Des deux dates, il y en a une qui est fausse, mais nous n'avons pas les moyens de déterminer laquelle.

6**

A Louis Budé[1].

[Paris, 19 janvier 1517.]

(*Ep. pr.*, f° 106 v°; *Ep.*, f° 1 r°; *Luc.*, pp. 402-405.)

Τῇ ὑστεραίᾳ...

En revenant de la campagne, le lendemain de l'Epiphanie[2], G. B. a trouvé la lettre grecque de son frère; il a voulu répondre immédiatement à ses questions et dans la même langue. Cependant, il a laissé, pour le moment, le commerce de la Philologie. Il a décidé de se faire construire une maison sur sa terre de Marly. D'autre part, il avait, à Saint-Maur, une vigne qui était d'un fort mauvais rapport. Il a entrepris d'en faire un jardin et, pour s'arrondir, il a même acheté aux voisins des portions de terrains. Il va là-bas deux ou trois fois par semaine pour surveiller les travaux[3]. Et maintenant il a

1. Louis Budé, né en 1470, mourut à Troyes le 19 novembre 1517 (H. Omont, *Notes sur la famille de Guillaume Budé*, dans le *Bulletin de la Société de l'hist. de Paris*, t. XII, 1885, p. 47). Son frère semble lui avoir fait partager son goût pour les études grecques. Au dix-huitième siècle, on montrait encore une très ancienne édition d'Homère qui portait, à la première page, la marque de possession de Guillaume et de Louis Budé. (Voir l'*Histoire de l'Académie des Inscript.*, t. V, 1729, pp. 350-354.) En faisant, après décès, l'inventaire de sa bibliothèque, on trouva chez Louis Budé « plusieurs volumes en grec ». Au reste, toute cette bibliothèque est celle d'un humaniste distingué et renferme toutes les grandes œuvres de la littérature latine (Inventaire aux Archives de l'Aube, G. 2632).

2. Τῇ ὑστεραίᾳ τῶν θεοφανίων, dit Budé. Le dernier de ces mots grecs, qui signifie « manifestation de Dieu », est employé par les Pères tantôt comme désignant la nativité de Jésus-Christ, tantôt comme désignant l'Epiphanie (6 janvier). Il semble préférable ici de l'entendre dans le second sens : on comprend mieux, alors, que Budé, écrivant le 19 janvier, puisse dire avoir répondu « immédiatement » à la lettre de son frère; cf. d'ailleurs p. 13, n. 3.

3. Ces détails sur la propriété de Saint-Maur peuvent être complétés

l'esprit tiraillé entre les soucis que lui donnent sa propriété de Saint-Maur et celle de Marly. Louis Budé, qui, paraît-il, a des pêches excellentes, pourra lui donner des conseils pour ses plantations. G. B. a encore un autre souci; en ce moment, sa femme est au lit à la suite de ses dernières couches; il avait déjà six garçons et une seule fille, qui ne parle pas encore[1]. Enfin, le manque d'argent vient lui donner du tracas au milieu de ses constructions.

G. B. et Louis Budé ont l'un pour l'autre une telle affection qu'ils ont en commun beaucoup de choses. Louis prétend même acquérir la science de son frère; il n'étudie que depuis peu de temps et, sans cesse, à l'occasion de ses lectures, il pose à Guillaume toutes sortes de questions. Parmi les enfants de Jean Budé, personne n'a de postérité sinon Dreux et Guillaume. En revanche, Louis et Guillaume sont les seuls qui aspirent à la gloire de l'érudition[2]. G. B. se livre à des réflexions morales sur le rôle des richesses en ce monde et sur leur inutilité. Il revient ensuite à la lettre de Louis. Celui-ci s'excuse de poser tant de questions à son frère et de l'interroger encore une fois sur le verbe ὀφλισκνάνω[3]. Mais G. B. sera

par ceux qu'on trouve dans le *de Asse* (édit. de Gryphe, à Lyon, 1550, pp. 50-51); le passage auquel nous renvoyons ne figure pas dans l'édition *princeps* (1515); il apparaît avec l'édition de 1516.

1. Cette indication est à rapprocher de celle qui se lit, pour la première fois, dans l'édition du *de Asse* parue en octobre 1516 (voir à la p. 793 de l'édit. lyonnaise); dans ce passage, Budé, parlant de ses enfants, dit qu'il a six garçons et une seule fille. Notre lettre est donc postérieure à cette réimpression du *de Asse* et, nécessairement, elle est du début de 1517, puisque Louis Budé est mort à la fin de cette même année.

2. Pour la carrière qu'avait suivie chacun des frères de Budé, voir H. Omont, *Bulletin de la Société de l'histoire de Paris*, t. XII (1885), pp. 45-50.

3. Dans cette lettre qu'il destinait à être publiée, Budé n'a pas inséré ses réponses aux diverses questions posées par Louis. C'est ainsi que s'explique une contradiction entre le début de la lettre et la date qu'elle porte. Quand Budé dit avoir « immédiatement » répondu à la lettre de son frère, il veut parler sans doute de la réponse qu'il a faite à chacune de ses questions. Quelques jours après cette réponse d'intérêt purement grammatical, il aura composé la lettre d'apparat qui était destinée à l'accompagner.

très heureux de faciliter à Louis l'étude du grec. Il peut se flatter de pouvoir le faire, car voici plus de vingt ans qu'il s'attache uniquement à l'étude des auteurs grecs[1], et que les auteurs latins lui servent seulement de délassement.

Paris, le 19 janvier [1517][2].

7*

A Erasme[3].

[Paris, 5 février 1517.]

(*Ep.*, f° 424 v°; *Luc.*, pp. 375-378.)

In magna expectatione eram...

Après le billet que G. B. a reçu d'Erasme, il s'attendait à recevoir bientôt une très longue lettre de lui; puis il attendait aussi la lettre de Tunstall que son ami lui avait promise[4]. Une occasion inattendue lui a fait prendre la plume. Dans la boutique du libraire Jehan Petit[5], il a rencontré le confesseur du roi, Guillaume Petit[6]. Celui-ci lui rapporte les paroles par

1. Cf. L. Delaruelle, *Guillaume Budé*, au § 3 du ch. II.
2. Voir plus haut la note 1 de la p. 13.
3. Sur toute cette lettre, voir Ab. Lefranc, *Hist. du Collège de France*, pp. 46-49.
4. Nous n'avons pas conservé ce billet dans lequel Erasme annonçait à Budé que Tunstall avait l'intention de lui écrire.
5. Un des libraires les plus connus de l'époque; on voit, par les éditions sorties de sa boutique, qu'il habitait rue Saint-Jacques, à l'enseigne du Lis d'or.
6. Guillaume Petit, qui appartenait à l'ordre des Dominicains, devint un peu plus tard évêque, de Troyes en 1519, puis de Senlis en 1527. En toute circonstance (cf. Ab. Lefranc, *Hist. du Collège de Fr.*, p. 47, n. 1), il fit preuve d'un goût et d'un zèle véritables pour les études et les tendances nouvelles. Budé le dépeint ici comme un homme curieux de livres et de manuscrits rares. Nous voyons en effet qu'en l'année 1512 il donne à Josse Bade les moyens de publier Grégoire de Tours (*B. Gre-*

lesquelles François Ier a déclaré sa volonté d'établir en France un « séminaire » de savants. Petit ayant répondu qu'il fallait d'abord faire venir Erasme et qu'on pouvait, pour cela, s'adresser à G. B., le Roi a répliqué que G. B. pourrait transmettre à Erasme les propositions suivantes : s'il veut bien se transporter en France, on lui donnera un bénéfice d'au moins 1.000 livres. G. B., dans cette affaire, n'est qu'un intermédiaire; digression sur l'éloignement qu'il a toujours montré pour la vie de courtisan. Il conseille à Erasme d'accepter les propositions si honorables qui lui sont faites[1]. Portrait élogieux qu'il trace de François Ier. Au reste, Guillaume Petit ne permettra pas au Roi d'oublier son projet. L'évêque de Paris, Etienne Poncher[2], qui est présentement en ambassade à

gorii Turonensis episcopi. Historiarum praecipue gallicarum. Lib. X, etc.; voir au verso du feuillet de titre la lettre de dédicace adressée par Josse Bade à Guillaume Petit). C'est lui encore qui découvrit dans la bibliothèque de Corbie les Commentaires sur le Lévitique de Cyrille d'Alexandrie (*Eximii patris Cyrilli Alexandrini commentarii in Leuiticum*, etc., Wolfgang Hopyl, 1514; voir, au verso du feuillet de titre, la lettre de Josse Clichtoue à Petit).

1. Ce passage a été traduit par M. Ab. Lefranc, à l'endroit cité plus haut, mais la traduction a été faite sur le texte que donnent les recueils épistolaires d'Erasme, et ce texte diffère, sur un point important, de celui que Budé nous a transmis lui-même. Le premier recueil d'Erasme où la lettre ait trouvé place donne le texte suivant, que depuis tous les autres semblent avoir reproduit : « Idem literarum *non* nescius quod solenne est nostris Regibus, sed idiomate facundus, etc. » (*Aliquot Epistolae sane quam elegantes Er. Roter.*, etc. Froben, 1518, p. 113). Au contraire, les *Epistolae* de Budé, imprimées en 1531, donnent cette phrase sous la forme suivante que reproduisent fidèlement les *Lucubrationes* : « Idem literarum nescius, quod *tamen* more parum mihi probato solenne est nostris Regibus, sed idiomate facundus, etc. (f° 125 v°; cf. *Luc.*, p. 377 A). Il est à peine besoin de démontrer que c'est là la véritable leçon : le *sed* n'a de sens que s'il oppose la qualification élogieuse *idiomate facundus* à une qualification antérieure qui indique plutôt un défaut. D'ailleurs, par ces mots *literarum nescius*, Budé entendait dire seulement que le roi ignorait le latin.

2. Etienne Poncher était le cousin de Guillaume Budé, dont la grand'mère était une Poncher. Evêque de Paris depuis l'année 1502, il fut nommé, vers le même temps, président du Sénat de Milan et chancelier du duché (cf. L. Delaruelle, *Un professeur italien d'autrefois*, dans les *Mélanges Brunot*, p. 93, n. 2). A la mort de Jean de Ganay, Louis XII lui confia les sceaux, qu'il garda jusqu'à l'avènement de François Ier. Il

Bruxelles[1], a beaucoup de goût pour les livres d'Erasme; cela, G. B. le sait par le neveu du prélat[2]. D'autre part, Poncher défend Erasme activement contre les ennemis qu'il a en Sorbonne[3]. Il a dit aussi à G. B. qu'il avait causé avec le Roi des hommes doctes qu'il conviendrait d'appeler en France. G. B. lui a tout de suite parlé de faire venir Erasme, et il espère que Poncher sera favorable à ce projet. Il est probable que

devint archevêque de Sens en 1519 et mourut le 24 février 1525 (n. st.). On le retrouve à chaque instant mêlé aux commencements de l'humanisme français. A Milan, il se fit le Mécène des gens de lettres qui l'entouraient (*Mélanges Brunot*, pp. 93-94). Un peu plus tard, quand Aléandre est en France, il s'institue son protecteur et le prend comme secrétaire (J. Paquier, *Jérôme Aléandre*, thèse de Paris, 1900, pp. 103-106 et *passim*). On a vu qu'il en fit autant pour Nicole Bérault (cf. *supra*, p. 3, n. 4).

1. Cf. *Actes de François Ier*, t. VIII, p. 578; c'est un acte du 21 décembre 1516, qui confère à Poncher et à Just de Tournon les pouvoirs nécessaires pour assister au serment, que prêtera l'empereur Maximilien, d'observer le traité de Bruxelles du 3 décembre.

2. Il s'agit de François Poncher, qui devait succéder à son oncle comme évêque de Paris. A Milan, où il l'avait suivi, François Poncher avait été l'élève de l'humaniste Parrasio (L. Delaruelle, article des *Mélanges Brunot*, p 94 et n. 1). En 1510, on voit Aléandre lui dédier l'édition de Salluste qu'il va donner au public (J. Paquier, *Jérôme Aléandre*, p. 72; cf. pp. 106 et 310). De même il est un des personnages à qui du Maine dédie le Lexique grec paru en 1523 chez Gilles de Gourmont (cf., à la lettre 28, la notice de G. du Maine). Voilà pour l'humaniste qu'a été François Poncher. Quant à sa carrière ecclésiastique, elle se termine par une catastrophe. Conseiller au Parlement depuis le 15 août 1510, il était devenu évêque de Paris le 14 mars 1519. Or, en 1526, on informait contre lui pour une accusation de simonie. En 1532, il mourait au château de Vincennes, où il était prisonnier « de l'ordonnance du Roy ». (D'après G. Fagniez, *Livre de raison de Me Nicolas Versoris*, dans les *Mémoires de la Société de l'hist. de Paris*, t. XII, 1885, p. 104; cf. la *Chronique parisienne de Pierre Driart*, publiée par F. Bournon dans le même recueil, t. XXII, 1895, pp. 154 et 158.)

3. Budé ne désigne ces ennemis que par une série de périphrases compliquées (*Luc.*, p. 377 B) : « Nam et ipse contra istos archaismi, id est, inueteratae ac deploratae ignorantiae patronos et assertores, saturnias lemas olentes (ut est in prouerbio) tui ueritatisque postliminio redeuntis impugnatores, propugnare tibi ac ueritati summa auctoritate solet. » Nous sommes fondés à reconnaître dans cette désignation les théologiens de la Sorbonne (cf. *supra*, p. 6). Il s'agit, sans doute, d'attaques dirigées contre le *Nouveau Testament* d'Erasme, attaques qu'à ma connaissance on n'a pas encore signalées à cette date précise.

Guillaume Cop, le médecin du Roi[1], d'autres encore, et peut-être le Roi lui-même écriront à Erasme au sujet de cette affaire[2]. De toute façon, celui-ci fera bien d'écrire à François Ier une lettre de remerciements.

Paris, 5 février [1517][3].

8*

A Erasme[4].

[Paris, 6 avril 1517.]

(*Er. Epist.*, col. 1556-1557.)

Duas a te litterulas...

G. B. a reçu de son ami deux billets, l'un à moitié grec, et qui n'était pas daté, l'autre qui était du 25 mars[5]. Pour le premier, il a répondu qu'il ne pouvait rien dire, ne sachant

1. Le Bâlois Guillaume Cop (mort en 1532), en France depuis le commencement du siècle, avait été déjà le médecin de Louis XII. Il savait le grec qu'il avait étudié d'abord en Allemagne, puis à Paris, sous la direction de Lascaris, d'Erasme lui-même, et enfin d'Aléandre (J. Paquier, *Jérôme Aléandre*, pp. 87-88). Il avait déjà publié, en 1510, une traduction des *Praecepta salubria* de Paul d'Egine (*ibid.*), et en 1511 une traduction d'un ouvrage d'Hippocrate (*Hippocratis Coi praesagiorum libri tres... Interprete Guilielmo Copo, basileiensi*; s. l.).

2. Guillaume Cop écrivit le lendemain même, au nom du Roi : cf. *Er. Epist.*, col. 171.

3. Pour la date d'année, cf., outre les raisons que fournit l'ensemble des lettres, l'Appendice A de Lefranc, *Hist. du Collège de Fr.*, p. 345.

4. La lettre a été recueillie pour la première fois dans la grande édition d'Erasme parue à Leyde en 1703-1706 : elle était jusqu'alors restée inédite; le style et les détails précis qui y sont contenus en garantissent l'authenticité.

5. Nous n'avons conservé ni l'un ni l'autre de ces billets (*litterulae*). Nous possédons seulement la réponse à notre nº 7; c'est la lettre *Vix tandem explicaueram*, écrite d'Anvers, le 21 février 1517 (*Er. Epist.*, col. 184).

encore rien de sûr; au deuxième, il ne sait quelle réponse faire. Depuis que G. B. lui a remis la lettre d'Erasme, le Roi n'a guère cessé de voyager. Un jour enfin G. B. l'a rencontré, qui se rendait à l'église[1]; c'était à Saint-Maur, où G. B. possède une maison de campagne encore inachevée[2]. Il y avait là Guillaume Petit[3] et François Dumoulin[4]. Le Roi se fait donner par G. B. la lettre d'Erasme qu'il lui avait demandé de traduire[5], et, l'ayant lue, remarque que les intentions d'Erasme n'en ressortent pas clairement. Aurait-il écrit à G. B. de façon plus explicite? Ne voulant pas découvrir Erasme, G. B. fait d'abord une réponse ambiguë[6]; puis, sur l'intervention de François Dumoulin, il promet, si le Roi lui commande d'écrire encore à Erasme, de tout faire pour décider ce dernier. Mais, le Roi parti, il déclare qu'il n'écrira point s'il n'obtient pas des gages plus solides de la bonne volonté royale. Hier, il a été voir l'évêque de Paris et lui a raconté l'affaire en lui montrant les lettres d'Erasme. Poncher a pour celui-ci la plus grande sympathie; il agira en sa faveur. En somme, il n'y a pas lieu

1. Cette partie de la lettre à laquelle nous arrivons a été utilisée par M. Ab. Lefranc dans l'*Hist. du Collège de Fr.*, pp. 51-53.

2. Il s'agit de Saint-Maur-les-Fossés, près de Paris. On voit, par l'*Itinéraire* publié dans les *Actes de François Ier* (t. VIII, pp. 411 sqq.), que le roi y était dès le 6 avril et qu'il y resta jusqu'au 19. Sur la propriété de Budé, cf. *supra*, p. 12.

3. Cf. *supra*, p. 14.

4. Budé ne le nomme pas, mais le désigne bien explicitement : « un homme avec qui, dans son enfance, le roi avait appris ses lettres » (col. 1557 A). Sur François Dumoulin de Rochefort, voir R. de Maulde la Clavière, *Louise de Savoie et François Ier*, 1895, pp. 233-238. Plus tard, en 1524, Erasme s'adressera directement à Dumoulin, alors évêque de Condom, pour traiter de sa venue en France (voir, dans les *Erasmi Epistolae*, les lettres qui lui sont adressées, col. 809, 836, 937, 943; cf. les notes de notre lettre 147.

5. Cf. col. 1556 F, et la remarque de l'éditeur. La lettre en question est celle du 21 février 1517 : Erasme avait écrit à la fois au roi et à Budé et il avait chargé celui-ci de remettre à son adresse la lettre destinée à François Ier.

6. Evidemment les deux billets adressés à Budé contenaient des indications qu'il devait tenir secrètes, tout en s'en inspirant pour répondre au roi : Erasme, on le voit par là, avait pris les ouvertures venues de France beaucoup plus à cœur qu'on ne l'a dit parfois.

de se désespérer encore. Devant partir en voyage aujourd'hui même ou demain, G. B. a voulu écrire à Erasme pour lui laisser le temps d'examiner et de décider[1]. Erasme, lui, peut écrire à Poncher; il sera peut-être bon qu'il adresse une nouvelle lettre au Roi. G. B. ne reviendra pas de voyage avant le 22 ou le 24 avril. Germain de Brie[2], archidiacre d'Albi, et qui jadis fut l'élève d'Erasme, compte parmi ses plus chauds par-

1. Erasme, dit Budé, pourra en même temps sonder τὰ αὐτόθι πράγματα et se décider περὶ τῶν ἐνθάδε. Evidemment il recevait, aux Pays-Bas, des offres qui balançaient dans son esprit l'effet des promesses de François Ier.

2. *Germanus Brixius*, qui était originaire d'Auxerre, s'appelait en réalité Germain de Brie et non Germain Brice, comme on l'a souvent appelé. Son nom nous est attesté par un acte pontifical (Hergenroether, *Leonis X Regesta*, Fribourg, 1884, au n° 6349 : « Germano de Brye archidiacono Montismirabilis in eccl. Albien., baccal. in legibus, etc. »), par le témoignage de Rabelais (IV, 21) et par les documents que l'abbé Lebœuf avait compulsés (*Mémoires concernant l'hist. civile et ecclésiast. d'Auxerre*, Paris, 1743, t. II, pp. 501-502). Il passa plusieurs années en Italie à la suite d'abord de Janus Lascaris, puis de Louis d'Amboise, cardinal d'Albi. Lascaris l'avait initié à l'étude du grec; il fut aussi l'élève de Marc Musurus. Erasme, dont on voit qu'il se donne comme l'élève, l'avait connu en Italie (voir P. de Nolhac, *Erasme en Italie*, 1888, à l'index). A son retour en France, il devint l'un des secrétaires du chancelier Jean de Ganay; à sa mort, il était passé, avec la même qualité, au service de la reine Anne. Chanoine de Paris en 1519, puis aumônier du roi, il fut abondamment pourvu de bénéfices. Il mourut en 1538. L'époque de sa naissance ne nous est pas connue; il nous dit seulement, dans la préface d'un de ses opuscules (*Germani Brixii Altissiodorensis Poematia duo*, 1520, f° a ij r°), qu'en 1508 il était *paene adulescens*.

Germain de Brie a été en relations avec tous les humanistes français de son temps. Erasme et Budé lui écrivent de nombreuses lettres; Sadolet, Vida et Vivès furent aussi ses correspondants. (Cf. *Brixii gratulatoriae quatuor epistolae*; Chr. Wechel, 1531.) A l'opuscule qui vient d'être cité, il faut ajouter, pour avoir une idée de ses vers, le poème intitulé : *Chordigerae nauis conflagratio*, Josse Bade, 1513, et le recueil *Diuersa epitaphia Annae Britannae Francorum reginae... a Germano Brixio eiusdem a secretis edita* [1514]. Enfin il a traduit du grec plusieurs ouvrages de saint Jean Chrysostome, en 1527 les six livres de dialogues περὶ τῆς ἱερωσύνης (voir la lettre-préface de l'ouvrage suivant), en 1528 le « liber contra gentiles » (*Diui Ioannis Chrysost. liber contra gentiles, Babylae Antiocheni... uitam continens, per G. Br. Altissiodor., Canonicum Paris. latinus factus.* — Simon de Colines); etc...

tisans. Maintenant il est des secrétaires de la Reine; c'est un homme fort savant dans les deux langues.

Paris, 6 avril 1517 [1].

9*

A Cuthbert Tunstall [2].

[Paris, 19 mai 1517.]

(*Ep.*, f° 112 v°; *Luc.*, pp. 356-364.)

Eadem opera fidem...

G. B. attache un prix infini à la lettre qu'il a reçue de Tunstall. Il apprécie, en la lisant, ce qu'il doit à l'amitié d'Erasme : ils avaient en effet décidé entre eux que chacun d'eux ferait profiter l'autre des amitiés que lui-même acquerrait. Quant à lui, acquérir des amis a toujours été parmi ses plus chers soucis. Il a reçu la lettre de Tunstall le 6 mai, peu de jours après être revenu de voyage, étant souffrant et mal en train : cette lettre l'a tout de suite ragaillardi et a réveillé cette ardeur que l'amour de la gloire a toujours nourrie en lui. Sa passion pour la Philologie : elle lui fait négliger le soin de ses intérêts matériels. Mais plus d'une fois sa mauvaise santé a failli le faire renoncer au commerce de sa chère Philologie. Il compte sur l'étude des lettres pour le faire arriver au calme de l'âme, ou du moins à ce qui en peut donner l'illusion. G. B. sait en effet qu'il n'est pas ici-bas de calme parfait et que le démon rôde toujours autour de nous [3].

1. « Du jour des Rameaux de l'année 1516 » (anc. st.); or, en 1517, Pâques fut le 13 avril. Germain de Brie a profité du courrier de Budé pour écrire aussi à Erasme : voir (*Er. Epist.*, col. 191) la lettre de lui qui porte la même date.

2. La lettre de Tunstall a été recueillie parmi les lettres d'Erasme : cf. *Er. Epist.*, col. 252 C-255 A; on a vu (début de la lettre précédente) qu'Erasme en avait parlé d'avance à Guillaume Budé.

3. Ce sont là des idées qu'on trouve développées déjà dans le *de Asse*

G. B. a ri de voir Tunstall comparer Erasme et lui à deux athlètes qui combattent devant Mercure, leur arbitre [1]. Il fait, tout en prolongeant ces métaphores athlétiques, l'éloge de Tunstall, puis d'Erasme. Les *Adages* de ce dernier méritent des louanges particulières. Ses travaux sur le Nouveau Testament et sur saint Jérôme [2] ont restitué la vraie science de la religion et seront un bienfait pour les hommes d'à présent comme pour tous les hommes à venir. Erasme, et G. B. s'en réjouit [3], a réduit au silence tous ces personnages austères, pour qui la théologie ne saurait parler, sans déchoir, un langage correct et élégant [4]. Quant à lui, il a accompli, pour le droit, une œuvre analogue à celle d'Erasme pour la religion. Mais il est loin, malgré tout, de prétendre l'égaler. Dans ses lettres, il querelle Erasme pour lui faire entreprendre des travaux de plus en plus considérables. Ç'a été l'occasion d'une petite guerre épistolaire; et, dans une dernière lettre, Erasme a mis en déroute les arguments de son ami [5]. G. B. voulait

et que Budé reprendra plus tard au cours de son traité *de Transitu Hellenismi ad Christianismum* (1535).

1. Cf. le début de la lettre de Tunstall, à la col. 252. Quand Budé écrit (*Luc.*, p. 359 A) : « Erasmum et Budaeum quasi duos Milones, etc. », il ne fait que reproduire une expression de Tunstall, mais les autres métaphores du passage sont malheureusement bien à lui.

2. Pour l'édition du Nouveau Testament donnée par Erasme, cf. *supra*, p. 6. L'édition de saint Jérôme, qui depuis longtemps occupait Erasme, venait aussi de paraître en 1516, chez Froben : elle marque un progrès considérable dans l'histoire du texte en question.

3. Ici, les éditions de Budé ont une faute d'impression assez grave, mais que permettent de corriger les recueils épistolaires d'Erasme. Il faut, dans les *Luc.*, p. 360 A, lire : *simul istos triumpho*, « je triomphe », et non *triumphos*.

4. « Il n'y a pas incompatibilité entre la théologie et l'humanisme »; c'est là un lieu commun familier aux humanistes et que Budé avait développé déjà dans les *Annotat. aux Pandectes* (édit. de Lyon, 1546, p. 443). La gloire de Lefèvre d'Etaples, au jugement de ses contemporains, c'était d'avoir, par ces œuvres, fait de ce lieu commun une vérité (cf. L. Delaruelle, *Guillaume Budé*, chap. I, § 4). Erasme avait encore plus de titres à mériter cet éloge.

5. C'est la grande lettre *Nae tu homo* (*Er. Epist.*, col. 172). Du 15 février 1517, elle a été écrite peu de temps après la dernière lettre à Erasme que nous ayons analysée, de telle sorte que les deux lettres ont dû se

recommencer le combat; ses amis l'en ont détourné. Il renonce donc à la lutte, et désormais, quand il écrira à Erasme, il choisira des sujets de lettres moins scabreux.

Tunstall a bien voulu croire que G. B., comme il l'avait écrit à Erasme [1], n'avait eu d'autre précepteur que lui-même. C'est la pure vérité. Il raconte à Tunstall ses débuts dans l'étude des lettres, et les circonstances qui lui ont permis de s'y perfectionner; détails sur ses conditions de fortune [2]. D'autre part, Tunstall l'a engagé à continuer son recueil d'annotations aux Pandectes [3]. Il en est, maintenant, un peu dégoûté et se sent plutôt attiré vers d'autres sujets. Cependant il finira par se décider à contenter Tunstall et tous ceux qui s'accordent avec lui pour réclamer cette suite. G. B. s'excuse des dimensions qu'a prises sa lettre; il demande à Tunstall de lui écrire souvent : il gardera ses lettres, avec celles d'Erasme, parmi ses plus précieux trésors.

Paris, 19 mai [1517] [4].

G. B. s'excuse de ce que sa lettre est mal écrite : il compte sur l'indulgence de Tunstall.

croiser. Pour l'analyse de celle d'Erasme, voir le *Musée belge*, t. IX, pp. 329-330.

1. Cf. le début de la lettre 5. Tunstall, en lisant cette lettre, avait eu peine à croire que Budé fût un autodidacte; il en avait manifesté son étonnement dans la lettre qu'il lui écrivit (*Er. Epist.*, col. 253 F).

2. Cette partie de la lettre contient, pour la biographie de Budé, des détails qui sont très précieux et dont j'ai tiré parti dans mon autre travail (*Guillaume Budé*, ch. II); c'est ce qui a permis de ne pas les reproduire ici.

3. *Er. Epist.*, col. 254 C.

4. La lettre d'Erasme *Nae tu homo*, à laquelle celle-ci fait allusion, est datée du 15 février 1517, comme on l'a indiqué plus haut.

10*

A Thomas Linacre[1].

[Paris, 10 juillet 1517.]

(*Ep. pr.*, f° 14 v°; *Ep.*, f° 8 r°; *Luc.*, pp. 248-250.)

Redditae sunt mihi...

G. B. a reçu le 6 juillet la lettre de Linacre, au moment même où il allait se mettre en route; sans cela il y aurait répondu immédiatement, tant il a eu de plaisir à la lire.

Linacre croit lui avoir de grandes obligations. Il est vrai que pendant son séjour à Paris, à la suite de la reine Marie[2], G. B. lui a donné un exemplaire de son *de Asse*[3]. Mais c'était pour gagner ses bonnes grâces et se faire de Linacre un défenseur auprès des humanistes de la Grande-Bretagne. Il est vrai aussi qu'il a consenti à revoir sa traduction du *de Sanitate tuenda*[4]. Mais, en le faisant, il a servi la cause des lettres et il s'est lui-même beaucoup instruit. S'il s'est permis sur ce travail quelques timides observations, c'était pour bien prouver qu'il l'avait revu avec soin, comme Linacre le lui avait demandé. Combien celui-ci est heureux d'avoir étudié en Italie! Son style s'en ressent et reste bien supérieur à celui de G. B.

G. B. a bien reçu l'anneau d'or et les dix-huit anneaux d'ar-

1. La lettre à laquelle celle-ci répond a été insérée dans les *Epist. priores* (f° 17 v°); en voici l'intitulé : « Thomas Linacrus Medicus Gulielmo Budaeo uiro undecunque doctissimo, nobilissimoque S. P. D. » Elle est tout entière en compliments et en protestations de reconnaissance. Ecrite de Londres, elle porte la date du 10 juin.

2. Marie d'Angleterre, que Louis XII épousa en octobre 1514.

3. Cf. *supra*, p. 8.

4. Dans la lettre à Budé qui vient d'être mentionnée, Linacre fait une allusion fort claire à cette revision.

gent que l'envoyé de Linacre devait lui remettre en présent[1]; il en a déjà distribué une bonne part aux femmes de ses amis et de ses proches. G. B. voit dans ces anneaux le gage du pacte d'amitié que Linacre entend former avec lui. Ce pacte comporte, pour les deux amis, l'obligation d'échanger des lettres. G. B. trouve un plaisir sans mélange à lire des lettres de gens savants. Il en a eu beaucoup à lire le livre de Linacre qui va bientôt paraître[2]. Malheureusement, depuis deux ans déjà, les occupations domestiques[3] viennent sans cesse l'arracher au culte paisible des bonnes lettres.

Paris, 10 juillet [1517][4].

11*

A Erasme[5].

[Paris, 17 juillet 1517.]

(*Er. Epist.*, col. 1615-1616.)

Matutino ad Badii...

Josse Bade, revenu des Pays-Bas, a fait savoir à G. B. qu'Erasme avait bien reçu la lettre adressée à Tunstall et l'avait fait remettre à celui-ci. Il l'a prévenu en même temps,

1. Dans le passage grec qui termine sa lettre, Linacre annonçait l'envoi de ces anneaux. Consacrés par le roi d'Agleterre, ils avaient, disait-il, la réputation d'être un préservatif contre tous les genres de convulsions.

2. La traduction de Linacre porte un achevé d'imprimer du 22 août 1517 : *Galeni de sanitate tuenda Libri sex Thoma Linacro Anglo Interprete;* Paris, « per Guilielmum Rubeum ».

3. C'est une allusion aux tracas que donnait à Budé sa propriété de Saint-Maur : cf. *supra*, p. 12.

4. Pour la date d'année, cf. la note 2.

5. A paru pour la première fois dans l'édition de Leyde, c'est-à-dire en 1706.

pour le cas où il voudrait écrire à Erasme, qu'un messager allait partir pour les Pays-Bas. En revoyant sa lettre à Tunstall, G. B, y a trouvé une faute qu'il prie Erasme de corriger à l'occasion[1]. Il se plaint d'être sans lettres de son ami. Glareanus[2] lui a bien apporté un billet d'Erasme, mais auquel il ne comprend rien[3]. D'ailleurs, il se met entièrement à la disposition d'Erasme, bien qu'il soit sur le point de partir à la campagne et qu'il ait bien en perspective pour deux mois de *negotia uillatica*[4]. G. B. considère comme perdu tout le temps qu'il ne donne pas soit au service de Dieu, soit au service des Muses.

Paris, 17 juillet 1517.

1. La faute était dans la phrase (*Luc.*, p. 362 C) : « excitante me tantum patris exemplo doctrinae laudatoris... et librorum emacissimi. » Le texte qui vient d'être cité est celui que donnent les recueils épistolaires d'Erasme comme les éditions de Budé; il est fort correct et n'a pas besoin d'être changé.

2. Henricus Glareanus, ainsi nommé parce qu'il était né dans le canton de Glaris, s'appelait de son vrai nom Loriti. Né en 1488, il mourut seulement en 1563. De 1514 à 1517, il enseigne à Bâle. Il se rend alors à Paris, accompagné d'une vingtaine de ses élèves, et il y fonde un pensionnat (Ab. Lefranc, *Histoire du Collège de Fr.*, pp. 54-58). Nous le retrouvons à Bâle dès 1522, et dès lors sa carrière s'écoule en Suisse. C'est le type de ces humanistes qui gardaient encore l'ambition d'embrasser dans leurs études la science universelle. Il s'est occupé de musique et son nom est mêlé à la renaissance des études géographiques. Les lettres qu'il a écrites de Paris et dont toutes ne sont pas publiées sont des documents précieux pour l'histoire de l'Université parisienne : on les trouvera, partie à la bibliothèque de la ville de Bâle, partie à la bibliothèque de Zurich.

3. Budé cite le début du billet : il y est question, comme d'un ouvrage tout récent, des Annotations d'Erasme sur le Nouveau Testament, qui, on s'en souvient, avaient paru le 1er mars 1516. Il faut supposer que Loriti avait depuis longtemps l'idée de quitter Bâle; il avait demandé le billet à Erasme, qui était alors auprès de lui, dans un moment où il se croyait à la veille de partir pour Paris, mais il fut un an entier avant de pouvoir le remettre au destinataire. Pour l'estime qu'Erasme faisait d'Henri Loriti, voir le passage de Lefranc cité à la note précédente.

4. Cf. *supra*, p. 24 et n. 3.

12*

A Thomas Lupset[1].

[Paris, 31 juillet 1517.]

(*Thomae Mori Omnia Opera*, Louvain, in-fol., 1566, f^os A ij v^o et A iij[2].)

Gratiam sane ingentem...

G. B. doit de grands remerciements à Lupset qui lui a communiqué l'*Vtopia*, de Thomas More[3]. C'est grâce à lui, déjà, qu'il avait pu lire en manuscrit la traduction, par Linacre, du *de Sanitate tuenda*. Il a lu l'*Vtopia* à la campagne, tout en s'occupant de ces travaux qui, depuis deux ans, l'absorbent tout entier. Pareille lecture lui a montré combien est vain ce désir d'accroître ses ressources qui est propre à toute

1. L'Anglais Thomas Lupset (1498?-1530) n'est qu'un humaniste de second ordre; mais, grâce à son existence errante, il a contribué à rapprocher les uns des autres les humanistes des divers pays. En 1515, il avait accompagné Richard Pace (cf. *infra*, p. 35) dans son ambassade à Venise. Au retour, il s'arrêta à Paris pour y continuer ses études et y rester jusqu'en 1519; il y devait revenir un peu plus tard. Il a enseigné le grec dans son pays. On trouvera des lettres de lui dans les *Epistolae aliquot eruditorum*, Bâle, 1520. Il a été un des correspondants d'Erasme. Ses œuvres comprennent plusieurs traités de morale écrits en anglais (notamment *A Treatise of Charite*, Londres, 1529) et plusieurs traductions parmi lesquelles celle d'un sermon de saint Jean Chrysostome.

2. La seconde édition de l'*Vtopia*, en tête de laquelle figure cette lettre, a paru chez Gilles de Gourmont, sans doute en septembre-octobre 1517 (*Er. Epist.*, col. 1570 D-E). La lettre de Budé est reproduite également dans les éditions suivantes.

3. La première édition avait paru à Louvain, chez Théodore Martin, vers la fin de l'année 1516. Thomas More en avait sans doute écrit une partie à Anvers même où, l'année précédente, il était allé en ambassade avec Tunstall. A l'époque dont nous parlons, le futur chancelier d'Angleterre ne s'est encore révélé que comme un humaniste passionné des études nouvelles, et sur qui la république des lettres fondait de grandes espérances.

l'espèce humaine. Notre société est le règne du droit strict, mais on n'y connaît pas la justice, entendue à la manière de l'Evangile. Dans l'île d'Utopie fleurissent les maximes chrétiennes : l'égalité absolue, l'amour de la paix, le mépris de l'argent. Si tous les mortels pouvaient seulement se pénétrer de ces maximes ! Nous devrons la connaissance de cette île fortunée à Thomas More, qui a seulement ordonné le récit d'Hythlodée[1]. Une chose d'ailleurs déciderait G. B. à croire More sur parole, c'est le témoignage de Pierre Gilles, d'Anvers[2], que, personnellement, il ne connaît pas, mais qui est l'ami intime d'Erasme. G. B. prie Lupset de saluer de sa part Linacre, qui a su, lors de son séjour à Paris, se faire apprécier de lui et de son ami Jean Ruel[3]. Il le prie d'en faire autant pour More : l'*Vtopia* vient d'ajouter encore à la sympathie et au respect qu'il avait pour lui depuis longtemps[4].

Paris, 31 juillet [1517][5].

1. Hythlodée (l'élément essentiel du mot est le grec ὕθλος = « bavardage ») est donné par More comme un ancien compagnon d'Amerigo Vespucci, qu'il aurait rencontré à Anvers et qui lui aurait fait le récit reproduit dans l'*Vtopia*.

2. On lit dans l'édition *princeps* de l'*Vtopia* une lettre de Pierre Gilles à Jérôme Busleiden où il affirme avoir écouté comme More les récits d'Hythlodée. Dans le livre, c'est même lui qui présente Hythlodée à More (*Thomae Mori Opera*, 1566, f° A iiij r° et f° 1 r°). Ici, Budé n'attribue tant de valeur au témoignage de Pierre Gilles que pour avoir ainsi l'occasion de faire son éloge. Pierre Gilles (1490-1555), le secrétaire de la municipalité d'Anvers, a été l'un des plus fidèles amis d'Erasme. Leurs relations avaient commencé presque avec le siècle, quand Gilles était encore un écolier.

3. Jean Ruel, de Soissons (vers 1475-1537), était déjà connu, à cette époque, par une traduction de Dioscoride (*de Medicinali materia LL. V*, etc., Henri Estienne, 1516) qui a été souvent réimprimée. En 1536, il publia chez Simon de Colines le *de Natura stirpium*, vaste compilation dont on cite, au seizième siècle, quatre réimpressions.

4. Les deux hommes n'allaient pas tarder à entrer en relations : cf. *infra*, p. 39.

5. Cf., au début de la lettre, l'allusion à l'impression du livre de Linacre : « quae nunc a te sedulo procuratur in officinis huius urbis. »

13*

A Érasme.

[Paris, 21 décembre 1517.]

(*Er. Epist.*, col. 298-299.)

Miraris iam duobus...

Erasme s'étonne, dans deux billets[1], du silence de G. B. Est-il lui-même exempt de tout reproche? Depuis longtemps, G. B. n'a reçu de lui que deux lettres, celle qui était si longue[2] et celle qui est venue avec la lettre à François Ier[3]; outre cela, deux ou trois billets insignifiants[4]. Par contre, il a écrit à Erasme, moitié en grec[5], une lettre qu'il a confiée à Josse Bade; il en a remis une seconde à des jeunes gens qui lui avaient apporté un billet d'Erasme. Celle-ci était pour l'avertir qu'il était abandonné par ceux qui semblaient lui être le plus favorables, et notamment par Guillaume Petit[6], qui ne cessait de demander à G. B. quelles nouvelles il avait d'Erasme.

1. L'un des deux billets est sans doute celui qui commence, dans la correspondance d'Erasme, par ces mots : *Post tantas Epistolarum procellas* (*Er. Epist.*, col. 273 B), et qui est daté de 1517, jour de la Saint-André (30 novembre): l'autre billet ne nous est pas parvenu.
2. Cf. *supra*, p. 21 et n. 5.
3. Cf. *supra*, p. 12. Voir *Er. Epist.*, col. 184 et 185.
4. Non recueillis dans la correspondance d'Erasme.
5. C'est notre nº 7.
6. Le nom est resté en blanc dans les éditions, mais il est facile de le rétablir. Budé dit en effet (col. 298 C) : « In iis praecipuus est unus N. ne iam tibi omnes eius nominis φιλικῶς ἔχειν putes ». Il y a là une allusion à certain passage de la lettre du 21 février, par laquelle Erasme répondait aux premières propositions françaises. Erasme constatait la place qu'occupaient, dans ses amitiés, les personnages du nom de Guillaume : Guillaume Budé, Guillaume Cop, Guillaume Petit. Vu la part qu'eut ce dernier dans les premières négociations et l'influence dont il jouissait auprès du roi, il faut évidemment voir en lui le Guillaume qui était mal disposé envers Erasme.

D'ailleurs quand le Roi eut reçu de G. B. la traduction de la lettre d'Erasme, il fit observer qu'elle n'indiquait pas clairement ses intentions[1]. L'évêque [de Paris] n'a jamais été mêlé à cette affaire; d'abord, l'entretien de G. B. avec le Roi eut lieu dans un village[2], et depuis, Poncher a toujours été à la suite de la cour ou bien en ambassade à Calais et en Angleterre[3]. Il en est revenu ces jours derniers. G. B. raconte la visite qu'il lui a faite; il lui a parlé d'Erasme et lui a présenté Glareanus. Il ne voit ce dernier que rarement. Hutten est passé par ici et G. B. l'a rencontré à souper chez Louis Ruzé[4]. Mentions de Deloynes et de Tunstall, à propos de correspondances. G. B. a écrit à Linacre[5], qui lui avait écrit le premier; il n'en a pas encore de réponse. Il a perdu, il y a quelques semaines, un frère qui aimait les livres d'Erasme et qui savait le grec; il était archidiacre de Troyes[6]. Cette mort va obliger G. B. à se rendre là-bas[7]. Allusion à la querelle qui vient de s'élever

1. C'est, à nouveau, le récit qu'on a déjà trouvé dans la lettre du 6 avril (nº 8). Mais, à ce moment, Budé, tout en se plaignant de l'attitude peu nette du roi, ne songeait pas à incriminer Guillaume Petit. En somme, il ne nous dit pas, dans cette nouvelle lettre, ce qui lui fait penser que les dispositions de Petit ont changé.

2. A Saint-Maur-les-Fossés : cf. *supra*, p. 18.

3. Estienne Poncher et le sieur de la Guische étaient allés en Angleterre pour faire « quelzques pacifications ». Ils y arrivèrent au commencement de novembre et rentrèrent en France dans le courant de décembre 1517 (*Journal de Barrillon*, publié par de Vaissière pour la Société de l'hist. de France, t. I, p. 316, et t. II, p. 87.)

4. Le chevalier Ulrich de Hutten était alors au service d'Albert de Brandebourg, le célèbre archevêque de Mayence, et c'est celui-ci qui l'avait envoyé auprès du roi de France. A l'époque en question, les fameuses *Epistolae obscurorum uirorum* avaient déjà paru (en deux parties, 1515 et 1517); mais il est probable qu'en France l'anonymat n'en était pas encore dévoilé. En tout cas, la couronne poétique qu'Hutten venait justement de recevoir (12 juillet 1517) suffisait à lui conférer une certaine renommée.

5. C'est la lettre nº 10.

6. Cf. *supra*, p. 12, n. 1.

7. Budé se trouvait à Troyes le 15 janvier 1518. Ce jour-là, on le voit comparaître devant le Chapitre, pour traiter de la liquidation de la succession (pièce citée par E. Petit, *Bulletin de la Société des sciences hist. et naturelles de l'Yonne*, 1895, 2e semestre, p. 440).

entre Erasme et Lefèvre[1], et sur laquelle Erasme lui avait demandé son avis. Beaucoup de gens, Ruzé est du nombre, regrettent que les deux adversaires fassent, en se disputant, le jeu de leurs ennemis communs. Les violences d'Erasme nuiront à sa renommée.

Paris, le 21 décembre [1517][2].

Erasme est prié de détruire cette lettre une fois qu'il l'aura lue. S'il veut avoir de G. B. des lettres qui puissent être imprimées, il devra le provoquer de nouveau à la lutte.

14*

A Erasme.

[Paris, 12 avril 1518.]

(*Er. Epist.*, col. 309-316.)

Ecce autem rursus...

Enfin, G. B. a reçu d'Erasme une lettre très longue, mais aussi très querelleuse[3]. Il ne se souvient plus très bien de ce

1. La querelle vint des travaux que Lefèvre et Erasme poursuivaient concurremment sur le Nouveau Testament. Un remarquable résumé des circonstances qui la firent naître se trouve dans la *Bibliotheca Erasmiana*, fascicule de l'*Admonitio adversus mendacium*, pp. 91-95.

2. L'éditeur de Leyde attribue à cette lettre la date du 22 février 1518; mais celle d'Erasme qui y répond porte aussi chez lui la même date : il a daté la première d'après la seconde. Les premiers recueils de la correspondance d'Erasme nous permettent de rétablir la vraie date. Dans les *Epistolae* de 1521, par exemple (Bâle, Froben, in-fol., p. 100), la lettre st ainsi datée : *Parisiis, die brumae*, c'est-à-dire « le jour du solstice d'hiver », donc le 21 décembre. Pour les circonstances qui confirment cette date et celle de l'année, voir les notes 3 et 7 de la p. 29.

3. Erasme avait été fort contrarié de voir que Budé lui donnait tort dans son différend avec Lefèvre (voir la fin de la lettre précédente). Il répondit par une lettre où il discutait longuement l'appréciation de son ami (*Er. Epist.*, col. 299, *de Negotio nostro;* datée de Louvain, 22 fé-

qu'il avait mis dans la sienne : il l'avait écrite précipitamment, pour la donner à Hutten qui avait passé par Paris en revenant de la cour[1]. G. B. n'a pas entendu se poser comme arbitre entre Erasme et Lefèvre. Louis Ruzé l'invitait à le faire : il ne l'a pas voulu, et s'est contenté de donner à Erasme un avertissement amical. A présent, il ne peut se tenir de répondre à sa lettre, qui témoigne vraiment de sentiments peu équitables; car pourquoi cette colère d'Erasme contre lui? Erasme demande à G. B. s'il doit feindre d'ignorer ce que Lefèvre a écrit sur son compte? Eh bien! pourquoi pas? Sa gloire n'a rien à craindre d'une semblable résolution. Rendre à l'adversaire œil pour œil, dent pour dent, cela peut être conforme aux principes du droit public; ce n'est pas en tout cas ce que l'Evangile nous ordonne. D'ailleurs, G. B. est persuadé que, si c'était à refaire, Erasme voudrait l'emporter sur Lefèvre par sa modération seulement et non par l'art de sa dialectique. Quant à lui, il se refuse à juger la question au fond, mais il engagerait les deux adversaires à redevenir bons amis. Il conseillerait à Erasme de se tenir en repos, même dans le cas, d'ailleurs très improbable, où Lefèvre renouvellerait le combat. Il veut bien s'astreindre lui-même à la règle qu'il prescrit à Erasme d'observer : il n'a, personnellement, aucun goût pour les polémiques. S'il était à la place d'Erasme, il tâcherait, en face des attaques les plus vives, de garder tout son calme.

G. B. s'étonne que Tunstall ne lui ait pas encore répondu[2]. Etienne Poncher a quitté la cour pour passer quelques jours ici. G. B. a pu causer deux fois avec lui, mais jamais sans

vrier [1518]). Il est certain que le ton en était un peu cassant et comme d'un homme décidé à ne rien céder de ses avantages.

1. La lettre de Budé était du 21 décembre et l'on voit, en effet, par l'*Itinéraire des Actes de François Ier*, que la cour était à Amboise depuis au moins le 10 décembre. Hutten ne remit pas la lettre directement à Erasme, qui était alors dans les Pays-Bas. Il la lui envoya de Mayence (*Er. Epist.*, col. 300 B).

2. Il s'agit d'une réponse à la lettre nº 9 : la correspondance entre les deux humanistes semble s'être arrêtée avec cette lettre-là.

témoins : les gens de la cour, le Roi lui-même, ne cessent de vanter Erasme. Le Roi fait venir d'Italie l'évêque Giustiniani[1] et aussi un certain Ricci qui connaît fort bien toutes les langues, et particulièrement l'hébreu[2]. Poncher a questionné G. B. sur les intentions d'Erasme et, n'en ayant pas le temps lui-même, il l'a prié de lui écrire. Erasme, à son tour, pourra déclarer ses prétentions à Poncher qui traitera l'affaire avec le Roi ; on lui donnerait d'abord une pension à laquelle, plus tard, s'adjoindrait sans doute un bénéfice. Quel n'est pas le bonheur d'Erasme ! Le charme de ses ouvrages est très bien apprécié en France ; les deux plus grands rois de la terre se disputent l'honneur de sa présence. Mais l'intérêt, la gloire

1. Sur le dominicain Agostino Giustiniani (1470-1536), évêque de Nebbio, en Corse, voir Quétif et Echard, *Scriptores ordinis praedicatorum*, t. II, pp. 96-100. Il était déjà connu par son *Psautier* en quatre langues, paru à Gênes en 1516. Giustiniani semble avoir rejoint la cour en juin-juillet 1518 (Quétif et Echard nous disent qu'il trouva le roi à Angers ; cf. l'*Itinéraire* des *Actes de François Ier*, t. VIII, p. 425). Il resta environ quatre années en France, pendant lesquelles il fut aux gages du roi pour « lire » publiquement l'hébreu (Ab. Lefranc, *Hist. du Coll. de Fr.*, p. 45, n. 1). Plusieurs des ouvrages qu'il a composés (cf. Quétif et Echard) datent de son séjour à Paris. Celui qu'il intitule *Rabi Mossei Aegyptii dux seu director*, etc., Gourmont, 1520 (c'est une grammaire hébraïque), est dédié à Etienne Poncher.

2. *Er. Epist.*, col. 314 F : « Rex ex Italia Iustinianum... accersendum curauit, et alium Hebraice doctum, nomine, ut arbitror, Ritium ; iamque habet unum Mithridatis aemulum, qui omnes paene linguas nouit, ut aiunt qui hominem uiderunt. » Il semble bien, d'après cette phrase, que « l'émule de Mithridate » soit le *Ritius* nommé en dernier lieu. Cependant ce personnage est resté très obscur et je ne connais pas d'autre témoignage sur son passage en France. *Paulus Ritius* était, semble-t-il, un juif converti (*Er. Epist.*, col. 191 A). Il avait jadis enseigné la philosophie à Pavie, où Erasme fit sa connaissance (*ibid.*). Une lettre, écrite par Ulrich Zasius en 1516, est adressée *Paulo Ricio. utriusque medicinae doctori, Caesareae Maiest. Physico.* (Riegger, *Vdalricii Zasii Epistolae*, Ulm, 1774, t. II, p. 464). Enfin, en 1525, il semble être établi à Nuremberg (Erasme lui fait donner le bonjour par Bilibald Pirckheimer : *Er. Epist.*, col. 887 E) et y exercer la médecine (*ibid.*). Voir l'éloge qu'Erasme fait de lui (*Er. Epist.*, col. 191 A) et la lettre qu'il lui adresse (col. 593, datée de l'année 1520.) On voit par cette lettre que c'était un adepte de la Kabbale ; c'est ce que montre aussi la liste de ses ouvrages (Graesse, *Trésor des livres rares*, t. VI, p. 109), parmi lesquels on remarquera un traité intitulé : *de Anima caeli compendium*, Augsbourg, 1519.

d'Erasme exigent qu'il vienne à Paris pour y être l'ornement du collège que le Roi veut, dit-on, y établir. Il n'aura qu'à faire, par lettre, ses conditions à l'évêque de Paris qui semble chargé de l'organisation de ce collège[1]. Mais de toute façon, il doit une lettre à G. B., soit qu'il accepte, soit qu'il se dérobe une seconde fois, comme il l'a fait l'année précédente, par sa lettre à François Ier[2].

Glareanus a été choisi comme successeur de Fausto[3], qui est mort, et il aura sa pension : il est déjà connu de Poncher, qui l'aime fort. Deloynes envoie le bonjour à Erasme; il y a peu de temps qu'il est revenu d'un voyage à la cour. Ruzé, chez qui G. B. va souvent, est un fervent des écrits d'Erasme. Son commensal, Jacques Toussain[4], homme savant dans les

1. La partie de la lettre qui vient d'être analysée a été traduite par Ab. Lefranc, *Hist. du Coll. de Fr.*, pp. 55-56.

2. Ici encore, Budé semble dire que, la première fois, l'affaire avait manqué uniquement par la faute d'Erasme. Il y a là une contradiction avec ce qu'il dit dans la lettre précédente : cf. p. 28.

3. Fausto Andrelini. Il mourut en effet au début de l'année 1518; il avait le titre de « poète royal » (cf. Delaruelle, *Guillaume Budé*, p. 23). Il avait en même temps une chaire de poésie latine. Il semble que Glareanus recueillit l'un et l'autre.

4. L'on donne ici à ce personnage le nom qui semble le mieux répondre à la forme latine *Tusanus;* mais cf. Ab. Lefranc, *Hist. du Coll. de Fr.*, p. 173, en note, sur l'embarras où nous sommes pour dire son nom véritable. Originaire de la région troyenne (il est constamment appelé *Trecensis*), il a, dès 1517, émigré à Paris, et il y prend ses grades, à la Faculté des arts (G. Carré, *l'Enseignement secondaire à Troyes*, thèse de Paris, 1888, p. 30, n. 1). En même temps, il demeure chez Louis Ruzé, et il sait assez de grec pour traduire en vers latins les poésies grecques de Politien (voir l'édit. des œuvres de Politien donnée par Josse Bade en 1519 : à la fin du second tome et surtout au début du premier, pour la lettre-préface à L. Ruzé). Les leçons de Budé achèvent de faire de lui un helléniste distingué (voir la préface de Josse Bade : *Iacobo Tusano et Ioanni Gyo Casletano D. Gulielmi Budaei domesticis auditoribus* dans le traité de Budé *de Contemptu rerum fortuitarum*, édit. avec notes, de 1526). En 1527, il a commencé d'enseigner le grec à l'Université parisienne (voir la lettre-préface à J. Toussain et à Pierre Danès dans l'édit. des œuvres de Priscien donnée par Josse Bade en 1527); déjà même Budé l'a désigné au roi comme l'un des « lecteurs » nécessaires du futur Collège Royal (H. Omont, dans la *Revue des Etudes grecques*, t. XVI, pp. 417-419). Il sera, en effet, l'un des cinq lecteurs de la fondation (1530); sur son enseignement, consulter Ab. Lefranc, *op. cit.*, pp. 173-176. Tous-

deux langues, a l'intention d'écrire à Erasme[1]. G. B., en finissant, souhaite qu'Erasme bannisse de son esprit toute pensée soupçonneuse.

Paris, 12 avril [1518].

G. B., une fois cette lettre écrite, est rentré en possession de sa lettre à Tunstall[2]; il ne veut pas s'en dessaisir, mais, si Erasme la désire, il aura soin de la lui faire copier.

15*

A Erasme.

[Paris, 20 avril 1518.]

(*Er. Epist.*, col. 430-431.)

Scripsi ad te...

Ces jours derniers, G. B. a écrit à Erasme par l'intermédiaire d'un étudiant de Cologne[3]; dans cette lettre, très longue, il disait les bonnes dispositions dont, en ce moment, la cour faisait preuve à l'égard d'Erasme[4]. Il ne doute pas que

sain mourut en 1546. Son nom est resté longtemps attaché à un dictionnaire grec qui parut seulement en 1552 (*Lexicon graecolatinum*, chez Charlotte Guillard, 1552, 2 vol. in-folio). Vers la fin de sa vie, il fut le professeur de Jean-Antoine de Baïf. Les lettres que lui adressa Budé achèveront de préciser son rôle.

1. Il ne semble pas que Toussain se soit décidé à le faire. La première lettre que lui adresse Erasme, à la date du 16 mai 1526 (*Er. Epist.*, col. 938), ne paraît pas indiquer de relations antérieures entre les deux hommes.

2. Celle dont il a été question plus haut (p. 31, n. 2). Il est probable qu'Erasme avait souhaité la posséder, mais nous n'avons pas conservé la lettre où il exprimait ce désir. Le *post-scriptum* de Budé nous indique que ses lettres circulaient dans le petit monde des humanistes parisiens et que pour la plupart elles furent connues avant même d'avoir été imprimées.

3. Cet étudiant de Cologne est le personnage à qui est adressée la lettre 56, c'est-à-dire Adolphus Roboreus.

4. Voir la lettre précédente qui est en effet du 12 avril.

sa lettre n'arrive à son adresse, car ce jeune homme, dont il doit la connaissance à Glareanus, a l'air d'un très honnête garçon. Quelles sont les intentions d'Erasme au sujet des propositions du Roi? G. B. désire savoir aussi si sa lettre a apaisé son ami ou bien l'a irrité d'avantage. Il le prie d'attendre encore pour imprimer la lettre que lui, G. B., a écrite à Tunstall; au besoin, il lui en enverra une autre copie[1].

Paris, 20 avril [1518][2].

G. B. n'a pu retrouver le nom de l'étudiant de Cologne; mais c'est le précepteur de jeunes nobles qui sont venus étudier le droit à Orléans[3].

16*

A Richard Pace[4].

[Paris, 27 avril 1518.]

(*Ep. pr.*, f° 2 v°; *Ep.*, f° 1 r°; *Luc.*, pp. 241-243.)

Puderet me iterum...

G. B. a reçu deux lettres de Richard Pace; dans celle qui

1. Budé explique à son ami qu'il avait préparé, pour le lui envoyer, le texte définitif de sa lettre à Tunstall; mais auparavant, il voulait en prendre une copie qu'il garderait. Roboreus lui a demandé, comme une faveur, de faire la copie en question; mais il a mal compris ce que voulait Budé : il a expédié à Erasme la copie qu'il avait faite lui-même de la lettre à Tunstall et il a rendu à Budé le texte que celui-ci avait préparé pour Erasme. Budé craint qu'il n'y ait des fautes dans la copie de Roboreus.

2. Dans l'édition de Leyde, à laquelle nous renvoyons toujours, la lettre est datée de 1519; mais, si l'on se reporte à la *Farrago noua Epistolarum Erasmi* (p. 363), on s'aperçoit que cette date a été ajoutée par l'éditeur. Ce qui permet de reporter la lettre à 1518, ce sont les allusions du début qui ne peuvent se rapporter qu'à notre lettre 14, dont la date est certaine.

3. Sur l'importance de cette Faculté des lois, cf. L. Delaruelle, *Guillaume Budé*, au § 2 du ch. II.

4. Richard Pace (1482?-1536) est surtout connu comme diplomate. Sa

est écrite de Bruges et datée du 9 décembre. Pace promettait de lui envoyer bientôt son livre *De Fructu qui ex doctrina percipitur*, qui était à la veille de paraître. G. B. ne lui a pas répondu tout de suite parce qu'il a cru que Pace devait, au premier jour, partir en ambassade pour Rome[1]. Cependant, il a reçu d'un héraut d'armes royal[2] une lettre qui l'a comblé de joie : il paraît qu'à Bruges, Pace a demandé au héraut des nouvelles de G. B. et a témoigné le désir de pouvoir l'obliger. Certes, G. B. doit à la Philologie des amitiés qui lui sont chères; mais il tient surtout à celles qui lui viennent de l'étranger. Pace affirme qu'en Angleterre Linacre, More, Tunstall, Latimer[3], et d'autres encore, partagent son admiration pour G. B.

G. B. n'est pas comme Pace, qui s'entend à mener de front

vie est occupée en grande partie par diverses ambassades. Cependant il avait, dans sa jeunesse, étudié à Padoue, à Bologne, à Ferrare où il se lie d'amitié avec Erasme. De retour en Angleterre, il prit les ordres. En 1516, il est nommé secrétaire d'Etat, et en 1519 il devient doyen de Saint-Paul. Le livre que mentionne ici Budé est le plus gros de son bagage d'humaniste. Il avait paru à Bâle, chez Froben, au mois d'octobre 1517. A l'occasion de la paix conclue entre la France et l'Angleterre, Pace prononce aussi, le 3 octobre 1518, un discours sur la paix (*Oratio Richardi Pacei in pace nuperrime composita*, etc., Londres, 1518). Il a traduit en latin quelques opuscules moraux de Plutarque (*Plutarchi Cheronaei Opuscula De Garrulitate, de Anarchia*, etc. ; Venise, 1522). Pendant qu'il est à Rome en 1523, on le voit commander à Zacharie Calliergi la copie d'un manuscrit de Stobée (Legrand, *Bibliogr. hellén.*, t. I, p. cxxx).

1. Pace ne partit pas en Italie, et le contexte montre bien qu'il est en Angleterre au moment où Budé lui écrit.

2. « Regius caduceator ». L'édit. des lettres de 1531 ajoute, en note : « Caduceatores a prouinciis appellationes accipiunt. » Cela confirme l'exactitude de notre traduction, car l'on voit dans Chéruel, *Dictionn. des institut. de la France*, t. I, p. 536, que les hérauts d'armes s'appelaient par exemple Touraine, Berry, Guyenne, etc.

3. Guillaume Latimer (1460?-1545) avait étudié en Italie avec Linacre et y avait appris le grec. Au commencement du règne de Henri VIII, il devint le précepteur de Reginald Pole, qui fut plus tard cardinal et archevêque de Canterbury. Il était grand ami de Pace et de Thomas More (voir le livre de R. Pace, *de Fructu*, etc., p. 54). Il n'a rien publié, mais il y a de lui, dans la correspondance d'Erasme (col. 292), une longue lettre.

les études littéraires et les occupations inhérentes à ses fonctions à la cour. Aussi bien le roi d'Angleterre doit savoir le prix de la science, puisqu'il a toujours à sa suite les Linacre, les Pace, les Tunstall, les More, les Latimer. En France, le Roi n'a pas à protéger les doctes : car ceux-ci renoncent à fréquenter la cour, rebutés par le mépris où les grands tiennent la science[1]. Guy de Rochefort cependant était bien disposé envers les gens de lettres; le roi Charles VIII également. Par malheur, celui d'à présent a d'autres préoccupations. G. B. fait un retour sur sa vie passée et rappelle les quelques rapports qu'il a eus avec la cour, ses fonctions, sa famille[2]. Répondant à la lettre de Pace, G. B. se demande si la paix sera durable entre l'Angleterre et la France. On dit ici que, pour dénoncer le traité, les Anglais attendent seulement d'avoir bien fortifié Tournai[3]. G. B. aspire à une très longue paix qui lui permette, toute sa vie durant, d'échanger des lettres avec Pace. Il lui envoie le bonjour pour Linacre et Tunstall, avec qui il est déjà en correspondance, pour More aussi qui avait, ainsi que Linacre, chargé Pace de le saluer.

Paris, 27 avril 1518.

1. C'est là un des lieux communs du *de Asse* (cf. L. Delaruelle, *Guillaume Budé*, au § 1 du ch. v). On trouve aussi dans le même ouvrage un éloge enthousiaste du chancelier Guy de Rochefort (cf. *ibid.*, p. 16).

2. Les détails donnés à cette place ont été utilisés dans le livre cité à la note précédente; cf. le § 5 du ch. ii.

3. Tournai avait été pris en 1513 par les Anglais et cédé officiellement à Henri VIII en août 1514. Les Anglais commencèrent, en 1515, d'y bâtir une citadelle. Au moment où Budé écrit, le traité définitif n'est pas encore signé entre la France et l'Angleterre : il ne s'agit que des négociations préliminaires. Ces négociations aboutirent d'abord à un protocole arrêté entre Wolsey et l'ambassadeur français Villeroy. Le traité fut conclu par l'ambassade dont il sera question à la note suivante. Il spécifiait la reddition à la France de Tournai et de deux autres villes, moyennant le paiement de 600,000 couronnes d'or.

17*

A Richard Pace.

[Paris, 1er août 1518.]

(*Ep. pr.*, fo 7 vo; *Ep.*, fo 4 ro; *Luc.*, pp. 244-245.)

Tertia iam epistola...

Voici déjà la troisième lettre que G. B. reçoit de Richard Pace; c'est la preuve, chez celui-ci, d'un empressement remarquable à cultiver ses amis. G. B. espère qu'à présent Pace ne souffre plus de la fièvre : c'est qu'il le met au premier rang des amis qu'il compte à l'étranger. Plaisanteries juridiques sur les obligations que Pace a contractées en faisant à G. B. l'offre de ses bons offices.

Il paraît qu'une grande ambassade va se rendre d'ici peu en Grande-Bretagne, pour régler des questions relatives à la paix. L'évêque de Paris y aura la première ou la seconde place[1]. Il est maintenant avec la cour[2], qu'il ne quitte guère, et peut-être ne repassera-t-il pas par Paris pour se rendre en Grande-Bretagne. C'est un homme très savant, qui protège les lettrés et qui, comme Pace, aime fort Erasme; G. B. est son parent[3], mais n'a guère l'occasion de le fréquenter. Pace sera sûrement en relations avec lui et voudra bien lui faire bon accueil. G. B. retourne à Tunstall, à Linacre, à More les amitiés qu'ils lui ont envoyées par Pace.

Paris, 1er août [1518][4].

1. Les *Instructions* données aux ambassadeurs sont datées d'Angers, le 25 juillet 1518 (P. de Vaissière, *Journal de Jean Barrillon*, 1899, t. II, p. 89 et 107). Le chef de l'ambassade était « le sire de Bonnyvet, admiral de France », après lequel venait immédiatement Etienne Poncher.
2. C'est-à-dire à Angers : voir la note précédente.
3. Cf. *supra*, p. 15, n. 2.
4. La date d'année est donnée par la mention de l'ambassade.

18

A Richard Pace.

[Paris, 16 août 1518.]

(*Ep. pr.*, f° 5 v°; *Ep.*, f° 3 r°; *Luc.*, p. 243.)

Nicolaus Beraldus qui...

Nicole Bérault, qui remettra ce billet à Pace, est un homme savant dans les deux langues et un ami intime de G. B. Il doit être, pendant l'ambassade, de la suite de l'évêque de Paris [1]. Bien que G. B. ait écrit récemment à Pace [2] et qu'il ait confié sa lettre à l'un de ses parents, qui doit suivre aussi l'évêque, il n'a pas voulu laisser partir un homme comme Bérault sans un mot de recommandation. Il est persuadé que Pace accueillera chaudement son ami.

Paris, le 16 août [1518].

19*

A Thomas More.

[Paris, 9 septembre 1518.]

(*Ep. pr.*, f° 9 r°; *Ep.*, f° 5 r°; *Luc.*, pp, 245-248.)

Par canum Britannicorum...

Thomas More a offert à G. B., par l'entremise de Thomas

1. Il semble que Bérault fût au service de Poncher depuis au moins le début de l'année (*Revue des Biblioth.*, 1902, p. 427, n. 5).
2. La lettre précédente est du 1er août.

Lupset, une paire de chiens anglais[1]. Mais les deux lettres qu'il a reçues de lui[2] ont fait à G. B. plus de plaisir encore que ce cadeau. Il se félicite que son *de Asse* lui ait valu de tels éloges et lui ait permis de contracter, surtout à l'étranger, des amitiés si précieuses. Il ne pensait pas que les digressions du livre pussent lui mériter, du moins en France, autre chose que des sifflets[3]. Cependant les choses ont assez changé pour que ses propres concitoyens commencent à lui rendre justice. D'autre part, il lui vient de l'étranger des suffrages qui le remplissent d'orgueil[4] : il peut mépriser maintenant les critiques d'un Ligure ou d'un Toscan[5]. G. B. se demande s'il pourra jamais aller faire connaissance, sur place, avec ses amis d'Angleterre : il est mal portant, il est marié et déjà père de huit enfants[6]. Il s'est réjoui de voir que More, en lisant les digressions du *de Asse,* avait constaté entre eux deux une grande communauté d'idées philosophiques. Cela l'engagera à resserrer les liens de leur amitié, et cette amitié même lui donnera plus de courage pour vivre avec la Philologie comme compagne. Ennuis qu'a valus à G. B. son amour de la Philologie. Dans ces épreuves, il a toujours été soutenu par l'espoir d'illustrer le nom des Budé. D'abord ses ouvrages ont été accueillis froidement. A présent l'état des esprits a bien changé; mais on voit encore bien des grands personnages qui ne font rien pour appuyer les lettrés. Hélas ! que peut-on à cela ?

1. Thomas More se trouvait l'obligé de Budé après l'éloge que celui-ci avait fait de l'*Vtopia* dans une lettre à Lupset; cf. *supra*, p. 26.

2. Aucune de ces deux lettres ne nous a été conservée.

3. C'est qu'en effet l'étude des lettres n'est pas estimée en France autant qu'elle le devrait; cf. *supra*, p. 37 et n. 1.

4. Cf. *supra*, p. 36.

5. Il y a là une allusion à Leonardo Porzio qui avait publié un livre, d'ailleurs très mince, sur les monnaies anciennes; cf. le n° 24.

6. *Luc.*, p. 246 (tout au bas) : « et qui septimo iam filio in familia factus sim comitatior. » Cela faisait donc à Budé sept fils et une fille (cf. *supra*, p. 13). Mais comme, dix-huit mois plus tôt, il annonçait déjà à Louis Budé la naissance de son huitième enfant, il faut supposer que, dans l'intervalle, il avait perdu un fils. C'est son dernier né qui était mort (cf. la lettre 134).

G. B. s'est plu à causer familièrement avec More : qui les empêche, l'un et l'autre, de se donner ce plaisir en s'écrivant régulièrement? Au moment où il écrit, on disait que les ambassadeurs français avaient déjà passé la mer : il recommande à More Nicole Bérault, qui se trouve dans la suite de l'ambassade[1]. Il fait des vœux pour la conclusion de la paix, qui permettrait, à lui, de cultiver ses amis d'Angleterre, aux princes d'organiser la guerre sainte. Il espère combattre aux côtés de More dans cette guerre contre l'infidèle[2].

Giovanni Battista Sanga[3] vient justement de rendre visite à G. B. : il revient d'Angleterre et envoie le bonjour à More, qui, là-bas, a fait preuve envers lui d'une grande obligeance. G. B., à son tour, prie More de saluer Pace de sa part.

Paris, le 9 septembre 1518.

1. Sur l'ambassade dont il est ici question, cf. *supra*, pp. 38 et 39.

2. Budé plaisante quand il parle d'endosser le harnais pour aller combattre l'infidèle, mais il est exact que, dans les traités signés à cette époque, les princes se préoccupent d'organiser une croisade, que les succès récents du sultan Sélim semblaient rendre nécessaire; voir H. Lemonnier, dans l'*Hist. de Fr.* de Lavisse, t. V, 1re partie, p. 130.

3. Le Romain Sanga fut successivement secrétaire du célèbre cardinal Bibbiena, du Dataire Matteo Ghiberti et enfin du pape Clément VII. En 1532, alors qu'il était encore jeune, il mourut empoisonné. Il a laissé, soit en italien, soit en latin, des poésies d'un tour assez élégant Tiraboschi, *Storia della letterat. ital.*, édit. de Florence, 1812, t. VII (pp. 1366-1367; cf. Lancellotti, *Poesie italiane e latine di Monsr Angelo Colocci*, p. 79). Ce voyage en Angleterre n'a pas laissé de traces dans la vie de Sanga. On notera seulement que le cardinal Campeggio était alors en Angleterre et qu'il assista à la réception de l'ambassade française. Nous pouvons supposer que Sanga, venu à Londres à la suite de Campeggio, s'en retournait à Rome porter un courrier. L'hypothèse est d'autant plus vraisemblable que, plus tard, Sanga sera employé comme diplomate par Clément VII. En 1526, il est chargé d'une mission en France et en Angleterre (V.-L. Bourrilly, *Guillaume du Bellay, seigneur de Langey*, thèse de Paris, 1904, p. 26).

20*

A Thomas Linacre.

[Paris, 9 septembre 1518.]

(*Ep. pr.*, f° 18 v°; *Ep.*, f° 9 v°; *Luc.*, p. 250.)

Magnas habeo tibi...

Encore plus que de son cadeau récent [1], G. B. remercie Linacre de sa lettre [2] : rien ne vaut une lettre pour évoquer à nos yeux l'image de l'ami absent. Linacre est tout excusé de lui avoir fait longtemps attendre sa réponse; il doit être fort occupé par la préparation de son Galien [3]. G. B., de son côté, se débat contre de nombreux ennuis [4]. Il a lu, du Galien, ce que lui en a montré Lupset; il est à la disposition de Linacre pour revoir tout le travail.

Quand Linacre recevra cette lettre, les ambassadeurs français seront sans doute arrivés à Londres. Il voudra bien, à l'occasion, leur parler de l'amitié qui l'unit à G. B. Nicole Bérault, qui est dans la suite de l'évêque de Paris, ira certainement visiter Linacre [5]. G. B. arrête ici sa lettre, pressé par les nombreuses affaires qu'il doit régler avant de partir à la campagne.

Paris, 9 septembre [1518] [6].

1. En réalité, malgré le mot de *nuper*, employé ici par Budé, il s'agit du cadeau mentionné plus haut dans la première lettre à Linacre (pp. 23-24), écrite le 10 juillet 1517.
2. La réponse, aujourd'hui perdue, à notre lettre 10 : Budé dit un peu plus loin que Linacre a mis beaucoup de temps à lui répondre.
3. Voir, sur cet ouvrage, la lettre 36 (à Thomas Lupset).
4. Cf. *supra*, p. 24.
5. Sur l'ambassade à laquelle il est fait ici allusion, cf. *supra*, p. 38 et p. 39.
6. La date d'année est donnée par la mention de l'ambassade.

21

A Joachim Vadianus[1].

[Paris, 25 octobre 1518.]

(*Ep. pr.*, f° 38 v°; *Ep.*, f° 21 r°; *Luc.*, pp. 262-263.)

Si cum literis tuis...

G. B. n'a pas reçu le Pomponius Mela de Vadianus : c'est pourquoi il ne répond pas encore aux questions que son correspondant lui a posées[2]. Il s'est décidé à lui écrire tout de même, pour profiter du messager de ces jeunes Suisses qui lui avaient déjà remis la lettre de Vadianus. Celui-ci demande à G. B. de l'inscrire sur la liste de ses amitiés. G. B. le fera très volontiers. Voici donc qu'il compte deux amis, Vadianus et Glareanus, chez ce peuple suisse qui est depuis si longtemps l'allié

1. Joachim von Watt, né à Saint-Gall en 1484, mort dans la même ville en 1551, a fait preuve, au cours de sa carrière, d'une culture vraiment encyclopédique. Venu à Vienne à l'âge de dix-huit ans, il y termine ses études ; plus tard il y enseigne les belles-lettres, reçoit même, des mains de l'empereur, la couronne poétique, et trouve le temps de devenir docteur en médecine. Rentré à Saint-Gall, en 1518, il devient médecin de la ville ; bientôt il se fera, en Suisse, l'un des propagateurs de la Réforme. Il est surtout connu par ses travaux d'histoire et de géographie. Ses livres, légués à sa ville natale, ont été le noyau de la bibliothèque Vadiane. Voir, sur Vadianus, la thèse de L. Gallois, *Les géographes allemands de la Renaissance*, Paris, 1890, pp. 158-164.

2. Nous n'avons pas la lettre de Vadianus. Elle devait accompagner l'envoi de son Pomponius Mela. L'édition avec commentaires que Vadianus a donnée de cet auteur avait paru à Vienne en 1518. A propos d'un passage de Pomponius Mela sur la Gaule, Vadianus avait cité Budé comme l'ouvrier le plus actif de la renaissance des lettres en France (f° 92 r° et v°) : « Gallis suis lucem attulit uerae eloquentiae, et exquisitae humanitatis Gulielmus Budaeus Parisiensis, uir supra communem uel literatissimorum hodie captum eruditus, et ut ipsa indicant animi sui monumenta, integer uitae scelerisque purus, amansque aequi et honesti... »

de la France. Si, par malheur, on voyait naître une guerre entre la France et la Suisse, G. B. ne saurait pas se résigner à voir des ennemis dans les humanistes de ce dernier pays [1]. Il n'en veut pas à Vadianus de combattre certaines de ses opinions. Le savant ne doit s'occuper que des intérêts de la vérité; c'est la loi que G. B. s'est toujours imposée dans ses écrits : il ne se plaindra pas qu'on la retourne contre lui.

Paris, 25 octobre 1518.

22

A Erasme [2].

[Paris, 31 octobre 1518.]

(*Er. Epist.* col. 355-361.)

Memini me ad te...

G. B. s'était bien trompé sur le compte d'Erasme; il s'aperçoit que son ami n'entend pas la plaisanterie. G. B. laisse de côté tout ce qu'il pourrait dire pour sa défense; Erasme peut

1. Au moment où Budé écrivait ce passage, on sait quelles étaient les relations de la France avec la Suisse. A la fin de l'année 1516, François Ier avait signé la fameuse *Paix perpétuelle* avec l'ensemble des cantons suisses. Cependant l'attente de la mort de Maximilien avait commencé, en 1518, de surexciter les ambitions et de provoquer les brigues : on pouvait prévoir la fin prochaine de l'état de paix où vivait alors l'Europe centrale.

2. Ici les éditions d'Erasme nous ont conservé, à n'en pas douter, l'en-tête de la lettre de Budé. Au lieu de l'ordinaire *Budaeus Erasmo*, elles portent : « Gulielmus Budaeus, hactenus Erasmi amicus, ultimam salutem dicit Erasmo. » Dans l'intention de Budé, c'était donc une lettre de rupture; elle fut motivée par la manière dont Erasme avait répondu à la lettre nº 14; voir le billet d'Erasme (*Prolixam illam tuam...*) dans *Er. Epist.*, col. 352, et cf. *Musée belge*, t. IX, p. 333.

jeter au feu la lettre de G. B. qui l'a froissé; G. B., de son côté, ne répondra plus rien à la première lettre d'Erasme, bien que celui-ci vienne de la rendre publique[1]. Quant à lui, il a beau relire sa lettre; il n'y voit rien qui puisse justifier la colère d'Erasme. Qu'est-ce que celui-ci y trouve d'offensant? Sont-ce les passages où il est question de sa polémique avec Lefèvre? Mais c'est lui qui, sur ce sujet, a sollicité l'avis de G. B. Est-ce l'endroit relatif aux offres que François Ier lui a fait faire? Erasme se plaint-il que G. B. ait traité sur un ton plaisant une affaire si sérieuse? En tout cas, G. B. tient à citer une nouvelle preuve de l'estime qu'on a pour Erasme dans l'entourage du Roi; si Erasme avait allégué, pour se dispenser de venir en France, sa crainte de déplaire au roi Charles[2], François Ier aurait écrit à celui-ci, afin d'arranger la chose. Si Erasme veut, en ce moment, cesser avec G. B. toute relation épistolaire, il peut toujours écrire à l'évêque de Paris[3]. G. B. admettra parfaitement que son ami se passe d'intermédiaire. Il répète que, s'il s'est montré maladroit, il n'a jamais eu de malveillance à l'égard d'Erasme; il l'adjure de rester son ami. Il s'est réjoui d'apprendre qu'Erasme était revenu sans encombre à Louvain[4]; ici, l'on disait qu'il était parti à

1. Cf. l'*Auctarium selectarum aliquot epistolarum Erasmi Roterodami ad eruditos, et horum ad illum;* Bâle, Froben, mars 1519; in-4°. La lettre *de Negotio nostro,* dont Budé veut ici parler, y est insérée à la page 8.

2. Dans la lettre à Etienne Poncher, par laquelle il répondait aux premières offres du roi de France, Erasme disait que ses devoirs envers Charles d'Espagne ne lui permettaient guère de quitter les Pays-Bas (*Er. Epist.*, col. 232 B). On sait qu'il y résidait depuis plus de deux ans. Il avait passé un hiver à Bruxelles, à proximité de la cour; le roi Charles lui avait même octroyé une pension.

3. Il n'y a pas trace, dans la correspondance d'Erasme, d'une lettre adressée par lui à Poncher pour traiter des conditions de sa venue en France.

4. La lettre d'Erasme à laquelle celle-ci répond est en effet datée de Louvain. Erasme venait d'y rentrer après un court séjour qu'il avait fait à Bâle pour y surveiller, chez Froben, l'impression de plusieurs ouvrages.

Rome ou à Milan[1]. G. B. a salué de sa part Glareanus, qui est venu le voir aujourd'hui même.

Paris, 31 octobre [1518]; G. B. avait reçu la veille la lettre d'Erasme .

G. B. consent à ce que sa malheureuse lettre soit jetée au feu par Erasme; mais, pour le cas où celui-ci la jugerait digne de l'impression, il lui signale une faute qu'il a dû laisser échapper. Quant à la lettre semi-grecque que G. B. a écrite à Erasme le jour du solstice d'hiver[3], elle ne lui semble pas non plus indigne de l'impression; Erasme y pourra ou modifier ou supprimer les passages qui lui déplairaient.

23

A Richard Pace.

[Paris, 5 novembre 1518.]

(*Ep. pr.*, f° 6 r°; *Ep.*, f° 3 v°; *Luc.*, pp. 243-244.)

Pro diui immortales...

G. B. s'extasie sur l'éclat qu'ont eu les fêtes des fiançailles du dauphin et de la princesse anglaise[4]; il fait aussi l'éloge

1. Le bruit d'un voyage d'Erasme à Rome s'explique aisément : à ce moment-là, il cherchait à obtenir de Léon X un bref approbateur qu'il pût mettre en tête de la nouvelle édition de son Nouveau Testament (Durand de Laur, *Erasme précurseur de l'esprit moderne*, t. I, pp. 214-217). Ce qui dut faire croire qu'il était parti à Milan, c'est la lettre de flatterie qu'il avait adressée à Grolier, en avril 1518 (*Er. Epist.*, col. 316) : Grolier était alors trésorier du roi pour le Milanais; on crut sans doute qu'il s'était fait le Mécène d'Erasme et l'avait attiré auprès de lui.

2. Or cette lettre, dans les premiers recueils des lettres d'Erasme, est datée du 15 octobre 1518; la nôtre est donc de la même année.

3. La lettre n° 13, comme le montre cette indication de date; cf. *supra*, p. 28.

4. Sur le projet de mariage, cf. les Instructions données aux ambassadeurs, *Journal de Barrillon*, t. II, p. 89 : c'est le 8 octobre 1518, à

du roi d'Angleterre. Quand les ambassadeurs français ont raconté autour d'eux la réception qu'on leur avait faite, leurs auditeurs se sont étonnés surtout de la grande place que les savants et les lettrés occupent à la cour d'Angleterre. G. B. affirme que ce récit des ambassadeurs a fait une forte impression et donné à ceux qui l'écoutaient la honte de leur ignorance. On célèbre aussi l'éloquence des discours prononcés par Richard Pace [1] et plusieurs autres de ses compatriotes ; les Anglais n'en entendront pas de pareils en France, où l'art de la parole n'est guère en honneur [2]. Nicole Bérault, qui est maintenant des bons amis de Pace [3], est parti pour la cour avec l'évêque de Paris. Le roi va rentrer à Paris pour recevoir les ambassadeurs que l'on attend d'Angleterre [4]. G. B. prie Pace de donner le bonjour de sa part à Tunstall, à More, à Linacre, etc.

Paris, 5 novembre [1518] [5].

24

A Battista Egnazio [6].

[Paris, 17 novembre 1518.]

(*Ep. pr.*, f° 31 v° ; *Ep.*, f° 17 v° ; *Luc.*, pp. 258-259.)

Cum apud Franciscum...

Dans un souper chez François Deloynes, G. B. a su de Jean

Greenwich, que Bonnivet, représentant le dauphin, épousa par procuration la princesse Marie d'Angleterre.

1. Cf. *supra*, p. 35, n. 4, pour le discours de Richard Pace.

2. Nous avons déjà parlé des principaux humanistes qui, à ce moment-là, embellissaient la cour de Henri VIII ; sur l'histoire de cette renaissance des lettres dont l'Angleterre fut alors le théâtre, cf. Einstein, *Italian Renaissance in England*, New-York, 1902.

3. Cf. la lettre n° 18, par laquelle Budé recommande Bérault à R. Pace.

4. Le roi est à Paris le 17 novembre ; et le 19, *le Bourgeois de Paris* signale l'entrée du légat, c'est-à-dire du cardinal Wolsey (*Actes de François Ier*, t. VIII, p. 426).

5. La date d'année est donnée par la mention des ambassades.

6. Giovanni Battista Cipelli, qui est connu sous le nom latin d'*Egna-*

Grolier, le trésorier du Milanais[1], qu'Egnazio témoignait un grand désir d'acquérir son amitié. Il paraîtrait même qu'il y a presque deux ans, Egnazio a écrit une lettre à G. B. Cette lettre, G. B. ne l'a pas reçue. Jamais il ne se serait permis de laisser sans réponse une démarche aussi courtoise; il peut en attester tous ceux qui lui ont écrit d'Allemagne, d'Angleterre ou de Rome[2].

G. B. est fort heureux que, dans ses Commentaires sur Suétone, Egnazio ait fait de lui une mention aussi flatteuse[3]. Sans cela, on l'eût soupçonné d'avoir utilisé le travail de L. Porzio; jamais, cependant, il n'en a entendu parler que par Egnazio[4].

tius, était né, en 1473, à Venise où il devait, plus tard, enseigner les belles-lettres. Il fit partie de l'Académie aldine, et c'est ainsi qu'Erasme fit sa connaissance. En 1515, la République l'envoya complimenter François Ier sur sa victoire à Marignan; c'est l'origine de l'opuscule intitulé *Panegyricus Ioan. Baptistae Egnatii in Francisci I... de Heluetiis uictoriam*, Josse Bade, 1516. La même année, il faisait paraître, chez Alde, l'ouvrage intitulé *Io. Bap. Egnatii de Caesaribus libri III*, etc; c'est là que se trouvent les commentaires sur Suétone auxquels il va être fait allusion.

1. Jean Grolier (1479-1565) est connu surtout comme bibliophile, mais il nous intéresse davantage pour le rôle de « Mécène » qu'il a joué de son temps. On a vu Erasme essayer de provoquer ses libéralités (cf. *supra*, p. 46, n. 1); il a soutenu de ses deniers l'entreprise d'Alde Manuce; en 1518, il confia à la librairie aldine le soin de réimprimer le *de Asse* de Guillaume Budé; sur Grolier, voir le livre de Le Roux de Lincy, *Recherches sur Jean Grolier*, Paris, 1866.

2. On a vu plus haut des lettres de Budé à divers humanistes anglais; la lettre à Vadianus est, à cette date, la seule que nous connaissions de lui à un humaniste qu'on puisse appeler « allemand »; pour les lettres qu'il aurait reçues de Rome, je ne vois pas à quoi Budé veut faire allusion.

3. Voir l'édition que Froben a donnée de Suétone en 1546 et qui contient, avec celles d'Erasme, les annotations d'Egnazio. A la p. 730, Egnazio, citant un passage de la vie d'Auguste, dit qu'à Budé revient le mérite de l'avoir expliqué, et il ajoute : « annotationibus suis in Pandectas antea satis celebris, et tralationibus quibusdam Plutarchi nobilis, nuper editis quinque de asse et partibus eius libris adeo clarus euasit [Budaeus], ut non possit non summopere ab omnibus commendari... cuius sententiam eo libentius sequor, quod non minus doctrinae prae se fert quam candoris. »

4. Voir, à la p. 728, l'édition de Suétone ci-dessus mentionnée. Egnazio remarque que, dans le texte des écrivains latins, c'est sur les nom-

Il n'a eu, pour son *de Asse*, absolument aucun secours en dehors des auteurs qu'il a expressément mentionnés. D'autre part, il se félicite que les déductions d'Egnazio et de Porzio viennent confirmer ses propres déductions sur la valeur du talent et du sesterce. G. B. souhaite que le travail du Vicentin soit publié[1], pour voir ainsi par quelle route il est arrivé au but. Il demande à Egnazio de lui écrire une nouvelle lettre[2].

Paris, 27 novembre 1518.

bres que portent les fautes les plus nombreuses des copistes. Il continue en ces termes : « Attulit autem huic malo opem primus (quod ipse sciam) Leonardus Portius... libello iam abhinc quinquiennium huic uni rei destinato. » A vrai dire, on ne voit pas bien pourquoi Budé se défend si vivement d'avoir utilisé le travail de Porzio. Une accusation de plagiat n'eût pas tenu debout puisque, du témoignage même d'Egnazio, le travail n'était pas encore imprimé en 1516 (c'est la date à laquelle ont paru les commentaires d'Egnazio sur Suétone). Mais Budé était contrarié qu'on lui contestât l'honneur d'avoir le premier restauré le système monétaire des anciens. Cette mention élogieuse de Porzio lui parut dictée par la jalousie : Egnazio est sans doute le « Ligure » dont il parle dans la lettre nº 19. Dix ans plus tard, il reviendra sur cette question de priorité dans sa correspondance avec Lascaris; cf. la lettre 163.

1. On n'en connaît aucune édition avant celle de Minizio Calvo, parue à Rome en 1524, et qui fut copiée par Froben dans une édition non datée. L'ouvrage est intitulé : *Leonardi Portii Iurisconsulti Vicentini* de *Sestertio, Talentis,... libri duo.* Il est précédé d'un avertissement d'Egnazio; celui-ci y rappelle qu'il avait déjà signalé le travail de Porzio dans ses Annotations à Suétone.

2. On ne sait pas si la correspondance continua entre les deux humanistes; nous avons seulement conservé une lettre dans laquelle Egnazio s'excuse auprès de Grolier de n'avoir pas encore répondu à Budé : Goldast, *Philologicarum Epistolarum Centuria una*, Francfort, 1610, p. 157. La lettre est datée de Venise, le 5 janvier 1518; mais le contexte montre que la date d'année est exprimée suivant l'ancien style et que la lettre est de 1519.

25*

A Erasme.

[Paris, 1er février 1519.]

(*Er. Epist.*, col. 411-413.)

Vidi enarrationem...

Si Erasme ne lui avait pas interdit le silence, G. B. aurait attendu pour répondre à la lettre si cordiale de son ami[1]; il est en ce moment accablé d'occupations; il a de nombreux enfants[2]; il a fait l'achat d'une maison, qu'il a fallu ensuite restaurer[3].

Donc, Erasme soupçonne G. B. d'avoir en réserve une provision de traits ingénieux, qu'il utilise ensuite contre le premier venu. G. B.. répond à ce reproche sur le ton de la plaisanterie. Il se défend contre d'autres accusations d'Erasme. Il espère que maintenant celui-ci a déchargé toute sa bile et que son accès de mauvaise humeur est passé. Dans le cas contraire, Erasme devrait détourner sa colère contre ce méchant théologien qui lui cherche querelle[4].

1. La lettre *Post iurgatricem illam*, *Er. Epist.*, col. 275 du 22 décembre 1518, et dont nous avons parlé dans le *Musée belge*, t. IX, p. 355. A la formule dont Budé (cf. *supra*, 44, n. 2) avait usé, il répondait par celle-ci, non moins solennelle : « Erasmus Roterodamus G. Budaei perpetuus uelit nolit amicus, non ultimam, sed iugem ac perennem illi dicit salutem. »

2. Cf. *supra*, p. 40, n. 6.

3. C'est la maison de la rue Saint-Martin dont il parle avec plus de détails dans la lettre 43.

4. Allusion à un passage d'Erasme (*Er. Epist.*, col. 282 F). Le théologien en question était Edouard Lee, un maître ès arts de Louvain, qui était Ecossais de naissance (F. Nève, *Recherches sur le séjour et les études d'Erasme en Brabant*, Louvain, 1876, pp. 47-48 du tirage à part de la *Revue catholique*). La polémique avec Lee dura fort longtemps; on retrouve, dans la Correspondance, la trace de tous les soucis qu'elle causa à Erasme.

Deloynes se plaint que les deux lettres qu'il a écrites à Erasme soient jusqu'à présent restées sans réponse. Ruzé croyait G. B. irrité contre Erasme et il n'osait pas le charger de ses amitiés pour celui-ci [1]. Depuis qu'Erasme a écrit à Poncher [2], G. B. n'a pas encore causé avec ce dernier.

Paris, 1er février [1519] [3].

Depuis que Maximilien est mort, tout le monde, ici, prend des allures impériales; Erasme s'en apercevra par l'attitude que G. B. aura maintenant envers lui.

26 *

A Erasme [4].

[Paris, 6 mars 1519.]

(*Er. Epist.*, col. 422.)

Ais te mihi...

Erasme reconnaît avoir écrit à G. B. une lettre assez dure; il l'autorise à la détruire. G. B. n'en fera rien; il est tout disposé à excuser Erasme.

L'évêque de Paris a été nommé par le Roi archevêque de Sens; cependant la chose n'est pas encore officielle [5]. Un jour, comme ils étaient ensemble dans la chambre du Roi, Poncher

1. Pour les relations de Deloynes et de Ruzé avec Erasme, voir, vers la fin, la note qui, plus haut, a été consacrée à chacun de ces personnages, pp. 6 et 10.

2. Cf. *supra*, p. 45, n. 2. La lettre à Poncher est du 14 février 1518 (dans la Correspondance d'Erasme, datée suivant l'ancien style).

3. La date d'année est donnée par l'allusion du *post-scriptum* à la mort de Maximilien : l'empereur d'Allemagne était mort le 11 janvier 1519.

4. La lettre a été écrite avant que Budé n'eût reçu d'Erasme une réponse à la lettre précédente.

5. La nomination de Poncher date, en effet, du 14 mars 1519.

a dit à G. B. qu'il avait l'intention d'écrire à Erasme. Il va bientôt partir avec le Grand-Maître[1] pour une ambassade du côté de Narbonne; le Roi a prescrit à G. B. d'aller avec eux[2]. G. B. n'est pas à même de savoir ce que Poncher a pu faire pour Erasme, mais il a pu juger, par la lettre d'Erasme à l'évêque[3], des relations amicales qui existent entre eux; Erasme pourra donc sonder à nouveau les intentions de Poncher[4]. Le Roi est tout disposé à protéger les lettres, mais en ce moment on ne s'occupe, à la cour, que de la succession impériale. G. B. se plaint de la vie qu'il est condamné à mener[5].

Paris, 6 mars [1519][6].

27*

A Erasme[7].

[Paris, 19 mars 1519.]

(*Er. Epist.*, col. 421-422.)

Nudiustertius apud...

Avant-hier G. B. a dîné chez Etienne Poncher, qui, tout ré-

1. « Cum aulicorum dispensatorum decurione »; les renseignements que nous avons sur l'ambassade en question montrent qu'il s'agit ici du Grand Maître de l'Hôtel, alors Artus Gouffier, seigneur de Boisy. Sur les fonctions du Grand-Maître, voir H. Lemonnier, dans l'*Hist. de France* de Lavisse, t. V, 1re partie, p. 206.

2. Voir, à partir du nº 28, la série des lettres écrites par Budé durant l'ambassade.

3. Cf., dans la lettre précédente, la n. 2 de la p. 51.

4. Nous avons déjà remarqué (p. 45, n. 3) qu'Erasme ne fit pas ce que lui conseillait Budé.

5. C'est le commencement des lamentations de Budé sur les tracas inhérents à la vie de cour.

6. La lettre est ainsi datée : « Parisiis, die dominico ante quadragenarium ieiunium » (le dimanche gras). En 1519, date d'année que l'ensemble de la lettre nous permet de lui assigner, Pâques était le 24 avril, ce qui donne, pour le dimanche gras, la date du 6 mars.

7. La remarque préliminaire faite pour la lettre 26 s'applique égale-

cemment, a été créé archevêque de Sens. Après le dîner, il a été question d'Erasme; Poncher a dit qu'il lui écrirait bientôt; dans quel sens, G. B. n'en sait rien. A cet entretien assistait Nicole Bérault, qui est à présent l'un des intimes[1] de l'archevêque et qui, d'ici trois jours, doit partir avec lui pour la province Narbonnaise; G. B., lui aussi, doit être du voyage. G. B. a écrit, ce mois-ci, à Erasme[2], pour dire qu'il ne lui en voulait pas : il n'est pas d'un caractère à prendre mal la plaisanterie et, d'autre part, il n'a voulu mettre aucune malveillance dans les badinages qu'il s'est permis à l'égard d'Erasme.

Paris, 19 mars [1519].

G. B. supplie Erasme de patienter, en attendant qu'on puisse le fixer sur les intentions du roi de France. Pour le moment, on est ici dans le désarroi, par suite de la mort de l'Empereur.

28**

A Guillaume du Maine[3].

[Lyon, 16 avril 1519.]

(*Ep. pr.*, f° 119 v°; *Ep.*, f° 5 r°; *Luc.*, p. 409.)

Χθὲς μὲν ἀπολαβών...

G. B. a reçu hier la lettre de du Maine et il a pu constater ainsi les progrès de son ami dans l'étude de la langue grecque.

ment à celle-ci. D'ailleurs, les notes de la première pourront servir à commenter la seconde, car les deux lettres ne font guère que se répéter. Pareil fait arrive souvent dans les correspondances de cette époque : la perte d'une lettre était chose courante, aussi l'on profitait, pour écrire, de tous les messagers qui se présentaient.

1. Voir la lettre 18.

2. C'est la lettre 26.

3. Les lettres adressées à Guillaume du Maine (*Mainus*) montrent qu'il était, à cette époque, le précepteur des enfants de Budé; grâce à cette situation, il put recourir, pour l'étude de la langue grecque, aux leçons du célèbre helléniste. En 1522, Josse Bade lui dédie une de ses publications et l'appelle le *paedonomus* et le *praeceptor* des enfants de

29**

A Guillaume du Maine.

[Pierrelatte, 22 avril 1519.]

(*Ep. pr.*, f° 120 v°; *Ep.*, f° 5 r°; *Luc.*, pp. 409-410.)

Δὶς ἤδη ἀντεπιστεῖλαι...

G. B. n'a rien de particulier à mander à son ami. D'ailleurs, il importe peu, car Guillaume du Maine veut avoir de ses lettres, afin d'être, lui-même, incité à écrire en grec, langue qu'il cultive de préférence. Quand G. B. sera retourné au logis et se verra libre enfin de ces occupations importunes, il a la ferme intention de reprendre ses études littéraires. Il se plaint de la maladie qui l'a déjà tourmenté si cruellement. Il recommande à Guillaume du Maine ses enfants, qu'il lui a confiés avant de partir.

Pierrelatte, en deçà d'Avignon[1], 22 avril [1519].

bassade dont parle la lettre précédente; les deux lettres suivantes, qui marquent une autre étape, puis le terme même du voyage, confirment la date que nous assignons à celle-ci.

1. Pierrelatte se trouve dans le département de la Drôme, sur le Rhône, à 13 kilomètres au sud de Montélimar; il est tout naturel que Budé, arrivé à Montpellier dès le 3 mai, se trouvât à Pierrelatte le 22 avril. D'ailleurs on ne voit pas, en dehors de son voyage d'ambassade, quelle circonstance aurait pu l'amener à Pierrelatte; nous savons que la cour n'y a jamais résidé.

31

G. B. à son fils Dreux[1].

[Montpellier, 8 mai 1519.]

(*Ep. pr.*, f° 76 v°; *Ep.*, f° 44 v°; *Luc.*, pp. 285-287.)

Etsi mihi otii...

Hier, au moment du souper, G. B. a reçu la lettre de Dreux; bien qu'en ce moment il ait fort peu de temps à lui, il veut bien se rendre aux désirs de son fils et lui écrire en vue de redoubler son application dans l'étude des lettres latines. G. B. se réjouit de constater chez Dreux de pareils goûts; il pense que son propre exemple aura développé chez son fils une noble émulation. Il juge donc inutile de prodiguer à Dreux les exhortations : sur une noble nature, les exemples agissent mieux que les conseils. L'étude des humanités sera pour Dreux bien plus facile qu'elle ne l'a été pour son père[2]. A présent, le culte des lettres est revenu en honneur; la langue

savons que Lascaris se trouvait déjà en France au mois de septembre 1518 (Em. Legrand, *Bibliogr, hellén.*, t. I, p. CLII). Peut-être en était-il reparti sans que Budé le sût. Cf. en effet la lettre 34.

1. Ce prénom de Dreux (ou Drouet) était héréditaire dans la famille des Budé (cf. L. Delaruelle, *Guillaume Budé*, au § 1 du ch. II) : chez Guillaume Budé, c'était l'aîné des fils qui le portait (voir la suite de la lettre). En 1519, Dreux Budé pouvait avoir une douzaine d'années; son père s'était marié en 1505 ou 1506 (cf. *op. cit.*, au § 5 du ch. II). Il devint secrétaire du roi et son avocat aux requêtes de l'Hôtel (Cabinet des Titres, vol. 547 des Pièces originales, dossier 219). Après la mort de Guillaume Budé, sa veuve passa à Genève avec plusieurs de ses enfants; Dreux fut de ceux qui restèrent en France.

2. Le développement que nous résumons ici semble avoir inspiré Rabelais pour un passage de la célèbre lettre écrite par Gargantua à Pantagruel (II, 8). C'est le passage qui commence ainsi : « Mais encore que mon feu père de bonne mémoire Grandgousier... »

grecque vient d'être rendue au genre humain. Les livres sont en abondance et ils coûtent fort bon marché[1]. G. B. oppose à ce tableau celui des difficultés qu'il a trouvées à s'instruire. Il remarque que son père a contrarié sa vocation[2]; au contraire, lui-même encourage les dispositions de son fils pour l'étude. Dreux voudra profiter de circonstances si favorables; d'ailleurs il est l'aîné de ses frères, et c'est à lui que revient l'héritage de gloire que son père laissera. G. B. espère ajouter encore à cet héritage et accroître son patrimoine littéraire. Il s'est borné, dans cette lettre, à des conseils tout généraux; c'est que l'ardeur de Dreux pour l'étude n'a nul besoin d'être stimulée. De plus, il veut que son fils ménage ses forces, qu'il se repose de l'étude par le jeu. Il lui recommande enfin d'acquérir les qualités qui sont nécessaires dans le monde : cela n'est pas moins utile que d'être savant. G. B. l'a éprouvé par lui-même : la vieillesse une fois venue, il est trop tard pour s'accommoder aux exigences de la société. G. B. envoie le bonjour à du Maine, le précepteur de ses enfants; il recommande à Dreux d'avoir pour lui le plus grand respect.

Montpellier, 8 mai [1519][3].

1. Au temps où Budé commence à étudier, les libraires français ne font qu'une place très restreinte, dans leurs publications, aux œuvres de l'antiquité ou de l'humanisme italien. Il faut descendre jusqu'en 1507 pour trouver des livres grecs imprimés en France (par Fr. Tissard; cf. L. Delaruelle, *op. cit.*). Le commentaire naturel du passage de Budé se trouve dans une lettre d'Aléandre à Alde Manuce (du 23 juillet 1508). « Cet usurier de Jean-Pierre, écrit Aléandre, vend ici vos livres au prix d'un œil d'homme, de sorte qu'ils ne s'écoulent pas facilement et que beaucoup en sont détournés d'apprendre le grec » (J. Paquier, *Jérôme Aléandre*, Paris, 1900, p. 39).

2. Cf. L. Delaruelle, *op. cit.*, au § 3 du ch. II.

3. Cf. *supra* la note 1 de la p. 56.

32 **

A Guillaume du Maine.

[Montpellier, 10 mai 1519.]

(*Ep, pr.*, f° 120 r°; *Ep.*, f° 5 r°; *Luc.*, p. 409.)

Ἐπιστολὰς ἐπιστέλλων...

G. B. est toujours impatient de recevoir des nouvelles de ses amis et de sa famille; mais le service des messagers, qui se fait très irrégulièrement, lui ménage souvent des mécomptes. Cependant il a reçu, il y a trois jours, de Guillaume du Maine, de sa femme et de quelques amis, des lettres écrites le 2 de ce mois-ci. Il se dépêche d'y répondre. Il a vu avec plaisir, par la lettre de Guillaume du Maine, qu'Erasme s'était réconcilié avec Lefèvre d'Etaples[1]. Il se réjouit de savoir que l'éducation de ses enfants sera, pour Guillaume du Maine, l'objet de soins exceptionnels; G. B. le renvoie, pour ce point, à la lettre qu'il adresse, dans le même paquet, à son fils Dreux[2].

Montpellier, le 10 mai [1519][3].

1. Cf. *supra*, p. 30 et n. 1. Dans une lettre du 19 juin 1519, un ami d'Erasme lui écrivait (*Er. Epist.*, col. 462 B) : « Badius fuit apud nos, uiximus genialiter : super Fabro Stapulensi facta est mentio in conuiuio, paenitet se unquam Erasmum irritauisse, nec responsurus est, nisi ad Calendas Graecas. »

2. C'est la lettre précédente.

3. La mention du lieu donne la date d'année : voir la lettre 30.

33*

A Erasme.

[Paris, 10 juin 1519.]

(*Er. Epist.*, col. 448-449.)

Ludouicus Viues...

G. B. a causé avec Louis Vivès[1], qui semble défendre avec beaucoup de zèle et la gloire d'Erasme et celle de G. B. Pour répondre à la lettre d'Erasme, qu'il a reçue étant en voyage[2], G. B. ne s'oppose nullement à la publication de la lettre dans laquelle Erasme craignait de l'avoir blessé[3] : G. B. n'est pas

1. L'Espagnol Louis Vivès (1492-1540) était alors précepteur du jeune Guillaume de Croy, archevêque de Tolède. Erasme l'avait connu à Louvain ; il semble avoir fait de lui le plus grand cas (*Er. Epist.*, col. 415 A). Revenu à Louvain après le voyage en France dont il est ici question, Vivès, en 1522, est appelé en Angleterre pour faire l'éducation de la princesse Marie, fille de Henri VIII. Il encourt la disgrâce du roi pour avoir pris le parti de Catherine d'Aragon (1529) ; il retourne alors dans les Pays-Bas, s'installe à Bruges et y reste jusqu'à sa mort. Ses œuvres marquent un effort très curieux pour accorder les tendances de l'humanisme avec les principes essentiels de la religion chrétienne : il est le type de l'humaniste chrétien. En 1531 il fait paraître à Bruges un ouvrage intitulé : *De causis corruptarum artium lib. VII; De tradendis disciplinis lib. V; De prima philosophia.* Ce titre est bien significatif, mais le *De Pauperum subuentione* contient des idées plus originales. Vivès a encore laissé un traité *de Institutione feminae christianae*, qui contient plus d'une idée curieuse. Ses œuvres ont été rassemblées par Gregorius Majansius, 8 vol. in-4° publiés à Valence de 1782 à 1790; à consulter, Ad. Bonilla y San Martin, *Luis Vives y la filosofía del renacimiento*, Madrid, 1903; grand in-8°.

2. Il s'agit de la très courte lettre *Ad postremas literas tuas*, en date du 21 mars 1519 (*Er. Epist.*, col. 423) : Budé l'a reçue pendant son voyage de Montpellier. Ce billet d'Erasme répondait à notre lettre 25.

3. Cf. *Er. Epist.*, col. 423 C : « De literis, quae te uidentur offendisse, faciam quicquid uoles, uel aboliturus, vel leniturus... » Il s'agit de la lettre *Prolixam illam* (col. 352).

rancunier. Il voudrait savoir si l'archevêque[1] a écrit à Erasme. Toute l'affaire s'est traitée en dehors de G. B., qui trouve préférable de n'en rien écrire.

Paris, 10 juin [1519][2].

34**

A Janus Lascaris.

[Paris, 10 juin 1519.)

(*Ep. pr.*, f° 112 v°; *Ep.*, f° 2 v°; *Luc.*, pp. 405-406.)

Πολλάκις θαυμάζειν σου...

G. B. s'étonne et se plaint du silence de Lascaris[3]; il n'a pas reçu de lui une seule lettre depuis que son ami a reçu du pape un honneur si particulier[4]. Il plaisante sur le crime de lèse-amitié dont Lascaris s'est rendu coupable et qui est indigne d'un ami de vingt ans.

Celui qui remettra cette lettre à Lascaris est Christophe de Longueil[5]. Il est très savant en latin; de plus, à ce que disent

1. Etienne Poncher : il s'agit toujours de la venue d'Erasme en France; cf. les lettres 25, 26 et 27. A vrai dire, au moment où Budé écrivait ceci, l'affaire semblait tout à fait abandonnée.

2. Cf. à la p. 60, n. 2 et toute la suite des lettres à Erasme.

3. Pour la période antérieure à 1519, nous ne possédons qu'une lettre de Lascaris à Budé; c'est celle à laquelle répond notre lettre 1 : nous avons montré (p. 3, n. 2) que celle-ci devait être attribuée à l'année 1510.

4. Allusion évidente à la mission auprès de François Ier, dont Léon X avait chargé Lascaris en 1515 : nous avons conservé la lettre très élogieuse qui accrédita Lascaris auprès du roi de France (Em. Legrand, *Bibliogr. hellén.*, t. I, p. CLI). Depuis l'avènement de Léon X, Lascaris vivait à Rome et, en 1516, il y fondait le collège grec du Quirinal (Em. Legrand, *ibid.*). Il revint en France en 1518 (cf. *supra*, p. 56, n. 4).

5. Christophe de Longueil, né à Malines en 1490, était le fils naturel d'Antoine de Longueil, évêque de Léon et chancelier d'Anne de Bretagne. Venu de bonne heure en France, on le voit, en 1510, donner des

ses intimes, il a déjà beaucoup étudié le grec. Il s'en va chercher jusqu'à Rome le complément de la culture grecque qu'il s'est déjà donnée, et il espère pouvoir y fréquenter le collège des jeunes Grecs que Lascaris a organisé [1]. Il a demandé à G. B. de le recommander à Lascaris ; G. B. le fait très volontiers, en considération de son mérite. Il prie Lascaris de saluer de sa part l'ambassadeur français, Roger Barme, qui est avocat du roi au Parlement [2]. Il lui transmet les compliments de Deloynes, que d'ailleurs Lascaris connaît déjà.

Paris, 10 juin [1519] [3].

leçons au duc de Valois, c'est-à-dire au futur François Ier (de Maulde la Clavière, *Louise de Savoie et François Ier*, 1895, p. 239). Puis il voyage et rassemble, sur Pline l'Ancien, des notes dont Bérault tire parti pour son édition (L. Delaruelle, *Revue des Bibliothèques*, 1902, p. 437). La présente lettre à Lascaris nous indique le moment de son départ pour l'Italie. Dès lors, c'est en Italie qu'il va passer presque tout le reste de son existence. Il meurt à Padoue, en 1522. Ses œuvres, qui tiennent en un volume assez mince, attestent l'influence que l'exemple de Bembo exerça sur lui. Elles comprennent cinq livres de lettres et quelques discours (voir l'édition de Bernard Junte, Florence, 1524). Les unes et les autres marquent le triomphe de cette rhéthorique creuse et de ce style travaillé qui constituent le cicéronianisme. Les lettres de Budé à Longueil achèveront de nous renseigner sur le personnage. Sur le procès qu'on lui fit à Rome et qui est l'épisode le plus curieux de sa carrière, on peut consulter D. Gnoli, *Un giudizio di lesa romanità sotto Leone X*, Rome, 1891 ; cf. le compte rendu de V. Cian dans le tome XIX du *Giornale storico della letteratura italiana* et, dans le même volume, pp. 373-388, l'autre article de V. Cian.

1. Cf. la note 4 de la page précédente.

2. « πρόσειπε μοι τὸν πρεσβευτὴν ἡμῶν Βαρμᾶν, τὸν βασιλικὸν δικαιολόγον ἐν τῇ βουλῇ τῇ ἀνωτάτω. » Roger Barme allait devenir, quelques mois plus tard, premier président au Parlement de Paris (cf. à la lettre 48); il avait été prévôt des marchands de 1512 à 1514. Il mourut en décembre 1523 (Fagniez, *Livre de raison de Me Nicolas Versoris*, dans les *Mémoires de la Société de l'histoire de Paris*, t. XII, 1885, p. 134). La mention faite ici de Barme ajoute quelque chose à ce qu'on savait du personnage. Disons encore que Longueil était son ami (la connaissance dut se faire à Rome) : deux lettres de son recueil sont adressées à Roger Barme (fos 88 ro et 130 ro de l'édition indiquée plus haut).

3. Pour l'année, il ne saurait y avoir de doute : nous avons la preuve que Longueil était à Rome dès le milieu de l'année 1519 et qu'il venait seulement d'y arriver (voir le premier article de V. Cian cité un peu plus haut).

35*

A Erasme.

[Paris, 30 juin 1519.]

(*Er. Epist.*, col. 466.)

Scripseram ad te nuper...

Dernièrement, G. B. a écrit à Erasme par l'entremise de Louis Vivès[1]; aujourd'hui il profite, pour lui adresser ce billet, de la visite de Glareanus, qui est venu le voir en compagnie de Iacobus Ceratinus[2]. G. B., pendant qu'il était en voyage, a reçu d'Erasme deux billets, dont la teneur était à peu près la même[3]. Erasme ne doit pas croire que G. B. soit encore fâché contre lui[4]; il peut livrer à l'imprimeur la lettre par laquelle il craignait d'avoir choqué G. B.; il peut donner en même temps les lettres de G. B.; celui-ci atteste encore une

1. C'est la lettre 33.

2. Jacobus Ceratinus, né à Hoorn dans les Pays-Bas, est aussi connu sous le nom de *Hornensis;* Hoorn signifiant « corne » en hollandais, son deuxième nom (de κέρας = corne) est simplement l'équivalent du premier. La première partie de sa carrière se passe dans les Pays-Bas, à Tournai ou bien à Louvain. On le trouve ensuite en Allemagne : en 1525 il est immatriculé à Leipzig, pour le semestre d'été, avec la mention « graecus praelector insignis ab Erasmo transmissus ». Il meurt à Louvain en 1530. Son principal travail d'helléniste consiste dans ses additions au lexique grec de Craston; ces additions se trouvent dans l'édition bâloise de 1524, qui fut dirigée par Erasme (*Er. Epist.*, col. 802). Celui-ci semble avoir eu pour Ceratinus une amitié très sincère; pour les renseignements qu'on trouve sur lui dans la Correspondance, voir l'index des *Epistolae*, à la fois au mot *Hornensis* et au mot *Ceratinus*.

3. Budé a fait allusion au premier de ces deux billets dans la lettre 33; le second, encore plus court que le premier, est simplement daté d'avril 1519 (*Er. Epist.*, col 431 : *Duas epistolas accepi*).

4. C'est le thème de la lettre 33, dont les notes peuvent servir à commenter cette lettre-ci.

fois qu'il n'a aucune rancune à l'égard de son ami : ce qui leur est arrivé est fait, au contraire, pour renforcer leur amitié.

Paris, 30 juin 1519.

G. B. s'interrompt, pour ne pas faire trop attendre Glareanus et son compagnon; il s'étonne qu'Erasme n'ait pas répondu à sa lettre *Vidi enarrationem* [1].

36

A Thomas Lupset.

[Juin 1519 ?]

(*Galeni methodus medendi, uel de morbis curandis. Thoma Linacro Anglo interprete;* Paris, Didier Maheu, 1519, r° du 2me feuillet [2].)

Quos mihi libros...

G. B. renvoie à Lupset, après l'avoir examinée sommairement, la traduction de la Thérapeutique [3] que son ami lui avait confiée. En la comparant avec le texte grec, il a eu l'idée d'y faire quelques légers changements, ou de refondre entièrement certains passages. Cela ne lui a guère réussi, soit que lui-même soit malhabile à pareille besogne, soit que la traduction atteigne la perfection. Si tout ressemble à ce qu'il a lu, il n'hésite

1. C'est-à-dire à la lettre 25 : Budé ne considérait pas que les deux billets d'Erasme, dans leur sécheresse, fussent une réponse à une lettre aussi copieuse que la sienne.

2. L'achevé d'imprimer est exactement du mois de juin 1519, comme l'indique le colophon placé au f° a 6 r°; quant à la lettre qu'on y a mise en guise de préface, nous verrons qu'elle doit être de quelque peu antérieure. La publication de Didier Maheu étant assez rare, j'indique qu'il en a paru chez Simon de Colines, en 1530, une réimpression où figure également la lettre de Budé (Ph. Renouard, *Bibliographie des éditions de Simon de Colines*, Paris, 1894, pp. 156-158).

3. On se souvient que Budé, en 1517, avait déjà revisé la traduction, faite par Linacre, du *de Sanitate tuenda;* voir la lettre 10.

pas à déclarer qu'elle est en effet très bonne. Linacre a bien raison de s'attacher à l'exactitude et à la précision plutôt que d'adopter le style lâche dont on s'accommode à présent. G. B. écrit à son ami au milieu des préparatifs d'un départ[1]. En ce moment, il est sans cesse occupé à des courses, à des démarches. Son mauvais sort l'a mis en contact avec des hommes qui font leur plus grande joie des infortunes des solliciteurs.

[Écrite, au plus tard, en juin 1519[2].]

37

A Nicolas de la Chesnaye, préteur de Milan[3].

[Paris, 5 juillet 1519.]

(*Ep. pr.*, f° 43 r°; *Ep.*, f° 23 v°; *Luc.*, pp. 265-266.)

Si eo fato natus...

G. B. espérait que son voyage dans la Gaule Narbonnaise lui donnerait l'occasion d'aller jusqu'à Milan, pour voir son

1. Il s'agit sans doute du départ pour le voyage à Montpellier. En ce cas, les gens dont Budé se plaint un peu plus loin seraient les grands personnages de la cour, qui trompent sans cesse ses espérances : Budé se lamenterait de faire, à la cour, un service pénible pour un profit incertain.

2. Cf., p. 64, n. 2, l'achevé d'imprimer de la traduction de Galien; si c'est bien du voyage à Montpellier qu'il est question dans la lettre (voir la note précédente), celle-ci aurait été écrite en mars ou en avril 1519 (voir les lettres 27 et 28).

3. Voici le titre de la lettre en latin : « G. B. Nicolao a Querceto Praetori Mediolanensi. » Pour identifier le personnage, il faut d'abord se souvenir d'une autre lettre où Budé, parlant d'un de ses neveux, observe que celui-ci a pour cousin germain « le préteur de Milan » (cf. la fin de la lettre 82). Or, nous savons qu'Estiennette Budé, sœur de Guillaume, avait épousé en secondes noces Nicolas de la Chesnaye, le maître d'hôtel (H. Omont, *Notes sur la famille de Guillaume Budé*, dans le *Bulletin de la Société de l'hist. de Paris*, t. XII, 1885, p. 45). Le destinataire de notre lettre est évidemment le fils de ce Nicolas de la Ches-

parent et ami. Il espérait en même temps que ce voyage au delà des Alpes profiterait à sa santé. Ses projets ont été ruinés par la mort du Grand-Maître[1]. Lors de l'événement, le frère de Nicolas était absent[2] et s'acquittait justement d'une mission donnée par le Grand-Maître; il ressentira beaucoup de chagrin de cette mort. Personnellement, G. B. en a été accablé et, sous le poids de cette tristesse, il a moins bien supporté la fatigue du voyage. Et cependant il a fait une partie du trajet par eau : pendant deux jours et demi, il a descendu la Loire, que des pluies continuelles avaient beaucoup grossie.

G. B. offre à Nicolas de la Chesnaye ses vœux de prospérité et de bonne réussite. Il sait d'ailleurs que la voix publique du Milanais est favorable à son parent. Minut, sénateur de Milan, fait de lui un grand cas et l'a dit à G. B.[3]. Au moment où

naye (*a Querceto* traduisant exactement « de la Chesnaye »). Nicolas de la Chesnaye, le père, avait été maître d'hôtel de Louis XI (abbé Lebeuf, *Hist. de la ville et de tout le diocèse de Paris*, t. I, p. 629); il fut pourvu également de l'office de « préteur de Milan » et, quand il mourut en 1515, son fils lui succéda dans sa charge : voir, dans les *Actes de François Ier*, t. V, p. 265, l'acte n° 16035 (la façon dont le nom est donné ne doit provoquer aucune incertitude sur l'identité du personnage; cf. l'acte cité à la note 2). J'ai vainement cherché des renseignements sur cette magistrature qu'occupait Nicolas de la Chesnaye. C'était, je pense, une charge strictement italienne et qui avait gardé le nom de l'ancienne magistrature romaine à laquelle elle semblait correspondre.

1. Voir la lettre 30 et les notes.

2. On trouve, dans les *Actes de François Ier*, t. VIII, p. 585, n° 32309, un acte relatif à Jean de la Chesnaye, vicomte de Carentan, et fils de Nicolas de la Chesnaye, maître d'hôtel de Louis XI (de l'année 1518). C'est, je pense, de lui qu'il s'agit ici; dans le *Journal de Louise de Savoie* (cité dans la *Revue d'histoire littéraire*, t. IX, 1902, p. 398), il est question, à la date du 22 mai 1520, du « secrétaire Lachesnaye »: je n'ai pas, sur le personnage, d'autres indications.

3. Jacques Minut — c'est ainsi que l'appellent les documents français — était d'origine milanaise. Venu en France à la suite de François Ier, il avait professé le droit à Orléans; de 1517 à 1521 il fait partie du Sénat de Milan; puis il devient président au Parlement de Bordeaux; en 1524 et en 1525, il est successivement nommé second, puis premier président au Parlement de Toulouse. C'est dans cette ville qu'il mourut, le 7 novembre 1536. Il laissait la réputation d'un homme éclairé et favorable aux tendances nouvelles. Egnazio lui avait dédié son livre *de Caesaribus* (voir la lettre-préface de l'edit. de 1519, parue à Florence, chez les Junte); c'est à lui qu'Alciat adresse ses *Praetermissa* (Milan, 1518; la lettre-pré-

cette lettre fut écrite, on attendait le retour du frère de Nicolas. G. B. aime beaucoup aussi Medulla, un excellent lettré, qui est, de cette année, sénateur de Milan; il prie Nicolas, à l'occasion, de le saluer de sa part[1]. Il accuse à Nicolas réception de sa lettre du 27 mai. A Milan, son ami se conduira de manière à ne pas revenir en France ayant fait ses affaires, mais non celles du peuple.

Paris, 5 juillet [1519][2].

38

A Claude Chansonnette, jurisconsulte[3].

[Paris, 17 juillet 1519.]

(*Ep. pr.*, f° 36 r°; *Ep.*, f° 20 r°; *Luc.*, pp. 261-262.)

Pergratae perque iucundae...

En revenant de voyage, G. B. a trouvé la lettre de Chanson-

face renferme des détails intéressants pour la biographie de Minut. En France, il protège Dolet et Jean de Boyssonné; sa mort est déplorée publiquement par une oraison funèbre de Jean Visagier (*Vulteius*) On consultera, sur lui, Argelati, *Bibliotheca scriptorum mediolanensium* (1745), 1re partie du t. II, pp. 928-929, et surtout L. Dorez, *Le manuscrit de Dante offert par Jacques Minut au roi François Ier*, dans la *Revue des Bibliothèques* de l'année 1903.

1. Francisque de Medulla (voir la référence aux *Actes* donnée dans la suite de la note) est le personnage dont Aléandre écrivait en 1510 : « Franciscus Medulla, Iurisconsultorum elegantissimus, qui apud inuictissimum Caesarem pro Christianissimo Rege oratorem gesturus istuc se confert (*Lettres familières de Jerôme Aléandre*, éditées par J. Paquier dans les *Annales de Saint-Louis des Français*, 1897, p. 266). Il était alors conseiller royal (J. Paquier, *Jérôme Aléandre et la principauté de Liège*, 1896, p. 38). Budé nous apprend ici qu'il fit partie du Sénat de Milan; enfin, en 1522, il est nommé conseiller au Parlement de Paris (*Actes de François Ier*, t. VII, p. 491, n° 26002). Il devait mourir en 1531 (*ibid.*, p. 495, n° 26062).

2. L'ensemble de la lettre indique qu'elle a suivi de près le retour du voyage à Montpellier.

3. Né à Metz dans les dernières années du quinzième siècle, Claude

nette et les commentaires d'Ulrich Zasius, dont Chansonnette lui fait présent[1]. Il sera très heureux de contenter son désir et de lui octroyer son amitié : aussi bien la lettre de Chansonnette fait augurer favorablement de son esprit et de son mérite. Elle contient notamment un touchant éloge de Zasius et un cha-

Chansonnette (*Cantiuncula*) vint à Bâle en 1517 et commença d'y enseigner le droit. Sa carrière de professeur prend fin en 1525; il devient chancelier de l'Empire pour l'Alsace; désormais il mènera l'existence errante du diplomate et sera chargé par l'empereur de missions nombreuses qui attestent son crédit; on ignore l'époque de sa mort. Il est inutile de citer ici les ouvrages de droit qu'il a publiés. Il a traduit en français le petit traité d'Erasme sur la *Manière de se confesser* (publié en 1524, avec une lettre-préface à Marguerite d'Angoulême); d'ailleurs on verra plus loin qu'il eut des relations avec la cour de France. Chansonnette a entretenu une correspondance suivie avec plusieurs humanistes de son temps. Sa correspondance avec Ulrich Zasius a été publiée par Ad. Horawitz, *Briefe des Claudius Cantiuncula und Vlrich Zasius*, dans les *Sitzungberichte* de l'Académie de Vienne, mars 1879. Les lettres à Boniface Amerbach se trouvent recueillies dans le travail d'Ad. Rivier, *Claude Chansonnette, jurisconsulte messin, et ses lettres inédites*, dans les *Mémoires couronnés... publiés par l'Académie royale de Belgique;* collection in-8°, t. XXIX (1880).

1. Cf. le début de la lettre 39; il s'agit du recueil intitulé *Excellentissimi uiri Vdalrici Zasii... lucubrationes aliquot sane quam elegantes*, etc., Bâle, 1518, in-fol. Ulrich Zasius (Zäsi ?), était né à Constance en 1461; il est nommé, en 1492, greffier de la ville de Fribourg-en-Brisgau ; pendant quelques années il dirige l'école latine de Fribourg; un peu avant l'année 1500, il devient professeur de droit dans la même ville. Pendant plus de trente ans, il y fera les cours réputés qui forment la matière de ses différents ouvrages; c'est à Fribourg qu'il meurt, en 1535. Les contemporains lui accordaient la gloire d'avoir restauré en Allemagne l'étude du droit romain; Erasme, notamment, écrivait : « Ius Caesareum instaurat Lutetiae Gulielmus Budaeus, apud Germanos Vdalricus Zasius » (*Er. Epist.*, col. 187 E). Le rapprochement n'est pas tout à fait exact : tandis que Budé est un pur philologue, Zasius, dans ses travaux, est souvent guidé par des considérations toutes pratiques ; du droit romain, il ne veut retenir, pour son enseignement, que ce qui « concorde avec les mœurs de l'Allemagne » (L. Geiger, *Renaissance und Humanismus in Italien und Deutschland*, 1 vol. de la collection Oncken, Berlin, 1882, p. 503). Nous verrons de plus, à propos de la lettre 39, que Zasius était loin d'avoir, pour l'école d'Accurse, le mépris de Guillaume Budé. Sur le personnage, on peut consulter, outre la correspondance avec Chansonnette, éditée par Ad. Horawitz (cf. la note précédente), Riegger, *Vdalrici Zasii Epistolae*, Ulm, 1774, 2 vol., et J. Neff, *Ulrich Zasius, Ein Beitrag zur Geschichte des Humanismus am Oberrheim*, Fribourg-en-Brisgau, 1890.

leureux panégyrique de Froben [1]. Seulement G. B. décline la place que Chansonnette lui attribue, à côté de Zasius et d'Alciat, dans le triumvirat destiné à restaurer l'étude des Pandectes [2]. Il a souvent dit, dans des lettres rendues publiques [3], qu'il se refusait à entreprendre pareille tâche. Cependant Zasius lui cherche ouvertement querelle dans son commentaire de la loi de Pomponius [4]. S'il avait eu entre les mains la plus récente édition des *Annotations aux Pandectes* [5], Zasius aurait vu que G. B. y a atténué ou effacé beaucoup de passages qui avaient paru trop virulents. G. B. juge ses propres ouvrages avec plus de sévérité que personne, et il est prêt à reconnaître que, dans les *Annotations*, il s'est laissé emporter trop loin. Il se pourrait que Zasius, à son tour, ne se fût pas montré fort juste envers lui [6]. Mais G. B. n'en conçoit contre son critique aucune animosité. D'ailleurs il s'étonne que les *Annotations* ne lui aient pas valu plus d'attaques et d'outrages.

Au nombre de ses amis, G. B. compte maintenant Alciat [7].

1. Jérôme Froben, le célèbre imprimeur bâlois ; il édita les principaux ouvrages d'Erasme et fut pour lui un véritable ami. Lorsque Froben mourut, en 1526, Erasme consacra sa mémoire par une lettre émue et par une double épitaphe (*Er. Epist.*, col. 1053-1055).

2. Cf., sur Alciat, la n. 7.

3. Cf., *supra*, pp. 3-4 et 22.

4. En tête des *Lucubrationes* de Zasius se trouvait un commentaire sur la loi dite de Pomponius, c'est-à-dire sur la loi 2 du § *de Origine iuris*, dans le livre I des Pandectes.

5. Voir, dans L. Delaruelle, *Guillaume Budé*, le § 1 de la Bibliographie ; sur la violence des attaques que contiennent les *Annotations aux Pandectes*, voir le ch. III du même travail.

6. Pour le fond du différend qui séparait Budé et Zasius, et dont il est ici question, nous renvoyons une fois pour toutes à la lettre 39 et aux notes qui y sont jointes.

7. André Alciat est le troisième personnage que Chansonnette faisait figurer, avec Zasius et Budé, dans le triumvirat juridique (voir le début de notre lettre). A l'époque, c'était un lieu commun de dire qu'Alciat avait fait en Italie ce que Budé avait fait en France et Zasius en Allemagne. Né à Milan en 1492, il reçoit d'abord une éducation d'humaniste ; la philologie le conduit à la jurisprudence ; son premier livre, paru en 1513 (*A. Alciati in tres posteriores Cod. Iustiniani libros annotatiunculae*) est encore l'œuvre d'un pur philologue. En 1517, au moment où il exerce déjà la profession d'avocat, il donne au public quelques

En passant par Avignon, il a reçu sa visite; il a apprécié son affabilité et son talent de parole[1]. G. B. écrira bientôt à Zasius[2], qui lui avait écrit le premier, et dont la lettre s'est égarée. Il veut bien croire que c'est un homme de tous points remarquable; toutefois l'on s'étonne que Zasius se soit taillé sa gloire aux dépens d'autrui, alors qu'un si vaste domaine restait encore à exploiter.

Paris, 17 juillet [1519][3].

39

A Ulrich Zasius, professeur de Droit[4].

[Paris, 25 juillet 1519.]

(*Vdalrici Zasii Epistolae*, édit. Riegger, Ulm, 1774, t. II, pp. 466-470.)

Commentarium tuum...

G. B. a reçu de Chansonnette le commentaire de Zasius sur

Annotations sur Tacite, qui paraissent à la suite de l'édition publiée à Milan, par Alessandro Minuziano. En 1518, Alciat est « engagé », comme professeur de droit, par la municipalité d'Avignon; jusqu'en 1529 il fait, en cette qualité, plusieurs séjours à Avignon. Depuis le mois de mars 1529 jusqu'au milieu de 1533, il professe le droit à Bourges. Au mois d'octobre 1533, nous le retrouvons à Milan; désormais, il enseigne à Pavie ou à Bologne; il meurt en 1550. En attendant la biographie que prépare Ottavio Giardini, on pourra consulter sur Alciat son article de l'*Archivio storico lombardo*, t. XXX, 1903 (*Nuove indagini sulla vita e le condotte di Andrea Alciato*); cf. l'article d'Emilio Costa dans l'*Archivio storico italiano*, 3e fascicule de 1905 (*Andrea Alciato e Bonifacio Amerbach*).

1. Budé devait changer d'opinion, au moins sur l'affabilité d'Alciat; cf. la lettre 55.

2. C'est la lettre 39, qui est expressément datée du 25 juillet 1519.

3. Voir la note précedente et cf. le début de cette lettre-ci : Budé écrit que la lettre de Chansonnette lui a été rendue « duorum mensium interuallo peregre redeunti »; cela concorde bien avec les dates entre lesquelles se place le voyage à Montpellier.

4. La lettre est à rapprocher de la lettre 38, à Claude Chansonnette. Pour juger en pleine connaissence de cause des reproches que

la seconde loi *de Origine iuris*. Il a bien reçu également la lettre que Zasius lui a écrite au sujet de ce commentaire ; malheureusement il l'a égarée. Il trouve tout naturel que Zasius ait pris la défense d'une science dont l'acquisition lui a coûté beaucoup de travail. Toutefois, avant d'attaquer les *Annotations aux Pandectes*, Zasius aurait dû se souvenir que, depuis, G. B. avait réprouvé les violences de langage que le livre contient. L'ouvrage a même reçu des corrections qui en rendent le ton moins agressif. G. B. admet très bien que Zasius ait voulu défendre les jurisconsultes modernes attaqués en bloc dans les *Annotations*. En revanche, il l'accuse de s'être montré peu loyal envers lui : dans son commentaire, Zasius n'a pas cité G. B. partout où il le devait, et quand il l'a cité, il lui a marchandé les éloges qu'il prodigue à d'autres si généreusement. G. B. ne veut pas croire que Zasius ait agi de mauvaise foi ; il n'a contre lui nulle colère. Au reste, il est lui-même mécontent de son propre ouvrage : c'est la raison qui l'a fait renoncer à en publier la suite. G. B. voudrait faire avouer à Zasius que parfois la colère l'a emporté trop loin : n'a-t-il pas osé traiter Démosthène de bavard[1] ?

Budé fait à Zasius, il faudrait avoir lu le commentaire de Zasius auquel il s'en prend ; c'est ce que je n'ai point fait. En tout cas, la réponse de Zasius à cette lettre-ci nous permet de juger des sentiments qui l'animaient (*Vdalrici Zasii Epistolae*, t. II, pp. 471-478). Elle est, en somme, d'un ton très sec et très dédaigneux. On y sent le peu d'estime que ce juriste de profession avait, au fond, pour un pur philologue comme Budé. De plus, il semblera, en la lisant, que Zasius se montre, par endroits, assez agressif. Il déclare que, s'il avait voulu attaquer Budé, il l'aurait fait franchement, sans essayer de se cacher : « C'est, dit-il, l'usage des Allemands de frapper droit au visage » (p. 473). Il prétend qu'il n'aurait garde d'emprunter à Budé quoi que ce soit : « Sicuti praestantium huiusmodi uirorum mimus esse cupio, ita a tuis quicquam usurpare abominor » (p. 476). Son hostilité se manifeste plus clairement encore dans une lettre à Boniface Amerbach ; voici comment il y résume son jugement sur Guillaume Budé (p. 21) : Tolle Graecitatem, quid in eo summopere est prae te aliisque doctis suspiciendum? Sed haec et alia aliquando coram latius » (cf. à la p. 411). Budé, s'il avait connu ce jugement, eût pu se plaindre d'être assimilé à Boniface Amerbach.

1. P. 470 : « Demosthenem illum, ciuilium omnium artium decus et

Si Zasius a pour G. B. quelque amitié, il lui écrira une seconde fois, pour que G. B., à défaut de sa première lettre, puisse au moins conserver la seconde.

Paris, 25 juillet 1519.

40*

A Thomas More.

[Paris, 12 août 1519.]

(*Ep. pr.*, f° 70 v°; *Ep.*, f° 41 r°]; *Luc.*, pp. 282-283.)

Nunquam posthac...

G. B. a reçu de Thomas More des anneaux qui lui auraient fait plus de plaisir, si une lettre y avait été jointe[1]. Il conserve comme des trésors les moindres lettres de ses amis. La correspondance est nécessaire pour entretenir l'amitié, chose sujette à périr comme tout ce qui est mortel. Au reste, Thomas More, par son présent, semble avoir voulu réveiller les sentiments amicaux que G. B. a pour lui : il y a quelque temps qu'ils n'échangeaient plus de lettres[2]. Cependant, More ne doit

ornamentum, locutuleium uocare sustinuisti. » Tandis que Zasius conteste l'exactitude des autres reproches que lui avait faits Budé, il ne songe pas à se défendre d'avoir appelé Démosthène « un bavard » ; bien plus, il prétend justifier cette appellation ; et il écrit (p. 478) : « Tantum itaque abest, ut ab ea me appellatione deterreas, ut etiam eloquentiam uel ipsam, nisi nostris aliisque artibus fulciatur, inanis linguae artificium, caecam iudicii, temerariam, insolentem, et uelut furibundi gladium sim censiturus. » C'est une conception tout opposée de l'éloquence que Budé avait développée dans les *Annotations aux Pandectes* (édit. de Lyon, Gryphe, 1546, pp. 443-450 ; à la manchette : *Digressio in latinitatis contemptores*).

1. En 1517, Budé avait déjà reçu de Linacre un semblable cadeau ; cf. *supra*, pp. 23-24.

2. Dans la correspondance de Budé, on ne trouve qu'une seule lettre à Thomas More qui soit antérieure à celle-ci : c'est la lettre 19 qui est du 9 septembre 1518.

pas croire qu'il peut, avec un cadeau, payer ce qu'il doit à l'amitié. G. B. prise ses lettres bien plus que ses présents. Il a donné à des amis les deux chiens envoyés par More, et il a distribué à des parentes une bonne partie de ses anneaux. Mais il conservera toujours précieusement les lettres de son ami.

Paris, 12 août 1519.

Cette lettre était déjà écrite quand G. B. a su que le savant Christophe de Longueil allait se rendre en Angleterre[1]. G. B. lui a conseillé d'aller voir Thomas More et prie celui-ci de faire bon accueil à son ami.

41*

A Pietro Bembo, patricien de Venise[2].

[Paris, 17 août 1519.]

(*Ep. pr.*, f° 40 r°; *Ep.*, f° 22 r°; *Luc.*, pp. 263-264.)

Vt ad te scribere...

G. B. explique à Bembo pourquoi il se permet d'entrer, par lettre, en rapport avec lui. Christophe de Longueil, qui est

1. Longueil était revenu d'Italie pour quelque temps (voir le début de la lettre suivante). Il se rendit en Angleterre en passant par Louvain (cf. *infra*, p. 78), où il fut reçu par Erasme (*Er. Epist.*, col. 508 B). Nous n'avons, à ma connaissance, aucun témoignage sur les rapports que Longueil dut avoir avec More; mais il y a, dans le recueil de ses œuvres, une lettre où il remercie Linacre de l'accueil que celui-ci lui avait fait (voir dans l'édition parue à Florence en 1524, au f° 109 v°).

2. La célébrité de Pietro Bembo (1470-1547) date surtout du jour où Léon X, devenu pape en 1513, l'eut nommé secrétaire des brefs. C'est lui qui a la charge de mettre en beau latin les lettres que le pape adresse aux souverains ou bien aux humanistes qui réclament ses faveurs. Sa fortune est éclatante et, en 1539, Paul III le nomme cardinal. Celui-là, c'est l'humaniste, le cicéronien achevé, en qui Budé devait voir un

revenu d'Italie depuis peu, vante beaucoup Bembo et Sadolet, et il célèbre ce qu'ils ont fait pour lui lors de son procès à Rome[1]. En agissant ainsi, Bembo et Sadolet ont songé seulement à servir Minerve et les Muses. Ils méritent la reconnaissance non seulement de Longueil, mais de G. B., de tous les Français, enfin de tous les humanistes. G. B. espère trouver chez Bembo des sentiments pareils à ceux qu'il professe à son égard; pour lui, il met l'amitié de Bembo au rang des plus précieux trésors[2].

Paris, 17 août 1519.

maître. On connaît moins en France le patricien voluptueux, le dilettante raffiné qui fut l'amant de la Morosina et contribua à l'éclat des cours d'Urbin et de Ferrare. Et cependant, c'est cet homme-là qui a écrit les *Rime* (recueil de vers inspiré de Pétrarque) et les *Asolani* (1505). Enfin, dans ses *Prose della volgar lingua* (publié en 1525, mais commencé en 1502), Bembo, ce cicéronien renforcé, a prêché l'excellence de la langue vulgaire et a donné méthodiquement les règles de la grammaire italienne. On trouvera, sur lui, des détails intéressants dans P. de Nolhac, *La Bibliothèque de Fulvio Orsini*, 74e fascic. de la Biblioth. de l'école des Hautes-Etudes). En attendant que M. Vitt. Cian reprenne ses travaux sur Bembo, le livre essentiel est celui qu'il a publié à Turin en 1885 : *Un decennio della vita di M. Pietro Bembo.*

1. En arrivant à Rome, Longueil s'était fait conférer le titre de citoyen romain. Certains se plaignirent qu'on eût conféré cet honneur à un homme qui, dans son Panégyrique de saint Louis, avait voulu rabaisser la gloire du peuple romain. Ce fut, à Rome, l'occasion d'une petite guerre littéraire. Longueil écrivit pour sa défense les deux discours qui ouvrent le recueil de ses œuvres. Il eut ses adversaires et ses partisans; on savait que ceux-ci se recrutaient dans l'entourage du pape; cette lettre montre que Bembo en particulier, et Sadolet aussi, s'étaient employés pour Longueil. Voir sur cette affaire les divers travaux cités p. 62.

2. Nous avons conservé la réponse de Bembo à cette lettre de Budé. Elle est insérée dans le recueil de Longueil, f° 156 v° de l'édit. florentine de 1524 (*Amabam te quidem*...). En date de Venise, du 4 janvier [1520].

42

A l'évêque Jacques Sadolet[1].

[Paris, 18 août 1519.]

(*Ep. pr.*, f° 41 v°; *Ep.*, f° 22 v°; *Luc.*, pp. 264-265.)

Quam probe et commode...

Christophe de Longueil, une fois revenu d'Italie, a dû subir les questions de ses amis et leur parler longuement des humanistes italiens. Il ne tarissait pas d'éloges sur le compte de Bembo et de Sadolet. G. B., lui, admire surtout en eux la façon généreuse dont ils ont protégé Longueil[2]. Toute la France, tous les humanistes doivent leur en être reconnaissants. G. B. consent, si l'occasion s'en présente, à endosser la créance que Sadolet a maintenant sur Longueil. Il sait d'ailleurs la réputation de Sadolet, il s'apprécie lui même à son juste prix, qui est mince, et il n'a garde de traiter jamais son correspondant sur le pied de l'égalité. En secourant Longueil,

1. Né à Modène en 1477, Jacopo Sadoleto arrive à Rome au début du seizième siècle. Là, il mène la vie un peu molle des membres de l'Académie romaine; ses poésies latines lui font une place honorable parmi eux (voir, pour la peinture de cette vie exquise, la lettre 18 du livre V de ses *Epistolae*). Devenu secrétaire des brefs en même temps que Bembo, il est nommé, en 1517, évêque de Carpentras. A partir de 1527, c'est dans son diocèse qu'il passera presque tout le reste de sa vie; il en sortira notamment en 1542, pour remplir auprès de François Ier une mission diplomatique. Cardinal depuis 1536, il meurt en 1547. Ses œuvres, dont la plupart touchent à la philosophie ou à la religion, justifient pleinement l'estime que Sadolet inspirait à ses contemporains. Elles reflètent les idées les plus généreuses de la Renaissance; elles sont d'un *humaniste*, mais non d'un penseur. On les trouvera réunies dans l'édition de Vérone, 4 vol. in-4°, 1734-1738; mais aujourd'hui les *Epistolae*, seules, conservent de l'intérêt. Le livre de A. Joly sur Sadolet (thèse de Paris, 1856) peut rendre encore quelques services.

2. Voir les notes de la lettre précédente.

Sadolet suivait, avant tout, l'impulsion de sa conscience. G. B. a tenu à lui écrire que sa belle action était hautement appréciée en France.

Paris, 18 août [1519][1].

43*

A Louis Vivès.

[Paris, 19 août 1519.]

(*Ep. pr.*, f° 21 v°; *Ep.*, f° 11 v°; *Luc.*, pp. 252-254.)

Vt laetitia affectus sum...

G. B. a pris plaisir à lire la lettre de Vivès[2], mais il s'afflige de voir qu'Erasme a laissé deux de ses lettres sans réponse[3]. Erasme, se rappelant cette grande lettre qu'il a écrite à G. B., le soupçonne sans doute de lui garder rancune. G. B. n'en veut à Erasme que de son silence[4]. Vivès a dit à Erasme que G. B. vivait maintenant au milieu des maçons ou bien parmi

1. Voir la date d'année de la lettre précédente : les deux lettres ont été, évidemment, écrites à un jour de distance. La réponse de Sadolet à cette lettre-ci figure dans le recueil de Longueil (édit. florentine de 1524, f° 159 v° : *Tu uero ad me scribens...*) En date de Rome, du 7 décembre [1519].

2. Nous n'avons pas la lettre de Vivès à laquelle répond celle-ci. Les relations entre les deux hommes dataient du voyage que Vivès avait fait à Paris dans le courant du mois de juin (voir la lettre 33). Dans la lettre à Erasme où il raconte ce voyage, il y a, sur Budé, un long passage dont le début permettra d'apprécier le ton (*Er. Epist.*, col. 686 D) : « Illud certe... ad fructum quoque peregrinationis meae uel maximum fecit, quod *Budaeum iam olim tuum, nunc meum*, imo uero nostrum, uidere mihi et alloqui contigerit. » Les mots que j'ai soulignés suffisent à montrer l'erreur commise par l'éditeur en datant cette lettre de 1521. Elle est postérieure de peu au voyage de Vivès à Paris, voyage dont la date est certaine. Sur les rapports de Vivès et de Budé, voir la brochure de Georg Eulitz, *Der Verkehr zwischen Vives und Budaeus*, dissert. d'Erlangen, Chemnitz, 1897.

3. Voir le *post-scriptum* de la lettre 35, p. 64.

4. Budé disait déjà les mêmes choses, et presque avec les mêmes termes, dans la lettre 35, qui vient d'être citée.

les courtisans. A la vérité, il a fait une grande sottise, quand il s'est mis en tête de faire bâtir. Il était alors en fonds, et puis il voulait obéir à ses proches et aux médecins qui désiraient l'arracher à la Philologie. Mais, depuis deux ans qu'il s'y adonne, son goût des bâtiments a épuisé toutes ses ressources. G. B. était fatigué d'avoir à déménager tous les six ou sept ans; il a donc acheté une maison dans un quartier neuf, et tout de suite il s'est vu obligé d'en rebâtir une partie[1].

Ce qui l'a encore détourné de ses études familières, c'est qu'il a voulu voir la cour. Trois mois lui ont suffi pour en prendre l'horreur[2]. Vivès se trompait bien en le croyant asservi aux principes courtisanesques! Aux charmes de la cour, G. B. préfère le commerce de sa chère Philologie, la vie en famille auprès de sa femme et de ses enfants, enfin les nombreux plaisirs des champs. Il plaint ceux qui n'ont pas le temps ni le désir de vivre avec eux-mêmes. A la campagne, son seul sujet d'ennui est quand vient le moment de regagner la ville. Il ne changerait contre rien au monde la félicité dont il jouit là-bas. Ce n'est pas un jugement qu'il porte à la légère : il a longuement réfléchi sur les diverses conditions des hommes. Il se plaît à philosopher et s'est endurci contre les assauts que peut-être la destinée lui réserve. Il songe à exposer dans un livre ses idées sur de pareils sujets[3].

Vivès voudra bien saluer Erasme de la part de G. B.; il lui aura persuadé, sans doute, que G. B. ne lui en veut nullement de sa grande lettre; il lui en veut si peu qu'il compte la faire imprimer, si Erasme ne lui dérobe pas ce soin[4].

Paris, 19 août 1519.

1. C'est la maison de la rue Saint-Martin où Budé devait mourir (Sauval, *Antiquités de la ville de Paris*, 1724, t. II, p. 235).

2. Pour l'époque à laquelle Budé commença de fréquenter la cour, cf. L. Delaruelle, *Guillaume Budé*, au § 1 du ch. VI.

3. Le livre que Budé pensait à écrire est devenu le *de Contemptu rerum fortuitarum*, traité moral en trois livres dont la première édition ne porte pas de date mais qui dut paraître en même temps que les *Epistolae* dites *priores*, c'est-à-dire en 1520.

4. Cf. p. 60 et n. 3; Erasme n'attendit pas longtemps pour faire

44**

A Erasme.

[Marly, 15 septembre 1519.]

(*Ep. pr.*, f° 121 v°; f° 5 v°; *Luc.*, pp. 410-411.)

Ἡδύ μοι πάνυ...

Le jour où G. B. a reçu la lettre d'Erasme, il avait eu la visite de Longueil, qui s'en va en Angleterre avec d'autres savants et qui compte faire un crochet par Louvain, afin de rencontrer Erasme[1]. Joie de G. B. au moment où on lui remet la lettre de son ami; son plaisir augmente à constater qu'elle est en grec[2]. Il commence à lire et, brusquement, son visage change : il s'indigne et rit tour à tour. A la réflexion, son indignation s'apaise, et il se décide à ne pas se fâcher. Mais il se demande s'il n'a pas manqué, envers Erasme, aux lois du dieu de l'amitié. Il reconnaît que la chaleur de la dispute a pu l'emporter parfois un peu loin; en tout cas, jamais la vivacité de ses paroles n'a fait le moindre tort à son amitié pour Erasme. Celui-ci, de son côté, n'a-t-il rien à se reprocher? S'il est d'avis que G. B. et lui ne parlent plus du passé, pourquoi donc, dans sa lettre, ne pas observer cette règle? Si G. B. avait répondu sur le même ton, leur querelle risquait de s'éterniser. G. B. se félicite d'avoir gardé tout son sang-froid;

imprimer la lettre en question : on trouvera dans la *Farrago* de 1519 la correspondance dont Lefèvre fut l'occasion entre Budé et lui (*Farrago noua Epistolarum Des. Erasmi Roterodami ad alios, et aliorum ad hunc;* chez Froben).

1. Cf. *supra*, p. 73, n. 1. L'un des savants avec qui voyageait Longueil était l'abbé Lorenzo Bartolini, un Italien; cf. le début de la lettre 48.

2. Il s'agit de la lettre Καὶ πολλοὶ παρά σου (*Er. Epist.*, col. 5'8), qui est en effet très blessante et dont nous avons parlé dans l'article déjà cité du *Musée belge*, t. IX (1905), p. 337.

il met en relief la malveillance dont témoigne le procédé d'Erasme. D'ailleurs, il entend ne plus revenir sur la question : désormais, il observera la loi d'oubli qu'Erasme propose d'édicter.

Marly, 15 septembre [1519][1].

45*

A Erasme.

[Marly, 15 septembre 1519.]

(*Ep. pr.*, f° 124 v°; *Ep.*, f° 61 v°; *Luc.*, pp. 303-306.)

Τί φής...

Erasme se plaint que, dans sa lettre à Tunstall, G. B. lui ait décerné des éloges peu sincères[2]. Ce reproche, G. B. pourrait le retourner contre Erasme. Que de fois celui-ci n'a-t-il pas, dans ses ouvrages, chanté les louanges de son ami! G. B. peut, à ce sujet, citer le témoignage d'un Italien très connu, dont il a montré la lettre à Vivès[3]. Quel besoin Erasme avait-il de réveiller toute cette querelle? D'ailleurs, sa lettre a fait beaucoup de plaisir à G. B. qui y a déjà répondu en grec[4]. G. B. revient sur certains endroits de la lettre en question; il se plaint qu'Erasme l'ait parfois mal compris. Il affirme que jamais il n'a parlé à personne de leur différend, sinon pour

1. La date d'année est donnée par la mention du voyage de Longueil.

2. Cf. *Er. Epist.*, col. 539 E. La lettre à Tunstall est notre n° 9; pour l'éloge qui y est fait d'Erasme, cf. *supra*, p. 21.

3. Budé remarque expressément que la lettre en question ne lui était pas adressée; mais celui qui en était le destinataire la lui avait communiquée. Il serait téméraire de chercher à deviner qui était cet Italien si connu : ἀνδρὸς Ἰταλιώτου εὐδοκιμοῦντος ἐν τοῖς μάλιστα.

4. C'est la lettre précédente; on verra dans le *post-scriptum* de celle-ci comment Budé s'est trouvé écrire, à peu près en même temps, deux lettres à Erasme sur le même sujet.

dire que leur amitié n'en souffrirait pas[1]. Ils ont fait comme les escrimeurs que la lutte échauffe et qui, à la fin, oublient les règles du jeu. Leur colère a été passagère et n'a laissé aucune haine dans leurs cœurs. G. B. peut l'affirmer pour lui-même; pour Erasme, il veut le croire. G. B. espère que cet échange d'explications donnera une force nouvelle à leur amitié.

Marly, 15 septembre [1519][2].

Quelques jours après avoir reçu la lettre d'Erasme, G. B. a envoyé à Hermann[3] la réponse qu'il y avait faite en grec; sa lettre lui est revenue parce que la peste avait déjà chassé Hermann de Paris. Alors G. B. s'est amusé à écrire la seconde lettre. Mais il ne la donnera pas au même messager que la première, pour qu'Erasme lui en tienne compte comme d'une lettre spéciale.

1. Allusion aux bruits que des malveillants devaient colporter : évidemment ils disaient que, dans la conversation, Budé parlait d'Erasme autrement qu'il ne faisait dans ses lettres. Il se peut que cela fût vrai; en tout cas, Erasme s'est rendu coupable d'un manque semblable de franchise : voir l'article déjà cité du *Musée belge*, t. IX, 1905, p. 336, n. 2.

2. On a vu que cette lettre-ci avait été écrite immédiatement après la précédente.

3. « Ad Hermanum tuum. » Les lettres d'Erasme suffisent à nous donner, sur Hermann de Frise, les détails les plus intéressants. En 1519, il était donc à Paris et servait d'intermédiaire entre Erasme et les humanistes français; rapprocher de notre lettre le *post-scriptum* d'une lettre d'Erasme à Bérault (*Er. Epist.*, col. 336 B-C). En 1521, nous trouvons Hermann encore à Paris, où il fréquente les principaux humanistes français; c'est un homme encore jeune (cf., col. 684, la lettre *Hermanno Frisio*). De 1523 à 1524, il est en Italie, d'abord à Rome (col. 754 A), puis à Padoue où il se donne à l'étude du grec (col. 808 F). Au début de 1528, on voit qu'il était revenu d'Italie (col. 1070 E). Erasme lui a fait une place dans son *Ciceronianus* (col. 1159 D). C'est encore Hermann de Frise qu'il faut reconnaître dans *Hermanus Westphalus* qui a professé à Louvain, au collège du Lis (col. 667 A). Seulement, la date de 1521, que porte cette lettre, serait fautive. C'est en 1519 qu'Hermann vint à Louvain et y passa huit mois : cf. Eulitz, *Der Verkehr zwischen Vives und Budaeus*, p. 29.

46

A François Deloynes.

[Marly, 29 septembre 1519.]

(*Ep. pr.*, f° 93 r°; *Ep.*, f° 53 v°; *Luc.*, pp. 295-297.)

Ambas tuas epistolas...

G. B. a trouvé les deux lettres de Deloynes à Paris, qu'il n'a fait que traverser pour se rendre à sa maison de Saint-Maur. Il savait déjà par le Premier Président[1] que Deloynes refusait, pour cause de santé, la mission en province qui lui était promise. Détails sur la maladie de Deloynes. G. B. se félicite pour son ami que son état de santé l'ait empêché de partir.

G. B. donne à son tour des nouvelles de sa santé, qui est toujours peu satisfaisante. Sa femme et ses enfants se portent bien et envoient le bonjour à Deloynes. G. B. s'occupe d'ajouter à sa maison de Marly quelques dépendances. En ce moment, il s'absorbe tout entier dans une lecture d'auteurs grecs. C'est un livre qu'il a reçu de Rome, et qui lui est envoyé par son ami de Romagerie [?], le cousin de Sainct-Marsault, avec qui il est parti en ambassade[2]. Romagerie a même défendu les écrits de G. B. contre un envieux qui s'en moquait, pour deux ou trois erreurs qu'il y avait relevées.

Erasme a écrit à G. B. une longue lettre où il déplore de le voir devenu courtisan : or il y a longtemps qu'il ne l'est plus[3].

1. Sans doute Roger Barme; cf. à la p. 86.

2. Le second personnage nommé est François de Sainct-Marsault; arrivé à Rome le 18 août, il en repartit vers le milieu de novembre (*Journal de Jean Barrillon*, édité par P. de Vaissière pour la *Société de l'histoire de France*, t. II, p. 148); l'année suivante, Sainct Marsault fut chargé d'une nouvelle mission à Rome (*ibid.*, pp. 174, 176-177). Je n'ai pu identifier le personnage que Budé appelle *A Romageria*.

3. Le *iamdiu* employé ici ne semble pas très juste : Budé paraît

G. B. a répondu en grec, mais n'a pas eu encore l'occasion d'envoyer la lettre[1]. Erasme, dans sa lettre, s'excusait de ne pas avoir répondu à celle de Deloynes[2]. G. B. s'arrête d'écrire, parce que les cloches l'appellent à l'église.

Marly, 29 septembre [1519][3].

G. B. adresse ses salutations à la femme de Deloynes et à ses deux filles; il prie Deloynes de donner le bonjour à Bérault et à leur ami commun Germain de Brie.

47*

A François Le Picart[4].

[Marly, 30 septembre 1519.]

(*Ep. pr.*, f° 72 v°; *Ep.*, f° 42 r°; *Luc.*, pp. 283-284.)

Supplices tuae litterae...

Pour obtenir ce qu'il réclame de G. B., François Le Picart

oublier que, dans une lettre antérieure de peu à celle-ci, il gémissait sur les tracas de la vie de cour qu'il vient de mener pendant quelques mois : cf. p. 77 et note 2. La vérité, c'est que, en revenant du voyage à Montpellier, il est retourné chez lui et n'a pas été rejoindre la cour : depuis le mois de juin, ses lettres, on l'a vu, sont datées de Paris ou de Marly, tandis que le roi est à Saint-Germain, à Corbeil, à Blois, etc... Pour le passage d'Erasme auquel Budé fait allusion, cf. *Er. Epist.*, col. 540 F.

1. Voir la lettre 44 et le *post-scriptum* de la lettre 45.

2. *Er. Epist.*, col. 541 B. On n'a point la lettre de Deloynes à laquelle Erasme fait allusion.

3. Pour la date d'année, voir, un peu plus haut, la mention de la lettre grecque à Erasme.

4. La famille Le Picart était étroitement apparentée à celle des Budé. Jean Budé, le père de Guillaume, avait épousé, en 1454, Catherine Le Picart, fille de Jean Le Picart, sieur de Platteville et secrétaire du roi (H. Omont, *Bulletin de la Société de l'hist. de Paris*, t. XII, 1885, p. 45). Catherine Le Picart avait un frère, nommé Martin, dont François

ne pouvait mieux faire que d'invoquer les liens d'amitié qui unissent G. B. et son propre père.

G. B. avait déjà mille raisons d'aimer le père de François[1]. Il en a de nouvelles encore, depuis que la Philologie a les amours de son cousin germain. Seulement celui-ci a tort de se montrer trop timide et devrait ne pas douter de lui-même. Il a écrit à G. B. une lettre qu'il avait commencée en latin et qu'il a terminée en français de peur de donner à rire par son style barbare. Au reste, G. B. le voit sans ombrage s'adonner à ces études. Il est heureux, au contraire, de pouvoir recruter des adeptes à la Philologie, d'autant plus que ce sont pour lui des amis assurés. G. B. est tout prêt à aider dans leurs études François Le Picart et son frère Christophe[2]. Si son fils Dreux avait eu leur âge et leur capacité[3], il aurait pu faire travailler ensemble les trois jeunes gens. G. B. prie François de donner

est le petit-fils. François Le Picart, au moment où Budé écrivait cette lettre, était âgé de quinze ans. Il devait devenir docteur en théologie et doyen de Saint-Germain-l'Auxerrois. Il a joué un rôle important dans la lutte contre le calvinisme naissant. Il s'y est montré comme le lieutenant zélé du célèbre Noël Béda. En 1533, il est exilé en même temps que celui-ci. On lui a consacré tout un livre, très précieux encore pour nous, bien que l'auteur, en le composant, ait obéi surtout à une pensée d'édification; voir F. Hilarion de Coste, *Le parfait ecclésiastique, ou l'histoire de la vie et de la mort de François Le Picart;* Paris, 1658.

1. Jean Le Picart, seigneur de Villeran et d'Attilly, conseiller-notaire et secrétaire du roi, général des finances au duché de Bourgogne, mourut en 1549 (Cabinet des titres, *Dossiers bleus* 521, 13638, f° 37). Il était le fils de Martin Le Picart et le neveu de la mère de Guillaume Budé. On peut ajouter un témoignage à ce qui est dit un peu plus loin des études philologiques de Jean Le Picart. Un manuscrit grec de Leyde (Gr. Voss., Fol. 74) porte au verso du feuillet de garde la mention : *Ex libris Ioannis Picarti.* Comme les marges du manuscrit portent des notes de Guillaume Budé (H. Omont, *Notice sur les collections de manuscrits de Jean et de Guillaume Budé*, dans le *Bulletin de la Société de l'hist. de Paris*, t. XII, 1885, p. 111 et 113), on peut supposer que Budé, après l'avoir étudié, en avait fait cadeau à son cousin.

2. Christophe Le Picart, né en 1505, plus tard seigneur de Sevigny en Thiérache (voir, au f° 38 v°, le dossier du Cabinet des titres mentionné à la note précédente). Il avait eu pour professeur le célèbre Tixier de Ravisi (*Rauisius Textor*) : voir, au f° A 8 v°, l'ouvrage intitulé *Io. Rauisii Textoris Niuernensis Officina*, etc.; Regnault Chaudière, 1520.

3. Dreux avait alors une douzaine d'années; cf. p. 57, n. 1.

le bonjour de sa part à ses parents et à son frère Christophe. Il l'exhorte à persévérer dans l'étude du grec.

Marly, 30 septembre [1519].

48**

A Christophe de Longueil.

[15 octobre 1519.]

(*Ep. pr.*, f° 115 r°; *Ep.*, f° 3 v°; *Luc.*, pp. 406-409)

Εκομισάμην σου...

La lettre de Longueil a été remise à G. B. le 2 de ce mois, par un des moines de l'abbé Bartolini[1]; il y aurait répondu tout de suite, s'il n'avait été sur le point de repartir à la campagne. Cette lettre atteste les progrès que Longueil a faits dans l'étude du grec. G. B. ne peut manquer de s'en réjouir : c'est lui qui a poussé Longueil dans cette voie; de même c'est grâce à lui que Longueil a connu Lascaris[2]. Dans le champ des études grecques, G. B. se vante d'avoir été en

1. Budé parle encore ailleurs du personnage en question. Cf. *Luc.*, p. 277 A (voir la lettre 62) : « in Marlianum meum uenit [Longolius], cum egregio iuuene doctoque Bartolino Florentino Coenobiarcha Aspromontano. » Ainsi Bartolini, florentin d'origine, était à la tête d'une abbaye qui s'appelait vraisemblablement Aspromonte. Ayant accompagné Longueil à Louvain et sans doute en Angleterre, il eut l'occasion de voir Erasme. Celui-ci rappelait cette circonstance dans une lettre qu'il lui écrivait un peu plus tard et il le félicitait d'avoir voulu, lui Italien, voir tant de nations étrangères (*Er. Epist.*, col. 635; la date du 1er mars 1521 doit être fautive : m'autorisant de la teneur de la lettre, je lirais 1520, au lieu de 1521). Dans une lettre à Longueil, Sadolet attribue à Bartolini la qualité de protonotaire (*Christoph. Longolii Orationes et Epistolae*, édit. de Florence, 1524, f° 153 v°). La lettre que Longueil a écrite lui-même à Bartolini (f° 143 v°) ne nous apprend rien de plus sur le compte de ce dernier.

2. Voir la lettre 34, par laquelle Budé recommande à Lascaris Christophe de Longueil.

France un véritable précurseur[1]. Mais à présent, il aura dans Longueil un rival dangereux; et peu à peu il se verra dépassé par tous les hellénistes de la génération nouvelle. G. B. demande seulement qu'on lui tienne compte des conditions dans lesquelles il se trouvait pour étudier. Il n'a jamais eu d'autre maître que lui-même; les jeunes gens d'à présent rencontrent, pour s'instruire, toutes les facilités désirables[2]. De plus, la maladie a beaucoup gêné ses études; il a même dû, pour les continuer, vaincre la résistance des médecins et de tous ses proches[3]. C'est maintenant à Longueil de montrer ce qu'il sait faire et de prouver qu'il a mis à profit ces deux années d'études[4]. G. B., quant à lui, a depuis deux ans des occupations domestiques qui l'ont détourné de ses études habituelles[5]. Il espère y revenir bientôt, mais il redoute l'ardeur de Longueil et de tous les jeunes hellénistes; il craint que leurs succès ne nuisent à sa propre renommée.

Il va sans dire que Longueil se gardera bien de prendre cette lettre au sérieux. En réalité, G. B. désire que les hellénistes d'aujourd'hui aillent beaucoup plus loin que lui. Il espère que son exemple excitera leur émulation. D'ailleurs il leur laisse le champ libre; il veut se vouer désormais à l'étude de la philosophie sacrée[6]. G. B. voudrait recevoir des nouvelles de Lascaris; il souhaiterait savoir si Lascaris lui continue son amitié; la lettre qu'il a reçue de lui[7] était, en effet,

1. Cf. L. Delaruelle, *Guillaume Budé*, au § 3 du ch. II.
2. Ce thème est déjà développé tout au long dans la lettre 31.
3. Cf. L. Delaruelle, *Guillaume Budé*, au § 5 du ch. II.
4. Il ne s'agit pas, bien entendu, des études que Longueil aurait faites en Italie : il n'y était que depuis fort peu de temps. Il est fait ici allusion aux études que Longueil avait commencées en France : avant même qu'il ne partît à Rome, il paraît qu'il écrivait à Budé des lettres grecques (voir la vie de Longueil placée en tête des éditions, f° 4 r° de l'édition florentine de 1524).
5 Cf. *supra*, p. 77
6. Le prochain ouvrage que Budé écrira est un traité de philosophie morale et religieuse, le *de Contemptu rerum fortuitarum*, qui parut en même temps que le premier recueil de lettres (1520).
7. Cette lettre ne nous a pas été conservée.

d'un ton assez ambigu. Il paraît que Roger Barme, qui est maintenant Premier Président[1], témoigne à Lascaris beaucoup d'amitié. Ruzé et Deloynes ont prié G. B. de transmettre leurs amitiés à Longueil; cependant Deloynes est fâché de n'avoir pas eu de réponse à la lettre qu'il lui a écrite[2].

Le 15 octobre [1519][3].

49**

A Richard Croke[4].

[Paris, 3 novembre 1519.]

(*Ep. pr.*, f° 114 v°; *Ep.*, f° 3 v°; *Luc.*, p. 406.)

Μέλλεις μέν...

En écrivant à G. B. une lettre grecque, Croke a évoqué le souvenir de leur ancienne amitié; mais G. B. ne se souvient

1. Au Parlement de Paris, bien entendu. La nomination de Roger Barme était toute récente : voir comment Budé le qualifie dans une lettre du mois de juin (p. 62 et n. 2); cf. l'allusion de la lettre 46, au début : c'est sans doute à Barme qu'elle se rapporte.

2. Deloynes dut, semble-t-il, attendre assez longtemps encore la réponse que lui devait Longueil : dans la correspondance de celui-ci, il n'y a qu'une lettre à Deloynes; elle a été écrite à Padoue, le 13 avril, évidemment de l'année 1520 : voir ce que dit Longueil de son voyage de retour en Italie (*Christoph. Longolii Orationes et Epistolae*, édit. florentine de 1524, lettre cinquième du livre IV).

3. La lettre ne peut être antérieure à 1519, car c'est l'année qui marque le premier voyage de Longueil en Italie; d'autre part, à la date du 15 octobre 1520, les *Epistolae priores* étaient déjà publiées.

4. L'Anglais Richard Croke (1489?-1558) avait d'abord étudié le grec à Oxford sous la direction de Grocyn. En 1512, nous le trouvons à Paris; il suit les leçons d'Aléandre; il fréquente avec son maître chez le libraire Gilles de Gourmont (Léon Dorez, *Une lettre de Gilles de Gourmont à Girolamo Aleandro*, dans la *Revue des Bibliothèques*, 1898, p. 206) : Aléandre, dans une lettre à Erasme, fait le plus grand éloge de ses mœurs comme de sa science (J. Paquier, *Erasme et Aléandre*, dans les *Mélanges de l'Ecole de Rome*, t. XV, p. 356). Puis il quitte brusquement la France et, successivement, il enseigne le grec à Louvain, Cologne et Leipzig. Ses leçons obtiennent beaucoup de succès. En 1517, il retourne en Angleterre; il va bientôt devenir professeur de grec à Cam-

pas des relations qu'il aurait eues avec lui[1]. En tout cas, Croke ne doit pas être jaloux des autres Anglais avec qui G. B. correspond déjà[2] : il n'a qu'à faire la preuve de ce qu'il serait comme ami, et G. B. reportera sur lui une part de la sympathie qu'il a déjà montrée à d'autres Anglais. G. B. est tout disposé à se rendre aux prières de Croke et à correspondre avec lui en grec. Il le prie de saluer de sa part ceux des humanistes anglais avec lesquels Croke est lié d'amitié.

Paris, 3 novembre [1519][3].

50*

A Salmon Macrin[4].

[Marly, 12 novembre 1519.]

(*Ep. pr.*, f° 28 r°; *Ep.*, f° 15 v°; *Luc.*, pp. 256-258.)

Redditae sunt mihi...

G. B. partait justement pour la ville au moment où il a reçu

bridge. Sa vie dès lors est paisible et entourée d'honneurs. Il est chargé d'apprendre le grec au roi; en 1529, Henri VIII l'envoie en Italie pour recueillir les opinions des canonistes italiens sur son divorce avec Catherine d'Aragon. Pendant son séjour à Leipzig, Croke avait publié quelques ouvrages de peu d'importance. En 1520, il faisait paraître, chez Simon de Colines, à Paris, deux discours à la louange des lettres grecques (*Orationes Richardi Croci duae, altera a cura, qua utilitatem laudemque graecae linguae tractat, altera a tempore, qua hortatus est Cantabrigienses ne desertores essent eiusdem*).

1. Pendant son séjour à Paris, Croke paraît avoir eu des relations suivies avec le libraire Gilles de Gourmont : il fut même le parrain de l'un de ses fils (voir dans la note précédente la référence à l'article de M. Dorez). Il a pu rencontrer Budé dans la boutique du libraire; il se peut aussi qu'il lui ait été amené par Aléandre.

2. Thomas More, Richard Pace et Thomas Linacre.

3. Budé vient de faire allusion aux relations épistolaires qu'il entretient déjà avec d'autres humanistes anglais. Or les premières lettres qu'il leur ait adressées ne datent guère que de la seconde moitié de 1518. La lettre à Croke pourrait, à la rigueur, être de cette année-là; l'achevé d'imprimer des *Epistolae priores* interdit d'en reporter la date à l'année 1520.

4. Jean Salmon, surnommé Macrin, était originaire de Loudun. Né

la lettre de Macrin. De retour à la campagne après trois jours d'absence, il se dépêche de répondre à la question que lui a posée son ami. Il le fait au moyen d'une citation de Quintilien[1] et il explique longuement le sens qu'il y faut donner au mot *pedestrem*. Seulement Macrin n'agit pas en ami quand il emploie tant de prières pour obtenir un service qu'il pouvait réclamer de plein droit. G. B. se sent incapable de garder pareille réserve, au moins quand il écrit à de sincères amis des bonnes lettres; on lui a d'ailleurs reproché ce défaut[2]. G. B. ne veut pas laisser croire à Macrin qu'il est en train de préparer un livre. Ce n'est pas vrai et il ne veut pas que ce bruit se répande. Il a horreur de ces gens qui ne peuvent le rencontrer sans le questionner sur ses projets littéraires. On lui réclame la suite de ses *Annotations aux Pandectes*, mais il laisse à d'autres le soin d'achever son entreprise[3]. Si les forces ne lui manquent pas, il tâchera, dans un autre domaine,

en 1490, il fut à Paris l'élève de Lefèvre d'Etaples et d'Aléandre; il connut aussi l'Italien prétentieux qui s'appelle Quintianus Stoa. A partir de 1515 environ, sa vie se passera dans des fonctions subalternes comme tant de lettrés en occupaient alors soit à la cour, soit chez les grands. Il est d'abord le « domestique » d'Antoine Bohier, l'archevêque de Bourges. Son mécène étant mort en 1519, il passe au service du bâtard de Savoie, qui était alors Grand-Maître de l'Hôtel (cf. p. 95). Ensuite, ce sont les du Bellay qui vont devenir ses patrons : il dédie au seigneur de Langey son recueil de 1530. A partir de 1536, il est de plus valet de chambre du roi; sa vie se partage entre la cour et son pays natal, et il meurt à Loudun en 1557. On sait quelle a été la fortune singulière de ce poète néo-latin; Joachim du Bellay et Ronsard semblent le traiter comme un égal. Cependant ses vers ne sont que d'adroits pastiches où ne se montre aucune originalité : pour en prendre une idée, il suffira de parcourir le recueil de 1530 : *Salmonii Macrini iuliodunensis carminum libri quatuor ad Hilermum Bellaium, cognomento Langium;* Simon de Colines. Sur Macrin, voir V.-L. Bourrilly, *Guillaume du Bellay*, thèse de Paris, 1904, pp. 116-118; le même auteur a fait connaître, en un article spécial, une lettre intéressante de Salmon Macrin (*Revue de la Renaissance*, t. I, pp. 56-57).

1. Quint., *Inst. Or.*, X, 1. 81. On ne peut, d'après ce que dit ici Budé, se faire une idée précise de la question posée par Macrin.

2. Sans doute lors de la querelle épistolaire avec Erasme; le grand tort de Budé fut, en effet, de traiter Erasme avec trop de sans-façon et de lui parler trop franchement.

3. Cf. *supra*, p. 69 et n. 3.

de répondre à l'attente de ses amis[1]. En attendant, voici deux mois qu'il s'est retiré à Marly avec tout son monde[2], et c'est à dessein de s'y reposer. Il en a besoin après ce voyage d'ambassade qu'il a fait cette année même. Il s'y était décidé sur les instances de ses amis et de sa famille; son crédit à la cour s'en est fort bien trouvé. G. B. désire savoir ce que devient Lascaris. Si leur ami n'a pas encore quitté la cour, il prie Macrin de le saluer de sa part et de le remercier pour l'envoi de ses épigrammes[3]. G. B. écrira à Lascaris, si celui ci, chose dont il doute, se trouve encore à la cour[4].

Marly, 12 novembre [1519][5].

51*

A Louis Vivès.

[Marly, 2 janvier 1520.]

(*Ep. pr.*, f° 25 v°; *Ep.*, f° 14 r°; *Luc.*, pp. 255-256.)

Nunc nunc intelligo...

G. B. se plaint que Vivès ait mal compris une phrase de sa dernière lettre et qu'il y ait vu la promesse d'un grand ouvrage[6]. G. B. demande avant tout qu'on le laisse en repos. Au cas où ses loisirs lui donneraient l'occasion d'ébaucher un

1. Nous avons vu plus haut (p. 77 et 85) que Budé songeait déjà à composer le *de Contemptu rerum fortuitarum*.

2. Dans la correspondance, les premières lettres qui soient écrites de Marly portent la date du 15 septembre (voir les lettres 44 et 45).

3. Ces épigrammes ne se retrouvent pas dans le recueil de Lascaris (*Iani Lascaris Rhyndaceni Epigrammata*; Josse Bade, 1527).

4. Lascaris était donc revenu en France; cf. *infra*, p. 96.

5. Voir la mention de l'installation à Marly et du voyage d'ambassade.

6. Il s'agit de la lettre 43 (du 19 août 1519), où Budé avait fait allusion à un livre qu'il préparait : cf. p. 77 et la note 3.

ouvrage, il ne refuserait pas de l'achever, mais, en attendant, il veut se réserver le plaisir de lire et de méditer à son aise. Vivès s'est trompé d'adresse : c'est Erasme qu'il devait presser de la sorte, pour lui demander un de ces travaux d'Hercule dont il est coutumier. Les deux ouvrages que G. B. a déjà produits[1] lui donnaient droit à demander son congé. Mais ses amis ne veulent y voir que les prémices de ce qu'il peut donner un jour. Qu'on le laisse au moins se ressaisir ; qu'on le laisse aiguiser à nouveau son style émoussé par une longue oisiveté. Tout de même il tâchera de satisfaire Vivès, et cela le plus tôt possible. Mais il ne songe pas à continuer les *Annotations aux Pandectes* ; c'est un soin qu'il délègue à d'autres savants. Comme Vivès s'est étonné de son silence, G. B. remarque qu'il a répondu en grec et en latin à la dernière lettre d'Erasme[2]. Il a donné la première de ses lettres à Hermann[3], un ami d'Erasme, la seconde à de Gourmont[4], qui était venu par hasard à Marly. Il s'étonne qu'aucune des deux lettres ne soit encore arrivée. Il n'a pas écrit à Vivès, parce qu'il ne trouvait pas de messager. Depuis quatre jours, il a reçu de lui deux lettres[5], tandis qu'il était à la ville pour une affaire importante. Il répond hâtivement à la première ; il attendra pour

1. Les *Annotations aux Pandectes*, parues en 1508, et le *de Asse*, qui est de 1515.

2. Voir les lettres 44 et 45.

3. Il faut supposer chez Budé une légère défaillance de mémoire ; dans le *post-scriptum* de la lettre 45, il disait au contraire qu'il n'avait pu confier à Hermann la première de ses deux lettres.

4. Au début du seizième siècle, il y avait à Paris deux libraires qui portaient ce nom : celui qui est ici désigné est évidemment Gilles de Gourmont, qui, outre sa maison de Paris, en avait une autre à Louvain et qui devait donc faire dans les Pays-Bas de fréquents voyages. Gilles de Gourmont était le frère de Robert. Il exerça de 1506 à 1533. C'est lui qui édita les ouvrages de François Tissard ; il est donc le premier qui ait imprimé à Paris des ouvrages entièrement en grec. Dès 1508, il employa également des caractères hébraïques (Ph. Renouard, *Imprimeurs parisiens*, Paris, 1898, p. 158 ; cf., p. 90 et *passim*, la thèse de J. Paquier sur Aléandre).

5. Vivès avait donc répondu d'abord à la lettre 43 (du 19 août) ; puis, impatienté du silence de son ami, il avait écrit à Budé deux nouvelles lettres : nous n'avons ni l'une ni les autres.

répondre à la seconde. Ici même, il a peu de temps à lui ; il lui faut sans cesse courir à la ville pour des affaires domestiques.

Marly, 2 janvier 1520[1].

52*

A Louis Vivès.

[Paris, 2 février 1520.]

(*Ep. pr.*, f° 19 r°; *Ep.*, f° 10 r°; *Luc.*, pp. 250-252.)

Spero te purgationem...

G. B. se demande si Vivès aura reçu la lettre, toute récente[2], où il répondait à ses reproches; d'autre part, il n'a vu, ni l'Anglais, ni l'Allemand dont Vivès lui parle dans sa lettre. Il a reçu les deux lettres de Vivès un jour qu'il était venu de la campagne à la ville; la dernière était même ouverte, quand on la lui a remise. Ce qui fait souvent le retard des lettres qu'on lui adresse à Paris, c'est que maintenant G. B. est installé à Marly, où il compte passer le prochain été; il ne vient jamais à la ville plus de deux fois par mois; encore faut-il qu'il ne puisse se dispenser de s'y rendre. Enfin, dernière excuse : il a été fort malade dans le commencement de l'hiver. C'est une maladie périodique qui, depuis quinze ans, revient à peu près de deux années l'une; cela sans préjudice des douleurs de tête que G. B. a toujours à craindre[3].

Vivès semble croire que G. B. va donner au public un nouvel

1. Les éditions donnent la date de 1519 : il faut la ramener au nouveau style, comme le montre la mention des deux lettres écrites à Erasme.

2. Voir la lettre précédente ; Budé y parle, vers la fin, des deux lettres de Vivès qu'il venait de recevoir : c'est à la seconde de ces deux lettres qu'il répond à présent.

3. Cf. *supra*, p. 2 et n. 5.

ouvrage; ce qui l'aura trompé, c'est l'annonce de la prochaine réédition de l'un des livres de G. B.[1] D'ailleurs, il a bien tort de fonder tant d'espérances sur le talent et le zèle de son ami. G. B. a plus d'une fois assuré à Vivès que sa verve était tarie et qu'il réclamait le droit de se reposer. Il est père de plus de six enfants vivants[2]; il invoquera en sa faveur le *ius trium liberorum*. Que Vivès cesse de l'importuner; c'est d'Erasme qu'on peut attendre chaque jour une œuvre nouvelle; G. B., lui, ne connaît pas cette fécondité. Pour faire trêve à la plaisanterie, G. B. reconnaît qu'il est tout disposé à satisfaire l'attente du public, mais il demande qu'on ne le presse pas comme a fait Vivès et qu'on lui fasse crédit de quelques mois. Qu'on lui laisse au moins le temps de s'installer; depuis cinq mois qu'il est à Marly[3], il n'a pas encore ouvert ses bagages. Son ardeur pour l'étude ne l'affranchit pas des soucis matériels qui assaillent un chef de maison.

G. B. s'est réjoui d'apprendre que ses deux lettres, en réponse à la lettre grecque d'Erasme, étaient parvenues à celui-ci[4]. A l'occasion, Vivès voudra bien saluer Erasme de sa part; Erasme et G. B. sont unis d'une amitié solide, dont leur correspondance fera foi devant le public.

Paris, 2 février 1520[5].

1. Il s'agit sans doute de la réimpression, par Josse Bade, des *Annotations aux Pandectes;* cependant l'édition nouvelle ne devait paraître qu'en 1521 (voir, dans L. Delaruelle, *Guillaume Budé*, le § 1 de la Bibliographie).

2. Cf. *supra*, p. 40, n. 6.

3. Cf. *supra*, p. 89 et n. 2.

4. A la date du 2 janvier (cf. p. 90), Budé ne savait pas encore si ces lettres avaient été remises.

5. Comme dans la lettre précédente, la date d'année est donnée suivant l'ancien style. Nous avons la réponse de Vivès à ces deux lettres-ci; c'est la lettre 52 de la *Centuria* de Goldast (Francfort, 1610). Elle est datée simplement de Louvain, le 7 mars; mais, au début, Vivès y fait allusion aux deux lettres qu'il a reçues de Budé, et, pour préciser, il en indique les dates : ce sont celles de nos lettres 51 et 52.

53*

A Pierre Lamy, franciscain[1].

[Paris, 10 février 1520.]

(*Ep. pr.*, f° 46 v°; *Ep.*, f° 25 v°; *Luc.*, pp. 267-269[2].

Cum in urbem...

G. B., venu de Marly à Paris pour affaires, a lu chez Deloynes une lettre de Lamy, dans laquelle il était question de lui. Cela lui a rappelé qu'il avait lui-même reçu une lettre de Lamy et qu'il n'y avait pas répondu. Il est vrai que, dans l'intervalle, il a pu causer de vive voix avec son correspondant. La lettre de Lamy lui a prouvé avec quelle ardeur il poursuivait l'étude de la philologie. Et cependant, que de difficultés il doit surmonter, en raison de sa situation! Aujourd'hui les hommes sont bien rares qui se donnent tout entiers au culte des Muses. L'on en vient à s'étonner que la philosophie compte encore des adeptes. Les doctrines des écoles païennes ne sauraient réussir à nous guider dans cette vie. Seule, la philosophie chrétienne peut y

1. Pierre Lamy est surtout connu par les lettres que Budé lui a adressées. Notons seulement les renseignements que nous avons sur lui par ailleurs. Lamy était exactement, comme frère Rabelais, moine chez les cordeliers de Fontenay-le-Comte. On a la preuve que son nom était bien « Lamy » et non « Amy » comme on l'a cru quelquefois. Sa signature se trouve sur une quittance où il confesse avoir reçu, d'un voyageur d'Henri Estienne, divers livres dont il donne la liste (Benjamin Fillon, *Lettres écrites de la Vendée*, Paris, 1861, p. 39). On perd sa trace à partir du jour où il a quitté le couvent de Fontenay-le-Comte. Dans la correspondance d'Erasme, on voit mentionnés deux personnages du nom de *Petrus Amicus* (*Er. Epist.*, col. 603 A et 13 9 B); il ne semble pas que ni l'un ni l'autre puisse être identifié avec notre Pierre Lamy.

2. La lettre a été traduite dans l'ouvrage de Fillon mentionné à la note précédente (pp. 41-44); M. Ab. Lefranc en a depuis donné une analyse (*Le Platon de Rabelais*, dans le *Bulletin du Bibliophile*, 1901, p. 170 et suivantes).

prétendre; seule elle nous permet d'atteindre à la quiétude[1]. Lamy est bien heureux de mener une vie exempte des soucis et des passions qui agitent la plupart des hommes. G. B. souhaiterait de connaître pareille existence. Hélas! il faut qu'il s'occupe d'assurer l'existence et l'avenir des siens; il ne peut donner à la philosophie autant de temps qu'il le voudrait. Aussi G. B. félicite Lamy de pouvoir méditer à son aise les ouvrages pieux des auteurs grecs et latins; il est sans doute le seul dans sa communauté qui se plaise à ces études[2].

Paris, 10 février [1520][3].

G. B. écrivait cette lettre au moment de revenir à la campagne, où il a décidé de passer cette année tout son temps.

54*

A Salmon Macrin.

[Marly, 21 février 1520.]

(*Ep. pr.*, f° 44 v°; *Ep.*, f° 24 r°; *Luc.*, pp. 266-267.)

Accepi epistolam tuam...

G. B. a trouvé la lettre de Macrin dans un paquet que Lascaris lui a fait porter et qu'il avait sans doute reçu de l'ambassadeur vénitien[4]. Il y a trouvé aussi des lettres d'hommes

1. L'idée se trouve déjà dans le *de Asse* : voir à ce sujet L. Delaruelle, *Guillaume Budé*, au § 3 du ch. v.

2. Ainsi donc, à la date où cette lettre est écrite, Budé n'a pas encore entendu parler de frère Rabelais.

3. Le *post-scriptum* nous permet de dater la lettre : ayant paru dans les *Epistolae priores*, elle ne peut être postérieure à 1520; d'autre part, cette année-là est la seule au début de laquelle nous trouvions Budé installé à Marly (cf. d'ailleurs, à la p. 170, l'article de Lefranc cité un peu plus haut).

4. On voit comment les choses se sont passées : l'ambassadeur véni-

très savants ; dans le nombre, il y en avait une de Longueil, qui est maintenant à Venise. G. B. a pris grand plaisir à lire le passage où Macrin se sert si plaisamment du langage des camps. Son ami est trop modeste de se ranger parmi les triaires[1] ; en fait, il est digne de figurer au premier rang des soldats de Minerve. Plaisanteries nouvelles sur ce thème militaire.

G. B. remercie Macrin qui promet de ne plus lui réclamer la suite des *Annotations aux Pandectes*[2]. Il avait eu l'idée d'en donner une ; il y a renoncé et s'est décidé à perdre le fruit des études assez importantes qu'il avait faites dans cette intention[3]. Il y a déjà plusieurs érudits qui sont prêts à poursuivre la tâche qu'il avait assumée. Il leur laisse le champ libre[4]. Il voulait revoir, en vue d'une publication, des remarques sans suite qu'il avait faites sur le même sujet, au hasard de ses lectures ; la violence de la maladie lui a, plus d'une fois, arraché la plume des doigts. A présent, l'inspiration de Minerve ne favorise plus G. B. de la même façon qu'autrefois. Il est moins batailleur que jadis ; il se plaît maintenant à la méditation des choses qui ne passent point[5]. G. B. félicite Macrin d'être entré au service du Grand-Maître[6]. C'est un homme qui est

tien a trouvé dans le courrier de la République un paquet de lettres à l'adresse de Budé ; c'est le paquet où se trouvaient les lettres de Longueil, de Bembo et de Sadolet. Il l'a remis à Lascaris en lui demandant de faire passer à son ami le paquet en question ; et Macrin a profité de l'occasion pour écrire, lui aussi, à Budé.

1. C'est-à-dire parmi les combattants du troisième rang, qui ne sont plus des soldats d'élite.

2. Voir, dans la lettre 50, le passage auquel répondait la lettre de Macrin et qui explique celui-ci (p. 88).

3. On sait que Budé devait publier, en 1526, la suite des premières *Annotations*.

4. Pour le thème ici développé, voir notamment p. 69 et p. 90.

5. C'est ce qui explique le choix fait par Budé du sujet que traitera le *de Contemptu rerum fortuitarum*.

6. Cf. *supra*, à la page 88, la notice de Salmon Macrin. René, bâtard de Savoie, était le frère naturel de la mère de François Ier. Il avait succédé au sieur de Boisy dans la charge de Grand-Maître En 1525, il trouvera la mort dans la bataille de Pavie (Fr. Decrue, *Anne de Montmorency*, thèse de Paris, 1885, p. 52).

fort bien disposé pour tous les gens de lettres; il a toujours montré beaucoup d'estime pour le grand Janus Lascaris. G. B. souhaite à Macrin de réussir dans ce nouveau poste. Il lui envoie le bonjour de la part de son fils Dreux.

Marly [21 février 1520][1].

G. B. prie Macrin de saluer pour lui Lascaris; il espère que celui-ci reviendra à Paris avec la cour[2], c'est-à-dire pour le jour de Pâques, à moins que le Roi n'en décide autrement[3].

55*

A Christophe de Longueil.

[Marly, 21 février 1520.]

(*Ep. pr.*, f° 54 v°; *Ep.*, f° 30 r°; *Luc.*, pp. 272-275.)

Hilaribus ad uesperam...

G. B. a reçu, le soir du mardi gras[4], la lettre de Longueil avec celles de Bembo et de Sadolet[5]. Il félicite Longueil d'avoir pu, en quittant la France, s'assurer l'amitié et les conseils de

1. Datée simplement du jour des Cendres. La lettre est de 1520, comme la suivante. Pour cette année-là, Pâques étant le 8 avril, le jour des Cendres tombait le 21 février.

2. On a vu que Lascaris était revenu en France; cf. *supra*, p. 89.

3. Budé avait raison de faire cette réserve; Pâques était le 8 avril, et le roi ne rentra à Paris que le 26.

4. Le soir des *Hilaria*, dit le texte original; les *Hilaria* sont proprement les fêtes de Cybèle; mais Budé, dans un autre passage, nous montre bien le sens qu'il donne à l'expression. La lettre 54 est ainsi datée « Cineralium die, quae sic Hilaria excipiunt, ut maestitia gaudium immodicum. »

5. Nous n'avons pas, dans le recueil de Longueil, la lettre à laquelle celle-ci répond; pour les lettres de Sadolet et de Bembo, voir nos lettres 57 et 58. En 1520, Pâques étant le 8 avril, le mardi gras tombait le 20 février.

deux hommes aussi éminents. Du temps où G. B. fréquentait la cour, il avait pu constater dans quelle estime on les y tenait; il avait vu une lettre pontificale rédigée par Sadolet et dont il avait admiré l'exquise latinité. Celle que Sadolet vient de lui écrire est en effet d'un style tout cicéronien. G. B. regrette de n'avoir pas soigné davantage les deux lettres qu'il a écrites pour recommander Longueil à Bembo et à Sadolet[1]. Mais Longueil les lui a demandées juste au moment de se mettre en route et quand, de son côté, G. B. allait partir à la campagne pour s'y installer. Longueil devra donc excuser G. B. devant Bembo et Sadolet; s'il s'acquitte bien de cette mission, G. B. lui promet d'apaiser Ruzé par une lettre écrite spécialement à cette intention[2]. G. B. n'a pas encore pu entretenir Ruzé au sujet de Longueil; il ne vient à la ville que pour affaires; pendant l'hiver, il a été repris de sa maladie habituelle et il a résolu de vivre dans la solitude.

Pour les *Annotations aux Pandectes*, G. B. ne se rend point aux désirs de Longueil. S'il a contracté une dette envers le public, Alciat se chargera de l'acquitter à sa place. Les *Paradoxa*, les *Dispunctiones*[3] attestent qu'on peut confier à Alciat le soin de restaurer l'édifice du droit romain. G. B. ne veut plus se mêler de l'affaire : il espère seulement qu'Alciat, s'il utilise les *Annotations*, saura reconnaître ce qu'il doit à son prédécesseur. G. B. a lu rapidement les *Dispunctiones*. Il y a trouvé beaucoup de qualités; il a même eu l'occasion de défendre le livre dans une assemblée où on le discutait. Il est tombé sur un passage dans lequel Alciat, en rétablissant dans un texte l'expression *quindecies sestertium*, déclare qu'il l'explique de la même façon que G. B[4]. En même temps, il ajoute un texte unique de Tite-Live à ceux qu'avait rassemblés G. B., et il a le front de s'écrier que, sans l'appui de cette colonne d'airain, tout l'édifice du *de Asse* serait exposé à la

1. Voir nos lettres 41 et 42.
2. C'est en effet le but de la lettre à Ruzé qu'on trouvera sous le n° 62.
3. Les *Dispunctiones* avaient paru en 1518; les *Paradoxa* également.
4. Cf. *Alciati Opera*, édit. de Bâle, 1571, in-folio, au t. II, col. 45.

ruine! G. B. proteste vivement contre pareille prétention : son œuvre est assez solide pour n'avoir pas besoin qu'Alciat y vienne mettre la main. La vérité, c'est qu'Alciat a lu le *de Asse* à la légère. Lui-même, d'ailleurs, prête à la critique dans ce même passage où il reprend G. B. C'est un homme fort savant et d'une activité remarquable; ce qui lui manquerait, c'est plutôt l'esprit d'équité[1]. G. B. l'a vu à Avignon[2], mais pendant très peu de temps. G. B. était à peine arrivé dans la ville qu'il a reçu sa visite, à l'heure du souper; il est reparti d'Avignon le lendemain matin, pour rattraper le train de l'ambassade, qui n'était pas passée par là. Il déplore qu'on trouve si peu de bonne foi chez les écrivains; pour lui, il veut s'abstenir désormais de ces écrits qui provoquent des polémiques et il se refuse à contenter Longueil, qui lui réclame la suite des *Annotations*.

G. B. rappelle la visite que Longueil lui a faite à Marly, en compagnie de l'abbé d'Aspromonte[3]. Il annonce son intention d'écrire à Sadolet et à Bembo[4]. Il exhorte Longueil à défendre l'honneur du nom français et à justifier les espérances qu'on fonde sur lui.

De Marly, le jour des Cendres.

G. B. doit adresser sa lettre à l'ambassadeur vénitien qui, ayant suivi le roi, se trouve très loin de Paris[5]; il en a donc différé l'envoi dans la crainte qu'elle ne s'égarât. Il prie Longueil de donner le bonjour à Egnazio. G. B. s'étonne que celui-ci n'ait pas encore répondu à sa lettre; cependant, il a

1. Sans prendre ici parti pour Alciat ou pour Budé, l'on peut dire que la carrière d'Alciat est d'un homme qui se préoccupe uniquement de ses intérêts personnels et qui recherche la célébrité par tous les moyens.

2. Au cours de l'ambassade dont Budé fit partie en 1519.

3. Lorenzo Bartolini; cf. le début de la lettre 48.

4. Voir les lettres 57 et 58. Quand Budé expédia la lettre qui nous occupe, il avait réalisé son intention d'écrire à Bembo et à Sadolet; cf. d'ailleurs la note 2 de la page suivante.

5. Le roi était alors à Cognac (*Actes de François Ier*, t. VIII, p. 430).

su par Grolier, le Trésorier du Milanais, qu'Egnazio l'avait reçue[1].

Marly, 25 février [1520][2].

56

A Adolphus Roboreus[3].

[Marly, 22 février 1520.]

(*Ep. pr.*, f° 49 v°; *Ep.*, f° 27 v°; *Luc.*, pp. 269-270.)

Hilaribus epistolam tuam...

Le soir du mardi gras, G. B. a reçu la lettre de Roboreus et son gâteau d'étrenne. Il a partagé le gâteau entre quelques-uns de ses meilleurs amis. Dans la lettre, il a retrouvé l'affabilité que, l'année dernière, il avait remarquée chez Roboreus, quand celui-ci, sans le connaître, était venu lui rendre visite. Pour éviter une peine à G. B., Roboreus lui avait même demandé, comme une faveur, de recopier un cahier que G. B. devait envoyer à Erasme[4]. Cependant, G. B. ne mérite nullement, par son talent, les marques de respect qu'il reçoit de Roboreus. En les lui prodiguant, celui-ci se laisse seulement guider par son affabilité naturelle, qui doit le faire aimer de tout le monde dans son pays.

Marly, 22 février [1520][5].

1. Cf. *supra*, p. 49, n. 2.
2. Le mercredi des Cendres correspond, pour l'année 1520, à la date du 21 février; Budé a ajouté un *post-scriptum* à sa lettre quatre jours après l'avoir écrite.
3. Je n'ai pas réussi à identifier le personnage en question; un détail de la lettre montre seulement que c'est l'étudiant de Cologne dont Budé parlait déjà au début de la lettre 15 : ce jeune homme accompagnait en France de jeunes nobles dont il était le précepteur et qui venaient étudier le droit à Orléans; voir le *post-scriptum* de la même lettre.
4. Voir p. 35, n. 1; il s'agit de la lettre écrite par Budé à Tunstall (notre n° 9). Elle est en effet assez longue pour avoir formé tout un cahier, un *libellus*.
5. La date d'année se déduit de la même manière que pour la lettre 53.

57*

A Pietro Bembo.

[Marly, 24 février 1520.]

(*Ep. pr.*, f° 51 v°; *Ep.*, f° 28 r°; *Luc.*, pp. 270-271.)

Ad me plurimum...

G. B. ne voit pas ce qui, dans ses écrits, a pu lui mériter la sympathie que Bembo dit avoir conçue pour lui depuis longtemps[1]. Mais sans doute Bembo se sent attiré, d'instinct, vers tous ceux qui aiment les lettres. C'est ainsi qu'il a secouru Longueil et s'est uni pour cela à Sadolet, son collègue et son ami. En énumérant dans sa lettre toutes les raisons qui lui font aimer Sadolet, Bembo oublie de dire qu'on trouve chez chacun d'eux les mêmes qualités, urbanité parfaite, science exquise relevée encore par l'agrément du langage. Longueil est bien heureux d'avoir trouvé un ami comme Bembo.

Marly, 24 février 1520.

58

A Jacques Sadolet.

[Marly, 24 février 1520.]

(*Ep. pr.*, f° 52 v°; *Ep.*, f° 29 r°; *Luc.*, pp. 271-272.)

Ita me affecit...

G. B. a reçu le 20 février la lettre de Sadolet[2]. En la lisant,

1. Budé fait ici allusion au début de la lettre que Bembo lui avait adressée tout récemment; voir p. 74, n. 2.
2. La lettre de Sadolet datait du 7 décembre 1519; voir p. 76, n. 1.

il se sentait partagé entre l'agrément que lui causait le charme du style et l'admiration que lui inspirait le caractère qui s'y révèle. Alors seulement, il a approuvé l'obstination de Longueil à partir en Italie, malgré tous les conseils et toutes les prières de ses amis[1]. G. B., lui, n'a pas eu le bonheur de rencontrer de pareils hommes, pour l'initier à l'étude de l'antiquité; et maintenant il est trop tard : il arrive à l'âge de la retraite. Il comprend toute la chance que Longueil a eue en partage; à présent, il le défendra contre ceux qui l'accusent de rechercher des étrangers et de négliger ses compatriotes. Longueil acquerra bientôt toutes les qualités des deux humanistes qui l'ont guidé dans ses études. Au reste, Sadolet et Bembo sont de ceux dont on a plaisir à se proclamer l'obligé : ils ne sont pas hommes à reprocher à quelqu'un les services qu'ils lui ont rendus. G. B. remercie Sadolet de lui avoir promis son amitié; il lui envie l'élégance exquise de son style.

Marly, 24 février 1520.

59

A Jean Le Picart.

[Marly, 24 février 1520.]

(*Ep. pr.*, f° 80 v°; *Ep.*, f° 46 v°; *Luc.*, pp.-288-289[2].)

Tantae tibi curae...

Les lettres de Jean Le Picart font bien voir quelle affection il a pour son cousin germain. G. B. le paie de retour et il

1. Voir la lettre 62, à Louis Ruzé.
2. Dans les *Epistolae* de 1531, le feuillet où se trouve la lettre porte par erreur le numéro 76; de même le feuillet suivant est numéroté 77 : si l'on examine la suite du foliotage, on s'apercevra que les deux feuillets en question doivent être numérotés 46 et 47.

veut, dans ses lettres, transmettre à la postérité le souvenir de leur amitié. Ce sera un moyen de maintenir les liens qui existent entre leurs deux familles. François et Christophe d'une part, Dreux et Guillaume[1] de l'autre, perpétueront l'amitié qui unissait déjà leurs pères. G. B. n'oublie pas ce que lui a demandé Le Picart; il espère qu'après Pâques ils pourront en causer de vive voix. G. B. a su, par Guillaume du Maine, que les enfants de Le Picart étaient à peu près rétablis. En revanche, il a de mauvaises nouvelles de sa propre famille : il vient d'apprendre, à l'instant, que plusieurs de ses intimes et son frère même étaient gravement malades[2]; il lui est venu de Paris, coup sur coup, trois messagers. Il envoie le bonjour à François, à Christophe et, avant tout, à leur mère. Il n'a pas, en ce moment, le loisir de répondre à la lettre de Christophe.

Marly, 24 février [1520][3].

60

A Nicole Bérault.

[Marly, 24 février 1520.]

(*Ep. pr.*, f° 68 r°; *Ep.*, f° 40 r°; *Luc.*, pp. 280-282.)

Nunquam mihi...

G. B. ne trouve pas de temps pour écrire le travail dont il avait fait le projet[4]; et cependant, loin de la ville, il jouit maintenant de ce loisir après lequel il soupirait. Dira-t-il que sa mauvaise santé entrave ses desseins? Mais on l'accusera de

1. Guillaume est évidemment le second fils de Budé; il mourut encore enfant (Eug. de Budé, *Guillaume Budé*, p. 298).
2. Cf. le début de la lettre 63.
3. La date d'année se déduit de la même manière que pour la lettre 53.
4. Cf. *supra*, p. 89 et n. 1; cependant le *de Contemptu rerum fortuitarum* devait paraître dans le courant de cette même année 1520.

répéter toujours la même chose. Bérault le presse de donner bien vite l'ouvrage qu'il prépare « depuis si longtemps » et qu'on attend avec impatience. Bérault a-t-il réfléchi que dix mois à peine se sont écoulés depuis qu'ils sont revenus tous deux de leur voyage d'ambassade? Une bonne part de ce temps s'est passée pour G. B. à s'installer dans sa maison de campagne, à la terminer, à l'embellir. G. B. se livre à des considérations juridiques sur le temps légal après lequel on peut exiger de lui l'« enfantement » d'un ouvrage : il ne veut pas accoucher avant terme, mais il fera son possible pour contenter ses amis.

G. B. répondra de vive voix à Bérault au sujet de Froben et de Josse Bade[1]. Il accepte volontiers que Bérault surveille l'impression de ce que lui, G. B., voudrait donner au public. Pour le moment il s'occupe à rassembler et à revoir ses lettres[2], mais c'est là un travail bien ingrat. Il félicite Josse Bade d'avoir fait venir d'Allemagne des caractères grecs; il tâchera d'en profiter, s'il voit que Josse Bade imprime le grec avec soin[3]. L'autre jour, Glareanus est venu, avec des étudiants suisses, visiter G. B. à Marly. G. B. lui en sait gré et se décide à lui rendre justice[4]. Il se demande si le plaisir de contempler sa personne et de visiter sa maison a compensé pour

1. La suite fait supposer que Bérault, dans sa lettre, avait parlé à Budé de la publication de son prochain ouvrage : peut-être lui avait-il proposé de s'entremettre pour que l'ouvrage fût imprimé par Froben, à Bâle, en même temps que par Josse Bade à Paris. A l'exception du traité *de Transitu Hellenismi ad Christianismum*, c'est à Josse Bade que Budé a donné tous les ouvrages qu'il a publiés lui-même.

2. Pour l'édition qui parut la même année, à la fin d'août. Voir le texte même de Budé, pour la façon dont il procédait dans ce travail.

3. A vrai dire, il y avait des citations grecques, parfois même assez étendues, dans les *Annotations aux Pandectes* et surtout dans le *de Asse;* il ne s'y trouvait pas des pages entières de grec. Au contraire, les *Epistolae priores* de 1520 contiennent, en fin de volume, huit lettres entièrement grecques : elles auront sans doute été imprimées avec ces caractères que Josse Bade voulait faire venir d'Allemagne. Cependant, il ne semble pas que Josse Bade se soit jamais fait, comme Gilles de Gourmont, une spécialité des impressions grecques.

4. Dans une lettre à Erasme (notre n° 13; cf. *Er. Epist.*, col. 298 E), Budé disait de Glareanus : « Parum mihi est molestus. »

ces étudiants la perte de deux journées[1] et la fatigue de la route. G. B. écrit à Deloynes; Bérault n'aura donc pas besoin de se déranger pour lui transmettre le bonjour de G. B.

Marly, 24 février [1520][2].

61 *

A Erasme.

[Marly, 25 février 1520.]

(*Ep. pr.*, f° 128 v°; *Ep.*, f° 63 v°; *Luc.*, pp. 306-307.)

Heri circiter...

Hier, deux Allemands sont arrivés à Marly, après neuf heures du soir, et quand G. B. allait se coucher; ils lui ont remis la lettre d'Erasme[3]. G. B. y répond de grand matin, car Bérault, dans un billet qui lui a été remis en même temps, le priait de ne pas mettre le messager en retard. G. B., qui n'a pour Erasme que de l'amitié, souhaite que celui-ci ressente, à son égard, des sentiments aussi cordiaux. Quant à lui, il se conformera, scrupuleusement, à la loi d'oubli qu'ils se sont imposée; il veut répondre seulement à quelques points de la lettre d'Erasme. Il le fait brièvement. G. B. s'étonne de ce qu'Erasme lui raconte sur les ennemis de la saine doctrine. Il prend pitié d'Erasme, qui doit s'apprêter encore à livrer un

1. Glareanus et ses élèves ont donc passé la nuit chez Budé.

2. Voir, dans la première partie de la lettre, l'allusion au voyage que Budé et Bérault ont fait ensemble.

3. Cf. *Er. Epist.*, col. 416, *Cum multis nominibus...* La lettre d'Erasme, en date du 17 février 1520, est la réponse aux deux lettres que Budé lui avait écrites à la date du 15 septembre (voir *supra*, les n°s 44 et 45). Elle marque, de la part d'Erasme, un désir sincère d'apaiser Budé et de regagner son amitié.

nouveau combat[1]. Ici les théologiens sont moins féroces[2]. Si Erasme se décidait à venir en France, il ferait ainsi l'économie de bien des tracas. G. B., d'ailleurs, ne lui parle de cela que parce que l'occasion s'en présente. Il n'a pas le temps de l'entretenir de son voyage d'ambassade. Il a reçu, ces jours derniers, des lettres de Rome, de Venise, de la cour, etc.[3]; il faut qu'il y réponde. Il s'occupe aussi d'un travail littéraire, qui lui prendra sans doute une bonne partie du carême[4]. Voilà tout ce que G. B. a le temps d'écrire à Erasme avant la messe, car c'est aujourd'hui jour férié[5].

Marly, 25 février [1520][6].

G. B. prie Erasme de saluer Vivès de sa part; il lui a écrit le 1er ou le 2 février[7].

62

A Louis Ruzé, lieutenant civil.

[Marly, 6 mars 1520.]

(*Ep. pr.*, f° 59 r°; *Ep.*, f° 33 r°; *Luc.*, pp. 275-280.)

Quaerenti mihi materiam....

G. B. raconte à Louis Ruzé comment il est entré en relations

1. Dans sa lettre, Erasme parlait des attaques contre le collège des Trois-Langues auxquelles se livraient sans cesse les théologiens de Louvain (*Er. Epist.*, col. 417 A). Sur le collège en question, dont la fondation était due au conseiller Busleiden, voir Félix Nève, *Mémoire sur le collège des Trois-Langues à l'Université de Louvain*, t. XXVIII des *Mémoires couronnés de l'Académie royale de Belgique*, 1856.

2. C'est qu'aussi le roi et les humanistes n'avaient encore rien fait qui provoquât leur colère; plus tard, Budé prendra un autre ton pour parler des théologiens parisiens; voir la lettre 168.

3. Voir le début des lettres 54 et 55; c'est de Venise que venaient les lettres de Longueil et de Bembo; la lettre qui arrivait de Rome était celle de Sadolet.

4. Le *de Contemptu rerum fortuitarum.*

5. En 1520, le 25 février était un dimanche; cf. *supra*, p. 99, n. 2.

6. Voir la note suivante.

7. Voir la lettre 52, en date du 2 février.

épistolaires avec Bembo et Sadolet. Les deux lettres que ceux-ci ont adressées à G. B.[1] lui ont fait concevoir, pour eux, une admiration respectueuse. Il finit par penser, avec Longueil, que c'est un grand bonheur de pouvoir aller en Italie pour y connaître de pareils hommes. G. B. revient, en détail, sur les attentions que Bembo a eues pour Longueil. Il justifie celui-ci d'avoir brusquement quitté la France, malgré Ruzé, qui avait pris tant de soins de son instruction[2]. Longueil n'a cessé de se montrer respectueux envers son patron. Une fois revenu en France, il est allé demander à Ruzé la permission de retourner en Italie. En quittant Ruzé, il est venu à Marly avec Bartolini, jeune Florentin, qui est abbé d'Aspromonte[3]. Il a prié G. B. de plaider sa cause auprès de Ruzé. Et vraiment, comment blâmer son dessein, quand on voit qu'en France les puissants méprisent l'éloquence et veulent écarter les humanistes des emplois[4]? Il suffit ainsi de quelques hommes pour rendre vaine la bonne volonté du Roi, et Longueil, en France, n'avait rien à espérer de la faveur publique. G. B. n'a pas réussi à convaincre Ruzé quand il lui a parlé en faveur de leur ami; il recommence son plaidoyer dans cette lettre. Il feint d'être froissé que Ruzé semble faire moins d'attention à lui qu'à Longueil. G. B. est cependant le compère de Ruzé, qu'il a choisi pour parrain de son petit

1. Voir les lettres de Budé (nos 57 et 58) qui répondent aux lettres en question.

2. Nous arrivons à ce qui est l'objet propre de la lettre : voir, dans la lettre 55, le passage auquel correspond celui-ci (p. 97). Mais comment Longueil devait-il compte de ses actes à Louis Ruzé? C'est que ce dernier s'était fait son mécène; pour être noyée dans un flot de métaphores juridiques, l'affirmation de Budé n'en est pas moins nette. Il dit expressément (*Luc.*, p. 276 D) : « Aegre tulisti scilicet hominem tibi e manibus ereptum, in quo ornando omne tuum studium conatumque destinaueras. » Le biographe de Longueil a bien fait allusion aux efforts de Ruzé pour retenir en France le jeune homme, mais il n'a pas voulu dire ce qui justifiait cette insistance (*Chr. Longolii Orationes et Epistolae*, édit. florentine de 1524, fo 6 vo).

3. Cf. *supra*, n. 1 de la p. 84.

4. C'est là un thème que, dans le *de Asse*, Budé a développé avec complaisance; cf. L. Delaruelle, *Guillaume Budé*, au § 1 du ch. v.

Louis[1]. Il espérait avoir dans son amitié une place qu'Erasme, seul, aurait été fondé à lui disputer[2]. S'il persiste à entraver la carrière de Longueil, Ruzé aura l'air de chercher le paiement des services qu'il lui a rendus. G. B., quant à lui, est loin de jalouser Longueil; il reconnaît en lui, pour les belles-lettres, le même amour désintéressé dont il brûlait dans sa jeunesse.

G. B. s'excuse sur la longueur de la lettre qu'il vient d'écrire à Ruzé. Il lui dit qu'il continue de souffrir beaucoup de la tête. A Marly, il jouit d'un repos profond qui l'empêche de regretter la ville. Il affirme son détachement des ambitions mondaines et se gourmande lui même de n'être pas suffisamment résigné aux arrêts de la Providence. Il demande à Ruzé des nouvelles de tous les siens et aussi de Jacques Toussain[3]; la présence de celui-ci doit être, pour Ruzé, une invitation à cultiver les lettres dans ses moments de loisir. En ces derniers temps, G. B. n'a donné que peu de temps à l'étude et n'a pas encore commencé ce qu'il avait promis à Ruzé[4].

Marly, 6 mars 1520.

1. Dans le langage pseudo-classique de Budé, c'est ce que signifie la phrase suivante (*Luc.*, p. 278 C) : « mystica tecum necessitudine contracta in initiali genitura infantuli mei Ludouici, trabali clauo fixisse amorem nostrum sperabam. » Louis Budé devait, plus tard, suivre sa mère au moment où elle quitta la France pour se retirer à Genève (1549). Il contribua, dans cette ville, à la fondation du Collège, et il en fut un des premiers professeurs.

2. Sur les rapports entre Erasme et Ruzé, cf. *supra*, p. 11 en note., Ce que nous en savons ne justifie pas, à vrai dire, la manière dont Budé parle d'Erasme en cet endroit.

3. Cf. *supra*, p. 33, n. 4.

4. Sans doute, l'ouvrage qui est devenu le *de Contemptu rerum fortuitarum;* nous ne pouvons être plus affirmatifs : cette lettre-ci est la première en date de celles qui sont adressées à Ruzé.

63

A Claude Chansonnette.

[Marly, 28 mars 1520.]

(*Ep. pr.*, f° 50 v° ; *Ep.*, f° 28 r° ; *Luc.*, p. 270.)

Epistolium tuum...

G. B. a reçu vers la mi-mars le billet écrit par Chansonnette le 30 janvier. Un peu plus tard, il lui a écrit quelques lignes à la hâte, en traversant Paris, que la crainte de la peste avait vidé de ses habitants[1] ; depuis ce moment, il n'a rien reçu de Chansonnette, et il n'a pas vu Conrad[2]. Au reste, comme il est presque toujours à Marly, les lettres qui sont déposées à son domicile de Paris lui arrivent toujours avec quelque retard. G. B. est prêt à faire bon accueil à Conrad ou à tout autre jeune homme que Chansonnette lui aura recommandé ; il veut en effet faire la preuve de la sympathie qu'il a pour celui-ci. G. B. n'a pas publié de nouveaux commentaires sur les Pandectes et, pour le moment, il n'a pas l'intention d'en publier[3]. Au reste, ses *Annotations aux Pandectes* lui ont donné beaucoup de peine et ne lui ont rapporté que peu d'honneur.

Marly, 28 mars [1520][4].

1. Nous ne posssédons qu'une lettre à Chansonnette qui soit antérieure à celle-ci : c'est celle du 17 juillet 1519 (n° 38). Cette allusion à la peste qui désole Paris semble de nature à expliquer un passage de la lettre 59.

2. Un jeune homme, la suite le montre, qui venait étudier à Paris ; la désignation est trop vague pour qu'on puisse tenter une identification.

3. Cf. *supra*, p. 95 et n. 4.

4. Cf. p. 94, la note relative à la date de la lettre 53.

64*

A Jean Le Picart.

[Marly, 1er avril 1520.]

(*Ep. pr.*, f° 95 r°; *Ep.*, f° 54 v°; *Luc.*, p. 297.)

Iam mihi hoc...

G. B. n'est jamais si occupé qu'il ne trouve le temps d'écrire à un ami comme Jean Le Picart. Il a reçu son billet au moment du souper et il lui récrit celui-ci comme un appoint à la lettre que Le Picart a reçue avant-hier[1]. En ce moment G. B. a des occupations très diverses. Il allait se mettre au travail que connaît bien Le Picart lorsqu'on lui a remis le paquet de lettres que celui-ci faisait porter. La lecture de ces lettres a pris à G. B. la demie-heure qui lui restait entre les prières du soir et le souper. D'autre part, le messager devait repartir le lendemain matin. Comme G. B. n'a pas coutume de veiller après souper, il répond à la seule lettre de Le Picart. Il néglige, pour le moment, celle de Germain de Brie[2] à qui Le Picart transmettra ces explications.

Marly, 1er avril [1520][3].

1. Cette lettre ne nous a pas été conservée.
2. Voir la lettre suivante.
3. La lettre est ainsi datée : « Calendis Aprilis, et Palmaribus » ; or, en 1520, Pâques était le 8 avril et le 1er du mois était bien le jour des Rameaux.

65*

A Germain de Brie.

[Marly, 5 avril 1520.]

(*Ep. pr.*, f° 83 v° ; *Ep.*. f° 48 r° ; *Luc.*, pp. 290-295.)

Ain tu tandem..

Germain de Brie pense qu'à la campagne on ne peut trouver de ces gros poissons dont les citadins ont si grande abondance pendant la durée du Carême. Mais chez lui, même à la ville, G. B. ne mange que bien rarement de pareils poissons; d'autre part, il n'aime pas à dîner chez les autres, même chez Germain de Brie que son excellente table a mis en crédit parmi ses confrères du Chapitre[1]. G. B. se défend d'être gourmand. Il refuse l'invitation que Germain de Brie lui faisait dans sa lettre. Il laisse les délicats de la ville mener une vie molle et facile; mais il demande qu'on le laisse, lui, agir à sa guise. La frugalité qu'il observe est plus conforme à la loi du jeûne que les bombances de Germain de Brie. D'ailleurs, ces gros poissons ne le tenteraient pas, il en est un peu dégoûté tant il en a mangé, lorsque, l'année dernière, il voyageait le long du Rhône. Il détaille les repas magnifiques qu'il a faits à ce moment-là. Il profitait, en effet, de la table du Grand-Maître, à qui l'on faisait partout de splendides réceptions[2]. Par manière de compensation, G. B. voulait, cette année, bannir de sa table tout raffinement. Ses amis entravent son dessein en lui envoyant des pièces très délicates. Sans cela, G. B. se serait nourri de salaisons qu'on avait préparées chez lui. Il n'est pas embarrassé pour se procurer du poisson; il est à trois milles seule-

1. Germain de Brie était chanoine de Notre-Dame : cf. *supra*, p. 19, n. 2.
2. Il s'agit là du voyage d'ambassade qui avait Montpellier comme but ; cf. notamment les lettres 28 et 29.

ment d'un gros bourg situé sur la grande route[1] et où se tient tous les jours un marché aux poissons; on y trouve même du poisson de mer. G. B. demande à son ami si ce goût des plaisirs de la table peut s'accorder avec la vraie piété. La frugalité que G. B. observe est, selon lui, une meilleure préparation à l'accomplissement du devoir pascal. Pour décider G. B. à venir à Paris, Germain de Brie dit aussi qu'il aura plus de facilité à suivre les exercices du Carême. Mais G. B. ne sait trop comment mettre en pratique l'idée de son ami. Doit-il venir seul et laisser là femme et enfants? Doit-il amener toute sa maison avec lui? Pour transporter tout ce monde, il devrait alors, usant de ses prérogatives de seigneur[2], réclamer toutes les voitures du village; cela serait d'autant plus malaisé qu'en ce moment on travaille aux champs. Enfin, si G. B. possède à la fois une maison de ville et une maison de campagne, il n'a pas deux installations. Pour entendre le prédicateur que lui vante Germain de Brie[3], faudra-t-il qu'il aille vivre à l'auberge? De Brie en parle à son aise, lui qui vient d'acheter deux maisons contiguës et qui a fait percer le mur mitoyen. Mais peut-être juge-t-il que c'est vanité que de songer à tous ces détails matériels; ce serait, chez lui, l'effet des sermons dont il parle. G. B., lui aussi, après une lecture, après un sermon, a connu souvent cet état d'esprit où, seules, les choses de la religion sont capables de nous toucher. Mais bientôt la nature humaine reprend le dessus; notre âme se détourne de la contemplation des choses spirituelles. Jamais les préceptes de l'Evangile n'ont été si mal observés qu'aujourd'hui; les prêtres eux-mêmes n'y conforment pas leur vie. Au milieu de cette corruption générale, nous devons redoubler de constance et de ferveur.

En lisant la lettre de son ami, G.B. a pris une idée très fa-

1. « Pago,.. in uia militari sito », dit Budé (*Luc.*, p. 292 C); il veut parler sans doute de Saint-Germain-en-Laye.

2. Budé était, en effet, seigneur de Marly-la-Ville, le lieu même où se trouvait sa maison de campagne.

3. La suite de la lettre nous apprend qu'il s'agit d'un moine franciscain; il s'appelait Fourmont (cf. la lettre 78). C'est tout ce que je sais de lui.

vorable du prédicateur franciscain que lui vante Germain de Brie. Il ne doute pas que leur ami commun, Etienne Le Blanc, le contrôleur général de l'Épargne[1], ne partage pour ce fransciscain l'admiration de Germain de Brie. Quant à lui, il veut, dans l'étude de la religion, n'avoir d'autre guide que les livres saints. Obligation où nous sommes d'adorer le Sauveur qui, en mourant pour nous, nous a arrachés à la mort. S'il ne peut, à Marly, entendre les prédicateurs en vogue, il a le bonheur d'y vivre dans la solitude. Il se félicite, chaque jour, d'être venu s'y installer; il ne se laissera pas arracher à sa retraite. Dans cette lettre, Germain de Brie fera la part de ce qui est plaisanterie et de ce qui est chose sérieuse. En effet, les choses de la religion ne comportent pas le rire.

Marly, 5 avril [1520][2].

66*

A Louis Vivès.

[Marly, 23 avril 1520.]

(*Ep pr.*, f° 81 v° ; *Ep.* f° 47 r° ; *Luc.*, pp. 289-290[3].)

Literas unas accepi...

G. B. a recu de Vivès deux lettres dont l'une était datée du

1. *Luc.*. p. 249 C : « Stephanum Blancum, ratiociniorum regiorum actuarium ». Cela est bien loin d'être clair, mais heureusement nous avons un moyen indirect d'identifier le personnage. Les généalogies nous apprennent qu'Antoine Budé, un des fils de notre Guillaume Budé, épousa Marie Le Blanc, fille d'Etienne, contrôleur général de l'Epargne, et de Marguerite Anjorrant (Cabinet des Titres, pièces originales, 547, dossier 219). C'est évidemment de cet Etienne Le Blanc qu'il est question ici. Une autre lettre nous apprend qu'il était lui-même par alliance le neveu de Guillaume Budé (cf. le n° 132).

2. Voir plus haut les allusions au voyage de l'année précédente.

3. Dans les *Epistolae* de 1531, le feuillet a été par erreur numéroté 77; cf. *supra*, p. 101, n. 2.

1er décembre et l'autre du 31 mars[1]. Dans la seconde, Vivès se plaint avec raison que G. B. n'ait pas répondu à sa question; mais c'est qu'en vérité il n'avait rien à répondre. Vivès, avant d'entreprendre un livre, l'avait consulté sur le choix de son sujet. G. B. lui conseille de ne pas prendre un sujet trop vaste; dans le champ de la philosophie religieuse, Vivès en trouvera facilement qui soient appropriés à ses forces. G. B. l'engage à se cuirasser par avance contre les attaques des scolastiques; il lui propose comme exemple le courage et la ténacité dont Erasme a toujours fait preuve[2].

G. B. ne sait rien d'Hermann, ni des *Declamationes*[3]. Il passera l'été à Marly, mais il est souvent obligé d'aller à Paris pour affaires. Il donne à Vivès des éclaircissements sur un passage de Démosthène et sur un passage d'Aristote[4]. G. B. félicite Vivès des progrès qu'il a faits dans l'étude de la rhétorique et dont Erasme lui a parlé[5].

Marly, 23 avril [1520][6].

1. Entre ces deux dates Vivès avait, le 7 mars, écrit encore une autre lettre à l'adresse de Budé (p. 92, n. 5); c'est la seule des trois qui nous ait été conservée.

2. Il serait malaisé de dire si ces conseils eurent sur Vivès quelque influence. Toutefois, un rapprochement est nécessaire; c'est en 1522 que Vivès publia ses Commentaires sur la *Cité de Dieu*, de saint Augustin; il est probable qu'il songeait déjà à les écrire au moment où Budé lui écrivait cette lettre.

3. Hermann « le Frison »; voir le début de la lettre suivante et cf. *supra*, p. 80 n. 3. L'allusion aux *Declamationes* regarde un volume que Vivès venait de publier : *Ioannis Lodouici Viuis Valentini declamationes Syllanae quinque*; Anvers, Michel Hillenius, avril 1520.

4. Le passage de Démosthène se trouve dans le περὶ εἰρήνης, 5, 1; Budé en donne à Vivès une traduction approximative. L'autre explication que donne Budé semble se rapporter au ch. v du περὶ ἑρμηνείας; Budé déclare le passage très obscur et ne donne pas comme certaine l'interprétation qu'il en propose.

5. Dans la lettre du 17 février 1520 (cf. *supra*, p. 104 et n. 3); cf. *Er. Epist.*, col. 416 F).

6. Voir l'allusion qui vient d'être faite à la lettre d'Erasme.

67*

A Louis Vivès[1].

[Marly, 2 mai 1520.]

(*Ep. pr.*, f° 99 r°; *Ep.* f° 57 r°; *Luc.*, pp. 299-301.)

Hisce paucis diebus...

G. B. a rencontré le Frison Hermann le lendemain du jour où il parlait de lui en écrivant à Vivès[2]. Il a dîné chez Germain de Brie, avec Hermann et Nicole Bérault qui s'est fait à Paris comme le guide attitré des étrangers lettrés[3]. Le jour même, G. B. a reçu deux lettres de Vivès, l'une que lui a remise Hermann, l'autre qui avait été déposée à son domicile de Paris. Il remercie Vivès de lui avoir envoyé Hermann ; le jeune homme lui a fait une excellente impression. G. B. se plaint que Vivès insiste encore[4] pour lui faire donner une nouvelle œuvre au public ; Vivès l'accuse même d'avoir parlé à Tunstall d'un grand ouvrage en préparation[5] et il annonce à G. B. une grande

1. M. Ad. Bonilla (*Luis Vives y la filosofía del renacimiento*, p. 706) nous apprend que la lettre originale se trouve à Madrid, parmi les manuscrits de la Bibliothèque Nationale. Le texte qu'il en a donné, d'après le manuscrit, ne présente avec celui des éditeurs que des différences insignifiantes. En revoyant sa lettre pour l'impression, Budé a fait seulement quelques corrections de style qui ne modifient en rien la pensée. Il a supprimé un *post-scriptum*, très court, relatif à une faute qui s'était glissée dans sa dernière lettre à Vivès, et qu'il signalait à celui-ci.

2. Voir le dernier paragraphe de la lettre précédente.

3. On sait que Bérault tenait un pensionnat ; il est probable qu'il comptait beaucoup d'Allemands dans sa clientèle d'étudiants (voir l'article de L. Delaruelle dans la *Revue des Bibliothèques*, 1902, p. 428, n 7). Une lettre de lui, qui a été insérée parmi celles d'Erasme, donne une idée des relations qu'il entretenait à l'étranger (*Er. Epist.*, col. 330) ; cf. la lettre 61, p. 104.

4. Nous n'avons pas la lettre à laquelle répond ici Budé, mais cf. pp. 89-90.

5. Voir la fin de la lettre 9.

lettre sur ce sujet. G. B. produira pour sa défense les cinq livres du *de Asse*; c'est une œuvre assez considérable pour qu'après cela il ait droit à se reposer. Le livre lui a donné beaucoup de peine et les savants perdraient leur temps à vouloir le recommencer. Il en est autrement pour les *Annotations aux Pandectes*. Les savants travaux d'Alciat lui ont acquis le droit de reprendre l'œuvre de G. B[1]. De toute façon il faudrait à G. B. beaucoup de temps pour satisfaire aux injonctions de Vivès; il a besoin de revoir à loisir ce que la chaleur de l'inspiration lui a fait écrire. De même il ne sait écrire que de verve; il a laissé inachevés bien des travaux divers pour lesquels il ne retrouvait plus l'ardeur qui les lui avait fait entreprendre. Depuis que le serviteur d'Erasme est parti de Paris en emportant une lettre de G. B.[2], celui-ci n'a rien reçu de son ami; d'ailleurs, on attend de jour en jour le retour de ce serviteur[3]. G. B. prie Vivès de donner le bonjour à Erasme. Il ne répondra pas aujourd'hui à la question qui est traitée dans l'autre lettre de Vivès. D'une manière générale, il trouve que celui-ci a fort bien expliqué la chose[4].

Marly, 2 mai [1520][5].

1. Cf. *supra*, p. 69 et p. 97

2. Sans doute la lettre 61; pour cette période nous n'en avons pas d'autre de Budé à Erasme.

3. Voici la phrase que je traduis ainsi (*Luc.*, p. 301 B) : « Erasmum mihi salutabis, cuius literas nullas accepi, ex quo famulus eius cum literis meis hinc abiit, sed *eius* quotidie in urbem expectatur aduentus. » A la première lecture, le *eius* que je souligne fait l'effet de représenter Erasme; mais, dans les lettres de cette période, ce serait la seule allusion de ce genre; il est inadmissible que, dans les lettres antérieures, Budé n'ait rien dit des nouvelles négociations entreprises pour amener Erasme en France. Il me semble donc préférable d'admettre qu'ici Budé veut parler du *famulus* d'Erasme; on attend son arrivée d'un jour à l'autre et on espère qu'il apportera des lettres du grand homme.

4. Le texte latin ne me permet pas de préciser davantage les termes de cette analyse.

5. Voir, au début, la mention de la lettre précédente.

68*

A Pierre Lamy, franciscain[1].

[Marly, 2 mai 1520.]

(*Ep. pr.*, f° 102 v°; *Ep.*, f° 60 r°; *Luc.*, pp. 301-303.)

Magna te nimirum...

G. B. prie Lamy de ne pas juger trop sévèrement son silence. Depuis le début de cette année, G. B. a reçu de lui une seule lettre qui est arrivée récemment et qui ne portait aucune date. L'autre, dont il est question dans celle-là, ne lui est pas parvenue. De son côté, G. B. a écrit à Lamy aux environs des ides de février[2], et il a su dernièrement que la lettre n'avait pas encore été remise. Il souhaite vivement d'entretenir avec Lamy une correspondance régulière. A présent, G. B. est surtout désireux d'étudier la littérature sacrée : Lamy est assez avancé dans cette étude pour éveiller chez lui une émulation salutaire. Il avait commencé déjà l'étude des langues anciennes quand son père l'a fait entrer de force au couvent. Ce sont là, suivant G. B., des événements providentiels. Délivré de toutes les servitudes qui pèsent sur les mondains, Lamy peut suivre son goût et travailler à son aise. La solitude l'invite à la méditation. G. B. voit dans les couvents comme des pépinières d'âmes heureuses qui grossiront un jour la troupe des élus. En vivant dans le monde, on risque de succomber aux attaques du tentateur. G. B. approuve les projets d'études que lui a soumis Lamy; il le loue notamment de

1. Dans l'article cité plus haut (p. 93), M. Ab. Lefranc a donné de cette lettre une traduction partielle (*Bulletin du Bibliophile*, 1901, p. 176).

2. C'est la première lettre à Lamy (n° 53), écrite exactement trois jours avant les ides, c'est-à-dire le 10 février.

vouloir étudier les mathématiques en même temps que les choses de la religion. Il partage sur Aristote l'opinion de Lamy : ce très grand philosophe se montre malhabile à parler des choses éternelles. On le voit bien par sa *Métaphysique*, que Bessarion a traduite avec plus de fidélité que d'élégance. Argyropoulos a traduit les autres traités[1]. Themistius est d'un grand secours pour les livres qu'Aristote n'a pas voulu rendre accessibles au vulgaire[2].

Marly, 2 mai [1520][3].

69*

A Guillaume du Maine.

[Ardres, 17 mai 1520.]

(*Ep. pr.*, f° 130 v°; *Ep.*, f° 64 r°; *Luc.*, p. 307.)

Cum in hospitii...

G. B. est logé très étroitement et se trouve dans de très mauvaises conditions pour rédiger des lettres[4]. C'est la première fois, depuis son départ, qu'il écrit à ses amis, et cependant jamais il n'a eu plus riche matière. Il parle avec admiration de la magnificence que l'on déploie de part et d'autre. A

1. Sur ces deux traducteurs, voir G. Voigt, *die Wiederbelebung des classischen Alterthums*, 3e édit., revue par Max Lehnerdt, Berlin, 1893, 2 vol. (consulter l'index).

2. On sait que Themistius, écrivain grec du quatrième siècle, nous a laissé des paraphrases de diverses œuvres d'Aristote. Au début du seizième siècle, alors que le texte grec d'Aristote était encore peu accessible, ces paraphrases eurent de fréquentes éditions.

3. Voir au début l'allusion à la lettre 53.

4. Comme on le voit par les indications de lieu et de date données à la fin de la lettre, Budé se trouvait alors à Ardres, parmi les Français qui devaient assister à l'entrevue dite du camp du Drap-d'Or. L'entrevue eut lieu le 7 juin.

elle seule, la maison que doit habiter le roi d'Angleterre pourrait retenir pendant plus d'un jour l'attention d'un curieux. La tente de François Ier est surtout remarquable par la quantité de drap d'or qui y est employée. Tout cela ne saurait se raconter. G. B. recommande ses enfants à Guillaume du Maine; de leur réussite dépendra l'opinion qu'on aura de Guillaume du Maine lui-même, car il a dû leur donner l'exemple du travail.

Ardres, 17 mai [1520].

70

A Io. Pe.[1].

[Janvier-août 1520.]

(*Ep. pr.*, f° 79 v°; *Ep.*, f° 45 v°; *Luc.*, pp. 287-288.)

Statuere uix possum...

L'amitié qui unit G. B. à *Io. Pe.* date de leurs années de jeunesse; elle a été resserrée par leur parenté et elle a été encore fortifiée par une sorte de communauté d'études. Mais, depuis qu'il connaît *Io. Pe.*, il n'arrive pas à lui écrire autant de lettres qu'il en reçoit de son ami. Allusion à son voyage de l'année précédente dans la Narbonnaise. Il prie *Io. Pe.* de lui faire crédit encore quelque temps. Il se réjouit que son parent ait aidé *Io. Pe.* dans cette affaire qui l'occupait. Eloge du parent en question. Il n'a que des ambitions honorables,

1. Comment s'appelait le personnage ainsi désigné et qui était le parent de Budé? J'inclinerais à croire que son nom était Jehan Peschard. Nous savons, en effet, que le grand-père de Budé avait épousé Jehanne Pescharde (L. Mirot, dans le *Bulletin de la Soc. de l'Hist. de Paris*, t. XXXII, 1905, p. 187). En tout cas, je n'ai pu recueillir aucun renseignement sur le personnage; je ne saurais dire non plus qui est l'autre parent de Budé mentionné au cours de la lettre.

mais il connaît très bien les finesses de la vie de cour. Il jouit partout d'un grand crédit; enfin, il a, dans la parole, beaucoup de facilité et d'agrément. G. B. lui écrira sous peu et le remerciera d'avoir tenu compte de sa recommandation.

[Janvier-août 1520][1].

71

A N. P.[2].

[Marly, 1520.]

(*Ep. pr.*, f° 95 v°; *Ep.*, f° 54 v°; *Luc.*, pp. 297-298.)

Multum te amo...

G. B. est heureux de voir que N. P. est devenu un homme plein de courtoisie. Il le félicite de posséder à présent une splendide propriété. Son ami doit dédaigner maintenant la villa qu'il possède dans la banlieue et qu'il avait, l'année précédente, commencé à arranger. Plaisanteries juridiques sur le débat qui peut s'engager entre les deux amis au sujet de leurs propriétés réciproques. G. B. fait allusion à l'un de ses parents qui est devenu l'ami intime de son correspondant. Il vient d'apprendre que plusieurs personnes de sa famille étaient très gravement malades[3]. Il aurait couru tout de suite à Paris si cette nouvelle ne l'avait tout à fait accablé. N. P. a-t-il bien fait remettre à Deloynes la lettre que G. B. avait écrite à celui-ci?

Marly [1520].

1. Voir l'allusion au voyage de l'année précédente dans la Gaule Narbonnaise; d'autre part, la lettre figure dans les *Epistolae priores*.

2. J'ignore quel nom nous cachent ces initiales.

3. Cf. *supra*, p. 102. Le rapprochement de ces deux mentions semble indiquer que la lettre 71 est à peu près de la même journée que la lettre 59. Mais ne pouvant apporter ici de précisions, on a préféré ranger cette lettre à la suite de toutes celles qui figurent dans les *Epistolae priores*.

72

A Louis Ruzé.

[Marly, 1520.]

(*Ep. pr.*, f° 97 v°; *Ep.*, f° 56 r°; *Luc.*, pp. 298-299.)

Eia tu qui...

G. B. a reçu de son ami un énorme poisson. Un pareil présent est plutôt pour le gêner, car il n'aime pas une table trop confortable. Il suit un régime, et, d'ailleurs, il n'est pas gourmand : Ruzé le sait bien, qui a dû souvent lui faire violence pour l'amener à ses festins magnifiques. Et puis, G. B. n'a pas un cuisinier capable de préparer comme il le mérite un poisson aussi délicat. Les siens sont habitués à des mets plus rustiques; sa femme mange à peine. Enfin, G. B. a résolu d'être très frugal pour chasser la lassitude que lui avaient laissée les festins de la dernière année[1]. Au lieu de ce poisson, G. B. aurait bien mieux aimé recevoir de Ruzé une simple lettre, écrite à loisir.

Ecrit à Marly, à l'heure même du dîner, car le domestique de Ruzé demandait à repartir [1520][2].

73*

A Christophe Le Picart.

[Marly, du ?.]

(*Ep. pr.*, f° 74 v°; *Ep.*, f° 43 r°; *Luc.*, pp. 284-285.)

Vereor ut una epistola...

G. B. se demande si une seule lettre de lui contentera

1. Pendant le voyage à Montpellier; cf. *supra*, p. 110.
2. L'allusion expliquée dans la note précédente nous donne la date d'année.

Christophe : il a reçu de celui-ci tant de lettres qui le suppliaient d'écrire! G. B. n'est pas libre de son temps comme Christophe; il n'a pas non plus, dans l'esprit, le feu que la jeunesse donne à son correspondant. G. B. sait par lui-même l'ardeur que les jeunes gens apportent à l'étude. L'amour des lettres qui le possédait a fini par lui coûter la santé. Depuis, les circonstances ont diminué de son ardeur, jusqu'au jour où il s'est retiré à Marly, pour satisfaire sa passion renaissante. G. B. a constaté chez Christophe et chez son frère aîné des dispositions vraiment remarquables; il a plaisir à satisfaire son jeune cousin germain et à payer la dette qu'il a contractée envers lui. Il croit répondre à ses désirs en terminant sa lettre par quelques phrases de grec. Si Christophe continue comme il a commencé, il acquerra la renommée d'un homme éloquent, et il réjouira le cœur de ses parents. Christophe n'a pas besoin, pour être stimulé, qu'on lui en dise davantage.

Marly[1].

74

A Jacques Sadolet.

[Amboise, 14 novembre 1520.]

(*Ep. post.*, f° 53 v°; *Ep.*, f° 97 v°; *Luc.*, p. 342.)

Ante sesquimensem...

Il y a quinze jours, G. B. a reçu une lettre de Sadolet où celui-ci alléguait ses nombreuses occupations pour s'excuser de ne pas lui écrire plus souvent[2]. G. B. pourrait se servir du

1. La lettre est écrite de Marly ; elle n'est donc pas antérieure au mois de septembre 1519 (cf. *supra*, p. 89); elle n'est pas non plus postérieure au mois d'août 1520, puisqu'elle figure dans les *Epistolae priores*. Pour le sujet, on peut le rapprocher de la lettre 47, écrite à François Le Picart, le frère de Christophe.

2. La lettre en question ne figure ni dans le recueil épistolaire de Longueil, ni dans celui de Sadolet.

même argument. Il ne sait combien de temps durera l'existence mondaine qu'il mène à présent; dans ce milieu peu philosophique, il tâche de demeurer lui-même et de ne pas se démentir. Il continuera de cultiver les amitiés qui lui sont chères, et notamment celle de Sadolet, le protecteur zélé de Longueil. G. B. lui demande ainsi qu'à Bembo de continuer à soutenir et à encourager Longueil.

Amboise, 14 novembre [1520][1].

75

G. B. à son fils Dreux.

[Amboise, 20 novembre 1520.]

(*Ep. post.*, f° 54 v°; *Ep.*, f° 98 r°; *Luc.*, pp. 342-343[2].)

Si mihi animi tui...

G. B. se réjouit de voir que ses encouragements ont eu de l'effet sur Dreux et que celui-ci récoltera bientôt le fruit de ses efforts. Dreux est dans une situation excellente pour étudier avec profit les lettres : il ne peut manquer de réussir. Au besoin, G. B. lui rappellera les promesses que sa dernière lettre contient. Il exigera que Dreux fasse honneur à ses engagements. G. B. a écrit au précepteur de ses enfants[3] pour lui donner des instructions à leur sujet. Il veut que Dreux se plie aux mœurs du siècle et qu'il ait toujours en vue la carrière à

1. Dans l'espace de temps auquel se rapportent généralement les lettres des *Epistolae posteriores*, la cour n'a résidé qu'une fois à Amboise ; c'est en l'année 1520, du 9 au 20 novembre. D'autre part, cette lettre-ci est nécessairement postérieure à la lettre 58; ce que dit Budé de la lettre de Sadolet suppose entre les deux humanistes un commerce épistolaire assez ancien.

2. Dans les *Epistolae* de 1531, le feuillet où se trouve la lettre porte, par suite d'une erreur, le numéro 88.

3. Guillaume du Maine.

laquelle on le destine. Il lui recommande de bien écouter son précepteur et de mettre à profit tous les bons conseils qu'on pourra lui donner. Que Dreux observe ces préceptes; qu'il encourage ses cadets et par la parole et par l'exemple; lui-même il s'en trouvera bien, et de plus il fera plaisir à son père.

Amboise, 20 novembre [1520][1].

76

A Jean Courtin[2].

[Amboise, 20 novembre 1520.]

(*Ep. post.*, f° 61 r°; *Ep.*, f° 102 r°; *Luc.*, p. 347[3].)

Laetatus sum...

G. B. a vu avec plaisir, par la lettre de Courtin, quelle émulation s'était élevée entre son fils Dreux et Courtin lui-même; il en tire des conclusions favorables sur l'application que, dans la petite classe, on apporte à l'étude des lettres. Les deux amis devront écrire souvent à G. B. pour lui montrer que leur zèle ne s'est pas ralenti. Qu'ils marchent avec courage dans la carrière : ils en ont parcouru déjà la partie la plus difficile. Tout sourit à leur entreprise : ils ont trouvé un en-

1. Cette date d'année est la seule qui concorde avec les indications fournies par l'*Itinéraire de la chancellerie royale*; voir la note relative à la date de la lettre précédente.

2. Cette lettre montre que Jean Courtin était le contemporain du fils aîné de Budé, il devait donc avoir alors à peu près treize ans : cf. *supra*, p. 57, n. 1. Plus tard Jean Courtin devint le neveu par alliance de Guillaume Budé; en effet il épousa Madeleine Budé, fille de Dreux, qui était lui-même le frère aîné de Guillaume. Seigneur de Gournay-sur-Aronde, etc., il exerça les fonctions de secrétaire du roi et d'auditeur en la Chambre des Comptes (Vte O. de Poli, *Histoire généalogique des Courtin*, Paris, 1887, p. 204).

3. Dans les *Epistolae* de 1531, le feuillet où se trouve notre lettre a reçu par erreur le numéro 92.

droit propice à l'étude, ils ont un précepteur qui loge avec eux [1]; le bonheur des temps fait qu'à présent les belles-lettres sont en honneur [2]. Donc, que leur ardeur ne se relâche pas! G. B. veut que Courtin excite ses condisciples à lutter d'émulation avec lui; il le prie de transmettre le bonjour à ses parents.

Amboise, 20 novembre [1520] [3].

77*

A Jacques Toussain.

Amboise, 20 novembre 1520.]

(*Ep. pos* °19 r°; *Ep.*, f° 75 r°; *Luc.*, p. 319.)

Facile mihi quod...

G. B. ne s'étonne pas de la joie que sa lettre a provoquée chez Toussain et chez tous les humanistes. Il y annonçait que le Roi avait promis de fonder un collège [4]. Depuis, l'affaire n'a pas été remise en question, mais G. B. a bon espoir et se repose sur l'engagement solennel que le Roi a pris à ce sujet. Il attend, pour lui en reparler, de trouver un moment favorable. D'ailleurs, il veut longuement y réfléchir lui-même, car le Roi lui a demandé de fournir un mémoire sur ce projet [5]. Pour

1. La phrase ne dit pas nettement si Jean Courtin et Dreux Budé ont tous deux le même précepteur ou s'ils ont chacun le leur : le contexte nous fait incliner à la première explication.

2. Voir, pp. 57-58, le développement de la lettre 31, adressée précisément à Dreux.

3. Voir la dernière note de la lettre prédédente.

4. Evidemment il y a dans cette lettre des allusions au Collège des Jeunes-Grecs que le Roi voulait instituer à Milan et dont Lascaris avait eu la première idée (Ab. Lefranc, *Hist. du Collège de France*, pp. 69-74, 391-392). Mais ici Budé me semble penser surtout à un autre collège qui aurait été, celui-là, institué à Paris; cf. *infra*, p. 130 et n. 1, etc.

5. Voir cette parenthèse vers le milieu de la lettre : « super eo enim commentari nos Princeps iussit. » Dans une lettre écrite un peu plus

le moment, il convient de ne pas ébruiter la chose : il faut attendre que l'initiateur de l'entreprise ait eu le temps de la mener à bien[1]. G. B. s'en remet à Dieu du soin de réaliser ses espérances[2].

Amboise, 20 novembre 1520.

78*

A Germain de Brie.

[Blois, 2 décembre 1520.]

(*Ep. post.*, f° 56 v°; *Ep.*, f° 99 v°; *Luc.*, p. 344[3].)

Ἀπέλαβον τὸ ἐπίγραμμα...

G. B. a reçu l'épigramme de Germain de Brie sur Longueil, et il a eu de celui-ci, tout récemment, une lettre écrite de Padoue[4]. Il est resté longtemps sans répondre à Germain de Brie,

tard à Budé, Germain de Brie marque bien qu'il s'agissait là d'un véritable devis, portant l'indication des dépenses à prévoir (voir au f° 39 2° la dernière lettre grecque des *Posteriores*).

1. « πρὶν δὲ τὸ πρᾶγμα ἐκβῆναι, καὶ κατειργάσθαι τὸ προαιρεθὲν ὑπὸ τοῦ ἐπαγγειλαμένου, κρεῖττον οἶμαι τοῦτο ἀποκρύψασθαι. » L'initiateur de l'entreprise est Lascaris; voir la lettre 79. Voici comment je me représente les faits : la fondation du Collège grec de Milan est, dès à présent, décidée. Ce résultat important est dû aux efforts de Lascaris. D'autre part, l'initiative de Lascaris a suggéré l'idée de fonder à Paris un autre collège : c'est l'engagement que le Roi a pris à ce sujet qui réjouit surtout Budé. Voir à l'Index (*Collège royal*) le relevé des témoignages sur la question qui sont épars dans les lettres.

2. La traduction d'une partie de la lettre se trouve dans l'ouvrage d'Ab. Lefranc, à la p. 69. Je crains malheureusement que M. Ab. Lefranc ne se soit contenté de la traduction, très inexacte, que lui fournissait le *Mémoire* de Goujet sur le Collège de France.

3. Dans les *Epistolae* de 1531, le feuillet où se trouve la lettre a reçu, par erreur, le numéro 89.

4. Dans l'édition florentine de 1524, la lettre en question se trouve au f° 81 r° (*Quam sis occupatus...*); elle est datée du 5 décembre; Budé y répondra par la lettre 82.

parce que la vie de la cour ne lui laisse guère de temps pour écrire. Mais aujourd'hui, il peut donner à son ami une nouvelle intéressante : Fourmont, ce prédicateur que Germain de Brie lui vantait naguère[1], a commencé aujourd'hui à prêcher devant la cour. Si Germain de Brie veut l'entendre, qu'il se dépêche d'accourir et qu'il vienne voir la Reine en s'autorisant de sa charge[2]. Il pourra savoir de Deloynes, à qui G. B. a écrit, l'état d'esprit de son ami[3].

Blois, 2 décembre [1520][4].

79 **

A Germain de Brie.

[Blois, 19 décembre 1520.]

(*Ep. post.*, f° 3 r° ; *Ep.*, f° 7 r° ; *Luc.*, p. 413.)

Ἀκηκοότος ἤδη σοῦ...

G. B. ne sait de quel style répondre à Germain de Brie ; en tout cas il n'est pas d'humeur à garder le ton plaisant de la lettre de son ami. En ce moment il est occupé d'une entreprise où son honneur est en jeu ; ce n'est pas lui, Germain de Brie le sait, qui en a eu la première idée, et cependant, si elle échoue, c'est lui qui sera responsable de l'insuccès[5].

Blois, 19 décembre [1520][6].

1. Voir la lettre 65 aux pp. 111 et 112.
2. Germain de Brie comptait parmi les secrétaires de la Reine ; cf. *supra*, p. 19, n. 2.
3. Nous n'avons pas cette lettre à Deloynes.
4. Le rapprochement que nous avons pu faire avec la lettre 65 montre que la lettre est, au plus tôt de l'année 1520 ; or, cette année-là, à la date du 2 décembre, la cour était bien à Blois. C'est là qu'elle s'était transportée au sortir d'Amboise ; elle y devait rester jusqu'au 28 décembre.
5. La lettre 77 sert de commentaire à celle-ci.
6. Nous avons la réponse que fit Germain de Brie à cette lettre ; datée

80

G. B. à son fils Dreux.

[Blois, 23 décembre 1520.]

(*Ep. post.*, f° 59 v°; *Ep.*, f° 101 r°; *Luc.*, pp. 346-347.)

Ex iis quae...

La dernière lettre de Dreux montre qu'il serait fâché de voir son père suivre le Roi au delà des Alpes[1]. G. B. tient à lui expliquer les motifs de sa détermination. Il proteste que la vie de cour n'a pour lui rien d'agréable. Pendant une bonne part de sa vie, il a entretenu avec les Muses un commerce familier; il lui est dur d'avoir à y renoncer. Il n'est pas moins pénible d'avoir à faire, à son âge, l'apprentissage du métier de courtisan. Ce qui l'a décidé, c'est l'intérêt des siens, et aussi l'idée qu'il rendrait peut être service à l'ensemble des humanistes. Sans cela, il n'aurait pas renoncé à poursuivre la renommée que l'étude des lettres pourrait lui assurer.

Dreux ne doit pas avoir de souci plus pressant que de travailler, comme a fait son père, à l'illustration du nom. Tout concourt à lui rendre sa tâche plus facile. Mais aussi, quelle honte ce serait pour lui s'il se révélait comme un fils dégénéré!

du 31 janvier 1520 (anc. st.), elle a été recueillie, dans les *Posteriores*, à la suite des lettres grecques (f° 38 r°); au moment de l'expédier, Germain de Brie dit qu'il reçut de Budé une autre lettre grecque, plus longue que la première : c'est, évidemment, notre n° 85. On notera, dans cette lettre de Germain de Brie, un curieux passage sur le Collège Grec que le roi voulait instituer à Paris; de Brie remarque que tout dépend de Semblançay et il craint bien que le mauvais vouloir de ce dernier ne rende vaines les bonnes intentions du roi (f° 39 r° et v°).

1. Au moment où Budé écrit cette lettre, François Ier se préparait à la guerre avec l'Empire, guerre qui devait éclater en mars 1521; on voit ici que d'abord le Roi avait eu l'intention de passer en Italie, pour se mettre à la tête des troupes qui s'y trouvaient déjà.

Il doit utiliser les dons que lui a prodigués la nature, et puisque, en ce moment, G. B. est loin d'eux, Dreux se chargera d'exhorter ses frères au travail.

Blois, 23 décembre 1520.

81

G. B. à son fils Dreux.

[Blois, 24 décembre 1520.]

(*Ep. post.*, f° 62 r°; *Ep.*, f° 102 v°; *Luc.*, pp. 347-349[1].)

Literae tuae unae...

Les deux lettres de Dreux attestent à G. B. combien est sérieux le goût de son fils pour les lettres; rien ne pouvait lui faire plus de plaisir. Dreux doit faire en sorte, maintenant, de mettre à exécution les promesses qu'il a faites à son père : il n'aurait aucune excuse à faire valoir pour se dispenser de les exécuter. D'ailleurs G. B. ne met pas en doute les bonnes intentions de Dreux; mais il saisit toutes les occasions de redoubler son ardeur. Quant à la demande que lui fait son fils de l'accompagner à l'étranger[2], G. B. ne la prend pas au sérieux; Dreux lui-même ne voudrait pas, si on le laissait libre, satisfaire sa fantaisie au prix d'une perte de temps. Dreux est d'une génération qui ne connaîtra plus la grossièreté des temps anciens : il doit se mettre à même de faire bonne figure dans la société de son époque. Il s'agit pour lui d'acquérir les qualités physiques et intellectuelles dont l'ensemble constitue la civilité. L'étude des lettres ne suffit pas à faire des hommes du monde; il y faut ajouter la fréquentation des hommes bien élevés, la

1. Dans l'édition de 1531, le feuillet où se trouve la lettre porte, par suite d'une erreur, le numéro 92.
2. Voir ce dont il s'agit au début de la lettre précédente.

pratique des jeux à la mode. C'est ainsi qu'un jeune homme peut réussir dans le monde[1].

Blois, 24 décembre 1520.

82*

A Christophe de Longueil[2].

[Romorantin, 6 janvier 1521.]

(*Ep. post.*, f° 2 r°; *Ep.*, f° 64 v°; *Luc.*, pp. 308-310.)

Quaeris rationem...

Longueil demande à G. B. quelle vie il mène en ce moment[3]; c'est celle de la cour à laquelle pourtant il croyait bien avoir dit adieu pour toujours. Le Roi lui a demandé de venir à l'entrevue mémorable des deux souverains[4]; il ne pouvait pas refuser, d'autant plus qu'il devait, pour ainsi dire, y représenter l'humanisme. Ayant fait beaucoup de dépenses au cours de cette entrevue, il a eu recours à la ressource dont on use à la cour et il s'est fait attribuer une pension. Puis il a voulu fuir la cour et s'en est absenté pendant quelques semaines; mais quand le Roi a été de retour à Paris[5], il s'est laissé per-

1. On peut comparer ces idées avec celles que Rabelais va bientôt développer dans le *Gargantua* (ch. XXIII et XXIV). Les unes et les autres partent de la même conception de l'éducation; on sait d'ailleurs que Rabelais avait lu les *Epistolae* de Budé et qu'il en avait fait son profit (*supra*, p. 57, n. 2).

2. Pour la lettre de Longueil à laquelle celle-ci répond, cf. *supra*, p. 125. Longueil y répondait lui-même à une lettre de Budé, fort courte et qui ne nous est pas parvenue.

3. *Longolii Orationes et Epistolae*, Florence, 1524, f° 81 r° : « Itaque uelim ipse quidem occupationum tuarum rationem habere,... »

4. Voir la lettre 69, p. 117.

5. En septembre et en octobre le Roi, contre son habitude, est resté assez longtemps à Paris. C'est le 13 octobre qu'il quitta la ville, emmenant sans doute Guillaume Budé qui, le 20 octobre, écrivait d'Amboise à plusieurs amis.

suader de reprendre son collier; le voilà maintenant loin de son foyer, privé de ses livres, hors d'état de se remettre à ses études chéries. Ce qui le retient ici, c'est d'abord la séduction qu'exerce la personne du Roi, c'est aussi la pensée de ce qu'il doit à sa propre famille, c'est enfin la conviction qu'en restant, il sert les intérêts de tous les humanistes. Le prince a publiquement affirmé sa ferme intention de donner à Paris une demeure assurée aux lettres grecques et latines[1]. Depuis que le bruit s'en est répandu, on compte sur G. B. pour amener le Roi à réaliser sa promesse. S'il s'éloigne de la cour, et que ces projets n'aboutissent pas, c'est lui qu'on en rendra responsable. G. B. le reconnaît : la vie qu'il mène à présent est en désaccord avec les principes de sa philosophie.

Pour l'ambassadeur royal qui est dans la même ville que Longueil, G. B. fera ce que demande son ami[2]; cet ambassadeur est un homme fort savant en droit et qui, de plus, a beaucoup de goût pour les études anciennes. Comme Lazare de Baïf n'a pas paru à la cour depuis longtemps, G. B. ne peut donner de ses nouvelles à Longueil[3]. Dès qu'il pourra s'en procurer

1. Il s'agit ici d'un collège qui serait institué à Paris. Le 22 janvier 1521, François Ier prenait à ce sujet un engagement solennel, dont nous avons conservé la teneur (Ab. Lefranc, *Hist. du Coll. de Fr.*, p. 76).

2. Cf. *Longolii Orationes et Epistolae*, Florence, 1524, f° 81 v° : « Fr. Rubrius missus a Rege Francorum ad Venetos legatus... » Ce *Fr. Rubrius* avait fait établir une carte de la route à suivre pour aller de France à Constantinople. Il comptait la faire présenter au Roi et demandait que Budé, devant le prince, fît ressortir l'intérêt de ce travail. Je ne suis pas parvenu à identifier le personnage. Longueil, dans le passage cité plus haut, le range parmi les meilleurs amis qu'il ait à Venise; nous avons conservé deux des lettres qu'il lui a adressées (f°s 105 r° et 106 r°).

3. Voir le recueil de Longueil, f° 81 v° ; Longueil se plaint que Baïf le néglige et ne lui écrive pas. Lazare de Baïf, le père du célèbre poète, avait connu Longueil à Rome : tous deux avaient été, pour le grec, les élèves de Marc Musurus et de Lascaris (cf. *supra*, p. 62). De 1529 à 1534, il fut ambassadeur à Venise et entretint des relations épistolaires avec Bembo et Sadolet. Il a laissé plusieurs opuscules (le *de Re uestiaria*, le *de Vasculis* et enfin le *de Re nauali*) qui ont eu d'assez nombreuses éditions. Pour ses rapports avec Budé, voir le *de Asse* (Lyon, Séb. Gryphe, 1550), p. 211, et aussi le second recueil d'*Annotations aux Pan-*

un exemplaire, il enverra, avec le *de Contemptu*, les *Epistolae* que Longueil réclame avec tant d'insistance[1]. Il a lu avec plaisir ce que lui dit Longueil de son neveu et du camarade de celui-ci[2]. Il remercie Longueil des offres d'argent qu'il lui fait pour ce neveu. Le jeune homme a dans Padoue même quelqu'un qui le défraiera au jour le jour de toutes les choses nécessaires. De plus, à Milan, il a trouvé de l'aide chez le préteur de Milan, son cousin germain[3].

Romorantin, 6 janvier [1521][4].

83*

A Louis Vivès.

[Romorantin, 10 janvier 1521.]

(*Ep. post.*, f° 31 v°; *Ep.*, f° 83 r°; *Luc.*, pp. 327-330.)

Literae tuae domi meae...

Vivès a bien raison, dans sa lettre, de gémir sur la malveillance à laquelle les écrivains sont maintenant en butte. G. B. pense comme lui et même il a décidé de se tourner désormais vers les sujets qui ont le moins de chance de provoquer des

dectes (Lyon, Séb. Gryphe, 1546), p. 163. Voir, sur Lazare de Baïf, L. Pinvert, *Lazare de Baïf*, Paris, 1900.

1. Voir le recueil de Longueil, f° 82 r°.

2. Longueil (cf. le recueil, *ibid.*) était déjà en relations avec les deux jeunes gens dont il est ici question. Sa lettre est même, à leur sujet, plus précise que celle de Budé. Le premier des deux était ce même Jean, à qui Budé adressera la lettre 136. Il venait à Padoue pour étudier le droit et il avait avec lui son cousin Maurice *Buliodus*.

3. Il s'agit de Nicolas de la Chesnaye : cf. *supra*, p. 37, n. 3.

4. Nous n'avons le choix, pour la date d'année, qu'entre 1521 (voir plus haut la mention des *Epistolae priores*) et 1522 (année de publication des *Epist. posteriores*). Or, le 6 janvier 1522, le Roi n'était pas à Romorantin ; au contraire, en 1521, il y était arrivé le 4 janvier pour y séjourner jusqu'au 21 mars.

polémiques[1]. Erasme, G. B. lui-même n'ont pas échappé aux attaques hargneuses des critiques[2]. Mais G. B., en écrivant à Erasme, est tombé à son tour dans le défaut dont il se plaint; heureusement, sa maladresse n'a pas eu de conséquences fâcheuses[3]. Cette manie de dénigrement a fait éclater entre deux amis de G. B. une guerre vraiment acharnée. G. B. croit comprendre que Vivès lui reproche de ne pas avoir, en cette affaire, agi comme il eût dû le faire. Cependant il s'est efforcé, dans ses tentatives de conciliation, de rester impartial entre les deux adversaires. Il rend justice à celui dont Vivès et Erasme ont pris le parti, mais il n'a pas, sur son compatriote, l'autorité que Vivès et Erasme exercent sur leur champion. Il reconnaît que Germain de Brie s'est laissé emporter à des excès de langage qui ont surpris tous ses amis; c'est, en effet, un homme qui mène une vie peu sévère, qui se montre fort obligeant et qui est partout fort bien vu. G. B. et quelques autres ont fait tous leurs efforts pour retenir Germain de Brie jusqu'au jour où ils se sont heurtés, chez lui, à une obstination invincible[5]. G. B. se défend, quant à lui, de porter un juge-

1. Le *de Contemptu rerum fortuitarum*, paru au milieu de l'année 1520, indique cette nouvelle orientation.

2. Une bonne part de l'œuvre d'Erasme se compose d'écrits polémiques qu'il avait écrits pour défendre ses propres ouvrages. Pour les attaques dont se plaignait Budé, cf. *supra*, pp. 40, 69 et 97-98.

3. Allusion au différend dont la lettre 13 fut l'occasion.

4. Les deux amis en question sont Germain de Brie (voir plus loin) et Thomas More. En 1512, à l'occasion d'un brillant exploit de la marine française, Germain de Brie avait publié le poème intitulé *Chordigerae Nauis conflagratio* (sur l'incendie de « la Cordelière »). Le fait avait eu lieu dans la guerre contre l'Angleterre, Thomas More, blessé dans son amour-propre national, lança plusieurs épigrammes contre l'auteur du poème (*Thomae Mori Latina Opera*, Louvain, 1566, f°s 28 v° et 29 v°). De Brie répondit par un libelle intitulé *Antimorus*, que les prières d'Erasme ne le décidèrent pas à supprimer (voir, dans les *Er. Epist.*, col. 556, la lettre à de Brie du 25 juin 1520). More, au contraire, sur la demande d'Erasme, consentit à racheter l'édition déjà prête de sa riposte à Germain de Brie (voir, dans les *Er. Epist.*, toute la lettre des col. 611-614; datée de 1520, elle est antérieure de peu à l'entrevue du camp du Drap d'Or, ainsi que le montrent les allusions de la fin).

5. Dans la lettre citée à la note précédente, More rend justice aux

ment sur la querelle. Mais il lui semble que Vivès pourrait bien y intervenir.

G. B. a déjà donné à Vivès son avis sur les *Syllanae*[1]. Il n'a pu lire l'ouvrage qu'en cours de route et par bribes. Cependant il peut bien dire à Vivès que, s'il continue de faire, à chaque œuvre nouvelle, autant de progrès qu'on en remarque dans celle-là, il atteindra, en peu d'années, une immense réputation. En quittant Paris, G. B. avait remis à Toussain, pour être renvoyé à Vivès, le *de Contemptu rerum fortuitarum*[2]. G. B. voudrait savoir si Vivès l'a reçu. Celui-ci se plaint que le recueil des lettres de G. B. soit trop mince[3]. G. B. n'y contredit pas, mais il a été brusquement mandé à la cour au moment où une bonne partie des lettres était déjà imprimée; c'est ainsi qu'il n'a pas eu le temps de rassembler et de revoir les autres. S'il a l'occasion de donner un nouveau recueil, il donnera seulement les lettres postérieures à celles de la première publication. Encore faudra-t-il que ses amis les lui rapportent, car il n'en conserve pas toujours la copie. Il n'a pas fait imprimer celles qu'il a écrites à Erasme; il ne voulait pas avoir l'air d'en tirer trop de vanité. La durée de son absence est cause qu'il n'a pas encore vu le *Somnium* de Vivès[4]. G. B. répondra une

efforts que Budé aurait faits pour apaiser Germain de Brie (*Er. Epist.*, col. 612 A).

1. Les *Declamationes Syllanae*, que Budé ne connaissait pas encore quand il écrivait la lettre 66 (cf. *supra*, p. 133 et la n. 3). On n'a pas conservé la lettre où il appréciait l'ouvrage de Vivès.

2. Le livre avait paru en même temps que le recueil de lettres dont il va être question; cf. la n. 1 de la page précédente.

3. Les *Epistolae* dites *priores* publiées en août 1520. La dernière lettre du recueil, dernière par la date comme par sa place dans le volume, est notre lettre 69, écrite d'Ardres le 17 mai 1520. C'est le moment où Budé venait d'être rappelé à la cour, et c'est aussi celui où ses lettres s'imprimaient. Guillaume du Maine, à qui est adressée la lettre 69, l'aura jointe au recueil déjà constitué.

4. Voici le titre complet de l'ouvrage en question, tel qu'il parut dans l'édition de Froben : *Ioannis Lodouici Viuis somnium . Quae est praefatio ad Somnium Scipionis Ciceronis . Eiusdem Vigilia . Quae est enarratio Somnii Scipionis Ciceronis . Et alia nonnulla;* Bâle, Froben, mars 1521. Ce n'est là d'ailleurs qu'une réimpression d'une édition sans date, parue à Anvers, sans doute en 1520.

autre fois sur les autres questions que touchait la lettre de Vivès.

Romorantin, 10 janvier [1521][1].

84**

A Jacques Toussain.

[Romorantin, 27 janvier 1521.]

(*Ep. post.*, f° 8 r° ; *Ep.* f° 9 r° ; *Luc.*, pp. 416-417.)

Ἀνελίξαντί μοι ἄρτι...

En relisant les lettres qu'il a reçues depuis près de trois mois qu'il est en voyage, G. B. s'est avisé qu'il n'avait pas encore répondu à la seconde des lettres de Toussain. G. B. discute sur les torts qu'il peut avoir envers Toussain. Il sait d'ailleurs que Toussain, maintenant qu'il est devenu avocat, s'entendra à défendre sa propre cause. Arguments que G. B. pourrait tout de même donner pour se justifier de sa négligence; les gens de la cour sont logés trop à l'étroit; on ne sait comment s'installer pour écrire, etc. L'ardeur de Toussain pour l'étude sera encore redoublée par le bruit qui vient de se répandre en dehors de la cour; le Roi a décidé de fonder à Paris un gymnase où il rassemblera les plus savants professeurs et où des jeunes gens se livreront à l'étude des deux langues[2]. G. B. est sûr que ce projet finira par aboutir si le roi continue à se bien porter[3]. Il fait l'éloge de François Ier, de l'attention qu'il prête à la lecture des écrivains anciens. Les hellénistes doivent se tenir prêts à profiter des bonnes dispositions qu'il montre, car maintenant c'est par l'étude du grec que les humanistes

1. Voir la dernière note de la lettre précédente.
2. Cf. *supra*, p. 130.
3. A Romorantin même, François Ier venait d'être victime d'un accident qui aurait pu lui coûter la vie (Ab. Lefranc, *Hist. du Coll. de Fr.*, p. 76, n. 1).

peuvent seulement se distinguer[1]. C'est par là que les jeunes gens peuvent arriver à la gloire. G. B., lui, est trop vieux pour descendre dans la carrière. Il prie Toussain de saluer Ruzé de sa part.

Romorantin, 27 janvier 1521[2].

85**

A Germain de Brie.

[Romorantin, 28 janvier 1521.]

(*Ep. post.*, f° 4 v°; *Ep.*, f° 7 v°; *Luc.*, pp. 414-415.)

Πολλὴν μὲν καὶ βαθεῖαν...

G. B. n'a pas dû dire à Germain de Brie qu'il avait beaucoup de loisir[3]. Il est au contraire si occupé qu'il n'a pu assister plus de deux fois, trois au plus, aux prédications de Fourmont[4]. Il se répand en considérations abstraites pour justifier la vie qu'il mène à la cour. Il félicite Germain de Brie d'avoir déposé toute hostilité à l'égard de Thomas More[5]. Il a appris la nouvelle d'un homme en vue, qui connaît Germain de Brie. Il est heureux que son ami ait enfin écouté ses conseils. Il le prie de saluer Deloynes de sa part.

Romorantin, 28 janvier 1521[6].

1. Cf. Rabelais, II, 8 : « Maintenant toutes disciplines sont restituées, les langues instaurées : grecque, sans laquelle c'est honte que une personne se die sçavant ; etc. » Pour le lieu commun que contiennent et le passage de Budé et celui de Rabelais, cf. L. Thuasne, *Rabelaesiana*, dans la *Revue des Bibliothèques* de 1905, pp. 34-35 du tirage à part.
2. Cf. *supra*, p. 131, n. 4.
3. La lettre à laquelle celle-ci répond a été insérée à la fin des *Epistolae posteriores* (f° 37 r° des lettres grecques ; en date du 20 décembre 1520).
4. Voir la lettre 78 (p. 126) et aussi celle de Germain de Brie qui vient d'être signalée.
5. Cf. *supra*, p. 132.
6. Cf. *supra*, p. 131, n. 4.

86*

A André Alciat.

[17 mars 1521.]

(*Ep. post.*, f° 5 v°; *Ep.*, f° 66 v°; *Luc.*, pp. 310-311.)

Literis tuis sane elegantibus...

G. B. ne veut pas répondre à la première partie de la lettre d'Alciat; il craindrait, en y répondant, de faire dégénérer la discussion en une polémique personnelle. D'autre part, il se figure que, dans cette première partie, Alciat a voulu surtout faire étalage de ses forces, et montrer toutes les ressources dont il dispose. G. B. en vient maintenant à la seconde partie de la lettre, qui est d'un ton moins vif et plus amical. Alciat a eu tort de prendre pour lui certaines paroles d'une lettre de G. B. à Longueil[1]. Bien d'autres savants pourraient se les appliquer. Ce sont tous ceux qui s'efforcent de reprendre, pour ainsi dire, la succession de G. B. et de continuer l'œuvre commencée par les *Annotations aux Pandectes*. G. B., quant à lui, s'en désintéresse et porte ailleurs ses ambitions. Il rappelle incidemment ce qui s'est passé pour le *de Asse*; ceux même qui refusaient d'ajouter foi à ses conclusions se montrent aujourd'hui plus équitables à son égard[2]. Aux explications données par G. B., Alciat objectera que, dans la lettre à Longueil, son nom est expressément prononcé. Il n'y avait là aucune intention malveillante; au contraire, G. B. voulait bien

1. C'est la lettre 55, qu'Alciat avait pu lire dans les *Epistolae priores*: Budé y jugeait sévèrement les procédés dont l'érudit italien avait usé à son égard. Alciat y était nommé et longuement critiqué pour un passage d'un de ses livres dont Budé croyait avoir à se plaindre. On ne peut donc accorder une grande valeur à l'excuse invoquée ici; Budé l'a bien senti et plus loin il a prévu la réponse qu'on pouvait lui faire.

2. Je ne saurais dire à quels faits Budé veut ici faire allusion.

marquer qu'Alciat lui semblait le plus remarquable de tous les savants qui aspiraient à sa succession[1]. G. B. ne peut se décider à donner une suite aux *Annotations*; il ne demande pas qu'on le remercie de laisser le champ libre aux autres. Il souhaite qu'Alciat soit son successeur.

17 mars 1521, à la suite du Roi[2].

87*

A N. Leonicus[3].

[Romorantin, 18 mars 1521.]

(*Ep. post.*, f° 40 v°; *Ep.*, f° 89 r°; *Luc.*, pp. 333-335.)

Si literis politioribus...

G. B. n'a pas renoncé à la Philologie, comme l'a pensé

1. Budé avait atténué par des éloges très vifs les critiques que nous rappelions à l'instant. Malgré tout, sa lettre était bien propre à exciter les rancunes d'Alciat : c'est peut-être à l'insu de Budé qu'elle fut jointe, par un ami maladroit, aux *Epistolae priores* (cf. *supra*, p. 133).

2. Le roi était encore à Romorantin; voir comment est datée la lettre suivante.

3. Il faut se garder de confondre ce personnage avec le célèbre médecin *Nicolaus Leonicenus* : celui-ci était de la génération antérieure à celle de *Leonicus*; sa vie se passa à Ferrare où il mourut, en 1525, presque centenaire (*Er. Epist.*, col. 881 E). Niccolò Tomeo, de Lonigo (*Leonicus*), vécut à peu près de 1457 à 1533. Elève de Démétrius Chalcondyle, il enseigna le grec à Venise de 1504 à 1506 (Em. Legrand, *Bibliogr. hellén.*, t. I, p. CXIV et CXVI; les autres références de l'ouvrage se rapportent en réalité à Leonicenus). Le reste de sa vie se passa à Padoue, où d'ailleurs il avait enseigné déjà. C'est là que Longueil nous connaissance avec lui; le nom de Leonicus revient souvent dans ses lettres (édit. florentine de 1524, f°s 68 v°, 119 r°, 145 r°, etc.). Niccolò Tomeo a publié : *Libri III. Variae historiae*, Bâle, 1531. On trouvera le plus important de son œuvre dans le volume publié en 1530 par Simon de Colines : *Aristotelis Parua quae uocant naturalia : de Sensu et sensili*; etc. *Omnia in latinum conuersa et antiquorum more explicata a Nicolao Leonico Thomaeo . Eiusdem Opuscula nuper in lucem edita . Item eius Dialogi, quotquot extant.*

Leonicus[1]; il s'en garderait bien, car cette maîtresse lui a valu bien des amitiés, bien des suffrages dont il est très fier. Mais sans doute Leonicus aura su, par les lettres de G. B. à Longueil, que le Roi l'avait fait venir à la cour malgré lui[2]. Devait-il repousser les faveurs de la fortune et résister à la tentation d'améliorer la situation de sa famille? D'ailleurs, s'il a été distingué par le Roi, il le doit seulement à la réputation que ses travaux lui ont acquise. En refusant d'aller à la cour, il faisait tort, du même coup, à tous les humanistes qu'on eût accusés d'être impropres à la vie active. C'est là un préjugé qui, jusqu'à présent, a empêché l'étude des lettres de prospérer[3]. Il nous appartient d'en montrer la fausseté. Les grands génies de l'antiquité ont été à la fois des hommes d'étude et des hommes d'action. G. B. s'est vu arracher à sa vie d'étude au moment même où il aspirait le plus ardemment au repos. Il reconnaît qu'il semble démentir les maximes développées par lui dans un livre récent[4]. En lisant la lettre de Leonicus, il a pris une idée très favorable de sa courtoisie et aussi de sa science. Il espère que Leonicus et Longueil voudront bien se faire ses avocats auprès de ceux qui blâmeraient sa conduite[5].

Romorantin, 18 mars [1521][6].

1. Allusion à la lettre, aujourd'hui perdue, que Leonicus avait adressée à Budé (*Christ. Longolii Orationes et Epistolae*, Florence, 1524, f° 96 v°). Budé, on l'a vu un peu plus haut (p. 127), avait cru qu'il serait appelé à suivre le roi au delà des Alpes. Dans la lettre qui vient d'être citée et qui est du 25 janvier, Longueil exprimait l'espoir de voir bientôt Budé à Padoue même (f° 96 r° : « Nunc quando breui nobiscum futurus es, et hic aliquid etiam temporis positurus,... »). En conséquence il avait conseillé à Leonicus d'écrire tout de suite à Budé pour gagner son amitié : ainsi ils n'auraient plus, quand ils se rencontreraient, la peine de faire connaissance.

2. Voir notamment la lettre 82.

3. Budé revient ici sur une des idées qu'il a le plus complaisamment développées dans le *de Asse;* cf. L. Delaruelle, *Guillaume Budé*, au § 1 du ch. v.

4. Le *de Contemptu rerum fortuitarum*, qui prêche en effet l'amour de la retraite.

5. C'est-à-dire qui l'accuseraient d'être redevenu courtisan.

6. Voir comment est datée la lettre précédente.

88

G. B. à son fils Dreux.

[6 avril 1521.]

(*Ep. post.*, f° 58 v°; *Ep.*, f° 100 v°; *Luc.*, pp. 345-346.)

Gratum est mihi...

Dreux presse son père d'écrire souvent, pour compléter le recueil épistolaire dont il a déjà donné une partie. G. B. ne demanderait pas mieux, mais il doit compter avec les divers tracas qui sont inhérents à la vie de cour. Il se plaint surtout d'avoir sans cesse à changer de résidence[1]. Depuis deux semaines, G. B. n'a pas eu un moment pour se recueillir; il trace un tableau pittoresque de la vie qu'il mène en ce moment. Privé de tout le confort auquel il est habitué, il s'exerce à supporter vaillamment ces petites misères comme la vie nous en réserve toujours.

Du 6 avril [1521][2].

1. Voici les étapes de la cour depuis le 21 mars, date à laquelle on avait quitté Romorantin : le 27, elle était à Sancerre, où elle restait jusqu'au 1er avril; le 4, elle était à Donzy; puis le 8, on la trouve à Avallon et, pendant près d'une semaine, il faudra chaque jour découcher.

2. En avril 1522, les *Epist. posteriores* avaient paru; d'autre part, on voit que la lettre de Dreux renfermait une allusion au recueil des *Epist. priores*.

89*

A François Rabelais, franciscain[1].

[Villeneuve en Bourgogne, 12 avril 1521.]

(*Ep. post.*, f° 28 v°; *Ep.*, f° 81 r°; *Luc.*, pp. 325-327.)

In hac uiatoria, turbulenta,...

Au milieu de la vie agitée que mène G. B., rien n'est si propre à le dérider que le souvenir du commerce qu'il a eu, jadis, avec la Philologie : autrefois, il connaissait le loisir et la liberté; à présent, il est en butte aux tracas de la vie de cour et il a cessé d'être son maître. La lettre de Rabelais a réveillé en lui le souvenir de son existence antérieure; à ce titre elle lui a fait grand plaisir. Cependant, Rabelais se plaint que, depuis cinq ou six mois, G. B. n'ait pas encore répondu à sa lettre[2] : ce n'est pas, dit-il, ce que Pierre Lamy lui avait fait espérer. G. B. s'étonne que Rabelais, un prêtre, ait si peu de confiance envers un confrère, qui de plus est son compagnon de couvent. Mais G. B. ne veut pas insister sur ce point; il aime mieux prendre la défense de Lamy, que Rabelais accuse pour une faute dont G. B. est l'auteur. Rabelais est fâché de ne pas avoir reçu de réponse à la lettre où il récla-

1. C'est la réponse à une lettre autographe de Rabelais, en date du 4 mars (4 des nones), et qui a été publiée plus d'une fois. On la trouvera notamment dans l'édition de Rabelais, par Marty-Laveaux, t. IV (1881), pp. 367-370. Dans le tome III de la *Revue des Etudes rabelaisiennes* (1905), à l'occasion d'un article sur les Autographes de Rabelais, M. Ab. Lefranc en a récemment donné le texte et la traduction, accompagnés d'un fac-similé.

2. Cf. l'article déjà mentionné de la *Revue des Etudes rabelaisiennes*, t. III, p. 338. La première lettre de Rabelais, que nous n'avons pas, aurait donc été écrite en octobre ou novembre 1520. C'était Pierre Lamy, il le dit lui-même, qui l'avait décidé à l'écrire pour demander à Budé son amitié.

mait à G. B. son amitié. G. B. discute les griefs que Rabelais invoque contre lui. Puis, s'excusant d'avoir traité la chose en plaisantant, il invoque, pour expliquer sa négligence, l'agitation brouillonne à laquelle l'astreint la vie de cour. D'ailleurs, il n'a plus cette ardeur que donne la jeunesse et qui anime des jeunes gens comme Lamy et Rabelais.

De Villeneuve en Bourgogne, 12 avril [1521][1]. G. B. envoie le bonjour à Lamy.

90

A François Deloynes.

[22 avril 1521.]

(*Ep. post.*, f° 13 r°; *Ep.*, f° 71 r°; *Luc.*, pp. 315-317.)

Cum mihi ab aula...

La vie errante de G. B. lui est d'autant plus à charge qu'elle l'expose aux reproches de ses amis. Cependant, il n'avait pas attendu, pour écrire à Deloynes, d'avoir reçu sa lettre de reproches[2]. Mais l'une des lettres qu'il lui adressait a été perdue à Paris, ainsi qu'il l'a su par sa femme. G. B. confesse qu'au milieu de la cour il est véritablement esclave et que souvent il regrette la liberté perdue. Mais il s'efforce de ne pas contraindre son naturel et d'agir toujours en philosophe. Tenté par l'attrait de la nouveauté, il avait essayé de prendre les habitudes de la vie de cour : il a dû renoncer à jouer un rôle qui ne lui convenait pas. Deloynes ne pourra croire qu'à vivre au milieu des courtisans, il n'ait pas pris quelques-uns

1. Du 11 au 14 avril 1521, la cour séjourne à Villeneuve-sur-Vingeanne, tout près de Dijon.

2. Il semble que Budé ait écrit à Deloynes à la fin du mois de novembre 1520 : voir la fin de la lettre 78, à Germain de Brie (p. 126).

de leurs défauts : ne commence-t-il pas déjà à négliger ses amis? G. B. repousse un pareil soupçon. Au reste, si l'on réunissait les lettres qu'il a écrites à Deloynes ou à d'autres amis aussi intimes, on en pourrait former tout un volume; mais ce ne sont pas là de ces œuvres que l'on publie[1]. Deloynes annonce qu'il va aiguiser son style et attaquer son ami; G. B. accepte la bataille.

Le bruit s'est répandu à Paris qu'on allait régler ou réformer les finances[2]. Ce sont là des paroles en l'air, mais il est certain qu'ici il y a eu à ce sujet des conciliabules secrets et qu'on a esquissé plusieurs projets de réformes; mais on a reculé devant la difficulté de la chose. Ce qui a contribué à grossir ces rumeurs, c'est la haine que de grands personnages se sont, depuis longtemps, attirée par leur absence de scrupules. Réflexion philosophique sur l'instabilité des choses humaines. G. B. a des espérances de réussir pour l'affaire dont il a parlé à Deloynes; mais il n'a rien encore de certain[3]. Deloynes a sans doute appris que la perspective de la guerre occupe maintenant tous les esprits[4]. G. B. souhaite que Dieu secoure la France.

22 avril 1521, à la cour[5].

1. Ici Budé fait allusion, sans aucun doute, aux lettres qu'il avait l'occasion d'écrire *en français*. Le fait qu'il s'y servait de la langue vulgaire les rendait indignes d'être publiées.

2. Cf. la lettre 103.

3. Sans doute, l'affaire du Collège que le roi voulait établir à Paris pour l'étude des langues anciennes.

4. Le 1er avril, étant à Sancerre, le roi avait reçu le défi qui lui était adressé par l'Empereur (*Catalogue des actes de François Ier*, t. VIII, p. 433); mais dès le mois de mars, les alliés de la France étaient en campagne.

5. Ce jour-là même, la cour arrivait à Troyes.

91 **

A Guillaume du Maine.

[6 mai 1521.]

(*Ep. post.*, f° 10 v°; *Ep.*, f° 9 v°; *Luc.*, p. 417.)

Δράκωνα τὸν υἱὸν...

G. B. a su la convalescence de son fils Dreux, d'abord par du Maine, puis par Dreux lui-même qui lui a écrit de sa propre main quand sa santé a été meilleure[1]. G. B. se préoccupe maintenant de savoir si Dreux saura tirer parti de ses heureuses dispositions pour l'étude. Les promesses que du Maine lui fait à ce sujet fortifient les espérances de Budé. Dreux déclare, dans sa lettre, qu'il va rattraper le temps que la maladie lui a fait perdre. G. B. recommande à du Maine de lui rappeler souvent cette promesse et de bien surveiller aussi le reste de la petite famille.

A la cour, 6 mai [1521][2].

1. La lettre suivante est la réponse à cette lettre de Dreux.

2. La suite des lettres que l'on peut dater avec certitude montre que Budé était bien à la cour le 6 mai 1521, et que c'est avant 1522, date des *Epist. posteriores*, la seule année où il ait pu s'y trouver au mois de mai. Le 5 mai 1521, la cour, qui venait de Troyes, se trouvait à Bar-sur-Seine le 7, elle était à Mussy-l'Evêque.

92

G. B. à son fils Dreux.

[7 mai 1521.]

(*Ep. post.*, f° 55 v°; *Ep.*, f° 98 v°; *Luc.*, pp. 343-344[1].)

Ex autographis literis tuis...

G. B. s'est rendu compte, en lisant la lettre de Dreux, que son fils était revenu à la santé[2]. Son principal souci doit être maintenant de rattraper le temps perdu, en redoublant d'application. Voici deux mois déjà que G. B. a quitté sa famille[3] : le temps à venir passera avec la même rapidité. Il faut donc que Dreux se dépêche de donner à son père la preuve de ce qu'il sait faire. Le jour venu, G. B. exigera de lui l'exécution de ses promesses; il est d'ailleurs persuadé que Dreux ne cherchera pas à se dérober. Il a confiance dans les qualités d'esprit et de caractère qu'il a cru reconnaître chez son fils. Il ne lui pardonnerait pas d'avoir cherché à lui faire illusion. Il l'exhorte à s'appliquer chaque jour davantage et à s'élever ainsi au-dessus du niveau de son âge. Il faut que Dreux arrive au terme de ses études, avant que son père ne disparaisse.

Du 7 mai [1521][4].

1. Dans les *Epistolae* de 1531, le feuillet où commence la lettre a été, par erreur, numéroté 88 au lieu de 98.

2. Voir la lettre précédente.

3. Ce détail montre qu'il y eut une interruption dans le séjour que Budé faisait à la cour depuis le mois de novembre 1520. On remarquera, d'ailleurs, que, du 28 janvier au 17 mars 1521, nous n'avons pas de lettre de Budé ; cet intervalle doit correspondre au temps qu'il a passé auprès des siens, entre deux séjours à la cour.

4. La mention de la maladie de Dreux, qui se trouvait déjà dans la lettre précédente, montre que les deux lettres ont été écrites en même temps.

93**

A Janus Lascaris.

[11 mai 1521.]

(*Ep. post.*, f° 16 v°; *Ep.*, f° 12 r°; *Luc.*, pp. 421-422.)

Ἀνέγνων μὲν ὦ ἀδελφέ...

G. B. a reçu la lettre de Lascaris, qu'on lui a apportée de la ville; il n'a pas vu encore les cahiers, car il les a fait laisser à Paris en attendant ceux qui manquent et dont Lascaris s'occupe à présent[1]. Dès qu'il en aura l'occasion, il remettra au Roi le présent de Lascaris. Il lui a dit déjà en quoi consistait ce présent; et le Roi l'a prié, jusqu'à ce qu'on revienne à Paris, de garder les cahiers en question. Depuis que Lascaris a quitté la cour[2], G. B. n'a rien négligé pour entretenir son souvenir. Il en prend à témoin le Bâtard de Savoie, qui est tout à fait bien disposé pour Lascaris[3]. G. B. ne saurait en faire trop pour s'acquitter de tout ce qu'il doit à son ami.

1. Il s'agit de quelques livres de Diodore que Lascaris avait trouvés à Venise et qu'il faisait transcrire pour en faire un présent au roi; cf. la lettre 101 et le début de la lettre 102.

2. Je croirais volontiers que Lascaris quitta la cour à la fin de l'année 1520. D'abord Budé fait ici allusion à ce départ comme à un fait de date récente; d'autre part, il semble bien qu'à l'époque de la lettre 77, Lascaris fût encore en France, auprès du roi.

3. Lascaris était reparti en Italie pour fonder le Collège des Jeunes-Grecs à Milan (cf. *supra*, p. 124, n. 4). Il lui fallait être sûr que le roi ne l'oublierait pas et donnerait de l'argent pour mettre l'entreprise en état de fonctionner. En fait, c'était au Grand-Maître qu'il appartenait de rappeler au roi ses promesses. C'est à lui que s'adresse Lascaris, en 1522, pour réclamer les sommes qu'on devait lui donner et qu'il n'a jamais touchées (voir ce « Mémorial » dans Ab. Lefranc, *Hist. du Coll. de Fr.*, pp. 391-392). En 1521, comme d'ailleurs en 1522, c'est justement le Bâtard de Savoie qui avait l'office de Grand-Maître.

Si celui-ci rencontre dans la bibliothèque de Venise[1] quelque livre de nature à intéresser G. B. plus spécialement, il sera bien aimable de lui en envoyer une copie. Galéas[2], par l'intermédiaire de G. B., envoie le bonjour à Lascaris[3]. Salmon, le célèbre poète[4], a quitté la cour il y a quelque temps et vit maintenant à Blois.

Du 11 mai [1521][5].

94

A Claude Robertet[6].

[Dijon, 17 mai 1521.]

(*Ep. post.*, f° 20 v°; *Ep.*, f° 76 r°; *Luc.*, p. 320.)

Ex literis quas...

Les dernières lettres de Claude Robertet à son père attestent qu'il tient par-dessus tout à se montrer le digne fils d'un

1. « Τῆς αὖθι βιβλιοθήκης » (*Luc.*, p. 422); la lettre 101, à laquelle on a renvoyé plus haut, dit expressément que Lascaris était à Venise. La bibliothèque dont il est question est évidemment celle de Saint-Marc dont Longueil, lui aussi, se plut à étudier les richesses.

2. Je ne sais de quel Galéas il est ici question : ce prénom ferait penser à un Italien du Milanais.

3. Voici comment s'exprime Budé (*Luc.*, p. 425) : « ὃς [Γαλεάτιος] δὴ τὸν πώγωνα τουτονὶ δι' ἐμοῦ προσαγορεύει. » Il faut croire que la barbe de Lascaris était célèbre en France.

4. Cette qualification montre qu'il s'agit de Salmon Macrin qui, d'ailleurs, était lié d'amitié avec Lascaris (cf. la lettre 101). En réalité il semble que Macrin eût quitté la cour depuis plus de trois mois : cf. *infra*, p. 154 et n. 1.

5. La lettre à laquelle renvoie la note précédente peut être datée de 1521; la mention de l'envoi du Diodore montre que celle-ci est du même temps. D'autre part, l'ensemble de la lettre montre que Budé était alors loin de Paris et à la suite de la cour. Le 11 mai 1521, le roi était à Châtillon-sur-Seine.

6. Claude et François Robertet, à qui Budé a adressé de nombreuses

pareil père. Ce serait pour lui un déshonneur que de ne pas suivre de si glorieuses traces. Le père de Claude Robertet, qui était déjà de noble famille, s'est élevé si haut qu'on oublie qu'il a eu des ancêtres [1]. Claude, qui est l'aîné, voudra hériter de sa gloire et ne se relâchera pas de son application. Il travaillera avec d'autant plus d'ardeur que, dans ses études, il aura son frère François pour camarade et même pour émule.

Dijon, 17 mai [1521] [2].

lettres, étaient les fils du célèbre Florimond Robertet, Trésorier de France, qui, après la mort de Georges d'Amboise, avait été sous Louis XII le véritable chef du gouvernement (cf. H. Lemonnier: *Hist. de France* de Lavisse, t. V, 1re partie, p. 142). Les vers de Marot suffiraient à nous attester cette parenté (voir, dans la *Deploration de Messire Florimond Robertet*, tout à la fin du discours de « la République Françoise »):

> Vous ses deux fils, ne sont vos yeux lassez ?
> Cessez vos pleurs, cessez, François et Claude :
> Et en Latin, dont vous sçauez assez,
> Ou en beau Grec quelque œuure compassez,
> Qui apres mort vostre Pere collaude.

Claude Robertet, notaire et secrétaire du roi en 1519, hérita plus tard des titres de son père, mort en 1527; il devint ainsi baron d'Alluye, de Bury, et Trésorier de France. Il épousa, en 1531, Anne Briçonnet, fille unique de François Briçonnet, maître de la Chambre aux deniers (Guiffrey, au t. III, p. 100 de son édition, inachevée, de Clément Marot). L'éducation gréco-latine qu'avait reçue Claude Robertet le mettait à part parmi les gens de sa caste. On lit, dans la dédicace d'un opuscule publié en 1535 (*Theodori Gazae Thessalonicensis liber de Mensibus atticis*, Simon de Colines, au 4e feuillet, non numéroté) : « Qualiscumque uero aliis futurus sit [hic liber], non puto fore ingratum Clarissimo D. Claudio Roberteto ... homini utroque eloquio quam pro illo uitae instituto peritiori. »

1. En réalité, Florimond Robertet est le parfait représentant de cette bourgeoisie financière qui a été si puissante au temps de Louis XII et de François Ier. Sa carrière n'indique pas qu'il ait été de bien noble famille.

2. La cour n'a pas résidé à Dijon avant l'année 1521.

95

A François Robertet.

[Dijon, 17 mai 1521.]

(*Ep. post.*, f° 22 v°; *Ep.*, f° 77 r° ; *Luc.*, pp. 321-322.)

Hesterno die ad cenam...

Hier G. B. était allé, comme il fait quelquefois, souper chez le père de François. La mère du jeune homme[1], qui a rejoint la cour depuis peu de temps, lui a remis la lettre de son fils. G. B. complimente François sur les qualités dont témoigne cette lettre. Il considère comme un devoir pour lui d'entretenir chez François et chez Claude cette ardeur au travail qui les rend si sympathiques. Maintenant c'est aux deux frères de remplir les brillantes espérances qu'ils ont données dès le début de leurs études. François ne doit pas se relâcher de l'émulation généreuse qui l'anime à l'égard de son frère.

Dijon, 17 mai [1521][2].

96

A Thomas More.

[Dijon, 23 mai 1521.]

(*Ep. post.*, f° 11 v°; *Ep.*, f° 70 v°; *Luc.*, pp. 314-315.)

Facis, ut opinor,...

D'instinct et sans effort, Thomas More, dans ses lettres et

1. Florimond Robertet avait épousé, étant âgé de cinquante ans, Michelle Gaillard, fille d'un des financiers les plus puissants de l'époque.
2. Pour la date comme pour le commentaire de cette lettre, voir le n° 94.

dans la conversation, révèle sa nature aimable et courtoise. G. B. l'a remarqué récemment encore, à l'occasion de la lettre de More que lui a remise Théobald[1]. G. B. a confié une lettre pour More à Richard Imigefeld[2] qui, son ambassade terminée, s'en retournait en Angleterre; par exemple, il ne se souvient plus de ce qui s'y trouvait. More semble engager G. B. à entretenir avec lui une correspondance régulière. G. B. y consent, à condition qu'on le dispense de châtier son style. Cette lettre sera remise à More par *Catillonius*, un des rares nobles que l'on voie cultiver les belles-lettres[3]. Comme *Catillonius*, Français de naissance, vit beaucoup en Angleterre, G. B. ne saurait trouver un meilleur intermédiaire auprès de More et des autres amis qu'il s'était jadis acquis parmi les Anglais. Il prie More de saluer pour lui le Polygraphe[4].

A Dijon, où réside maintenant la cour, 23 mai [1521][5].

1. « Theobaldus olim noster nunc uester »; est-ce le *Theobaldus Pigenatus* qui avait été l'élève d'Aléandre (J. Paquier, *Jérôme Aléandre*, pp. 90 et 94)? je ne saurais le dire.

2. « Mea uero illa epistola quam Rich. Imigefeldus uir gravis ac multis nominibus commendabilis legatione hinc decedens ad te tulit... » La phrase semble bien indiquer qu'il s'agit d'un ambassadeur anglais. On ne trouve dans la *National Biography* aucun nom qui réponde à celui-là; de même, le *Journal de Barrillon* est muet sur cette ambassade anglaise.

3. On serait d'abord tenté de traduire *Catillonius*, par *Châtillon;* seulement ce nom, en latin, n'aurait pas donné une forme en *Cat-*, mais en *Cast-* : je n'ai pu réussir à identifier le *Catillon* en question.

4. C'est la première des lettres adressées aux humanistes anglais où se rencontre pareille mention. Aussi croirais-je qu'il s'agit d'un autre personnage que ceux dont on a déjà trouvé le nom dans cette série de lettres. Je pense qu'il s'agit de l'Italien Polydore Virgile qui résidait en Angleterre depuis le début du siècle et qui devait y rester presque jusqu'à sa mort. Il avait déjà publié un traité *de Inuentoribus rerum* (cf. *Erasmi Epist.*, col. 671) et il préparait une histoire d'Angleterre (*Anglicae historiae libri XXXVI*, Bâle, 1534). Il mérite bien ce nom de « polygraphe »; la ressemblance superficielle qu'il y a entre *Polydore* et *Polygraphe* aurait contribué à lui faire donner ce dernier nom.

5. Voir la dernière note de la lettre précédente.

97

A Claude Robertet.

[Dijon, 27 mai 1521]

(*Ep. post.*, f° 21 v°; *Ep.*, f° 76 v°; *Luc.*, pp. 320-321.)

Ex tuis literis cognoui...

G. B. a constaté, par la lettre de Claude Robertet, que ses avertissements avaient renouvelé l'ardeur des deux frères. Il se réjouit de voir que son exemple a développé chez beaucoup de jeunes gens un goût passionné des belles-lettres. On le juge avec trop d'indulgence : il se reconnaît seulement le mérite d'avoir montré la voie à la génération qui le remplacera et le dépassera [1]. Les deux frères, Claude et François, qui verront ces temps nouveaux, doivent faire leurs efforts pour encourager le parti des lettrés, qui se prépare à combattre les derniers fauteurs de l'ignorance [2]. En défendant de toute leur ardeur la cause des bonnes lettres, les deux frères seront sûrs de rehausser l'éclat de leur nom.

Dijon, 27 mai [1521] [3].

1. Cf. *supra*, pp. 84-85.
2. Le projet de collège dont nous avons vu Budé s'occuper était de nature à exaspérer la Sorbonne.
3. Pour la date d'année, voir comment sont datées les deux lettres précédentes.

98

G. B. à son fils Dreux.

[3 juin 1521.]

(*Ep. post.*, f° 57 v°; *Ep.*, f° 100 r°; *Luc.*, p. 345.)

Literae tuae haud dubia...

La lettre de Dreux atteste avec quelle ardeur il a repris ses études, interrompues par la maladie[1]. Dès qu'il l'a su en convalescence, G. B. lui a écrit pour l'engager à redoubler de zèle afin de rattraper le temps perdu. Mais le précepteur de Dreux, à qui G. B. avait écrit dans le même sens[2], lui a répondu que l'enfant n'était pas encore complètement remis et qu'il importait de le ménager. A présent les lettres de Guillaume du Maine et de Dreux attestent que celui-ci ne se ressent plus aucunement de sa maladie : il voudra en donner la preuve à son père en lui écrivant des lettres de plus en plus correctes. Dreux est dans de bonnes conditions pour apprendre vite : il est né avec d'heureuses dispositions et il a un excellent précepteur. Mais, s'il veut contenter son père, ce n'est pas assez que Dreux avance dans l'étude des lettres; il faut qu'il excelle dans ces exercices auxquels sont réservées les heures de loisir[3]. Cela est indispensable à quiconque veut devenir un homme accompli. Que Dreux n'oublie jamais cette maxime qu'il a entendue de la bouche de son père : quand on a su de bonne heure se plier aux règles de la civilité, ce n'est plus rien de les observer une fois qu'on est entré dans la vie.

De la cour, 3 juin [1521][4].

1. Voir le début de la lettre 92, p. 144.
2. La lettre à Dreux dont il vient d'être question est le n° 92; la lettre à Guillaume du Maine, le précepteur du jeune homme, est le n° 91.
3. Cf. *supra*, pp. 128-129.
4. La lettre ne peut être que de 1521 (cf. le rapprochement avec le

99**

A Guillaume du Maine.

[3 juin 1521.]

(*Ep. post.*, f° 11 v°; *Ep.*, f° 10 r°; *Luc.*, p. 418[1].)

Γνόντι μὲν ἐμοί...

G. B. déclare qu'il n'a rien à écrire à du Maine. A l'ordinaire, il a le défaut de s'étendre trop longuement sur le sujet de lettre qu'il a choisi ; aujourd'hui, il est embarrassé pour atteindre même la longueur normale d'un billet. Il recommande à du Maine de bien s'occuper de ses enfants.

A la cour, le 3 juin [1521][2].

100

A Iohannes Cochlaeus[3].

[Dijon, 9 juin 1521.]

(*Ep. post.*, f° 9 v°; *Ep.*, f° 69 r°; *Luc.*, pp. 313-314.)

Epistolam tuam tertio...

G. B. a reçu le 1er juin la lettre que Cochlaeus avait écrite

n° 92 et la date de publication des *Epist. posteriores*). A la date du 3 juin, la cour était encore à Dijon.

1. Dans les *Epistolae* de 1531, le feuillet où se trouve la lettre a reçu par erreur le n° 7.

2. La lettre, évidemment, a fait partie du même courrier que la précédente.

3. La vie de l'Allemand Cochlaeus peut se résumer d'un mot : ce théologien fut l'adversaire le plus acharné qu'ait eu la Réformation. Son

le 30 mars. Il a vu avec plaisir que Cochlaeus avait reçu sa première lettre et les cahiers que G. B. avait reçus à charge de les examiner[1]. Cochlaeus s'est résigné à atténuer dans leur expression les vérités qu'il veut faire entendre au public. C'est bien la méthode qu'il convient d'employer quand il s'agit de ruiner des erreurs séculaires. G. B. en parle par expérience. Souvent il s'est repenti de n'avoir pas voulu accommoder au goût du public les nouveautés qu'il avait à lui présenter. Averti par l'expérience de ses prédécesseurs, Cochlaeus sera plus habile et plus heureux ; et peu à peu, par l'effet d'une émulation favorable, on verra triompher la cause des bonnes lettres. Au contraire, le savant homme dont parle Cochlaeus à la fin de sa lettre n'a pas su employer les bons moyens pour se mettre en lumière; aussi tous les honnêtes gens ont-ils abandonné sa cause; sa faute initiale l'a conduit à une terrible catastrophe. Il est à souhaiter qu'il retrouve la bonne route, car il avait donné beaucoup de preuves d'une activité féconde pour les lettres[2].

Dijon, à la suite de la cour, 9 juin 1521.

nom se retrouve à chaque instant, pour cette époque, dans l'histoire religieuse de l'Allemagne. Né en 1479 ou 1480, il devait mourir en 1552. Il est inutile de mentionner les nombreuses œuvres de polémique, en latin ou en allemand, qu'il a amassées contre les réformés. Lui-même a publié en 1549 un *Catalogus breuis eorum quae contra nouas sectas scripsit Ioa. Cochlaeus*; Mayence, 1549. Aujourd'hui, le plus connu de ces écrits est celui qui a pour titre *Commentaria de actis et scriptis Lutheri*, Mayence, 1549. Voir, sur Cochlaeus, M. Spahn, *Ioannes Cochlaeus, Ein Lebensbild aus der Zeit der Kirchenspaltung ;* Berlin, L. Bames, 1898. Je n'ai pas eu entre les mains le travail de W. Friedensburg, *Beiträge zum Briefwechsel der katholischen Gelehrten Deutschlands in Reformationszeitalter*, dans la *Zeitschrift für Kirchengeschichte* (Gotha), articles parus à partir de 1896.

1. Je ne saurais dire lequel de ses ouvrages Cochlaeus avait envoyé à Budé. Ce qui est intéressant, c'est de voir que celui-ci considère Cochlaeus comme un partisan des nouvelles doctrines littéraires. Ces doctrines, ce sont celles qui tendaient à la ruine de la théologie scolastique. Budé, comme Erasme, d'ailleurs, ne pensait pas qu'elles dussent entamer l'édifice du catholicisme.

2. C'est à Melanchthon que ce développement semble le mieux convenir.

101

A Salmon Macrin.

[Dijon, 12 juin 1521.]

(*Ep. post.*, f° 8 r°; *Ep.*, f° 68 r°; *Luc.*, pp. 311-312.)

Egone ut amicitiam ullam...

Salmon Macrin semble fort en colère contre G. B. et l'accuse de négliger les devoirs de l'amitié. Or, depuis que Salmon Macrin a quitté la cour, G. B. n'a reçu qu'une lettre de lui, et il l'a reçue au moment où lui-même demandait à s'absenter de la cour pour quelques semaines [1]. Depuis qu'il y est revenu, il a envoyé en Provence, d'où Macrin lui avait écrit [2], une lettre à l'adresse de celui-ci. Sur ces entrefaites, le bruit s'est répandu que le Grand-Maître arrivait à la cour; tout le monde pensait que Macrin l'accompagnait, mais après le retour du Grand-Maître on a su qu'il avait confié une autre mission à Macrin, et G. B. s'est bien douté que sa lettre s'était égarée. Il aurait dû en écrire une seconde : la vie agitée qu'il mène l'en a toujours empêché. Il est d'avis que Macrin et lui oublient les griefs qu'ils peuvent avoir l'un contre l'autre. Il l'y exhorte au nom de Lascaris, leur ami commun. G. B. a reçu deux lettres de Lascaris [3], qui est à Venise. Lascaris lui a de plus adressé un présent destiné au roi, c'est le texte grec de quelques

1. Budé semble avoir été absent de la cour de la fin de janvier au milieu de mars : cf. *supra*, p. 144, n. 3.

2. La suite montre que Macrin avait accompagné le Bâtard de Savoie qui était alors Grand-Maître de l'Hôtel et dont il était le « domestique ». On va voir en même temps que les obligations de Macrin à l'égard de son maître étaient de nature très diverse : comme beaucoup de lettrés de son temps, Mellin de Sainct-Gelays, Jacques Colin, etc., il fut employé plus d'une fois comme agent diplomatique.

3. C'est à la première de ces lettres que répond notre n° 93, où il est question du Diodore; notre n° 102 répond à la seconde.

livres de Diodore; enfin, il annonce qu'il attend un messager qu'il avait envoyé en Grèce pour recruter des jeunes gens [1]. G. B. ne veut pas aujourd'hui parler de sa situation à la cour; il attendra, pour cela, d'avoir des espérances plus certaines [2]. Le Roi est parti d'ici pour quelques jours avec la cour [3]. G. B. est resté, retenu par ses douleurs de tête habituelles. Il ne veut pas, en cet état, se risquer par les chemins mal frayés que le prince suit pour chasser, d'autant plus qu'en ce moment les paysans manquent de blé, surtout à cause des pilleries des gens de guerre [4] et aussi parce que la récolte a été mauvaise [5].

Dijon, 12 juin [1521] [6].

102 **

A Janus Lascaris.

[Dijon, 12 juin 1521.]

(*Ep. post.*, f° 18 r°; *Ep.*, f° 12 v°; *Luc.*, pp. 422-423.)

Ἴσθι μὲν ὦ πάντων..

En même temps que le billet de Lascaris, G. B. a reçu six cahiers de Diodore; dans une lettre récente, il lui a déjà ac-

1. Les jeunes gens en question étaient les futurs élèves du Collège grec qui devait être institué à Milan.

2. Budé revient sur ces espérances en plusieurs endroits de ses lettres et notamment dans notre n° 105. On verra plus loin comment, l'année suivante, il finit par être nommé maître des requêtes (cf. le n° 139).

3. Nous savons, en effet, que, jusqu'au 6 juin 1521, le roi a résidé à Dijon; au contraire, nous avons, pour le 11 et le 15 juin, des actes datés de La Margelle (canton de Saint-Seine, Côte-d'Or).

4. Pour l'indignation que ces pilleries inspirent à Budé, cf. L. Delaruelle, *Guillaume Budé*, pp. 123-124.

5. Cf. *Journal d'un bourgeois de Paris*, pp. 96-97.

6 La lettre suivante a été écrite le même jour que celle-ci : elle expressément datée de 1521.

cusé réception des deux premiers[1]; il compte lire le tout ensemble. Comme il voulait, suivant sa promesse, parler de cet envoi au Roi, il a guetté le moment où celui-ci serait disposé à s'occuper de choses littéraires. Au bon moment, G. B. tire la lettre de sa poche, et, sur une question du Roi, il dit que c'est une lettre de Lascaris, que celui-ci est à Venise pour l'affaire du Collège grec[2]. Le Roi ne peut déchiffrer la lettre et demande à G. B. de le faire à sa place. G. B. s'en acquitte avec une facilité qui émerveille tous les assistants, mais aussi il était sûr que personne ne viendrait le reprendre. Ensuite, il a répondu à toutes les questions que le roi lui a posées sur Lascaris[3].

De Dijon, près de la cour[4], 12 juin 1521.

103 **

A Germain de Brie.

[Dijon, 18 juin 1521.]

(*Ep. post.*, f° 6 v°; *Ep.*, f° 8 r°; *Luc.*, p. 415.)

Ὦ τῆς τοῦ παρόντος...

Germain de Brie, dans sa lettre[5], gémit sur le malheur des temps, mais ce sont des pensées égoïstes qui inspirent ses

1. Dans la lettre 93.
2. Voir la mention, très explicite, de la lettre précédente.
3. M. Ab. Lefranc a traduit, dans l'*Hist. du Coll. de Fr.*, pp. 78-79, toute la partie de cette lettre où Budé raconte son entretien avec François Ier.
4. Voir la fin de la lettre précédente.
5. Nous n'avons pas cette lettre de Germain de Brie. Evidemment, ce n'est pas celle qui a été insérée dans les *Posteriores*, à la suite des lettres grecques (cf. *supra*, p. 126, n. 6) : on n'y trouve rien qui corresponde à ce développement sur le malheur des temps auquel Budé fait allusion. D'autre part, on comprend qu'il n'ait pas voulu imprimer une lettre où se trouvait une critique, sans doute assez vive, des intentions du gouvernement royal.

lamentations. Ce qu'il redoute, c'est cette contribution qu'on parle d'établir et qui enlèverait aux ecclésiastiques peut-être la cinquième partie de leurs immenses revenus [1]. Les prêtres d'autrefois méprisaient les richesses, les prêtres d'à présent ne s'attachent qu'aux biens de fortune. Si Germain de Brie était dépouillé de son superflu, il s'occuperait davantage des choses divines. Au reste, rien ne menace encore. Jusqu'ici, aucun bruit ne s'est répandu au sujet de cette contribution, mais l'opinion publique sera indisposée par les terreurs de ces prêtres qui mènent cependant une vie plus relâchée que les autres classes de la société [2]. G. B. dit tout cela en manière de plaisanterie; il garde pour une autre lettre ce qu'à présent il aurait à dire de sérieux. Il remercie Germain de Brie de s'être mis spontanément à la disposition de sa femme qui venait d'accoucher [3].

De Dijon, ville près de la résidence de la cour [4],
18 juin 1521.

104**

A Germain de Brie.

[Dijon, 19 juin 1521.]

(*Ep. post.*, f° 7 v°; *Ep.*, f° 8 v°; *Luc.*, pp. 415-416.)

Ταύτης μὲν τῆς ἐπιστολῆς...

G. B. veut, avant tout, compléter sa lettre d'hier qu'il avait dû

1. Il semble que ce projet de contribution n'ait jamais été réalisé : d'ailleurs, la suite de la lettre montre qu'il n'en était pas question à la cour. Il est certain qu'en 1521 le trésor était à bout de ressources (H. Lemonnier, *Hist. de Fr.* de Lavisse, t. V, 1re partie, p. 232). C'est, sans doute, ce qui avait donné naissance à la nouvelle dont Germain de Brie s'était alarmé.

2. Nous retrouvons ici des idées que Budé avait développées déjà dans le *de Asse;* cf. L. Delaruelle, *Guillaume Budé,* au § 3 du ch. v.

3. Cf. *infra*, la lettre 134.

4. Cf. *supra*, p. 155.

écourter pour la donner au courrier. Lascaris, de qui Germain de Brie s'informait, est à Venise; il attend les messagers qui devaient recruter en Grèce de jeunes élèves pour le futur Collège grec [1]. D'autre part, il a trouvé dans une célèbre bibliothèque de Venise [2] beaucoup de livres, encore ignorés, de l'histoire de Diodore; les conquêtes d'Alexandre en sont le sujet [3]. Lascaris les a transcrits et les a envoyés au Roi comme présent.

On ne pense plus guère à présent aux projets de Collège qu'on avait faits l'an passé [4]; les difficultés de la situation actuelle sont cause qu'ils ont été ajournés. Cependant, G. B. ne consent pas encore à désespérer.

Dijon, 19 juin 1521 [5].

105

A Jacques Budé, frère de G. B. [6]

[Dijon, 21 juin 1521.]

(*Ep. post.*, f° 50 v°; *Ep.*, f° 96 r°; *Luc.*, pp. 340-342.)

Si mihi in aulico...

G. B. voudrait être plus commodément installé pour contenter

1. Cf. *supra*, p. 155.
2. Cf. *supra*, p. 146 et n. 1.
3. Budé se trompait à la fois sur l'importance et sur l'intérêt de la trouvaille que son ami avait faite. Si ses indications sont exactes, c'est le livre XVII de Diodore, et rien de plus, que Lascaris aurait trouvé à la bibliothèque Saint-Marc : ce livre XVII, en effet, contient à lui seul tout le règne d'Alexandre. Or, il était déjà connu avant que Lascaris ne l'eût copié à la Marcienne; en 1516, Ange Cospo en avait même donné une traduction latine (voir l'article sur Diodore dans la *Nouvelle Biographie générale* de Firmin-Didot. Quant au texte grec de Diodore, il n'avait pas encore été imprimé.
4. Germain de Brie avait donc été bon prophète dans la lettre dont il a été question plus haut (p. 126, n. 6).
5. Budé nous a lui-même donné la raison qui fait que les lettres 103-105 sont datées de Dijon, où le roi n'était plus : cf. p. 155.
6. Jacques Budé, né en 1473, est qualifié d' « élu de Noyon » dans le

tous ceux de ses amis qui réclament de lui des lettres. Ils ne réfléchissent pas aux conditions dans lesquelles G. B. se trouve à présent : chaque jour, à chaque heure, il peut se voir obligé de plier bagage immédiatement. Ces réflexions lui sont venues en reprenant la lettre de son frère ; il s'est aperçu que depuis un mois il lui devait une réponse. G. B. est prêt à prouver que, de sa part, ce n'est pas négligence. Il en vient maintenant au passage où Jacques Budé parle de l'affection de leur frère Dreux pour Guillaume. G. B. fait l'éloge de Dreux Budé [1] : c'est d'abord un homme d'une belle prestance, d'une constitution très robuste, très bon pour n'importe qui, mais surtout pour ses amis. G. B. est uni avec lui d'une amitié très tendre. Souvent, depuis la mort de leur père [2], ils s'en sont remis l'un à l'autre du soin de décider sur leurs intérêts communs. G. B. a tiré de leur amitié un profit appréciable. Au moment où il souffrait le plus de la servitude nouvelle que lui imposait la vie de cour, Dreux l'a soutenu par ses lettres et, mieux que tous les autres, a su le réconforter. Jacques dit avoir appris avec plaisir la nouvelle dignité dont son frère a été honoré [3]. Mais, en réalité, G. B. n'a aucune certitude à ce sujet et il se demande encore si ces deux dernières années auront été ou non favorables à sa fortune.

Dijon, 21 juin [1521].

document sur la famille de Budé que M. H. Omont a publié (cf. *supra*, p. 12, n. 1). Le même texte nous apprend qu'il mourut, à Noyon même, le 30 septembre 1521. Il ne semble pas qu'il ait laissé de postérité. En 1517, Budé pouvait écrire que son frère Dreux et lui-même étaient les seuls de la famille qui eussent des enfants (cf. *supra*, p. 13).

1. Dreux, ou Drouet Budé, était l'aîné des frères de Guillaume. Né en 1456, il fut, comme son père, trésorier des chartes et audiencier à la chancellerie. Il mourut en 1528 ; il avait épousé Guillemette de Thumery (H. Omont, dans le *Bulletin de la Société de l'hist. de Paris*, t. XII, 1885, p. 45).

2. Arrivée en 1502 ; cf. H. Omont, *loc. cit.*, p. 48.

3. On sait qu'en 1522 Budé devait être nommé maître des requêtes ; cf. *infra*, la lettre 139. Sans doute il avait laissé voir à son entourage le désir qu'il avait d'obtenir cette charge.

106

A François Robertet.

[Dijon, 26 juin 1521.]

(*Ep. post.*, f° 23 v°; *Ep.*, f° 77 v°; *Luc.*, p. 322.)

Fructum non modicum...

G. B. se félicite de voir que sa lettre, pourtant si courte, a redoublé l'ardeur de François Robertet. Il n'a pas coutume d'accorder une créance aveugle aux jugements que les autres portent sur lui; cependant, il a pris plaisir à lire la lettre de Robertet. Si elle témoigne à son égard d'une grande admiration, elle révèle en même temps des sentiments d'émulation qui sont d'un bon présage. François et Claude se trouvent, pour réussir, dans d'excellentes conditions. G. B. désire leur succès, d'abord parce qu'il estime beaucoup leur père, puis aussi parce que l'heureux naturel des deux frères leur a gagné toutes les sympathies. Puisqu'il n'est plus d'âge à lier amitié avec eux, il leur donnera pour amis, à sa place, un ou plusieurs de ses fils. G. B. a pu saluer la mère de François au moment où elle partait d'ici [1]. Il prie le jeune homme de la saluer encore de sa part.

Dijon, 26 juin [1521].

1. Voir le début de la lettre 95, à la p. 148.

107

A Louis Ruzé[1].

[Nuits, 1er juillet 1521.]

(*Ep. post.*, f° 43 r°; *Ep.*, f° 90 v°; *Luc.*, pp. 335-340.)

Non sum nescius...

G. B., qui n'a pas su tout de suite le chagrin arrivé à son ami, craint de rouvrir sa blessure en lui envoyant une lettre de consolation si tardive[2]. Il tient à se justifier pleinement du retard que cette lettre aura subi. Depuis près de dix-huit jours, sa mauvaise santé l'empêche de suivre le Roi et il n'a pu emprunter les courriers royaux qui mettent deux jours, trois jours au plus, pour se rendre à Paris[3].

Si l'on songe à l'incertitude de la condition humaine, le malheur de Ruzé n'apparaît point tel qu'il ne puisse s'en consoler. Chaque homme est exposé à de semblables accidents. Ruzé,

1. La lettre s'intitule, dans les éditions de la Correspondance, *consolatoria epistola*. Les documents de l'époque nous permettent de compléter les trop rares passages où Budé fait une allusion précise à l'infortune de Louis Ruzé. Me Nicolas Versoris, dans son Livre de raison, relate en décembre 1522 la punition décrétée contre Marie, femme de « maistre Loys Rusé, lieutenant de la prévosté de Paris... La cause de telle punition fust parce que son mari accusé l'avoit et depuis attaincte d'avoir rompu son mariaige par diverses foys et de s'en estre partie d'avec son mary en luy robant grant quantité de vesaille d'argent et plusieurs chesne et bague » (*Mémoires de la Société de l'hist. de Paris*, t. XII, 1885, p. 122). C'est à la femme de Louis Ruzé, Marie de Quatrelivres, que Marot faisait allusion dans son *Epistre du coq à l'asne à Lion Jamet*, v. 131-132 :

L'accouchée de Quatre liure
S'en est fuye aux champs à deliure.

(Voir l'édit. Guiffrey, t. III, p. 491).

2. C'est le 10 juin que Marie de Quatrelivres était partie de chez son mari ; cf., à la p. 97, le *Journal d'un bourgeois de Paris*, édité par Lalanne, en 1854, pour la Société de l'hist. de France.

3. Cf. *supra*, p. 155. A partir du 11 juin, et jusqu'au 12 juillet 1521, le roi circule en Bourgogne à quelque distance de Dijon.

s'il veut bien être de sang-froid, devra s'incliner devant les intentions de la Providence. Au reste, il est des choses que G. B. dira plutôt à Ruzé quand il pourra le faire de vive voix. En attendant, les consolations qu'il reçoit de ses amis peuvent avoir sur Ruzé un effet imprévu : les hommes ne veulent pas être plaints et ils se raidissent contre le chagrin quand ils voient qu'on les regarde avec pitié. Tous les amis de Ruzé se réjouissent pour lui, pour son honneur, de ce qui est arrivé; il n'aura plus à vivre côte à côte avec cette femme qui était pour lui une source de cuisants soucis et qu'il fallait surveiller sans relâche. Au prix d'un léger dommage qu'il souffre dans ses biens, Ruzé évite le déshonneur. Mais nous ne savons pas reconnaître quels sont, pour chacun de nous, les biens véritables. En réalité, les amis de Ruzé souhaitaient depuis longtemps la fin de ce scandale qui lui faisait de jour en jour plus de tort. Et peut-être que la destinée, en précipitant les choses, ne fait que devancer les secrets désirs de Ruzé. Tout à l'heure, G. B. le plaignait pour s'accommoder à son état d'esprit; à présent, il songerait plutôt à célébrer le jour heureux où la femme de Ruzé a quitté la maison.

A Nuits, en Bourgogne, 1er juillet [1521][1].

108

A Jean Le Picart.

[Dijon, 16 juillet 1521.]

(*Ep. post.*, f° 35 v°; *Ep.*, f° 85 v°; *Luc.*, pp. 330-331.)

Cum te germani loco...

La rareté des lettres de G. B. à Le Picart ne semble pas

1. Le 1er juillet, la cour est à Argilly : Budé s'est transporté à Nuits afin de la rejoindre; Argilly est dans le canton même dont Nuits est le chef-lieu.

répondre à l'affection très vive qu'il a pour son cousin. C'est ce que G. B. s'est dit lui-même en reprenant, dans un moment de loisir, la lettre que, le mois dernier, il a reçue de Le Picart. Il a voulu lui répondre, mais quand il a eu la plume en main, il n'a plus su que lui dire. Aussi bien il ne trouve pas à la cour le loisir de se recueillir; de plus, sa santé est mauvaise [1] et son esprit en est moins alerte. Il gémit sur la servitude où vivent ceux qui possèdent une charge de cour. Il espère bien un jour recouvrer la liberté. G. B. s'excuse de la digression à laquelle il s'est laissé entraîner. Si Le Picart veut être renseigné sur les affaires de l'Etat, qu'il interroge la rumeur publique, elle lui en dira peut-être plus qu'il ne voudrait en savoir [2]. Sur les affaires de G. B. lui-même, il interrogera le frère de celui-ci [3], puisqu'ils ont pris l'habitude de se communiquer les lettres que G. B. écrit à chacun d'eux.

Dijon, 16 juillet [1521] [4].

109

A Jean Calvet [5].

[Dijon, 23 juillet 1521.]

(*Ep. post.*, f° 27 v°; *Ep.*, f° 80 r°; *Luc.*, pp. 324-325.)

Quo magis tuam...

En considérant la condition des hommes comme Calvet qui

1. Cf. *supra*, p. 161.

2. Les troupes impériales avaient envahi les États de Robert de La Marck, seigneur de Sedan et de Bouillon et de plus allié de la France; une fois réduit ce premier adversaire, rien ne les empêchait plus d'envahir la France. Le roi n'avait pas d'armée à leur opposer et, s'il s'attardait en Bourgogne, c'était pour y lever toute la gendarmerie du pays (H. Lemonnier. *Hist. de Fr.* de Lavisse, t. V, 1re partie, p. 26).

3. Il s'agit de Jacques Budé, à qui son frère avait écrit le 21 juin (lettre 105).

4. A dater du 13 juillet, le roi est de nouveau à Dijon; il y séjourne jusqu'au 29.

5. « Ioanni Calueto. » La forme française du nom peut aussi bien être

ont choisi de vivre dans la retraite, G. B. regrette encore plus l'esclavage où, par sa faute, il se voit maintenant réduit. Il soupire après la vie tranquille et studieuse qu'il a menée pendant si longtemps. Quand il a commencé d'étudier, les belles-lettres n'étaient pas en honneur; le grec apparaissait comme une langue fabuleuse [1]. C'est l'impulsion de la destinée, non de la raison, qui a poussé G. B. vers ces études; il souhaite que la destinée lui permette de les reprendre. Si Calvet continue comme il a commencé, il se placera au premier rang parmi ses contemporains. Si G. B. vit assez longtemps pour être témoin de cette gloire, il sera heureux de penser que son exemple, avant même qu'ils ne se connussent, avait échauffé les ambitions de Calvet. Celui-ci voudra bien transmettre aux jeunes Robertet, ses parents, les amitiés de G. B.

Dijon, 23 juillet 1521 [2].

110 **

A Guillaume du Maine.

[Autun, 9 août 1521.]

(*Ep. post.*, f° 12 v°; *Ep.*, f° 10 v°; *Luc.*, pp. 418-419 [3].)

Εἰς τοσοῦτο ταραχῆς...

La situation presque désespérée de la France avait, sur le moment, abattu tout le monde; à présent, la confiance renaît. Et cependant la nouvelle s'est répandue qu'une immense armée

Cauvet ou *Chauvet*. Les recherches que j'ai faites au Cabinet des Titres pour identifier ce personnage ne m'ont donné aucun résultat.

1. Cf. *supra*, p. 150.

2. Voir la dernière note de la lettre précédente.

3. Dans les *Epistolae* de 1531, le feuillet où se trouve la lettre a été, par erreur, numéroté 7.

a envahi notre territoire et se prépare à le dévaster[1]. Il faut se confier au Seigneur et avoir bon courage. Que cela n'empêche pas du Maine de se donner tout entier à l'éducation de ses élèves.

Autun, 9 août [1521][2].

111 **

A Pierre Lamy.

[Autun, 14 août 1521.]

(*Ep, post.*, f° 1 r°; *Ep.*, f° 6 v°; *Luc.*, pp. 411-412.)

Ἀνὴρ μὲν ὁστισοῦν...

Décidément, l'homme qui a commencé par étudier les lettres, qui ensuite accepte un emploi à la cour, celui-là doit s'attendre à bien des reproches injustes. Maintenant que Lamy connaît l'existence de G. B., il s'abstiendra sans doute d'accuser sa paresse. G. B. ne peut pas quitter la cour et il ne peut pas se plaire à la vie qu'il y mène. Il ne sait que faire, ou plutôt, car il n'est plus son maître, il ne peut que pleurer sa liberté perdue. G. B. envoie ses compliments à Rabelais, le compagnon d'études de Lamy, et aussi à Finet[3].

Autun, 14 août [1521][4].

1. Cf. *supra*, 163, n. 2. Les Impériaux, comme on le verra par les lettres suivantes, allaient attaquer Mouzon et Mézières.

2. Le roi était à Autun dès le 3 août 1521; il devait y séjourner jusqu'au 20.

3. Est-ce le même personnage qui, plus tard, sera en relations épistolaires avec Etienne Dolet (voir les deux lettres adressées par celui-ci : « Symoni Finetio », f°s 117 r° et 140 v° de l'édition sans date des *Epistolae*)? C'est la question que posent Burgaud des Marets et Rathery, dans leur édition de Rabelais (t. I, p. XVI, n. 2). Nous n'avons pas les moyens d'y répondre.

4. Voir la dernière note de la lettre précédente.

112**

A Philecous [1].

[Troyes, 28 août 1521.]

(*Ep. post.*, f° 24 r°; *Ep.*, f° 14 v°; *Luc.*, pp. 425-426.)

Ἡ ἐσχάτη σου ἐπιστολή...

La dernière lettre de Philecous montre qu'il a mal compris celle de G. B. Philecous ne doit point croire qu'à la cour on soit tellement inquiet au sujet de l'issue de la guerre. G. B. sourit de ces récits qui exagèrent les moindres faits d'armes de l'ennemi et qui rabaissent tout ce que font les Français. Il avoue que la situation est menaçante [2], mais ici, ce qui donne à tous de la confiance, c'est la sérénité et le sang-froid du Roi. L'attitude des Suisses est excellente; ils brûlent de combattre un peuple qu'ils haïssent. G. B. conseille à son ami de ne pas trop se fier à ceux qui font courir de mauvaises nouvelles. D'ailleurs, il n'ignore pas que Mouzon est bombardé et que d'autres villes sont à la veille de subir le même sort [3]. On les

1. Littéralement, « à l'avide d'écouter » ou, si l'on préfère, « à l'amateur de nouvelles ». Je ne saurais dire avec certitude quel personnage dissimule ce pseudonyme. Cf. cependant p. 175, n. 1.

2. Au moment où Budé écrivait cette lettre, il venait d'apprendre que Mouzon était bombardée par les Impériaux; la ville ne devait tenir que deux jours, du 27 au 29 août (Fr. Decrue, *Anne de Montmorency*, thèse de Paris, 1885, p. 15). Mouzon, sur la Meuse, à 14 kil. S.-E. de Sedan, est aujourd'hui un chef-lieu de canton des Ardennes. C'était alors une place forte importante, la seule, avec Mézières, qui défendît cette partie de la frontière française (Fr. Decrue, *loc. cit.*).

3. *Luc.*, p. 426 D : « ταῦτά σοι ἐπιστέλλων ᾔδειν μοσώνιον πόλιν κατεστραμμένην, ἄλλας τε ἔγγιστα τοῦ κινδύνου καθεστηκυίας ». Le verbe καταστρέφειν signifie « bouleverser, abattre, détruire ». Quelquefois il a le sens de « soumettre », mais pas ici : Mouzon n'était pas encore prise au moment où Budé écrivait. Du côté français, on se rendait bien compte de la faiblesse de la frontière. Dès le 23 août, La Rochepot écrivait au duc d'Alençon : « Il est

abandonne exprès à l'ennemi, tandis que l'armée française se rassemble.

De la cour, qui est à Troyes, 28 août 1521[1].

113**

A Guillaume du Maine.

[Troyes, 30 août 1521.]

(*Ep. post.*, f° 12 r°; *Ep.*, f° 10 r°; *Luc.*, p. 418[2].)

Τὸ ἀπὸ τοῦδε...

Quand du Maine voudra que ses lettres soient lues de G. B. seul, il fera bien d'employer un langage plus circonspect ou bien alors il devra cacheter ses lettres avec plus de soin. La dernière risquait d'être lue par celui qui l'a remise à G. B. Du Maine a mal compris G. B. s'il se figure que son ami est découragé et ne croit pas à la victoire finale de la France[3]. Au contraire, G. B. est plein d'espoir et le dit expressément dans une autre lettre qu'il a écrite à l'un de ses amis et dont il

temps que le Roy se face fort de ce côté. Car vous entendez que, s'ils prennent Mouson, ce ne sera pas sans marcher plus avant et en pourront bien prendre d'autres » (Fr. Decrue, *Anne de Montmorency*, p. 16).

1. La date du mois est ainsi exprimée : « σεξτιλίου μηνὸς τετάρτῃ φθίνοντος », c'est-à-dire : « le quatrième jour à partir de la fin du mois ». Pour un mois attique de 30 jours, cela donnerait la date du 27; mais pour un mois de 31 jours, comme est août, cela fait le 28. Aussi bien cette date s'accorde mieux avec les allusions au siège de Mouzon : cf. à la p. 168; il faut que la nouvelle du bombardement ait eu le temps d'arriver à la cour. Il ne faut pas s'embarrasser de la légère contradiction qu'on remarque ici avec le *Catalogue des Actes de François Ier*. Il est vrai que, pour le 28 août, nous avons un acte daté de Mussy-l'Evêque; mais à cette date une partie de la cour pouvait être déjà à Troyes.

2. Dans les *Epistolae* de 1531, le feuillet de la lettre a été, par erreur, numéroté 7.

3. Voir la lettre 110, p. 164.

envoie à du Maine une copie [1]. Que du Maine se garde bien d'ajouter foi aux prédictions sinistres qu'on lui fera. Tandis qu'il écrit cette lettre, G. B. n'ignore pas qu'une ville française a été détruite par l'ennemi [2].

Troyes, 30 août [1521] [3].

114

A Claude et à François Robertet.

[Troyes, 2 septembre 1521.]

(*Ep. post.*, f° 24 v°; *Ep.*, f° 78 v°; *Luc.*, pp. 322-324.)

Epistolae uestrae sane disertulae...

Depuis longtemps, G. B. doit une lettre aux deux frères; il ne veut pas frustrer leur attente et, de plus, en leur faisant plaisir, il tient à reconnaître l'amitié qui l'unit à leur père. Celui-ci s'intéresse à tout ce qui peut assurer dans l'avenir la gloire de son nom : G. B. pense lui plaire en secondant par ses encouragements les efforts des deux jeunes gens. Il voudrait ainsi reconnaître la peine qu'en ce moment même Robertet se donne pour G. B. [4]. La lettre des deux frères montre qu'ils sont animés d'une seule pensée, celle de réussir dans leurs études. Que leur ardeur ne se ralentisse pas et, d'ici quelques années, ils seront sûrs de plaire aux grands personnages et d'obtenir les sympathies de tout le monde. Les Robertet se disent poussés au travail par l'exemple de G. B., mais G. B. ne

1. C'est évidemment la lettre 112, qui est, en effet, toute remplie d'une ardeur guerrière.
2. Mouzon; cf. p. 166, n. 2.
3. Le roi va séjourner à Troyes jusqu'au 16 septembre.
4. Ceci signifie sans doute que Robertet appuyait auprès du roi une requête de Guillaume Budé. Une lettre ultérieure (n° 117) nous apprendra ce que pouvait être cette requête.

se reconnaît d'autre mérite que de s'être instruit sans maître et sans aide d'aucune sorte. Les Robertet sont plus heureux qu'il ne l'a été. G. B. leur recommande de bien écouter leur précepteur Philippe Esmier [1].

Troyes, 2 septembre 1521.

115**

A Germain de Brie.

[Troyes, 2 septembre 1521.]

(*Ep. post.*, f° 4 r°; *Ep.*, f° 7 v°; *Luc.*, pp. 413-414.)

Ἀναγνοὺς τὰ γράμματά σου...

G. B. se félicite de savoir que son ami est maintenant rétabli; il n'est pas moins heureux d'apprendre que sa maison de Saint-Maur abrite la convalescence de Germain de Brie. C'est le premier avantage qu'il tire de sa propriété : il n'en avait eu, jusqu'ici, rien que des inconvénients [2]. Il raconte les ennuis que lui a valus la construction de la maison et la plantation du jardin. Pendant deux ans, cela le tint éloigné de ses études ordinaires. Il est vrai que sa trop grande ardeur au travail était, d'après les médecins, la cause de sa mauvaise santé. G. B. est heureux que sa femme ait hébergé Germain de Brie. L'amitié qui les unissait en sera encore affermie.

Troyes, 2 septembre [1521] [3].

1. « Philippum Esmerium »; je n'ai pas rencontré ce nom dans les textes du seizième siècle.

2. Cf. *supra*, p. 12 et n. 3. Cette lettre-ci n'ajoute rien aux détails que, dans le passage en question, Budé a donnés sur sa propriété de Saint-Maur.

3. Cf. *supra*, p. 168, n. 3.

116**

A Janus Lascaris.

[Troyes, 9 septembre 1521.]

(*Ep. post.*, f° 19 v°; *Ep.*, f° 13 r°; *Luc.*, pp. 423-424.)

Ἀκηκοὼς ὦ φίλε...

G. B. s'est réjoui de savoir que Lascaris, par ces temps si troublés, vit à son aise dans une cité illustre [1]. Depuis que Lascaris est parti, il y a eu des hauts et des bas dans la fortune de G. B. à la cour. Il avait d'abord espéré que sa renommée de savant lui assurerait faveurs et dignités : les événements politiques ont, hélas! changé les dispositions du Roi. G. B. n'a pas encore, à la cour, la situation qu'on lui avait fait espérer [2]. C'est un effet de sa malechance; la Fortune lui en veut de ce qu'il a osé écrire contre elle [3]. Il engage Lascaris à le réconforter par une longue lettre.

De Troyes, où est la cour, le 9 septembre [1521] [4].

117**

A Philetairos [5].

[Troyes, 14 septembre 1521.]

(*Ep. post.*, f° 22 r°; *Ep.*, f° 13 v°; *Luc.*, pp. 424-425.)

Πολλὰ μὲν ἔχων...

G. B., qui avait déjà tant de raisons pour maudire la

1. A Venise; cf. *supra*, p. 158.
2. Cf. *supra*, p. 159, n. 3.
3. Allusion au *de Contemptu rerum fortuitarum* qui avait paru en même temps que le premier recueil de lettres.
4. Cf. *supra*, p. 168, n. 3.
5. Littéralement : « Celui qui aime ses amis. » Un détail va nous aider

Fortune, en a, depuis trois mois, de plus fortes que jamais. Il comptait sur une pension que le Roi lui avait promise et dont même il avait fixé le montant. Son affaire paraissait sûre : le Grand-Maître[1], de qui elle dépendait uniquement, aime les lettrés et leur vient volontiers en aide; Philetairos, par exemple, lui a de grandes obligations. G. B. n'avait plus, croyait-il, qu'à s'adresser à la Trésorerie. Hélas ! il était loin de compte : le Grand-Maître le leurre de belles paroles, mais se dérobe à l'exécution de la promesse royale. Cependant il continue de se montrer très aimable pour G. B.; il proteste publiquement de l'amitié qu'il a pour un homme aussi docte. G. B. demandera-t-il à Philetairos d'épouser sa querelle? Il pourrait le faire, au nom de leur amitié. Mais il sait que son ami est l'obligé du Grand-Maître[2], et il pense qu'il doit plutôt faire à Philetairos le sacrifice de son ressentiment[3].

De Troyes, où est la cour, 14 septembre [1521].

à retrouver le nom vrai que dissimule ce pseudonyme. Budé s'exprime ainsi en un endroit de cette lettre (*Luc.*, p. 425 B) : « ἐγὼ σός τε φίλος καὶ μαθητής, καίπερ εἰς σοῦ φοιτήσας ὅτι σπανιώτατα, καὶ πολλοῖς δὴ σταθμοῖς διὰ παντὸς σχεδὸν ἀπηρτημένος τῆς ἑταιρείας τῆς σῆς. » Ce qu'on peut traduire : « Je suis ton ami et ton élève, et cela bien que j'aie fort peu fréquenté chez toi et que nous n'ayons presque jamais cessé d'être séparés l'un de l'autre par des centaines de lieues. » Voici maintenant autre chose : dans cette lettre, Budé ne s'adresse pas à un Français; en effet, il croit nécessaire d'expliquer à son correspondant ce qui se fait « chez nous », παρ' ἡμῖν, pour l'ordonnancement des dépenses. Je pense que ces deux remarques suffisent. *Philetairos* ne peut être que Lascaris. D'ailleurs, on le verra, certains détails de la lettre deviennent bien plus clairs après cette identification. Budé aura employé ce pseudonyme pour ne pas faire retomber sur Lascaris la malveillance du Grand-Maître, dont il avait lui-même souffert.

1. J'interprète une périphrase de Budé (*Luc.*, p. 424 D) : « ἀνθρώπῳ... τῶν τε βασιλείων χρημάτων... πλουσιόφρονι, καὶ κορυφαίῳ ὑπάρχοντι ταύτης τῆς ἐπιστασίας. » Ce n'est pas de Semblançay qu'il est question, comme on pourrait le croire d'abord. Semblançay est alors une sorte de surintendant des finances, mais il reste sous l'autorité du Grand-Maître (H. Lemonnier, *Hist. de Fr.* de Lavisse, t. V, 1re partie, p. 231). C'était celui-ci, en particulier, qui avait charge de donner leur effet aux générosités royales. On l'a vu plus haut, par une lettre à Lascaris (cf. *supra*, p. 145, n. 3).

2. Voir la référence donnée à la fin de la note précédente.

3. Pour réaliser son idée de Collège Grec, Lascaris a besoin de la

118

A François Deloynes.

[Reims, 14 septembre 1521.]

(*Ep. post.*, f° 16 v°; *Ep.*, f° 73 v°; *Luc.*, pp. 317-318.)

Nisi me extorrem...

Le chagrin d'être loin des siens, la certitude de ne pouvoir les revoir d'ici la fin de l'année[1], ont plongé G. B. dans un abattement qui explique sa négligence à l'égard de ses amis. Voici près de deux mois qu'il doit une lettre à Deloynes[2]. Il est prêt à reconnaître les torts qu'il a envers son ami. Cependant il pourrait trouver une excuse dans la vie agitée qu'il mène et à laquelle, décidément, il ne saurait s'habituer. Il ignore l'art de plier son naturel aux mœurs et aux maximes de la cour. G. B. supplie Deloynes d'attendre, pour le gronder, qu'ils se soient revus et qu'ils aient repris l'habitude de leurs chères promenades. Pendant que G. B. semblait oublier Deloynes, il était préoccupé de ses affaires personnelles, ou bien il était malade[3]. Puis les mauvaises nouvelles de la guerre lui ont fait oublier ces soucis égoïstes et l'ont jeté dans l'inquiétude. Il commence, maintenant que la situation s'améliore,

bonne volonté du Grand-Maître ; pendant qu'il est à Venise, c'est Budé qui peut le plus faire pour le rappeler au souvenir et à la bienveillance du grand Bâtard de Savoie.

1. La cour ne rentra à Paris qu'au commencement de décembre et les lettres de Budé nous montrent qu'il ne cessa de suivre le roi.

2. La lettre 90, adressée à Deloynes, est du 22 avril. Depuis, Deloynes avait dû récrire à Budé, et c'est à cette lettre que, depuis environ deux mois, il attendait une réponse.

3. Nous avons vu qu'il avait été malade pendant le séjour de la cour en Bourgogne ; cf. *supra*. p. 155 et 161. La lettre précédente fait allusion à ses préoccupations de carrière.

à se rasséréner enfin[1]. G. B. convient qu'il a pris trop à cœur les déboires qu'il a éprouvés et qui sont inhérents à la vie de cour.

Reims, 14 septembre [1521][2].

119**

A Philecous.

[21 septembre 1521.]

(*Ep. post.*, f° 25 v°; *Ep.*, f° 15 r°; *Luc.*, pp. 426-428.)

Οἶμαί σε τῶν ἀγγελιαφόρων...

Il est probable que Philecous aura su par les courriers les nouvelles du siège de Mézières. L'échec des ennemis a été aussi complet qu'avait été brillant leur succès devant Mouzon. Cette première victoire leur avait tourné la tête. Mézières les a arrêtés trente jours déjà[3]. Cependant l'armée assiégeante compte bien 30.000 fantassins et 6.000 cavaliers. Il y a eu, sous les murs, de nombreux combats singuliers entre des chevaliers des deux partis[4]. Quant aux succès des Français au

1. Depuis le début de septembre, le siège de Mézières retenait les Impériaux : ce retard apporté à leur marche en avant permit au roi de concentrer ses forces.

2. On remarquera que la lettre précédente, datée du même jour, est donnée comme écrite d'un autre endroit. En fait, le 14 septembre, c'est à Troyes qu'était le roi ; il ne devait arriver à Reims que le 19 septembre. Il semble donc que cette lettre-ci ait été mal datée dans les éditions, et voici ce qu'on peut supposer. Le texte de Budé aurait porté, comme indication de date : *ad Remos ... XIII Calen. Octobrium* (19 septembre). Au lieu de *XIII*, le prote aurait lu *XVIII* (14 septembre), qui passa depuis dans les éditions postérieures.

3. Légère exagération : c'est le 30 août que les Impériaux avaient investi Mézières.

4. Pour des détails sur le siège de Mézières, voir principalement *Le Loyal Serviteur* (publié par J. Roman pour la Soc. de l'Hist. de France, 1878).

delà des Alpes, G. B. n'a pas besoin de les raconter à son ami : celui-ci en aura été informé. Les ennemis se sont retirés hors du territoire français en levant le siège d'une ville[1]. G. B. ne craint plus rien pour les Français s'ils savent reconnaître les bienfaits du ciel et désarmer ainsi la Némésis.

Le 21 septembre [1521][2].

120

A Jean le Picart.

[24 septembre 1521.]

(*Ep. post.*, f° 37 v°; *Ep.*, f° 87 r°; *Luc.*, pp. 331-333.)

Nihil nunc nec causatius...

G. B. déplore que la Fortune le traite si mal : il est devenu courtisan juste au moment où le trésor, épuisé, ne peut plus suffire aux libéralités du Roi[3]. Au début du règne, les courtisans s'étaient rués à la curée; beaucoup d'entre eux avaient ainsi pu refaire leur fortune. G. B. ne changerait pas, pour toutes leurs richesses, les joies que lui a données la Philologie. Ce n'est pas qu'il soit détaché de toutes préoccupations matérielles : cela ne siérait pas à un père de famille. Mais, quand il voit l'accueil que lui fait le Roi, il se dit que la Providence n'a pas été trop injuste envers lui. En vivant à la cour, il contribue à faire apprécier et aimer l'humanisme. Enfin la source des largesses royales n'est point tarie définitivement : les circonstances ont fait qu'elle est devenue moins abondante.

1. En Italie, les ennemis avaient commencé leurs opérations par le siège de Parme, que défendait le seigneur de Lescun. Le 9 septembre, ils levèrent le siège, sur la nouvelle de l'approche de Lautrec (*Journal de Jean Barrillon*, t. II, p. 188 et 190).

2. A cette date, le roi vient d'arriver à Saint-Thierry-lès-Reims.

3. Voir l'histoire de la pension dans la lettre 117.

G. B. est persuadé que les choses tourneront bien pour la France. Les épreuves qu'elle traverse lui sont envoyées par la Providence pour la réveiller de sa torpeur. Allusion à la prise de Mouzon et à la résistance de Mézières. Sur les débuts de la guerre, G. B. a dit son avis dans une lettre qu'il a écrite en grec à Philecous [1]. S'il écrit celle-ci à Le Picart, c'est que son cousin ressent comme siennes les peines de G. B. aussi bien que ses joies.

De la cour, qui réside aux environs de Reims, 24 septembre [1521] [2].

121 **

A Philecous.

[2 octobre 1521.]

(*Ep. post.*, f° 28 v°; *Ep.*, f° 16 r°; *Luc.*, pp. 428-429.)

Ὀγδόην οἶμαι τὴν ἡμέραν...

Il y a huit jours que les généraux allemands ont levé le siège de Mézières et se sont retirés [3]. G. B. dénonce les cruautés commises par l'ennemi. La ligue qui s'est formée contre la France était l'œuvre du Pape [4]. G. B. fait des réflexions sur

1. C'est la lettre 112. Si Budé renvoie Le Picart à la lettre qu'il adressait à Philecous, c'est évidemment que celui-ci est du cercle de ses amis les plus intimes : ce Philecous, à qui Budé écrit en grec, ne peut guère être que Germain de Brie ou Guillaume du Maine.

2. Voir la dernière note de la lettre précédente.

3. Le siège de Mézières fut levé le 26 septembre.

4. En France, on en voulait beaucoup au pape de ce qu'à juste titre on considérait comme une trahison. François Ier avait fait beaucoup de sacrifices pour obtenir l'amitié de Léon X, et un traité d'alliance était intervenu entre eux. Cependant, en mai 1521, Léon X concluait avec l'empereur un traité secret d'alliance (Mignet, *Rivalité de François Ier et de Charles-Quint*, 1875, t. I, p. 232 et 293). C'est lui, un peu plus tard, qui organisa l'attaque contre la domination française dans le Milanais (*Journal de Barrillon*, t. II, pp. 187-188).

cette attitude du Souverain Pontife ; il ne s'est pas souvenu de la bienveillance que ses prédécesseurs avaient toujours montrée à la France. Cependant, il semble qu'il revienne aujourd'hui à des sentiments moins hostiles. Sûr de son bon droit, le roi François attend les événements [1]; il est, comme la Reine mère, partisan décidé de la paix, mais il se tient prêt à combattre quiconque voudrait renouveler la guerre.

A la cour, le 2 octobre [1521] [2].

122 **

A Guillaume du Maine.

[Du 2 au 10 octobre 1521.]

(*Ep. post.*, f° 15 v°; *Ep.*, f° 11 v°; *Luc.*, pp. 420-421.)

[1] Ἀποδέχομαί σου τὸν τρόπον...

G. B. approuve fort le procédé dont se sert du Maine pour instruire ses enfants : il leur fait traduire Cicéron en français et remettre en latin la traduction ainsi obtenue. G. B. engage du Maine à continuer ces exercices. Il n'a guère le temps de lui donner des nouvelles de la guerre. Les ennemis ont levé le siège auquel ils s'acharnaient. Mais, comme ils refusent la bataille, le Roi ne sait quel parti prendre [3]. Cependant, on parle de les poursuivre et de porter chez eux la ruine et l'in-

1. La levée des sièges de Parme et de Mézières semblait marquer la fin des revers des Français ; d'autre part, aux conférences de Calais, il était toujours question d'une trêve, et les deux adversaires avaient des raisons diverses mais aussi fortes de la désirer.

2. Le 2 octobre, le roi, venant de Reims, et se dirigeant sur Rethel, réside à Pont-Faverger, qui est à mi-route entre les deux villes.

3. Ce sont ces détails qui me font assigner à cette lettre la place qu'elle occupe ici. Elle marque, chez le roi, un progrès sur l'état d'esprit dont rendait compte la lettre 121 ; d'autre part, elle semble antérieure aux événements que mentionne la lettre 123 ; elle aurait donc été écrite entre le 2 et le 10 octobre.

cendie. G. B. désire que son fils Dreux se donne tout entier à l'explication de Cicéron et des autres auteurs latins ; cela vaudra mieux que d'écrire à son père.

[Du 2 au 10 octobre 1521 [1].]

123

A Philecous.

[10 octobre 1521.]

(*Ep. post.*, f° 67 r°; *Ep.*, f° 106 r°; *Luc.*, pp. 351-356.)

Vix tandem compertum...

Pendant longtemps, François Ier n'a pu croire que l'Empereur eût fait envahir la France en dépit des conventions qu'il avait jusqu'alors respectées [2]. Mais telles sont à présent les habitudes de la politique : l'intérêt personnel est le seul mobile dont on s'inspire. La corruption des mœurs est d'ailleurs générale : le crime est récompensé, la vertu végète dans la pauvreté. Et ces mœurs relâchées gagnent maintenant jusqu'au clergé ! Des voluptueux prêchent la continence, des gloutons recommandent les jeûnes [3]. Pour en revenir aux nouvelles de la guerre, G. B. avoue qu'en France on fut pris de court par

1. Voir la note précédente.

2. Budé se place ici au point de vue français, mais la question n'est pas aussi claire qu'il veut bien le dire. Aux conférences de Calais, qui se tenaient à ce même moment sous la présidence du cardinal Wolsey, les représentants des deux adversaires discutèrent longuement sur le point de savoir lequel des deux avait le premier rompu les traités. Les ambassadeurs de Charles rappelèrent que la guerre avait commencé par une attaque de La Marck sur les domaines impériaux, et ils prouvèrent que, cette attaque, François Ier l'avait favorisée (H. Lemonnier, *Hist. de Fr.* de Lavisse, t. V, 2e partie, p. 27).

3. On trouve déjà dans le *de Asse* toutes les idées que développe cette lettre sur la corruption du clergé et sur la nécessité d'une réforme ; cf. L. Delaruelle, *Guillaume Budé*, au § 3 du ch. v.

l'annonce de l'invasion ; cela permit aux ennemis de prendre leurs avantages. Ils ont porté l'incendie partout où ils ont passé. Qu'ils prennent garde que les Français ne leur rendent la pareille ! G. B. souhaite pourtant qu'on n'en vienne pas à de semblables extrémités. Détails sur le sac du village d'Aubenton [1]. Les Allemands ont commis ce forfait pour se venger de n'avoir pu prendre Mézières. Voilà les premiers résultats de cette guerre malheureuse : les princes qu'elle met aux prises pouvaient, s'ils le voulaient, devenir en Occident les arbitres de la paix. Mais qu'est devenue la loyauté des temps passés ? qu'est devenu l'esprit dont à l'origine s'inspirait la religion du Christ ? L'Eglise actuelle aspire à ces biens temporels dont son fondateur avait voulu qu'elle fût exclue. Il dépendait du Pape d'éviter cette guerre entre deux grands rois [2], mais, hélas ! la curie romaine est devenue le séjour de l'injustice, de la haine et de la corruption. Une réforme y est nécessaire pour éviter de grandes catastrophes.

En s'acharnant contre la France, l'Eglise romaine pourrait bien courir elle-même à sa perte. G. B. s'attend à de grands événements qui changeront la face des choses. Aveuglé par le démon, on ne veut pas voir le vrai remède à cette situation : ce serait de convoquer un concile pour restaurer l'antique discipline.

Philecous étant curieux de nouvelles, G. B. a voulu l'instruire des débuts de cette guerre. Désormais, il lui enverra des relations périodiques, mais en grec, comme Philecous l'a de-

1. Cf. *Le Bourgeois de Paris*, édit. Lalanne, p. 106. On y voit que les ennemis, le siège de Mézières une fois levé, pillèrent toutes les villes qu'ils rencontraient sur leur passage. « Et, entre autres, bruslèrent la ville de Aubenton, où tuèrent hommes, femmes et enfans, et y firent des cruaultez merveilleuses, et délaissèrent tout le pays de Champaigne et de Retheloiz fort gasté et endommaigé. » Cf. les *Mémoires* de Martin du Bellay, collection Michaud et Poujoulat, t. V, p. 142. Aubenton est un chef-lieu de canton du département de l'Aisne, à l'est de Vervins et presque sur la frontière des Ardennes. Budé, pour désigner la ville, l'appelle l'*oppidum* des *Albentini* (*Luc.*, p. 352 D).

2. Sur l'attitude de Léon X avant l'ouverture des hostilités, cf. *supra*, p. 175 et n. 4.

mandé. G. B. est très satisfait de l'accueil qu'on lui fait à la cour.

Du 10 octobre [1521][1].

124**

A Guillaume du Maine.

[18 octobre 1521.]

(*Ep. post.*, f° 13 r°; *Ep.*, f° 10 v°; *Luc.*, p. 419[2].)

Συνιέναι οὐκ ἠδυνήθην...

G. B. a su que depuis plusieurs jours sa femme n'avait plus d'appétit et se refusait à manger. Sans doute, elle craint pour son mari qui est à l'armée avec le Roi. G. B. est fier de mener cette vie active, mais il lui arrive parfois de soupirer après la paix. Ce qu'il a surtout à redouter, ce sont les rigueurs de la saison et aussi l'état de désolation du pays. Il espère bien que d'ici le 15 novembre la cour et le Roi auront pris la route du retour et qu'on approchera de Paris[3]. G. B. désire que sa femme le sache, cela contribuera à la tranquilliser.

Ecrit avant le point du jour. G. B. prie du Maine de donner le bonjour de sa part à Dreux et aux frères de celui-ci.

Au camp, le 18 octobre [1521][4].

1. Le 10 octobre, le roi est à Liesse, village du département de l'Aisne à moins de 15 kilomètres au nord-est de Laon.

2. Dans les *Epistolae* de 1531, le feuillet où se trouve la lettre a reçu par erreur le numéro 7.

3. La campagne se termina, en effet, vers le milieu de novembre ; voir d'ailleurs les lettres suivantes.

4. Le 18 octobre, le roi est à Elincourt : Elincourt est un village du département du Nord, juste à la limite du département de l'Aisne, et au sud de Cateau-Cambrésis, où le roi se trouve le 19 octobre.

125**

A Guillaume du Maine.

[25 octobre 1521.]

(*Ep. post.*, f° 13 v°; *Ep.*, f° 11 r°; *Luc.*, pp. 419-420.)

Οἶμαι μὲν αὖθι...

G. B. pense qu'à Paris le bruit s'est déjà répandu du récent échec subi par les ennemis. Il prie du Maine d'attendre, pour en parler, des nouvelles plus complètes. Il a assisté à l'action sans y prendre part[1]. Les ennemis ont essayé de surprendre le camp français; ils ont été repoussés. Le Roi était en personne à la tête de ses troupes. L'armée ennemie comptait à peu près 15.000 combattants dont 3.000 cavaliers; elle était environ moitié moins forte que l'armée française[2]. G. B considère que voici la guerre terminée, au moins pour cette année. L'hiver est trop rude en ce pays pour que l'armée puisse pousser plus loin. Il célèbre la conduite de François Ier pendant la bataille. Mais le Roi a d'autres qualités que celles du soldat; il est aussi éloquent qu'on peut l'être en se servant du français.

Du 24 ou du 25 octobre [1521][3].

1. Budé parle ici de l'engagement du 21 octobre qui eut lieu le long de l'Escaut, entre Cambrai et Valenciennes. Nous ne reproduisons pas tous les détails de son récit, qui n'ajoutent rien à ce que nous savons par ailleurs. On peut même dire que Budé se fait illusion sur la portée de cet engagement. Les historiens pensent que, dans cette journée, François Ier eut le tort de ne pas pousser ses avantages et qu'il laissa échapper une occasion unique d'écraser l'armée impériale (Mignet, *Rivalité de François Ier et de Charles-Quint*, t. I, pp. 286-287).

2. Les troupes françaises, dit Mignet (*ibid.*, p. 285), étaient fortes de 26.600 hommes de pied et de 1.500 hommes d'armes. Le même historien ajoute simplement qu'elles étaient supérieures en nombre aux troupes impériales.

3. La lettre est datée à la manière des Attiques : « du 7me jour du mois

126 **

A Guillaume du Maine.

[27 octobre 1521.]

(*Ep. post.*, f° 16 r°; *Ep.*, f° 11 v°; *Luc.*, p. 421.)

Ἀνέγνων σου ἀσμένως...

G. B. félicite du Maine du zèle pour l'étude du grec dont témoigne sa dernière lettre. Quant à lui, il se sent toujours le même amour pour la Philologie, mais la vie errante qu'il mène en ce moment lui interdit tout commerce avec cette maîtresse aimée. Cela lui donnerait envie de fuir la cour. Ce qui l'y fait rester, c'est l'idée que sa présence y peut être utile aux autres. G. B. prie du Maine d'annoncer à ses fils que d'ici peu il sera de retour auprès d'eux [1]; il veut ainsi les tenir en haleine dans leur travail.

Du 27 octobre [1521] [2].

finissant. » Cela correspondait, pour les anciens, au vingt-quatrième jour du mois, mais aussi leurs mois n'avaient au plus que trente jours. Si Budé a tenu compte de ce que le mois d'octobre en avait trente et un, la formule qu'il a employée indiquerait le 25 octobre. Quoi qu'il en soit, le roi était, quand la lettre fut écrite, aux environs de Bouchain.

1. La campagne pouvait être considérée comme terminée : si François Ier avait repoussé les Impériaux, il n'avait pu réussir à ravitailler Tournai, que les ennemis assiégeaient. Au moment où Budé écrivait, la cour avait déjà pris la route du retour.

2. Ce texte donne, comme indication de lieu, ἐν κομπενδιῷ. Malheureusement le *Catalogue des Actes de François Ier* ne nous donne pas les moyens d'identifier la localité ainsi désignée. Pour ma part, bien que j'aie beaucoup cherché, je n'ai pu réussir à trouver la solution de ce petit problème.

127**

A Philecous.

[Derniers jours d'octobre 1521.]

(*Ep. post.*, f° 31 r°; *Ep.*, f° 16 v°; *Luc.*, pp. 429-431.)

Εἰς τοὔμπαλιν ἡμῖν...

G. B. ne regrette pas d'avoir suivi le Roi à la guerre. Toutes ses craintes se sont trouvées vaines. Il n'a pas eu peur, même pendant la bataille. Il n'a pas été éprouvé par la rigueur du froid, et cependant, dans ces villages à moitié brûlés, il a fallu plus d'une fois coucher à la belle étoile. Hier au soir, il s'est trouvé bien heureux d'obtenir un coin de grange pour se loger avec ses six chevaux, ses bagages et ses domestiques. Dans la nuit, il y eut une alerte causée par un incendie. G. B. put, une fois de plus, admirer le sang-froid du Roi. Aujourd'hui, comme G. B. allait monter à cheval, un nouvel incendie éclate. Les auteurs de ces forfaits sont des Allemands et des gens du Hainaut [1]. On a eu peine à empêcher les soldats de se livrer à des représailles.

[Derniers jours d'octobre 1521 [2].]

1. *Luc.*, au bas de la page 430 : « τῶν γερμανῶν καὶ ἀννώνων »; dans la même phrase, Budé désigne ainsi les villages de la région : « τὰς ἐν τῇδε τῇ ἀννωνίδι κώμας. » Je ne vois que le nom du Hainaut qui puisse correspondre à ces formes de noms propres; au moment où l'armée française s'arrêta dans sa marche vers le Nord, elle se trouvait, en effet, dans le Hainaut (*Catal. des Actes de François Ier*, t. VIII, p. 435).

2. Il est facile, à quelques jours près, de déterminer la date de cette lettre. Il y est fait allusion à la bataille du 21 octobre, qui est racontée dans la lettre 125; cependant Budé ne mentionne cette bataille qu'en passant, comme si Philecous avait eu le temps déjà d'en apprendre tous les détails. D'autre part, on a vu ce qui est dit des incendies allumés par les Allemands et les gens du Hainaut : cela suppose que le roi n'avait pas encore mis fin à la campagne en prenant la route du retour; pour toutes ces raisons, je crois que la lettre est, au plus tard, du même jour que la précédente.

128 **

A Philecous.

[22 novembre 1521.]

(*Ep. post.*, f° 33 r°; *Ep.*, f° 17 v°; *Luc.*, pp. 431-432.)

Οὐ πάνυ πω ὦ οὗτος...

G. B. s'applaudit d'avoir deviné juste dans ses conjectures sur la présente guerre. Quand les ennemis eurent vu que le Roi ne se mettait pas tout de suite en campagne, ils se répandirent sur son compte en outrages sanglants. Mais la situation a brusquement changé. Aujourd'hui, les gens du Hainaut sont en fuite [1]; ils ont laissé en notre pouvoir des maisons pleines de grains et de vivres. Philecous, que des nouvelles mensongères avaient abattu [2], doit maintenant avoir repris courage. Le présent doit faire bien augurer de l'avenir. Les Français ont su résister à la conjuration de leurs ennemis. Le Roi n'a eu qu'à entrer en campagne pour mettre fin à leurs victoires [3]. Le Pape ne sera pas trop content du succès des Français : c'est lui qui est responsable de la guerre [4], et il n'aspirait qu'à la ruine de la France.

A la cour, le 22 novembre [1521] [5].

1. « οἱ ἄνωνες »; cf. à la page précédente.
2. Voir le début de la lettre 112, p. 166.
3. On a vu déjà qu'il fallait en rabattre de cet enthousiasme. En somme, dans cette courte campagne, François Ier ne réussit même pas à empêcher la prise de Tournai.
4. Cf. *supra*, p. 178 et n. 2.
5. Le 20, le roi était à Amiens; le 26, il arrive à Compiègne; on n'a pas d'actes pour le court espace de temps entre ces deux dates.

129

A Battista Flisco[1].

[Paris, 13 décembre 1521.]

(*Ep. post.*, f° 64 r°; *Ep.*, f° 104 r°; *Luc.*, pp. 349-351.)

Non inuitus ut agnoscam...

Les sentiments qui se manifestent dans la lettre de Flisco montrent qu'il existe entre G. B. et lui une sympathie de nature; aussi G. B. est-il prêt à devenir l'ami de Flisco, comme celui-ci le désire. Flisco voudrait avoir l'avis de G. B. sur un homme très éloquent et qui, en ce moment, fait grand bruit dans le monde[2]. G. B. pense que ce n'est pas le moment de se prononcer sur un pareil sujet. Il regrette que l'homme en question n'ait pas su résister à la griserie de l'approbation populaire! A présent il a cessé d'être en faveur auprès des puissants. G. B. avoue qu'au début il l'a vraiment admiré. On pensait qu'il voulait restaurer la doctrine en son antique pureté; dans sa guerre à des abus séculaires, il eut d'abord avec lui tout le parti des honnêtes gens. Mais, hélas! la suite n'a pas répondu aux espérances que donnaient ses débuts : il a sali de ses injures d'illustres écrivains dont le crédit lui faisait tort[3]; il a même émis des propositions qui offensent l'ortho-

1. Je ne sais rien de ce personnage, en dehors du peu que nous apprend le recueil des lettres de Gregorio Cortese (*Gregorii Cortesii Epistolarum Familiarium Liber*, Venise, 1573). On y trouve (pp. 93-96) une lettre à Battista Flisco; de plus, dans la lettre suivante, adressée à *Cassianus Camillus*, notre personnage est ainsi désigné par Cortese : « uir in ciuitate tua primarius, et in primis iurisconsultus. »

2. On ne voit pas de qui il serait question dans cette lettre, si ce n'est de Luther. C'était alors, au lendemain de l'édit de Worms, un sujet qui devait passionner les esprits.

3. Il doit s'agir, d'une manière générale, des théologiens auxquels Luther avait eu affaire : deux d'entre eux au moins étaient connus de

doxie. G. B. redoute les combats que cet homme voudra peut-être engager, pour éprouver sa propre force et celle de ses partisans.

Il y a peu de temps que G. B. est revenu chez lui ; c'est alors seulement qu'il a pu songer à s'acquitter de la lettre qu'il doit à Flisco.

Paris, 13 décembre [1521] [1].

130 [2]

A Germain de Brie.

[Derniers mois de l'année 1520?]

(*Ep. post.*, f° 57 r°; *Ep.*, f° 100 r°; *Luc.*, p. 344.)

Nunquam mihi meus...

G. B. renvoie à Germain de Brie la remarquable poésie que celui-ci a consacrée à François Deloynes [3]. Mais, hélas ! ces vers vont rendre Deloynes plus ami encore de Germain de Brie et, par là même, l'enlever presque à G. B. Lascaris dira la même chose, bien que, pour le moment, il soit l'hôte de Germain de Brie. G. B. envoie à ce dernier quelques mauvais vers, qu'il le prie de ne pas répandre [4].

Budé, Cochlaeus et Aléandre. En tout cas, il ne saurait être ici question d'Erasme : ses démêlés avec Luther sont postérieurs à la date de cette lettre.

1. La date de 1521 est certaine. Celle de 1520 est impossible, car il semble bien que Budé ait passé à la cour, loin de Paris, tout le mois de décembre 1520 (voir les dates des lettres 78 à 81). D'autre part, en 1521, Budé était fondé à dire qu'il venait de rentrer chez lui : la cour n'était de retour à Paris que depuis le 9 décembre.

2. Pour fixer approximativement la date de cette lettre, nous avons la mention qui est faite de Lascaris. Nous avons dit plus haut (p. 145, n. 2) que celui-ci quitta sans doute la cour et aussi la France à la fin de l'année 1520.

3. Je ne saurais dire si cette pièce a été recueillie quelque part.

4. Dans ses ouvrages d'érudition, Budé a eu parfois l'occasion de

131 **

A Germain de Brie.

[Derniers mois de l'année 1520?]

(*Ep. post.*, f° 1 v°; *Ep.*, f° 6 v°; *Luc.*, p. 412.)

Αὐτόματοί, φασιν, ἀγαθοί...

G. B. s'excuse de ne pas aller dîner avec Germain de Brie, comme il en avait, hier encore, l'intention. Il en a été empêché par un repas de relevailles. Germain de Brie voudra bien agréer son excuse et saluer pour lui Janus Lascaris[1].

132 **

A Germain de Brie.

[13 février 1521 ou 1522.]

(*Ep. post.*, f° 35 v°; *Ep.*, f° 18 v°; *Luc.*, pp. 432-433.)

Ὑπὲρ ὅτου σοι Στέφανος...

G. B. a résolu de rompre avec de Brie, si celui-ci refuse de satisfaire à la demande d'Etienne Le Blanc, le mari de la nièce de G. B.[2]. En dînant chez Le Blanc, G. B. a appris que la maison de campagne de son neveu avait souffert de certains

traduire en hexamètres latins les quelques vers d'Homère qu'il avait à citer (cf. par exemple *Annotationes Gulielmi Budaei in XXIV Pandectarum libros*, Lyon, 1546, pp. 539-540); mais on ne savait pas qu'il eût composé des poésies latines.

1. Cette lettre-ci est à peu près de la même date que la précédente : la mention qui y est faite de Lascaris suffit à le démontrer.

2. Cf. *supra*, p. 112; un des fils de Budé devait lui-même épouser la fille d'Etienne Leblanc.

dégâts et que de Brie était à même de pouvoir les réparer[1]. G. B. s'autorise de l'amitié qui l'unit à de Brie pour prier celui-ci de secourir Le Blanc.

Le 13 février[2].

133**

A Guillaume du Maine.

[?]

(*Ep. post.*, f° 11 r°; *Ep.*, f° 10 r°; *Luc.*, pp. 417-418.)

Καιρὸν ἤδη εἶναι...

G. B. se souvient d'avoir écrit à du Maine que le temps viendrait bientôt où le Roi et les grands estimeraient les humanistes à leur juste valeur[3]. Cela est de nature à redoubler l'ardeur de du Maine pour l'étude des lettres. Il devra inspirer à Dreux des sentiments pareils à ceux dont il est lui même animé. Il faut aussi que Dreux acquière un caractère aimable et poli. Du Maine doit faire comprendre à ses jeunes élèves que leur avenir dépend du zèle qu'ils montreront dans leurs études[4].

1. La lettre n'est pas assez explicite pour nous permettre de deviner ce que de Brie avait à voir dans les affaires d'Etienne Le Blanc.

2. Sans doute 1522. Pour la date d'année, nous n'avons pas de certitude. La présence de la lettre dans les *Posteriores* ne nous laisse le choix qu'entre 1521 et 1522. Le fait qu'elle s'y trouve l'avant-dernière des lettres de Budé semble indiquer qu'elle est plutôt contemporaine de l'impression du recueil (mars 1522).

3. Je n'ai pas retrouvé, dans les lettres à Guillaume du Maine que nous possédons, celle dont Budé veut parler ici.

4. Nous n'avons aucun moyen d'assigner une place à cette lettre dans l'espace de temps qu'embrasse la série des *Posteriores*.

134 **

A Guillaume du Maine.

[Mai-juin 1521.]

(*Ep. post.*, f° 15 v°; *Ep.*, f° 11 r°; *Luc.*, p. 420.)

Εὐαγγελία μὲν τῆς εὐτοκίας...

G. B. a appris avec plaisir que sa femme avait accouché d'une fille[1]. Il a eu déjà huit garçons, dont un seul est mort[2]. Aussi n'est-il pas fâché d'avoir aussi des filles[3]. La plus jeune de celles qu'il avait déjà est, de tous ses enfants, celui qu'il préfère; quant à l'autre, qui n'a pas encore dix ans, il ne voudrait pas avoir un garçon à la place[4].

135 **

A Pierre Gilles[5].

[?]

(*Ep. post.*, f° 36 v°; *Ep.*, f° 18 v°; *Luc.*, p. 433.)

Ἐπελθὼν ἀμφότερα τὰ γράμματα...

En parcourant les deux lettres qu'il a reçues de Gilles tout

1. C'est sans doute du même événement qu'il est question à la fin de la lettre 103, qui est du 18 juin 1521.

2. ἑνός γ' ἀπογενομένου μόνον ὑπ' ὀμφαλοτομίας ἡμαρτημένης. Il s'agit donc d'un nouveau-né.

3. Dans les passages de lettres antérieures où il est question de ses enfants, Budé n'avait encore parlé que d'une seule de ses filles (cf. *supra* p. 13, et n. 1). Nous voyons, par cette lettre à Guillaume du Maine, qu'il lui était né une seconde fille depuis le début de 1517. Celle dont il mentionne ici la naissance fut la troisième.

4. Ce rapprochement qu'on vient de faire avec le n° 103 montre que les deux lettres sont sensiblement de la même époque; mais rien ne nous permet de décider quelle place attribuer au juste à celle-ci dans la série des lettres écrites en mai-juin 1521.

5. Pierre Gilles, né à Albi en 1490, ne s'était encore fait connaître des

dernièrement, G. B. a jugé favorablement du zèle que son correspondant apporte à l'étude des lettres. D'ailleurs il a gardé une très bonne impression des premiers travaux que Gilles a publiés[1], et il est tout prêt à mettre au service de son correspondant la pratique des langues anciennes qu'il a pu acquérir. G. B. a l'habitude de faire bon accueil aux humanistes qui lui demandent ses conseils. Il n'aurait garde d'éconduire Pierre Gilles, qui lui est recommandé par Jean Le Prévost, le conseiller au Parlement[2].

humanistes que par quelques publications sans grande importance (voir la note suivante). Plus tard, nous verrons qu'il entra au service de Georges d'Armagnac (voir aux pp. 229-230). C'est surtout comme naturaliste et comme voyageur qu'il a acquis une certaine renommée. En 1535, il publiait un important ouvrage dont voici le titre complet : *Ex Aeliani historia per Petrum Gyllium latini facti, itemque ex Porphyrio, Heliodoro, Oppiano, tum eodem Gyllio luculentis accessionibus aucti libri XVI de ui et natura animalium. Eiusdem Gyllii Liber unus, de Gallicis et Latinis nominibus piscium.* Lyon, Séb. Gryphe, 1535; in-8. Cet ouvrage, en attirant l'attention sur Gilles, lui valut une mission du roi en Asie Mineure. C'est un véritable roman que le récit de ses voyages et de ses aventures. Enfin, il finit par revenir en France, et s'en fut retrouver à Rome son patron Georges d'Armagnac. C'est là qu'il mourut en 1555. Après sa mort, on publia de lui plusieurs ouvrages dont ses voyages lui avaient fourni la matière; le principal est un ouvrage sur la topographie et les antiquités de Constantinople : *de Topographia Constantinopoleos et de illius Antiquitatibus libri IV;* Lyon, 1561. On consultera sur Pierre Gilles la notice du Dr Hamy : *Le père de la zoologie française, Pierre Gilles, d'Albi* (*Nouvelles Archives du Museum*, 4me série, t. II, pp. 1-24).

1. Pierre Gilles avait déjà édité le dictionnaire géographique du célèbre Antoine de Lebrija (*Antonii Nebrissensis dictionarium, oppidorum, civitatum, montium, fontium*, etc.; Regnault Chaudière, s. d.). Dans la seule année 1521, il avait, chez Simon de Colines, donné successivement ses soins à la réimpression de trois ouvrages italiens (Ph. Renouard, *Bibliogr. des éditions de Simon de Colines*, pp. 24-27). L'un de ces trois ouvrages renferme même une dédicace à Roger Barme, un ami de Guillaume Budé (*Laurentii Vallensis... Historiarum Ferdinandi, Regis Aragoniae Libri Treis;* voir les feuillets 2 à 4).

2. « ἰωάννου τοῦ πρεπόστου, ἀνδρὸς βουλεύοντος ἐν τῇ πάνυ βουλῇ τῇ ἐνθάδε. » Nous ne devons pas hésiter à traduire par Le Prévost le nom grec qui se trouve ici. Le personnage en question est évidemment celui à qui Pierre Gilles a dédié son édition d'Antoine de Lebrija : voir, au recto du deuxième feuillet, la lettre de *Petrus Gillius Albiensis integerrimo uiro Ioanni Praeposito consiliario regio.* La présence ici de l'article grec doit nous faire préférer *Le Prévost* à *Prévost.*

136

G. B. à Jean Budé, son neveu [1].

[Lyon, 24 avril 1522.]

(*Ep.*, f° 133 v°; *Luc.*, pp. 390-391.)

Literae tuae mihi nuper...

En lisant la lettre de son neveu, G. B. a jugé de l'application qu'il dépense à l'étude des lettres. Jean devra seulement prendre garde que ces études ne fassent tort à celles qui doivent être son principal souci et qui sont la seule raison de sa présence en Italie [2]. Il ne voudra pas faire mentir G. B. qui, devant le père de Jean, s'est porté garant que le jeune homme saurait remplir ses devoirs d'écolier. Il résistera aux charmes qu'offre le commerce des Muses; il se gardera bien de renoncer aux études juridiques. Et plus tard, quand Jean sera rentré en France, il se verra très estimé s'il sait réunir en sa personne les talents du juriste avec ceux du lettré. G. B. envoie le bonjour au médecin Léonard; c'est pour lui un ami intime, bien qu'il n'ait pu le fréquenter que pendant très peu de temps [3].

1. Le nom de Jean Budé a déjà paru dans les lettres de son oncle (cf. *supra*, p. 131, n. 2). C'était le fils de Dreux, l'aîné de la famille et le seul avec Guillaume qui, en 1517, eût des enfants (cf. *supra*, p. 13). Plus tard, Jean Budé, seigneur d'Yerres et de Villiers, secrétaire du roi et garde des chartes de France, épousa Jacqueline de Bailly, fille d'un correcteur et grand rapporteur en la Chancellerie.

2. Jean Budé était venu à Padoue pour y étudier le droit.

3. Il s'agit de *Leonardus Pomarus*, un personnage que nous connaissons par les *Epistolae* de Longueil (voir, dans le livre IV, les lettres à Roger Barme, à Léonard lui-même et enfin à François Deloynes). Espagnol de naissance, Leonardus Pomarus avait vécu de longues années à Lyon, puis il était allé s'établir à Venise où Longueil le fréquenta. Il comptait parmi ses amis Lefèvre d'Etaples et Charles de Bovelles, qui ont, paraît-il, parlé de lui dans leurs œuvres. Je croirais volontiers que Budé fit sa connaissance quand il passa par Lyon en 1519, se rendant à Montpellier.

Il fera son possible pour rendre service au fils de Léonard [1], qui lui a remis la lettre de Jean.

Lyon, 24 avril [1522] [2].

137

A Claude Robertet.

[Lyon, 3 juin 1522.]

(*Ep.*, f° 131 r°; *Luc.*, pp. 385-386.)

Quam mihi iucundus fuit...

En arrivant à Lyon, les parents de Claude ont remis à G. B. les lettres des deux frères. G. B. n'a pu réussir à trouver chez les libraires lyonnais le recueil de ses *Epistolae;* quand il a quitté Paris, l'impression du livre était achevée ; il ne restait plus qu'à le brocher [3]. Désireux de satisfaire au désir des jeunes Robertet, G. B. a demandé qu'on lui en envoyât de suite un exemplaire qu'il leur ferait ensuite parvenir. S'il s'efforce de leur être agréable, c'est surtout dans l'intérêt de ses enfants ; ceux-ci sont à peu près de l'âge de Claude et François et pourront devenir leurs camarades. G. B. assure à Claude qu'il a fort goûté les hendécasyllabes que contenait la lettre de chaque frère. En ce moment, sa santé est plus mauvaise que

1. Les lettres de Longueil nous montrent que le fils de Pomarus était, en effet, demeuré à Lyon; il y fut même accusé d'être « Marran », et c'est ce qui donna à Longueil l'occasion d'écrire les lettres mentionnées plus haut.

2. La date d'année ne fait aucun doute : le 24 avril, la cour était bien à Lyon, où elle résidera jusqu'à la fin de juillet; d'autre part, nous voyons par la lettre suivante qu'en 1522 Budé dut quitter Paris dès le mois de mars.

3. Il s'agit des *Epistolae posteriores*, qui furent achevées d'imprimer en mars 1522. Ceci nous fait penser que Budé avait quitté Paris depuis la fin de mars.

jamais et le mauvais temps n'est pas pour la rétablir. G. B envoie le bonjour au précepteur des jeunes Robertet [1].

Lyon, 3 juin [1522] [2].

138

A François Robertet.

[Lyon, 3 juin 1522.]

(*Ep.*, f° 130 r°, *Luc.*, p. 384.)

Facis ingenuo pudore...

G. B. tient à rassurer François Robertet qui craint de n'être pas assez instruit pour écrire à G. B. Au reste, l'intimité qu existe entre G. B. et la famille des Robertet [3] doit encourager les deux frères à se défaire de ce respect exagéré. G. B. a fai récemment paraître un recueil de lettres où figurent celles qu'i a écrites aux deux jeunes gens; il renvoie François à ce qu'i dit à ce sujet dans une lettre à Claude [4]. François donnera le bonjour à Philippe Esmier; G. B. lui sait un gré infini du zèle qu'il dépense à instruire les deux frères [5].

Lyon, 3 juin [1522].

1. Philippe Esmier; cf. p. 169.
2. L'allusion à la publication des *Posteriores* nous donne la date d'année; cf. d'ailleurs la dernière note de la lettre précédente.
3. Voir en particulier p. 148 et 168.
4. C'est la lettre précédente qui est du même jour que celle-ci.
5. Voir la fin de la lettre précédente, avec la note.

139*

A Erasme.

[Paris, 14 décembre 1522.]

(*Ep.*, f° 126 r° ; *Luc.*, pp. 378-379.)

Gratulationem tuam libentiore animo...

Erasme a félicité G. B. d'avoir obtenu une charge très honorable et d'avoir en même temps réchappé d'une dangereuse maladie [1]. La maladie en question ronge G. B. depuis dix-huit ans et il n'espère pas en guérir jamais [2]. En revanche, il est exact que le Roi vient de lui octroyer une charge très importante [3]. Malheureusement, il ne se trouve pas, pour le moment, en état d'en remplir les obligations : il a des coliques accompagnées de vomissements. Il souhaite que le Roi lui permette de passer à Paris le plus de temps possible [4].

Pour ce qui est des remerciements d'Erasme au sujet du diplôme royal, G. B. n'en a pas encore entendu parler; aussi bien il ignore tout ce qui s'est passé depuis l'envoi des deux diplômes [5]. Il a eu récemment l'occasion de se rendre à la cour,

1. Nous n'avons pas la lettre d'Erasme à laquelle celle-ci répond; mais c'est évidemment celle dont il parle dans la lettre citée à la note 5.
2. Cf. *supra*, p. 2 et n. 5.
3. Voir la suite de la lettre : c'est de la charge de maître des requêtes que Budé veut parler ici.
4. Sur les huit maîtres des requêtes, il y en avait toujours deux, Budé nous le dit lui-même, qui suivaient le roi dans ses déplacements.
5. Il est nécessaire de reproduire ici la phrase même de Budé (*Luc.*, p. 378 D) : « Quod scribis de diplomate regio gratias te egisse, id quo pertineat nondum comperi. Nam post diploma etiam alterum ad te missum, quid factum sit nescio ». Pour nous renseigner sur les diplômes en question, nous n'avons qu'une lettre d'Erasme à François du Moulin (*Er. Epist.*, col. 734), dont voici le début : « Ante dies non multos scripsi per Conradum bibliopolam Germanum, qui domum habet Lutetiae, et tibi, et Budaeo, et Brixio, et Beraldo. Omnes sibi uindicant lau-

qui en ce moment est fixée à Paris [1]. Le Roi lui a dit qu'il avait fait traduire en français certains ouvrages d'Erasme et qu'il les lisait volontiers [2]. Il est exact, comme Conrad l'a dit à Erasme [3], que G. B. a songé à faire un dictionnaire grec; la grandeur de la tâche l'a détourné de ce dessein. Cependant, il a rassemblé beaucoup de notes qu'il pourrait peut-être utiliser [4]. Mais le loisir lui manquerait. Le Roi l'a récemment nommé prévôt des marchands [5]. Cette charge a pris à G. B. plus de

dem impetrati diplomatis regii, quod mihi certe fuit gratissimum. » Puis Erasme explique ce qui, pour le moment, le retient encore à Bâle; il affirme son intention de se transporter bientôt en France et il ajoute : « De diplomate putabam me tantum debere Budaeo et tibi, nunc Beraldus et Brixius bonam huius gratiae portionem sibi uindicant. Postremo uideo me Card. quoque Lotharingo debere, cui certe debeo libenter, sed maxime Regi, qui gaudio gestiens, dixerit Budaeo, breui in Gallia futurum Erasmum ». La lettre est datée du 10 novembre 1522; on y voit aussi que le diplôme en question était un sauf-conduit pour venir en France. Quant à l'autre diplôme dont parle Budé, Erasme n'y fait pas la moindre allusion; était-ce un acte par lequel le roi pourvoyait Erasme d'un bénéfice? En tout cas, si l'acte fut adressé à Erasme, cela ne suffit pas à le décider : on sait que cette tentative pour le faire venir en France échoua tout comme la première.

1. La cour était à Paris depuis le 29 novembre; elle devait y rester jusqu'au 22 décembre.

2. A la fin de l'année 1522, l'*Encomium Moriae* avait déjà été traduit en français (*De la declamation des louanges de follie*; Galiot du Pré, 1520, in-4°). Mais évidemment ce n'est pas de cette traduction, relativement ancienne, qu'il s'agit dans notre lettre. Les traductions dont parle Budé peuvent être restées manuscrites. Mais ce sont peut-être celles qui furent publiées par Louis de Berquin, la *Declamation des louanges de mariage*, s. d., in-8° (traduct. de l'*Encomium matrimonii*) et l'*Enchiridion ou manuel du chevalier chrestien*, Anvers, Martin Empereur, 1529, in-8° (traduct. de l'*Enchiridion militis christiani*). Pour les traductions d'Erasme en français, voir Vander Haeghen, *Bibliotheca Erasmiana*, Gand, 1893, 1er fascicule, à qui j'emprunte les renseignements précédents.

3. Il s'agit de Michel Conrad, de Bâle. On trouve son nom sur deux volumes imprimés par Josse Bade en 1518 et par Henri Estienne en 1519. C'est tout ce qu'en peut dire Ph. Renouard, *Imprimeurs parisiens jusqu'à la fin du seizième siècle*, p. 80. On peut voir, par la lettre d'Erasme citée un peu plus haut (n. 5) que ce libraire servait d'intermédiaire entre Erasme et les humanistes parisiens.

4. Ces notes fourniront à Budé la matière des *Commentarii linguae graecae* qui devaient paraître en 1529, cf. *infra*, p. 227.

5. Cf., dans la collection de l'*Histoire générale de Paris*, in-4°, le

quatre mois de tranquillité et de travail ; elle l'a retenu à Paris dans le moment où la peste y régnait [1]. Durant ces trois derniers mois, il a pu tout juste aller coucher quelquefois à Saint-Maur où il avait envoyé sa famille [2]. Ce n'est pas tout ; le Roi, qui l'avait déjà choisi comme garde de sa bibliothèque [3], vient de le nommer maître des requêtes [4]. G. B. s'était absenté de la cour pour aller revoir les siens. Le Roi lui a envoyé de Lyon une commission de maître des requêtes avec une lettre fort bienveillante [5]. G. B. remplace un évêque qui est mort à l'improviste au retour d'une ambassade [6]. Cependant, il était retourné à la cour pour remercier le Roi et prêter serment. Il avait

Registre des délibérations du bureau de la ville de Paris, t. I, p. 314. C'est à la délibération du 16 août 1522 que, pour la première fois, on voit mentionné comme prévôt « monsr maistre Guillaume Budé, sr de Marly la Ville, maistre des Requestes de l'Ostel et maistre de la Librairie ». Cela concorde tout à fait avec ce que dit Budé, qu'il exerce, depuis plus de quatre mois, la charge de prévôt ou, pour employer ses propres expressions (*Luc.*, p. 379 A), « la préfecture des décurions de cette ville », *praefectura decurionum huius urbis*. Le prévôt des marchands restait deux années en charge. En réalité ce magistrat n'était point du tout le représentant des marchands parisiens : depuis plus d'un siècle, les prévôts étaient choisis par le roi parmi ses conseillers, parmi les grands officiers de la couronne ou les magistrats.

1. La peste était dans toute sa violence à la fin du mois d'août ; le 25, mourut un des frères de Budé, « l'eslu de Gisors » (Jean Budé, né en 1464). Un témoin nous dit qu'à l'Hôtel-Dieu, plus de deux cent quarante personnes trépassèrent en trois jours (*Journal de Me Nicolas Versoris*, dans les *Mémoires de la Société de l'hist. de Paris*, t. XII, 1885, p. 117 et 118).

2. Sur la propriété que Budé possédait à Saint-Maur, cf. *supra*, p. 12.

3. Cf. Brantôme, édit. Lalanne dans la *Société de l'histoire de France*, t. III, p. 94 : « [François Ier] dressa une très belle bibliothecque, que nous avons veue à Fontainebleau, dont M. Budé... en fut quelque temps le premier gardien et rechercheur ».

4. Cf., dans les *Actes de François Ier*, t. VII, p. 490, l'acte 25994. Il y est dit que Budé, nommé maître des requêtes ordinaire de l'hôtel, en remplacement de Jean Calveau, décédé, fut reçu au Parlement le 21 août 1522.

5. La vacance dont Budé devait profiter ne se produisit pas avant le mois de juin (voir la note suivante) et le roi séjourna à Lyon jusqu'au 22 juillet.

6. L'évêque en question, Jean Calveau, était mort au mois de juin ; cf. *Gallia Christiana*, t. X, col. 1439.

repris ensuite la route de Paris. La veille de son arrivée, on lui apporte la nouvelle qu'il a été nommé prévôt des marchands. Il voulait refuser ; le Roi l'en a empêché. Ainsi, Erasme ne doit pas compter sur lui pour écrire un dictionnaire grec. Et cependant il n'est pas d'œuvre qui le tenterait davantage s'il avait seulement du loisir.

Paris, 14 décembre [1522][1].

Deloynes, qui était venu voir G. B., a lu la lettre d'Erasme. Il en avait lui-même reçu une à peu près sur le même sujet; il y répondra bientôt[2].

140*

A Erasme.

[Début de l'année 1523.]

(*Ep.*, f° 127 r°; *Luc.*, pp. 379-381.)

Commodum litteras...

G. B. vient de recevoir d'Erasme une lettre écrite le 1er avril; depuis cette date, il croit avoir lui-même écrit deux fois à son ami[3]. Celui-ci promet de bien accueillir Morelet, le fils du général des finances[4]; G. B. le remercie d'avoir eu égard à sa recommandation. Il n'a pas trop de tout son temps pour se bien acquitter des deux charges que le Roi lui a confiées; ces deux

1. La date d'année nous est fournie par la mention des diverses charges dont Budé a été revêtu récemment.
2. Sur les rapports de Deloynes et d'Erasme, cf. *supra*, p. 6, n. 5.
3. Nous n'avons pas la lettre d'Erasme; de celles que Budé a pu lui écrire dans le courant de 1522, une seule nous a été conservée, c'est notre n° 139.
4. « Morletum Quaestoris filium ». En dépit de l'orthographe *Morletus*, le *quaestor* ici mentionné doit être un Morelet du Museau : cf. Fr. Decrue, *Anne de Montmorency*, p. 36, et *supra*, pp. 2-3.

dernières années auront fait à ses études un tort inappréciable[1]. Il a déjà raconté à Erasme comment il a été nommé maître des requêtes[2]. Depuis longtemps le Roi lui avait promis cette charge, mais quand il l'en a gratifié, G. B. était absent de la cour sans congé; de plus, il n'avait fait aucune démarche pour s'assurer la succession du maître des requêtes qui était mort. G. B. indique à Erasme quelles sont les fonctions et les privilèges des maîtres des requêtes. Ces fonctions ne demandent pas une très grande assiduité, mais G. B., presque en même temps, a été nommé prévôt des marchands. C'est cette charge-là qui lui vaut tant de tracas; elle est conférée pour deux ans. Il n'a pas pu la refuser, mais il mérite bien qu'on plaigne sa destinée.

[Début de l'année 1523[3].]

141 *

A François Rabelais, franciscain.

[Paris, 27 janvier 1523.]

(*Ep.*, f° 19 v°; *Luc.*, pp. 434-436.)

Commodum ex aula[4]...

G. B. venait de quitter la cour et de rentrer à la ville quand il a reçu la lettre de Rabelais[5]. G. B. était tout disposé, si

1. Parce que, pour obtenir du roi une maîtrise des requêtes, il a dû se faire courtisan et s'astreindre à suivre la cour dans tous ses déplacements. On se souvient qu'il a commencé à mener cette vie avant la fin de l'année 1520. D'autre part, comme cette lettre-ci a été sûrement écrite après le n° 139 (voir la note suivante), on est amené à penser qu'elle est du début de 1523.

2. Voir la dernière partie de la lettre précédente.

3. Voir ci-dessus la note 1.

4. Les premières lignes de la lettre sont en latin, tout le reste en grec.

5. Nous n'avons conservé qu'une seule lettre de Rabelais à Budé : la lettre à laquelle répond notre n° 89. Ce n'est donc pas de celle-là qu'il est ici question.

l'occasion s'en était présentée, à obliger le frère de Tiraqueau. Il eût été heureux de faire plaisir à Tiraqueau lui-même, un homme qui a rendu tant de services à la cause des lettres [1]. Maintenant, G. B. va répondre en grec à la partie grecque de la lettre de Rabelais. Celui-ci s'étonne que ses nombreuses lettres à G. B. soient jusqu'à présent restées sans réponse. L'excuse de G. B., c'est que, de ces lettres que Rabelais dit nombreuses, une seule, depuis douze mois, lui est parvenue. D'ailleurs, G. B. aurait été embarrassé pour lui répondre, ne sachant pas où habitait alors Rabelais [2]. Il a su que Pierre Lamy et lui étaient rentrés en possession des livres qu'on leur avait enlevés; à présent, il paraît qu'on les laisse tranquilles. Cependant, les théologiens livrent à la langue grecque un furieux assaut; on les voit, dans leurs prêches, mettre sur le même plan humanistes et luthériens [3]. Les paraphrases d'Erasme [4] ont donné lieu à cette campagne qui n'a jusqu'à présent produit aucun résultat; c'est que les docteurs les plus savants sont du côté des novateurs. G. B. s'excuse de ne pas

1. Le nom d'André Tiraqueau est encore aujourd'hui connu grâce à la place que Rabelais lui a faite dans son œuvre. Né en 1488, « le bon, le docte, le sage, le tant humain, tant débonnaire et équitable Tiraqueau » était alors lieutenant général au bailliage de Fontenay-le-Comte. Il avait publié en 1513, chez Josse Bade (réimpression en 1515), la première ébauche de son traité *de Legibus connubialibus*. Le livre obtint l'estime des juristes et en 1520 on voit Chansonnette l'utiliser sans scrupule dans ses *Topica legalia*. En 1544, Tiraqueau fut appelé au Parlement de Paris. En 1540 il donnait une dernière édition du traité mentionné ci-dessus. Il mourut en 1558. Voir sur lui J. Barat, *L'influence de Tiraqueau sur Rabelais*, dans la *Revue des études rabelaisiennes*, t. III (1905), p. 138 et 253.

2. Cf. *infra*, p. 200 et la n. 3.

3. Cf. le développement de la lettre 142, à Pierre Lamy; voir aussi à la p. 231.

4. Erasme a publié des paraphrases sur diverses épîtres du Nouveau Testament, mais ici Budé ne peut avoir en vue que les paraphrases sur les Evangiles qui étaient alors de véritables nouveautés. Dans la lettre 142, il dit en effet que la fureur des théologiens est provoquée par la dernière œuvre d'Erasme. Si notre lettre est bien du début de 1523, il s'agit de la paraphrase sur l'Evangile de saint Jean, dont la lettre de dédicace porte la date du 5 janvier 1523 (*Epistolarum D. Erasmi Libri XXXI*, édit. de Londres, 1642, col. 1814-1822).

en dire plus long à Rabelais. Jadis, il aimait à écrire; à présent, il a d'autres soucis en tête.

Paris, 27 janvier [1523][1].

142 **

A Pierre Lamy, de l'Ordre des Franciscains.

[Paris, 25 février 1523.]

(*Ep.*, f° 19 r°; *Luc.*, pp. 433-434.)

Ὦ πρὸς τοῦ θεοῦ τε...

G. B. apprend que Lamy et Rabelais sont inquiétés pour le zèle qu'ils apportent à l'étude du grec. Leurs confrères devraient les révérer pour avoir fait en si peu de temps de tels progrès dans l'étude des lettres! Au contraire, ces moines ont fait effort pour les gêner dans leur travail. G. B. voudrait pouvoir châtier comme ils le méritent ces supérieurs de couvent qui cultivent l'ignorance sous le nom d'orthodoxie. Il n'est pas un humaniste qui ne fût prêt, s'il le pouvait, à secourir les deux amis persécutés et à venger l'outrage fait aux Muses. G. B. se plaint à nouveau des moines qui font la guerre aux études nouvelles. Fureur où les a jetés la dernière œuvre d'Erasme [2]; les plus enragés, ce sont les théologiens des ordres

1. Les biographes de Rabelais sont d'accord pour fixer la date de cette lettre à l'année 1523 (A. Tilley, *The literature of the french Renaissance*, Cambridge, 1904, t. I, p. 167, n. 1; cf. F. Brunetière, *Histoire de la littérat. franç. classique*, t. I, 1re partie, p. 108). C'est là une hypothèse qu'autorise pleinement la place occupée par la lettre dans l'ensemble de la correspondance de Budé. On ne la trouve pas encore dans les *Epistolae posteriores*, qui parurent en mars 1522. D'autre part, on a vu l'allusion que fait Budé aux nombreuses lettres de Rabelais qui, *depuis un an*, ne lui sont pas parvenues. Cet intervalle d'un an doit être compté, sans doute, à partir de la première lettre de Budé à Rabelais, qui est du 12 avril 1521; cela ne nous permet pas de reculer cette seconde lettre plus loin que l'année 1523.

2. Voir la lettre précédente, à Rabelais (n. 4 de la p. 198). Il faut s'y

mendiants et particulièrement les Franciscains. Tous ces moines s'en prennent au grec et taxent d'impiété quiconque étudie cette langue; quelques-uns, dit-on, voudraient même en bannir de France l'enseignement. Une seule chose modère leur rage, c'est qu'ils savent qu'à la cour ils ne jouissent plus d'aucun crédit[1]. G. B. ne parle là que de faits dont il a été témoin; comme chef des hellénistes, il s'est vu exposé aux attaques des ennemis du grec. Il souhaite que rien ne puisse prévaloir contre la renaissance des lettres anciennes à laquelle son époque aura assisté. Heureusement, parmi les théologiens, il y a ici des hommes qui sont avides d'apprendre le grec[2].

G. B. a su récemment tout le détail des machinations dont Lamy avait été victime; il s'est réjoui d'apprendre que tout s'était bien terminé pour celui-ci. Il a su qu'à la suite de ces vexations Lamy avait été malade et qu'à présent il allait bien. En terminant, G. B. oppose la vie tranquille des communautés à la vie agitée du monde. Il recommande à Lamy de saluer pour lui Rabelais, de vive voix s'ils sont ensemble[3], autrement par lettre.

Paris, 25 février [1523][4].

reporter pour le commentaire de tous les développements qui sont communs aux deux lettres.

1. Cf. H. Lemonnier, *Hist. de Fr.* de Lavisse, t. V, 1re partie, p. 345 et 349. Pour plus de détails, voir Léopold Delisle, *Notice des procès-verbaux de la Faculté de théologie de Paris pendant les années 1505-1533* (dans les *Notices et Extraits des manuscrits*, t. XXXVI, 1re partie, p. 315).

2. Budé en connaissait au moins un : c'est Olivier de Lyon à qui est adressée la lettre 170.

3. Dans la lettre précédente, Budé disait déjà qu'il eût été embarrassé pour répondre plus tôt à Rabelais, ne sachant pas où se trouvait celui-ci. Les deux passages, rapprochés l'un de l'autre, montrent bien que Rabelais et Lamy avaient quitté leur couvent. Pour Lamy, nous en avons une preuve plus solide que le passage du *Pantagruel* souvent allégué (III, 10). Un ouvrage d'Amaury Bouchard, paru en 1522, porte une préface de Lamy qui est datée de chez l'auteur lui-même, c'est-à-dire de la ville de Saintes (J. Barat, *loc. cit.*, p. 141 et 144).

4. Voir la note relative à la date de la lettre précédente.

143 **

A Janus Lascaris.

[Saint-Germain, 5 mai 1523.]

(*Ep.*, f° 21 r°; *Luc.*, p. 437.)

Ἐγὼ μὲν ὦ ἑταῖρε καὶ φίλε...

Puisque Lascaris veut savoir des nouvelles de son ami, G. B. reconnaît qu'en ce moment il n'a pas à se plaindre du sort. Le Roi lui a conféré une charge très recherchée. G. B. raconte comment il a été nommé maître des requêtes; il explique quelles sont les fonctions et les privilèges de ces magistrats. La charge vaut bien près de 500 écus d'or[1]. Lors de la vacance dont a profité G. B., les concurrents étaient très nombreux[2]. Théodore, qui a passé presque tout son temps à la cour, pourra en raconter les nouvelles à son ami Lascaris[3]; G. B., lui, est resté pendant ce temps-là à la ville.

De Saint-Germain, où réside maintenant la cour, 5 mai [1523][4].

1. L'écu d'or peut être évalué à 8 ou 9 francs environ : cela fait donc une somme de plus de 4,000 francs, somme considérable si l'on tient compte du pouvoir de l'argent à cette époque (H. Lemonnier, *Hist. de Fr.* de Lavisse, t. V, 1re partie, p. 267).

2. Pour tout ce qui précède, voir la lettre 139 et les notes.

3. Sans doute Théodore Mantegazio, l'un des amis et aussi l'un des agents de Lascaris (Em. Legrand, *Bibliogr. hellén.*, t. I, p. 264, et t. II, p. 336).

4. A cette date du 5 mai, la cour ne s'est trouvée à Saint-Germain qu'en 1523 et en 1528; mais la nomination de maître des requêtes, présentée ici comme récente, montre bien que notre lettre est de 1523.

144*

A François Robertet.

[Saint-Germain, 5 mai 1523.]

(*Ep.*, f° 129 v° ; *Luc.*, pp. 383-384.)

Redditae mihi literae tuae...

La mère de François a remis elle-même à G. B. la lettre de son fils. G. B. reconnaît sa négligence à l'égard des jeunes Robertet : voici plus de deux mois qu'il laisse sans réponse la lettre qu'il a reçue de Claude. C'est qu'il a dû se mettre au courant des fonctions de la nouvelle charge, dont le Roi l'avait gratifié il y a neuf mois[1]. Ce n'était pas encore assez ; il a été nommé prévôt des marchands. Dans cette double nomination, les humanistes ont vu comme un gage de la faveur qu'on témoigne maintenant à la science. Cependant G. B. a beaucoup à faire pour remplir sa tâche de prévôt. Il ne fréquente plus la cour et ne rentre guère chez lui que pour manger et dormir[2].

G. B. a été peiné de la mort de Longueil[3]. Il a fort goûté les vers que François a composés à ce propos. En ce moment G. B. suit la cour, mais il n'y est pas retenu par ses fonctions, comme il l'était auparavant.

Saint-Germain, 5 mai [1523][4].

1. La charge de maître des requêtes : cf. *supra*, p. 195, n. 4.
2. Pour tous ces détails, voir la lettre 139.
3. Longueil mourut à Padoue, le 11 septembre 1522.
4. Voir la dernière note de la lettre précédente.

145

A Claude Robertet.

[Saint-Germain, 7 mai 1523.]

(*Ep.*, f° 130 r°; *Luc.*, pp. 384-385.)

Nunquam mihi minus commercii...

G. B. n'a jamais donné moins de temps que cette année à l'étude des lettres. Les charges que le Roi lui a confiées lui ont apporté force tracas et force tourments. La Philologie, dont il a fait si longtemps sa maîtresse, se plaint d'être délaissée par lui. Certes G. B. ne voudrait pas sacrifier à des intérêts matériels cette passion de la gloire qui l'a toujours possédé; la renommée dont il jouit, il l'a acquise en cultivant amoureusement les belles-lettres. Mais enfin il a conscience d'avoir trop longtemps négligé sa maîtresse; il regrette presque que le Roi lui ait décerné ses faveurs. Depuis neuf mois que G. B. est dans l'impossibilité d'étudier, il sent son esprit s'alourdir. Il félicite Claude et son frère de leur ardeur au travail.

Saint-Germain, 7 mai [1523][1].

146 **

A Jean de La Forest[2].

[Lyon, 20 septembre 1523.]

(*Ep.*, f° 22 r°; *Luc.*, pp. 438-439.)

Ἀπειληφὼς πάλαι ποτε...

G. B. s'excuse de n'avoir pas encore répondu à la lettre de

1. La lettre a été écrite presque en même temps que la précédente; elle ne fait aussi que la répéter. Le 7 mai 1523, la cour était bien encore à Saint-Germain-en-Laye.

2. Sur la jeunesse et les débuts de La Forest, nous n'avons d'autres

La Forest : il attendait de trouver un messager qui portât sa lettre à Florence[1]. Au reste, il a le défaut d'ajourner sans cesse les lettres qu'il doit écrire; mais, une fois qu'il a pris la plume, il ne peut vaincre sa prolixité. Comment il a pu, aujourd'hui, causer avec l'oncle de La Forest, l'un de ceux qui dirigent la vénerie du roi. Il lui a montré et traduit la lettre de La Forest, qu'il avait justement sur lui. Il a ajouté qu'il allait y répondre. L'oncle lui a promis de faire parvenir sa lettre; il doit revenir la chercher dans trois heures. G. B. félicite La Forest des progrès rapides qu'attestent et sa lettre et son épigramme. Il l'exhorte à ne pas se relâcher de ce beau zèle.

Lyon, 20 septembre [1523][2].

147*

A Érasme.

[Paris, 11 avril 1524.]

(*Ep.*, f° 24 r°; *Luc.*, pp. 442-443.)

Literas tuas et Cantiunculae[3]...

G. B. a reçu tout récemment la lettre d'Erasme et celle de

renseignements que ceux que nous fournit la correspondance de Budé (cf. *infra* les lettres 150 et 157). Devenu secrétaire du chancelier Duprat, il fut souvent employé comme agent diplomatique. En 1526, il est envoyé à Rome pour obtenir de Clément VII la promotion du chancelier au cardinalat; en 1535, il est chargé de la première ambassade que les rois de France aient envoyée à Constantinople. Il mourut en septembre 1537. Il avait publié l'opuscule suivant : *La Très élégante oraison de Barthelemy Cavalcanty, bourgeois florentin, nouvellement recitée à Florence en grande assemblée... translatée en langue françoyse par maistre Jehan La Forest, protonotaire du Saint-Siège apostolique.* Paris, Galiot du Pré, 1530. J'emprunte les détails qui précèdent à l'étude de M. V.-L. Bourrilly, *L'ambassade de La Forest et de Marillac à Constantinople*, 1535-1538, publiée dans la *Revue historique*, t. LXXVI (1901), pp. 297-328.

1. Où se trouvait alors La Forest : cf. la lettre 150.

2. Le 20 septembre 1523, le roi est bien à Lyon ; d'autre part, la date est confirmée par celle de la lettre 150.

3. La première et la dernière phrase de la lettre sont en latin ; le reste est en grec.

Chansonnette, écrites le 18 décembre[1]; il y aurait répondu tout de suite s'il s'était alors trouvé en résidence à la cour, car il aurait eu un homme à qui donner sa propre lettre. D'ailleurs le Roi est arrivé à Paris avant-hier, à une heure avancée de la nuit, alors qu'on ne l'attendait pas d'ici douze jours; hier même il est reparti de Paris[2]. G. B. a pu parler au Roi seul à seul et lui a rappelé la lettre que, sur les instances de G. B., il avait donnée pour Erasme[3]. Le Roi demande tout de suite quand arrive Erasme; G. B. excuse son ami et promet qu'il viendra à la première occasion. Maintenant c'est à Erasme de tenir l'engagement que G. B. a pris en son nom. Il hésite;

1. Ces lettres ne nous ont pas été conservées.

2. Cette phrase, à elle seule, va nous permettre de dater la lettre; elle n'est exacte que pour l'année 1524. Nous savons que cette année-là François Ier était encore à Blois le 6 avril; le 7, il arrive brusquement à Paris, venant de Blois; le 8, il est à Noyon, le 9 à Creil (*Journal d'un bourgeois de Paris*, p. 194). Il y a, entre ces indications et celles de Budé, une concordance presque parfaite et dont on ne trouverait l'analogue pour aucune autre année que 1524.

3. La lettre en question est celle qu'a publiée Jules Dukas dans la *Revue critique*, d'après le travail original de Wilh. Vischer (année 1877, t. I, p. 257 sqq.). L'intérêt qu'elle présente nous oblige à la reproduire en entier :

« Cher et bon amy. Nous avons donné charge à notre cher et bien amé messire Claude Cantiuncula, present porteur, de vous dire et declairer aucunes choses de par nous, desquelles vous prions très affectueusement le croyre et y adjouster entiere foy, comme feriez a notre propre personne. Cher et bon amy, notre Seigneur vous ait en sa garde.

« Escript à Sainct-Germain-en-Laye le septième jour de juillet. »

Puis, de la main du roi :

« Je vous avertys que si vous voules venyr que vous seres le byen venu. »

Deux dates seulement sont possibles pour ce précieux document : celle de 1519 et celle de 1523 : ce sont les seules années où François Ier se soit trouvé à Saint-Germain le 7 juillet. Il faut, entre les deux, choisir sans hésitation la date de 1523. En 1519, il n'est plus question de faire venir Erasme en France. Au contraire, cette lettre, datée de 1523, se trouve concorder très bien avec celle de Guillaume Budé. Si Chansonnette a écrit à Budé (voir le début de notre lettre), c'est qu'il était auprès d'Erasme le mandataire officiel du roi. On voit, d'ailleurs, par la correspondance d'Erasme, qu'au début de 1524 le bruit s'était répandu de sa prochaine venue en France. Dans une lettre du 30 mars à Jean Carondelet, il fait une allusion très claire aux offres récentes du roi de France (*Erasmi Epist.*, col. 794 A : « Non sunt fumi, quos ostendunt Galli. »)

il craint de lâcher la proie pour l'ombre. G. B. l'assure qu'on lui assignera un bénéfice qui lui rapportera cinq cents écus d'or et même un peu plus : le bénéfice est déjà choisi[1]. Pendant longtemps, on a bercé Erasme de belles promesses, mais sans jamais lui faire aucune offre sérieuse[2]. Aujourd'hui les choses vont tout autrement, et G. B. l'engage à accepter les propositions du Roi. Les humanistes comptent sur Erasme pour introduire en France la saine théologie; il réduira au silence les derniers défenseurs de la théologie scolastique. G. B. a d'abord refusé d'encourager ces espérances; il s'y associe à présent que le Roi lui a promis d'assurer à Erasme une pension régulière[3]. G. B. fait à ce propos l'éloge de François Ier. Il demande à Erasme de lui faire savoir si la présente lettre lui est arrivée; il le prie en même temps de donner le bonjour à Chansonnette.

Paris, 11 avril [1524][4].

148**

A Érasme.

[Paris, 8 mai 1524.]

(*Ep.*, f° 24 v°; *Luc.*, p. 443.)

Ἔφθην ἐπιστείλας σοι...

Au début du mois d'avril, G. B. a déjà écrit à Erasme pour

1. Cf. *Erasmi Epist.*, col. 813 C; dans une lettre du 4 septembre 1524 : « Rex Galliarum incredibili est in me affectu. Exspector. Thesauraria Turonensis parata est, τοὐλάχιστον quingentorum coronatorum. Praemisi Hilarium meum. »

2. On se souvient qu'en 1522 encore, François Ier avait songé à faire venir Erasme en France (cf. *supra*, p. 193, n. 5.)

3. Une fois de plus, ces négociations échouèrent. Dans cette même lettre où il rappelait les offres si séduisantes de François Ier (n. 1), Erasme disait à Tunstall qu'il était à peu près décidé à passer l'hiver à Bâle. En même temps il communiquait cette décision à François du Moulin (lettre du 2 septembre, col. 809 ; cf. col. 836 B).

4. Cf. *supra*, la n. 2 de la p. 206.

le décider à venir en France[1]. Il avait écrit cette lettre sur l'ordre du Roi, au moment où celui-ci traversait Paris. Le Roi, cette fois-là, n'y était même pas resté l'espace d'un jour entier. A son retour, il s'y est arrêté pendant un jour et demi[2], et il a reparlé à G. B. de l'affaire d'Erasme. Pour le cas où son ami n'aurait pas reçu sa première lettre, G. B. va en reprendre ici les points essentiels. Il affirme à Erasme que, sitôt arrivé en France, le Roi lui assurera une pension. Il l'engage à se décider et à accepter les offres qui lui sont faites. Dira-t-il qu'il craint la haine des théologiens? Mais on n'osera s'attaquer au protégé du Roi. Il doit compter aussi, pour le défendre, sur de grands personnages qui savent apprécier ses ouvrages. G. B. demande à Erasme de lui donner une réponse bien nette, d'accepter ou de refuser les offres du Roi.

Paris, le 8 mai [1524][3].

149*

A Germain de Brie[4].

[Avignon, 12 septembre 1524]

(*Ep.*, f° 25 r°; *Luc.*, p. 444[5].)

Ὦ τᾶν, εἴπέ μοι πρὸς τοῦ φιλίου...

G. B. s'étonne que de Brie lui demande d'appuyer les

1. C'est la lettre précédente; on voudra bien s'y reporter pour le commentaire de celle-ci, la seconde lettre ne faisant que répéter la première.

2. Ici encore il y a une divergence, très légère, entre les indications données par Budé et celles que fournit le *Journal d'un bourgeois de Paris*. D'après cette dernière source (pp. 185-186), le roi, venant de Picardie, était arrivé le 3 à Paris, et il en était reparti le 6 pour se rendre à Blois.

3. Voir la note précédente et aussi ce qui a été dit pour la date de la lettre 145.

4. Les éditions de la correspondance classent cette lettre parmi les lettres grecques; cependant, un tiers environ de la lettre est en latin. On l'a donc considérée ici comme une lettre gréco-latine.

5. Dans les *Epistolae* de 1531, le feuillet où se trouve cette lettre a été numéroté 20 par erreur.

démarches de leur ami Nicole[1]. De Brie sait bien que G. B. a bien peu de crédit et d'ailleurs il n'ignore pas comment vont les choses à la cour. Nicole demande qu'on lui paye au moins la pension de cette année-ci ; et il viendrait vivre à la cour. Or de Brie sait bien que, cette année, les finances sont dans le désordre et que l'on vit au jour le jour. G. B. a écrit à Nicole ce qu'il pensait de ses projets. Il s'étonne de le voir soupirer après cette servitude de la cour; de Brie connaît l'homme que Nicole aspire à servir. D'ailleurs Nicole a les qualités qui sont nécessaires pour réussir à la cour. Il appartient à de Brie de lui donner un bon conseil.

Dans deux jours le Roi va faire son entrée à Avignon[2]. G. B. est forcé d'y séjourner à grands frais, car il n'a rien apporté de ce qui est nécessaire pour un semblable voyage.

Avignon, 12 septembre [1524][3].

150 **

A Janus Lascaris.

[Lyon, 14 octobre 1524.]

(*Ep.*, f° 20 v° ; *Luc.*, p. 436[4].)

Δεύτερος ἤδη μὴν οὗτος...

Voici déjà deux mois que Jean de La Forest, qui a été, pendant de longues années, l'élève de Lascaris, a remis la lettre

1. Περὶ τοῦ νικόλεω. Nicole Bérault, très probablement. Les détails qui suivent, si la lettre est de 1524, concordent avec tout ce que nous savons de lui ; cf. dans la *Revue des bibliothèques*, 1902, pp. 428-429, l'article de L. Delaruelle. Notre lettre montrerait alors que Bérault, en 1524, avait quitté le service d'Etienne Poncher.

2. Cette indication, donnée dans une lettre du 12 septembre, ne peut se rapporter qu'à l'année 1524 ; c'est le 14 que le roi fit à Avignon son entrée solennelle.

3. Voir la note précédente.

4. Dans les *Epistolae* de 1531, on trouve à la file deux feuillets numéro-

de celui-ci à G. B.[1]. Le jeune homme lui a paru mériter qu'on lui vînt en aide. G. B. l'a fait attacher à la maison du chancelier[2]. Il a pu, dans cette occasion, apprécier la générosité de Grimaldi, le trésorier du Milanais, qui est l'ami de Lascaris[3]. Comme l'oncle de La Forest était mort avant qu'il ne revînt en France[4], Grimaldi s'est chargé de venir en aide au jeune homme : il l'a, jusqu'à présent, entretenu à la cour, en attendant que le Roi revienne. Pour le moment, François Ier traverse les Alpes[5] pour porter la guerre en Italie. Au reste, dans le monde de la cour, La Forest a déjà produit une excellente impression.

De Lyon, où se trouve encore la Régente, 14 octobre [1524][6].

tés 19; le second, qui devrait être numéroté 20, est celui où se trouve notre lettre.

1. La lettre de Lascaris a été insérée dans la correspondance juste avant la réponse de Guillaume Budé; c'est une lettre de recommandation. La Forest, dit à peu près Lascaris, a déjà, de Florence, écrit à Guillaume Budé. Si le roi a toujours l'intention de faire apprendre le grec à ses enfants, Budé pourra peut-être faire en sorte que La Forest soit désigné pour cette mission.

2. Depuis le début du règne, c'était Antoine Duprat, qui devait devenir cardinal en 1525.

3. « ὁ καλοκάγαθος τῆς Ἰνσυδρίας ταμίας, Γρίμαλδος ὁ σὸς φίλος. » Le mot ταμίας correspond au latin *Quaestor*, que nous avons vu employé pour « Trésorier » (cf. *supra*, p. 196, n. 4). Il s'agit sans doute d'Octavien Grimaldi. (V.-L. Bourrilly, *Guillaume du Bellay, seigneur de Langey*, thèse de Paris, 1904, p. 134, n. 2.)

4. Cf. *supra* la lettre à La Forest (nº 146).

5. Il ne peut s'agir que de la campagne qui devait aboutir au désastre de Pavie. Or, le roi franchit les Alpes, pour commencer cette campagne, justement au milieu d'octobre.

6. Voir la note précédente. Pour le 14 octobre, nous n'avons aucun acte de la régente ; mais nous savons que le 17 octobre et les jours suivants elle est à Saint-Just-sur-Lyon ; cf. d'ailleurs *infra*, p. 213, n. 1.

151 **

A Claude Robertet.

[Tournon, 20 octobre 1524.]

(*Ep.*, f° 23 r°; *Luc.*, p. 440.)

Λογιζομένῳ μοι τὴν τύχην...

G. B. félicite de leur bonheur Claude Robertet et son frère : leurs parents n'ont pas de plus vif désir que de les voir réussir dans l'étude des langues anciennes. G. B. a dîné aujourd'hui même chez le père des deux jeunes gens[1]; il se plaît à le fréquenter, car il ne connaît personne à la cour qui ait un caractère plus franc que le sien. Après le dîner, Robertet montre à G. B. les lettres qu'il a reçues de ses fils. G. B. a pris plaisir à les lire; il a constaté que les deux frères avaient fait des progrès sensibles, depuis que la cour a quitté Paris. Ils sauront, plus tard, ajouter encore à la renommée qui entoure déjà le nom de leur père. G. B. recommande à Claude de travailler avec ardeur, pendant qu'il n'a pas encore de métier. Il lui souhaite bon courage et bon succès dans ses études.

Tournon, 20 octobre [1524][2].

1. Cf. *supra*, p. 148.
2. Cette lettre-ci et la suivante semblent devoir trouver place dans la série des lettres écrites en 1524, au moment où le roi venait de franchir les Alpes et se préparait à assiéger Pavie. Il est vrai que, d'après le *Catalogue des actes de François Ier*, la régente était à Saint-Just-sur-Lyon. Mais cela ne doit point nous arrêter ; aucune autre date ne se trouverait concorder mieux que celle de 1524 avec les indications des *Actes*. Dans la période où se placent nécessairement nos deux lettres, la cour n'a résidé à Tournon que le 12 août 1524 et aussi du 13 au 16 août 1525. Il faut admettre que Budé, qui jusqu'alors avait suivi le gros de la cour, s'était vu dépêcher à Tournon pour une mission de nous ignorée. Il ne dit pas, on le remarquera, qu'il soit avec la régente, ce qu'il ne manque pas de mentionner dans les autres lettres de la même époque.

152**

A François Robertet.

[Tournon, 20 octobre 1524.]

(*Ep.*, f° 23 v°; *Luc.*, p. 441.)

Τὰ καθ' ὑμᾶς ὀρθῶς ἔχοντα...

G. B. est allé voir les parents de François et de Claude ; il a été heureux d'apprendre que la santé des deux frères était bonne et que leurs études marchaient à merveille. Au reste, il n'est bruit partout que de leur application et de leurs progrès depuis qu'ils travaillent sous la direction de Theocrenus, qui est maintenant le précepteur des enfants du Roi [1]. G. B. a même entendu certaines gens pour qui le cadet des Robertet était le mieux doué des deux frères. Il souscrit à ce jugement et il exhorte François à ne jamais cesser d'aimer et de cultiver les lettres.

Tournon, le 20 octobre [1524] [2].

1. C'est, en effet, l'année 1524 que « Theocrenus » fut choisi comme précepteur des Enfants de France. Benedetto Tagliacarne était originaire d'une noble famille génoise. En 1522, à la suite de la prise de Gênes, il suivit à la cour de France son protecteur Federico Fregoso, archevêque de Salerne. Devenu précepteur des deux fils du roi, il les accompagna en Espagne et partagea leur captivité (1526-1530). La faveur dont il a joui est attestée par les nombreux présents ou bénéfices qu'on voit le roi lui octroyer ; de plus, il devient à la cour le défenseur attitré des humanistes de son pays. Nommé évêque de Grasse en 1535, il mourut au mois d'octobre 1536. Il avait publié au mois de mars un recueil, devenu très rare, des poésies latines qu'il avait composées dans sa jeunesse. J'ai utilisé, pour ce qui précède, la notice substantielle que V.-L. Bourrilly a consacrée à Tagliacarne (cf. *Jacques Colin, abbé de Saint-Ambroise*, 1905, p. 55). Les lettres de Gregorio Cortese (Venise, 1573) peuvent aussi être consultées (voir notamment pp. 23, 67, 185, 203). On voit même Cortese demander à Tagliacarne de saluer Budé de sa part (p. 53). Enfin, quelques lettres écrites par l'humaniste génois se trouvent dans le ms. E 47 de la Bibliothèque nationale de Madrid.

2. Voir la note relative à la date de la lettre précédente ; les deux lettres ont, évidemment, été écrites en même temps.

153 **

A Jacques Toussain.

[Lyon, 16 novembre 1524.]

(*Ep.*, f° 22 v°; *Luc.*, pp. 439-440.)

Τί τοῦτο φῄς...

Ainsi, Toussain regrette cette vie douce qu'il menait chez son premier bienfaiteur[1] ! Alors, que dira-t-il de la situation de G. B. ? Voici quatre ans et demi que G. B. est séparé de sa Philologie aimée, soit qu'il voyage, soit que ses affaires l'empêchent de se consacrer à son ancienne maîtresse. Toussain semble craindre d'oublier à présent ce qu'il a appris si laborieusement. G. B., qui connaît son application infatigable, tient à lui enlever cette crainte; il se plaint, à son tour, que ses fonctions et le soin de sa santé absorbent la moitié de son temps. Il invite Toussain à continuer d'exercer son style en lui écrivant des lettres grecques.

De Lyon, où se trouve la cour de la Régente, tandis que le Roi envahit le Milanais, 16 novembre [1524][2].

1. Sans doute chez Louis Ruzé; nous ne savons pas quel changement, à la fin de l'année 1524, put se produire dans la situation de Toussain.

2. En novembre 1524, la Régente, du 2 au 15, est à Saint-Just-sur-Lyon ; elle est à Lyon le 18 novembre. Pour le 16 et le 17, nous n'avons pas d'actes ; mais cf. la note de la lettre suivante.

154 **

A François Robertet.

[Lyon, 9 décembre 1524.]

(*Ep.*, f° 20 v°; *Luc.*, p. 437.)

Συχνὰς ἡμεῖς περί σου...

G. B. n'entend que des louanges de François Robertet; il a tenu à lui faire connaître cette bonne opinion qu'on a sur son compte, afin de redoubler ainsi son ardeur au travail. François se déshonorerait si, ayant si bien commencé, il ne justifiait pas les espérances que ses débuts ont fait concevoir.

De Lyon où réside maintenant la cour; le Roi est hors de France et sa mère exerce la régence. Le 9 décembre [1524][1].

155 **

A Claude Robertet.

[Lyon, 9 décembre 1524.]

(*Ep.*, f° 23 v°; *Luc.*, pp. 441-442.)

Διελθόντι μοι τὴν ἐσχάτην ἐπιστολήν...

En revoyant la dernière des lettres qu'il a reçues de Claude, c'est-à-dire sa lettre en grec, G. B. s'est pris à admirer la rapidité des progrès de son jeune ami. G. B. oppose le sort des

1. A vrai dire, le 9 décembre 1524, les actes de la régente sont datés de Saint-Just-sur-Lyon, mais cette localité, qui se trouve au flanc de la colline de Fourvières, ne fait pour ainsi dire qu'un avec Lyon.

deux frères à ce qu'a été sa propre destinée. Il a dû, pour s'instruire, surmonter des obstacles de tout genre; tout contribue maintenant à rendre l'étude facile aux jeunes gens. Mais G. B. se dit qu'il conservera la gloire d'avoir frayé la voie à la jeune génération [1]. Que Claude ne se relâche pas de son ardeur à l'étude; il obtiendra la sympathie des grands personnages de la cour.

De Lyon, où réside la Régente, le 9 décembre [1524] [2].

156**

A François Robertet.

[Lyon, décembre 1524.]

(*Ep.*, f° 23 v°; *Luc.*, p. 441.)

Συνέβη μοι τήμερον...

G. B. raconte la rencontre qu'aujourd'hui même il a faite du père de François. Cela se passait dans la chambre la plus reculée des appartements de la Régente. G. B. commence par donner à Robertet les deux lettres grecques qu'il a écrites pour ses fils [3]. A son tour, Robertet remet à G. B. la lettre de François et il lui demande de la traduire devant les nombreux courtisans qui se trouvaient là. On admire la facilité avec laquelle François semble manier la langue grecque. G. B., en traduisant, s'arrête aux passages qui attestent le mieux la précocité de François.

G. B. remet à une autre lettre ce qui lui resterait à dire.

Lyon [4].

1. Cf. *supra*, p. 150.
2. Voir la note de la lettre précédente.
3. Ce sont, je pense, les deux lettres précédentes, les seules aux jeunes Robertet qui soient datées de Lyon.
4. Si la remarque précédente est exacte, cette lettre-ci doit être du mois de décembre 1524.

157**

A Jean de La Forest.

[Paris, 8 février 1525.]

(*Ep.*, f° 21 v°; *Luc.*, p. 438.)

Εἰ μὲν ὦ Ἰάνε...

G. B. a depuis longtemps l'intention de contenter La Forest et de lui adresser une lettre; diverses affaires l'en ont empêché depuis qu'il est revenu chez lui[1] Il a sa maison à diriger, ses nombreux enfants à élever; de là beaucoup de soucis qui l'empêchent de donner tout son temps à l'étude des lettres. Il espère que ses excuses seront agréées de La Forest. Celui-ci a été l'élève de Lascaris et il a vécu avec lui[2]; il se doit de se montrer aussi courtois que son maître. Il ne doit pas oublier non plus que c'est G. B. qui l'a introduit auprès du Chancelier[3].

Paris, 8 février [1525][4].

158**

A François Robertet.

[Paris, 15 mars 1525.]

(*Ep.*, f° 21 r°; *Luc.*, p. 488.)

Δεξάμενος τὸ σὸν ἐπιστόλιον...

G. B. s'extasie sur les progrès dont témoigne le billet de

1. Cette indication nous met, pour la date de la lettre, au début de l'année 1525; voir la note relative à la date de la lettre 158.
2. Cf. *supra*, p. 208.
3. Pour que Budé fît cette allusion, il fallait que le fait fût encore tout récent. Cette lettre-ci a dû suivre de près la lettre 150, où Budé annonçait à Lascaris qu'il avait fait attacher La Forest à la mission du Chancelier.
4. Voir ci-dessus les notes 1 et 3.

François Robertet. Son frère et lui sont bien heureux d'avoir, pour les instruire, un homme comme Theocrenus qui connaît si bien le grec et le latin. Les deux jeunes gens voudront redoubler d'ardeur pour profiter de la sollicitude que leur montre Theocrenus. François voudra bien saluer, de la part de G. B., d'abord son frère, puis l'honnête et savant Salmon et enfin ses parents. G. B. se recommande tout particulièrement au souvenir de Robertet : c'est, à sa connaissance, le seul de tous les courtisans qui sache être un ami véritable.

Paris, 15 mars [1525][1].

159**

A Claude et François Robertet.

[Paris, 15 mars 1525.]

(*Ep.*, f° 23 r°; *Luc.*, p. 440.)

Ἐτύγχανον μὲν ὃ κομῷ μειρακυλλίω...

Aujourd'hui même G. B. a écrit une lettre qui, en réalité, s'adressait aux deux frères, mais dont la suscription ne portait que l'un des deux noms[2]. Comme il avait la lettre dans sa poche, il rencontre *Courcollos*[3] qui lui demande s'il n'a pas des

1. Notre lettre est sans doute celle dont il est question au début de la lettre 159 ; toutes les deux auraient donc été écrites en même temps. Or, dans la seconde, Budé nous dit avoir dîné avec Theocrenus et parle de lui comme du précepteur des jeunes Robertet. Il semble bien, par la lettre 152, qu'en octobre 1524, Theocrenus ne s'occupait d'eux que depuis très peu de temps. Le 15 mars 1526, l'humaniste italien était à la veille d'entrer en Espagne avec les deux fils du roi (cf. *supra*, p. 211, n. 1, et le *Catal. des Actes de François Ier*, t. VIII, p. 449). Nous sommes ainsi amenés, pour la présente lettre, à choisir la date de 1525.

2. C'est sans doute la lettre précédente ; cela expliquerait le fait que celle-ci ne porte aucune date.

3. Je transcris la forme grecque que Budé a donnée au nom du personnage en question ; à quel nom français correspond-elle ? Je ne saurais le

commissions pour quelqu'un de la cour. G. B. montre sa lettre; *Courcollos* s'en empare et déclare qu'il la portera. Le soir, G. B. dînait avec Theocrenus, le précepteur des jeunes gens. Il lui raconte la chose; Theocrenus se fâche, déclare qu'il a apporté une lettre de ses élèves à G. B. et qu'il ne veut pas revenir auprès d'eux les mains vides. G. B. se décide alors à écrire une nouvelle lettre. Il encourage les deux jeunes gens à bien travailler et les prie de saluer leurs parents de sa part [1].

160 *

A Erasme.

[Paris, 22 avril 1527.]

(*Ep.*, f° 128 r°; *Luc.*, pp. 381-383.)

Heus tu, iam primum...

Erasme ne doit pas s'exagérer l'intérêt des notes grecques et latines que G. B. aurait rassemblées [2]. Ces notes concernent presque exclusivement la langue grecque, et Toussain, en en parlant à Erasme, les a jugées avec beaucoup d'indulgence. G. B., au début de l'entreprise [3], comptait sur un succès d'autant plus grand que l'étude du grec est venue subitement en

dire. Il est vrai que Budé ajoute, en parlant de ce *Courcollos* : καὶ τῆς κατὰ τὴν οἰκονομίαν ὧν ἐν τοῖς βασιλείοις καὶ ταύτης συνεπιστατῶν. Mais on serait embarrassé de dire quelle charge désignent ces expressions encore bien vagues.

1. Pour la date, voir la note de la lettre précédente.

2. Le *post-scriptum* de notre lettre achève de nous renseigner sur la lettre d'Erasme à laquelle répond Budé. Elle se trouve à la col. 922 des *Erasmi Epist.* (*Magnam profecto uoluptatem...*). Il faut seulement réduire au nouveau style la date du 23 mars 1526 (cf. L. Delaruelle, *Une amitié d'humanistes*, dans le *Musée belge*, t. IX, p. 341, n. 1). Pour le passage auquel répond ici Budé, voir les premières lignes de la lettre.

3. Voir la note suivante pour le moment où Budé a commencé à recueillir ces notes, matière future des *Commentarii linguae graecae*.

faveur. Aujourd'hui, il craint que son travail ne remplisse pas l'attente de la jeunesse studieuse ; il s'en est même dégoûté : depuis huit mois, il n'a pas touché à ses notes qui sont encore en l'état d'un amas informe. Son départ à la cour[1] a refroidi le premier feu de son ardeur ; à présent, ses occupations domestiques, ses fonctions[2] lui prennent chaque jour un temps appréciable.

Il paraît donc qu'on accuse G. B. de porter sur Erasme des jugements malveillants[3]. G. B. reconnaît s'être plaint devant ses amis qu'Erasme, en toute occasion, accusât la lenteur d'esprit des Français. Dans son commentaire sur l'Epître aux Galates, Erasme applique aux Français ce que l'apôtre disait des Galates[4]. Si G. B. s'en est ému, c'était dans l'intérêt de ses compatriotes. Quant à s'être exprimé sur Erasme en des termes malveillants, G. B. nie absolument l'avoir fait : il faut que l'on ait travesti ses paroles. Il rappelle, comme preuve de son amitié pour Erasme, les deux lettres grecques qu'il lui a écrites il y a plus de deux ans pour le décider à venir en France[5]. En retour, Erasme ne lui a donné que des marques de défiance ;

1. A la fin de l'année 1522, il y avait déjà beau temps que Budé avait commencé son travail (cf. *supra*, p. 194). D'autre part, il ne peut y avoir d'hésitation pour l'époque qu'il veut désigner en parlant de son départ à la cour ; c'est à partir de la fin de l'année 1520 qu'il commence à suivre le roi dans ses déplacements ; désormais il ne sera plus chez lui que de façon intermittente.

2. Il y avait d'abord ses fonctions de maître des requêtes. De plus, il continuait, comme ancien prévôt des marchands, d'avoir part à l'administration de la ville de Paris (cf., à l'index, le *Registre des délibérations du bureau de la ville de Paris*).

3. *Erasmi Epist.*, col. 922 E : « Non enim desunt qui te parum candide de nobis sentire suspicentur. »

4. Cf. *Erasmi Opera*, t. VIII, col. 951 F. En réalité, Erasme s'était borné, dans ce passage, à paraphraser selon son procédé ordinaire le mot bien connu de saint Paul (ἀνόητοι Γαλάται, *N. Test.*, *Gal.* 3, 1). D'autre part, et c'est bien aussi ce que Budé lui reproche, il avait inséré, dans l'argument de l'Épître, plusieurs jugements défavorables aux Gaulois, qui venaient corroborer celui de saint Paul sur les Galates (col. 941-942). Il n'y avait pas, dans tout cela, de quoi se fâcher si fort.

5. Voir les lettres 147 et 148 ; il y avait en réalité trois ans qu'elles avaient été écrites.

c'est à d'autres qu'il s'est adressé pour faire savoir ses intentions [1]. Voilà ce que G. B. peut répondre aux reproches d'Erasme. D'ailleurs, il n'en croit pas les rumeurs malignes qui courent sur les sentiments d'Erasme pour lui; il continuera d'être pour Erasme l'ami qu'il a toujours été.

G. B. souscrit sans réserve au jugement d'Erasme sur les cicéroniens. Ce qui les a rendus de toute part odieux, c'est l'impudence de leur chef qui prétend rayer du nombre des bons auteurs tous les écrivains soit français, soit allemands [2]. De même, G. B. aurait pleuré Longueil davantage si celui-ci avait continué d'avoir les sentiments d'un Français [3].

Paris, [22 avril 1527] [4].

G. B. a reçu, le vendredi saint [5], la lettre d'Erasme en date

1. Cf. *supra*, p. 206, n. 3. La lettre à François du Moulin du 2 septembre 1524 semble bien celle par laquelle Erasme refusa définitivement les offres de François Ier; au contraire, il n'y a pas, dans sa correspondance, de lettre sur le même sujet qui soit adressée à Budé.

2. *Erasmi Epist.*, col. 923 A. Budé ne fait guère ici que reprendre et développer ce passage. Les *cicéroniens* sont, on le sait, une école d'humanistes, principalement italiens, qui prétendaient, en écrivant, s'astreindre à l'imitation exclusive et servile des œuvres de Cicéron. Bientôt Erasme allait lancer contre eux le dialogue si piquant du *Ciceronianus* (*Erasmi Opera*, t. I, col. 971; paru en 1528). Dans ce passage de Budé, il y a certaines allusions dont je n'ai pas réussi à percer le secret. Il y aurait intérêt, pour l'histoire du cicéronianisme, à ce qu'on parvînt à les expliquer.

3. Longueil, on s'en souvient, avait élu domicile en Italie pour se perfectionner dans l'étude des langues anciennes. Il était *cicéronien* de fait avant même qu'on n'eût formulé la doctrine de l'école nouvelle. Erasme, dans le *Ciceronianus*, n'a pas manqué de critiquer sa manière (*Erasmi Opera*, t. I. col. 1017, cité par H. Chamard, dans son édition de la *Deffence et Illustration*, 1904, p. 150, n. 7.

4. La lettre est ainsi datée : « Parisiis, postridie Liberalium nostrorum, qui natalis est immortalitatis nostrae, etc. » Cela revient à dire : « le lendemain de Pâques ». Nous avons démontré (cf. p. 217, n. 2) que la lettre d'Erasme mentionnée dans le *post-scriptum* était de l'année 1527. Celle de Budé est nécessairement de la même année et, par conséquent, du 22 avril, puisque Pâques, en 1527, tombait le 21 avril. Cf. d'ailleurs la note 1 de la page suivante.

5. Voici le texte de Budé : « Epistolam autem tuam, X. Cal. April. scriptam, Soteriis acceperamus, quo die solenne est ueluti funere Ser-

du 23 mars; elle lui avait été remise dans la nuit comme il revenait du château de la banlieue où résidait alors la cour[1]. G. B. affirme de nouveau à Erasme qu'il n'a pas la moindre rancune contre lui.

161*

A Thomas More.

[Paris, 1er septembre 1527.]

(*Ep.*, f° 138 v°; *Luc.*, pp. 397-398.)

Amicitiam nostram sane auspicato...

Il faut qu'il y ait entre More et G. B. une sympathie bien vive; l'amitié qu'ils ont l'un pour l'autre n'a été nullement refroidie par l'interruption de leur correspondance[2]. La lettre de More atteste qu'il est toujours le même et que les honneurs ne l'ont pas changé[3]. G. B. ne s'étonne pas que More ait inspiré tant d'estime à tous ceux des Français qui ont séjourné en Angleterre. Il se réjouit d'apprendre, par la lettre de son ami, que les amis de celui-ci ont reçu de Robertet un accueil très cordial[4]. G. B. est très lié avec toute la famille de Robertet; il

uatorem nostrum efferre, grata piaque commemoratione ab eo nobis salutis memorando supplicio comparatae ». Comme plus haut le mot *Liberalia*, le mot *Soteria* est détourné par Budé de son sens ordinaire, mais la longue périphrase qui suit ne peut que désigner la procession du vendredi saint.

1. Le jour du vendredi saint de 1527, soit le 19 avril, la cour était à Vincennes; cela confirme bien les remarques précédentes relatives à la date de cette lettre.

2. Dans la correspondance, la lettre à Thomas More, qui est immédiatement antérieure à celle-ci, est datée du 23 mai 1521 (n° 96).

3. Thomas More était alors très en faveur auprès de Henri VIII.

4. Il a été question de Florimond Robertet dans la notice consacrée à ses fils (p. 146). Malgré son grand âge, il avait conservé sous François Ier l'influence dont il avait joui sous Louis XII. La lettre de Budé fut écrite quelques mois seulement avant sa mort, qui arriva le 30 novembre 1527 (*Journal d'un bourgeois de Paris*, p. 330).

fait grand cas de celui-ci. More devrait bien faire entendre aux Robertet qu'il considère comme rendus à lui-même les services que G. B. a reçus de Robertet. Agé et malade comme il l'est à présent[1], G. B. ne peut pas suivre la cour. Il cherche des prétextes pour échapper à l'obligation d'y remplir son service. Il obtient parfois des congés, mais il craint que Robertet ne les lui gâte, comme il l'a fait récemment[2]. G. B. ne comprend pas ce que veut dire Thomas More, à propos de l'entrevue entre François Ier et Wolsey[3]. Il s'étonne aussi que le roi ait parlé à Wolsey d'un livre remarquable que G. B. aurait publié récemment. L'année dernière, G. B. a donné une très courte suite aux *Annotations*[4] : il envoie cela à More, avec deux opuscules qu'il a traduits du grec[5]. Ce sont là des œuvres sans importance et qui ne méritent pas de venir à la connaissance de Wolsey. Eloge de l'habileté politique dont

1. Budé était alors âgé de cinquante-neuf ans ; il était né en 1468, et non en 1467, comme on le dit toujours (cf. L. Delaruelle, *Guillaume Budé*, p. 63).

2. *Luc*, p. 398, juste après le passage grec : « Commeatus temporarios [les éditions ont *temperarios*] per occasiones impetro...; at uero absenti mihi gerere negotium ille uir optimus ac conficere haud aegre potest, id quod memorabili documento opportunoque haud ita pridem ostendit ». Nous ne saurions dire à quoi Budé fait ici allusion.

3. « Quod de colloquio Regis nostri et illustrissimi Legati Eboracensium scribis... » Il s'agit du cardinal Wolsey, archevêque d'York et légat *a latere* en Angleterre. Depuis le début de l'année, François Ier était en négociations avec Henri VIII. Un ambassadeur français s'était rendu en Angleterre au mois de février. A son tour, Wolsey fut chargé d'une ambassade en France. Il débarqua à Calais au mois de juillet. Le 4 août, il faisait son entrée à Amiens où François Ier arrivait de son côté. C'est là que fut signé, le 18 août, le nouveau traité entre la France et l'Angleterre.

4. Voici le titre du volume : *Gulielmi Budaei... Altera editio Annotationum in Pandectas* ; la lettre de dédicace est datée du mois de mai 1526. L'ouvrage est, en effet, de peu d'importance, si on le compare aux *Premières Annotations*. Dans les éditions de Séb. Gryphe, parues à Lyon en 1546, ce premier recueil forme un volume de 735 pages, et le second de 278 pages seulement.

5. Le traité *de Mundo* par Aristote et l'ouvrage attribué à Philon qui porte le même titre. La lettre de dédicace commune aux deux opuscules est datée du 1er avril 1526.

celui-ci a toujours fait preuve. Il mérite des louanges particulières pour avoir fondé un collège et l'avoir richement doté[1].

Paris, 1er septembre [1527][2].

162*

A Jacques Sadolet, évêque de Carpentras.

[Paris, 21 décembre 1527.]

(*Ep.*, f° 136 r° ; *Luc.*, pp. 393-395.)

Hodierno die cum in aula...

G. B. va bien rarement à la cour[3], mais aujourd'hui il y a rencontré Menier[4], le conseiller royal, qui déjà, quelques jours plus tôt, lui avait remis la lettre de Sadolet[5]. Menier lui a dit n'attendre que le congé du Roi pour partir. G. B. n'a pas voulu le laisser s'en retourner sans lui donner une lettre pour Sadolet, et comme la cour devait se déplacer dans trois jours[6], il est vite revenu chez lui et il se dépêche de répondre à la lettre de Sadolet. Cependant G. B. songe surtout, en ce moment, à faire son métier de courtisan. Voici trois ans qu'il a cessé

1. Le collège de Christ Church, à Oxford, fut, en effet, fondé par Wolsey. Il s'appelait alors le Collège du Cardinal et était destiné à recevoir quatre cents étudiants.

2. Voir plus haut la mention relative aux nouvelles *Annotations*.

3. La cour était à Paris depuis les derniers jours d'octobre.

4. « Menerium. » La première pensée est qu'il s'agit d'Accurse Meynier, celui que Budé avait rencontré à Venise en 1501 (L. Delaruelle, *Guillaume Budé*, p. 82), mais en ce cas il ne dirait pas de lui (*Luc.*, p. 393) : « uirum et elegantia morum et literarum amore praeditum, quantum quidem ex oris eius dignitate comique facundia iudicare in transitu potui. » Evidemment, il s'agit ici d'un personnage dont Budé vient de faire la connaissance. Je ne saurais dire qui était ce *Menerius ;* ce ne devait pas être un personnage bien considérable, car Budé ne lui donne pas d'autre titre que celui de conseiller royal.

5. Cette lettre de Sadolet n'est pas conservée dans le recueil de ses *Epistolae*.

6. Le 25 décembre, la cour abandonne Paris pour Saint-Germain-en-Laye où elle va rester pendant plusieurs mois.

d'appartenir à la cour[1]; il n'y paraît plus que quand le Roi vient résider tout près de Paris. La vie voyageuse qu'il lui fallait mener faisait à ses études un tort irréparable: il y a renoncé. Sadolet, lui aussi, a bien de la chance d'avoir pu dépouiller les fonctions si absorbantes qu'il occupait depuis tant d'années[2]. Les humanistes attendent de lui des œuvres qui leur montreront le but et réveilleront leur émulation; ce n'est pas en vain que Dieu l'a arraché à un si grand désastre[3]. G. B., quant à lui, ne se résigne pas encore à demander sa retraite et à renoncer aux lettres. Cependant, il le reconnaît, le premier souci des vieillards doit être de se préparer à la mort. G. B. revient à Sadolet, qui a pu fuir le sac de Rome[4], mais qui y a perdu sa bibliothèque; la Némésis voulait que son bonheur ne fût pas sans mélange.

Sadolet a demandé à G. B. la liste de ses livres grecs. G. B. s'excuse de ne pas la lui fournir; en fait d'auteurs grecs, il possède seulement des livres imprimés. Jadis il a eu chez lui d'assez nombreux manuscrits, mais qu'on lui avait prêtés[5].

Paris, 21 décembre [1527][6].

1. L'examen des *Epistolae* confirme cette indication; à partir du début de 1525, les lettres de Budé se font plus rares et celles que nous avons conservées sont toutes datées de Paris : c'est que Budé ne suit plus la cour dans ses déplacements continuels.

2. Les fonctions de secrétaire des brefs. Sadolet était bien évêque de Carpentras depuis 1517, mais jusqu'en 1527 il n'avait pour ainsi dire pas résidé dans son diocèse. Les premières lettres qu'il écrit de Carpentras sont datées du 17 mai 1527.

3. Le sac de Rome : voir la suite de la lettre.

4. *Luc.*, p. 394 (tout au bas de la page) : « forte fortuna contigit ut urbis clarissimae direptio profectionem inde tuam subsecuta sit. » C'est en mai 1527 que Rome fut prise par les Impériaux : il y avait peut-être vingt jours que Sadolet avait quitté la ville. Le sac de Rome fut, on le sait, quelque chose d'épouvantable, dont les relations contemporaines peuvent à peine nous donner une idée (voir, sur ce sujet, l'article de L. Dorez, dans les *Mélanges de l'Ecole de Rome*, t. XVI, p. 355). Pour les dommages que Sadolet eut à souffrir, cf. Lancellotti, *Poesie italiane e latine di Mons. Angelo Colocci*, Jesi, 1772, p. 118, en note.

5. Cependant, M. Omont a retrouvé plusieurs manuscrits qui ont figuré dans la bibliothèque de Budé (*Notice sur les collections de manuscrits de Jean et Guillaume Budé*, dans le *Bulletin de la Société de l'Hist. de Paris*, t. XII, pp. 100-113).

6. Pour la date d'année, voir ci-dessus l'allusion au sac de Rome; il

163*

A Janus Lascaris.

[1er août 1528.]

(*Ep.*, f° 132 r° ; *Luc.*, pp. 387-390.)

Epistolae tuae lectio...

Ce n'est pas sans inquiétude que G. B. écrit cette lettre[1] ; i craint qu'elle n'amène une brouille entre lui et Lascaris don il est, depuis plus de trente ans, l'ami intime[2]. Il prie don Lascaris de l'écouter sans parti pris. Il affirme qu'en écrivan le *de Asse*, il n'avait connaissance d'aucun travail antérieu qui fût relatif au même sujet. D'ailleurs il est prêt, sur le con seil de Lascaris[3], à supprimer de son livre, si jamais il l réédite, tous les passages où il s'est défendu avec un peu tro de virulence[4]. Lascaris reconnaîtra que G. B. fait tout so

en est parlé comme d'un événement récent. La date est confirmée par c que dit Budé du séjour de la cour à Paris et du prochain déplacemen que doit entreprendre le roi (cf. p. 222 et n. 2).

1. Budé a inséré parmi ses lettres (*Luc.*, p. 386) celle de Lascaris à laquelle il répond ici. On y voit qu'il avait demandé à son ami de lu fournir son témoignage sur les origines du livre de Porzio (cf. *supra* pp. 48-49). Evidemment, il s'était trouvé des gens pour renouveler u débat déjà ancien et pour soutenir que le travail de Porzio sur les mon naies anciennes avait précédé le *de Asse* et que Budé s'en était mêm inspiré. A la question posée, Lascaris se contenta de préciser le momen où, pour la première fois, il avait entendu parler du travail de Porzio. I exprima l'espoir que les deux rivaux consentiraient à se réconcilier pa son entremise. Enfin, il joignit à sa lettre quelques distiques latins o Budé et Porzio semblaient être mis sur le même pied ; il concluait e disant qu'ils avaient pu tous deux puiser aux mêmes sources.

2. Cf. L. Delaruelle, *Guillaume Budé*, p. 74.

3. Budé ne peut faire allusion qu'aux premiers des distiques par les quels se termine la lettre de Lascaris ; mais ces distiques sont bien obs curs et le conseil que Budé y trouve est exprimé en des termes bien gau ches.

4. Budé, dans le *de Asse*, a eu l'occasion de juger plusieurs huma

possible pour le satisfaire. Ce n'est pas qu'il renonce à se prévaloir de son bon droit. Si on le convainc d'avoir, dans ses ouvrages, pillé d'autres écrivains, il veut bien que sa mémoire soit flétrie à jamais. On peut le traduire en jugement devant les hommes les plus compétents; il se tient sûr d'être acquitté. G. B. ne se décidera pas à en croire les vers que Lascaris a ajoutés à sa lettre. G. B. ne se croit pas le droit de renoncer au mérite d'avoir abouti tout seul aux découvertes du *de Asse*[1]. Il veut bien qu'on ajourne le procès, que pour l'instant on n'en parle plus. Mais il n'entend pas que son rival triomphe et se considère comme vainqueur. Il prie Lascaris de se montrer impartial et de ne pas s'obstiner à trancher le litige en faveur de Porzio[2]. Mais, quoi qu'il doive faire, Lascaris peut être sûr que G. B. lui conservera son amitié.

1er août 1528.

164*

A André Alciat.

[Paris, 24 septembre 1529.]

(*Ep.*, fo 139 ro; *Luc.*, pp. 398-400.)

Videor iam fortasse tibi...

La lettre écrite par Alciat le 3 juillet n'est arrivée à G. B. qu'il y a huit ou dix jours; elle lui a été remise par un nommé

nistes du Quattrocento (cf. L. Delaruelle, *op. cit.*, pp. 135-136); d'autre part, il a beaucoup remanié, dans les éditions suivantes, le premier état de son ouvrage, mais je ne me suis pas aperçu qu'il y ait inséré la moindre allusion à son différend avec Porzio.

1. Ceci répond à ce que disait Lascaris dans ses vers : que Budé et Porzio pouvaient fort bien avoir puisé tous deux aux mêmes sources.

2. Lascaris n'avait rien fait de semblable : il avait donné raison aux deux adversaires à la fois.

Russus[1] dont le fils est maintenant l'élève d'Alciat[2]. G. B., qu connaît bien le père, s'est engagé à recommander le jeun homme à son professeur. Il se met à la disposition d'Alciat; i souhaiterait beaucoup pouvoir lui rendre service. Alciat, dan sa lettre, fait l'éloge des *Annotations aux Pandectes*. Il affirm que l'ouvrage fait autorité parmi les doctes; G. B. pourrai dire la même chose des ouvrages d'Alciat, et ce serait ave bien plus de raison. Alciat ajoute que l'exemple de G. B. l': encouragé à lutter contre ses détracteurs; mais Alciat s'est ré vélé comme un maître qui ne doit rien qu'à lui-même. G. B est sincère en parlant ainsi; cette opinion est celle que depui longtemps il a formulée dans des lettres rendues publiques[3] Aujourd'hui même, il a eu l'occasion de parler d'Alciat devan le Roi. Il s'était rendu à la cour, comme il le fait tous les deu jours quand le Roi réside à Paris[4]. Tandis que François Ier dînait, Raffin, le gouverneur de l'Agenais[5], amène son fils à G. B. et prie celui-ci d'écrire à Alciat pour lui recommander le jeune homme. G. B. ayant montré à Raffin la lettre d'Alciat, le Roi, qui les a entendus causer, les fait venir auprès de lui et se fait traduire la lettre[6]; on couvre d'éloges le nom d'Alciat.

G. B. recommande à celui-ci le jeune Raffin; il le prie de bien dire au père le compte qu'il aura tenu de cette recommandation. Raffin a promis que son fils se chargerait de cette lettre; en même temps, G. B. remettra au jeune homme, pour

1. Sans doute *Roux* ou *Leroux;* mais à vrai dire *Russus*, vu son sens, pourrait aussi correspondre à *Rouge* ou à *Lerouge*.

2. Alciat professait à Bourges depuis la fin d'avril 1529.

3. Il est vrai, mais Budé n'ajoute pas qu'en même temps il s'était plaint vivement des procédés d'Alciat à son égard. Voir, à ce sujet, la lettre 55 et aussi la lettre 86, qui est adressée à Alciat lui-même.

4. François Ier était à Paris depuis le 5 septembre; il y devait rester jusqu'à la fin de novembre.

5. *Luc.*, p. 399 (tout en bas) : « Raffinus inter primarios nobiles cohortis cubicularis census, Agenensis prouinciae praeses. » La phrase indique, en outre, que Raffin appartenait au personnel de la *Chambre* du roi; je n'ai pas d'autre renseignement à donner sur le personnage.

6. Nouvelle preuve que François Ier ne savait pas le latin; cf. *supra*, p. 15, n. 1.

Alciat, un exemplaire des *Commentarii*[1]; Alciat écrit, en effet, qu'à Bourges, on attend l'ouvrage avec beaucoup d'impatience.

Paris, 24 septembre [1529][2].

165*

A Jacques Colin[3].

[Paris, 6 décembre 1529.]

(*Ep.*, f° 140 r°; *Luc.*, pp. 400-401.)

Enimuero ut uideo...

L'affaire que G. B. avait entreprise, pour laquelle il est venu si souvent à la cour, qui semblait avoir été réglée suivant ses désirs, cette affaire est remise en question, et tout est à recom-

1. Les *Commentarii linguae graecae* qui, évidemment, venaient de paraître; l'achevé d'imprimer est daté du mois de septembre 1529.

2. Voir la note précédente.

3. Jacques Colin était originaire de la région d'Auxerre. Son existence ne nous est connue qu'à partir du moment où il appartient à la cour. Secrétaire de Lautrec, puis valet de chambre ordinaire du roi, on le voit chargé, entre 1521 et 1529, de plusieurs missions diplomatiques. Dans les années suivantes, il semble en grande faveur auprès du roi, qui l'a choisi pour son lecteur. Il obtient plusieurs bénéfices, notamment l'abbaye de Saint-Ambroise, dont il portera désormais le titre. Il devient à la cour le protecteur des lettrés et ceux-ci lui adressent leurs hommages. Il contribue, comme nous allons le voir, à l'institution des lecteurs royaux et, pendant plusieurs années, il exerce une sorte de surveillance sur la nouvelle corporation. Vers la fin de 1536, il est remplacé par Pierre Duchâtel dans ses fonctions de lecteur; il meurt en 1547. C'est lui qui, sur l'ordre du roi, publia les diverses traductions françaises laissées par Claude Seyssel. Il a composé quelques poésies latines et françaises; enfin, il a traduit en français le célèbre *Cortegiano* de Baldessare Castiglione (éditions en 1537 et 1538). Homme d'esprit facile et de mœurs légères, il appartient à la lignée des Marot et des Sainct-Gelays; il n'a pas la culture des véritables humanistes. Sur Colin, on pourra consulter le livre de V.-L. Bourrilly, *Jacques Colin, abbé de Saint-Ambroise*, un fascicule du premier tome de la Bibliothèque d'histoire moderne, 1905.

mencer. La cour est décidément l'asile du mensonge et de la fraude. G. B. ne voudrait, pour rien au monde, reprendre le métier de courtisan. Il aurait dû prévoir cet ajournement pour ne pas donner de fausses espérances aux savants qu'il avait promis d'appuyer et que l'on pouvait déjà croire nommés[1]. G. B. n'aurait pas entrepris cette affaire s'il n'avait été sûr d'être soutenu par Colin; il tient à l'avertir tout de suite pour que son ami ne considère pas la chose comme faite. Il faut que Colin empêche l'affaire d'avorter misérablement. G. B., loin de la cour[2], ne peut rien faire en ce moment. Que Colin prenne en main la cause de ces humanistes dont on a trompé l'espérance. S'il réussit, G. B. est disposé à lui laisser tout le mérite du succès. Le porteur de cette lettre expliquera de vive voix, à Colin, le détail de ce qui s'est passé.

Paris, 6 décembre [1529][3].

1. *Luc.*, p. 401 : « Quomodo autem temere producti sunt [= ont été ajournés], qui ... Principis etiam ipsius uoce designati sunt atque renunciati? Quos nunc ipsos quid uetet munera sua obire, cum iam dies cesserit et uenerit? » Il était nécessaire de reproduire ce passage qui, dans sa précision, nous permet de déterminer l'objet de notre lettre. Il ne peut s'agir ici que de l'institution des lecteurs royaux. Tout devient clair si on l'admet et si on date la lettre de l'année 1529. Budé vient, en septembre, de lancer la lettre-préface des *Commentarii linguae graecae*. Très respectueusement, mais avec beaucoup d'énergie, il a réclamé du roi l'exécution des promesses formelles qu'il a faites déjà plus d'une fois : il demande que François Ier établisse à Paris un collège pour l'étude des lettres anciennes (Ab. Lefranc, *Hist. du Coll. de Fr.*, pp. 102-106). Le roi, ainsi mis en demeure, a décidé de s'exécuter; Budé s'est chargé de choisir lui-même les premiers professeurs du futur collège; il a soumis leurs noms au roi et obtenu de lui la promesse verbale qu'ils allaient être nommés. Mais les jours se passent; l'année scolaire a commencé sans que les humanistes en question aient été avertis de rien. C'est alors que Budé s'émeut et qu'il envoie à Colin cette lettre si pressante. Nous ne pouvons citer toutes les expressions qui y sont de nature à confirmer notre hypothèse : le lecteur qui voudrait un supplément de preuves n'aurait qu'à se reporter au texte original.

2. Le 6 décembre 1529, la cour est à Fontainebleau.

3. Voir les deux notes précédentes. M. Ab. Lefranc a montré (*op. cit.*, p. 109) que les lecteurs avaient commencé à enseigner en mars 1530; notre lettre ne peut donc pas avoir été écrite plus tard qu'en 1529.

166

A Georges d'Armagnac[1].

[Paris, 23 juin 1530.]

(*Ep.*, f° 137 r°; *Luc.*, p. 395.)

Heri literas tuas accepi...

G. B. a reçu hier la lettre de Georges d'Armagnac; il n'a pu y répondre sur-le-champ, Gilles, qui l'avait apportée, s'étant retiré tout de suite pour ne pas le déranger dans son dîner. G. B. est tout disposé à contenter Georges d'Armagnac et à conclure avec lui un pacte d'amitié. Il y a déjà assez longtemps que G. B. a cessé de suivre la cour; cependant il n'ignore pas que Georges d'Armagnac est de ceux dont il y a profit à rechercher l'amitié. Il remercie Georges d'Armagnac pour les offres de service que sa lettre contient. Pour lui-même il ne désire plus rien; mais il a déjà deux fils qui vont bientôt sortir de l'école et entrer dans la vie; d'autres les suivront.

1. On connaît surtout, de Georges d'Armagnac, la belle carrière diplomatique qu'il fournit sous François Ier et sous Henri II. Né en 1500, évêque de Rodez en 1529, il est nommé ambassadeur à Venise en juin 1536; il y séjourne jusqu'au début de l'année 1539. De 1540 à 1545, il exerce à Rome les mêmes fonctions; il en revient avec le chapeau de cardinal, qu'il a obtenu en 1544. Dans la suite, il fit encore à Rome trois autres séjours, mais cette fois sans avoir le titre d'ambassadeur (de 1547 à 1550; de 1554 à 1557; en 1559 et 1560). Il mourut seulement en 1585. Ce diplomate était un homme de goût et un amateur de belles-lettres. En Italie, il s'occupe à rassembler des objets d'art, des bustes, etc. Il était, on s'en souvient, le patron de Pierre Gilles (cf. *supra*, p. 189). Dans le cours de sa longue vie, on le voit en relations avec Rabelais (cf. la célèbre lettre de Rabelais, dite « lettre à Salignac »), avec Germain de Brie (cf. V.-L. Bourrilly, *Jacques Colin, abbé de Saint-Ambroise*, p. 40, n. 1), avec Philandrier, Pierre Paschal, J. Androuet du Cerceau. Sur Georges d'Armagnac, voir Ph. Tamizey de Larroque, *Lettres inédites du cardinal d'Armagnac*, 1874, et P. Marnéjouls, dans les *Positions des thèses de l'Ecole des Chartes*, 1896, pp. 22-28.

C'est pour ses enfants qu'il réclamerait les bons offices de ses amis. Dans sa lettre, Georges d'Armagnac parle de Gilles comme d'un ami qui leur est commun à tous deux. G. B. en effet apprécie beaucoup Gilles pour sa science du grec et du latin; il souhaite qu'il trouve un bienfaiteur en la personne de Georges d'Armagnac.

Paris, 23 juin [1530][1].

167

A Georges d'Armagnac.

[Paris, 1er juillet 1530.]

(*Ep.*, fo 137 vo; *Luc.*, p. 396.)

Alterae tuae literae...

La deuxième lettre de Georges d'Armagnac[2] atteste, chez lui, de grandes connaissances et aussi beaucoup d'ardeur; elle montre qu'avec du travail il arrivera très vite à d'excellents résultats. Il ne sera pas comme ces courtisans qui savent à peine les éléments du latin et qui tâchent, par des citations préparées, de faire illusion sur leur science. S'il veut avancer dans ses études, il faut qu'il garde Gilles auprès de lui. Il se fera honneur à lui-même en se l'attachant et il méritera la reconnaissance de tous les humanistes. Enfin il contribuera ainsi à rehausser l'éclat de la cour de la Reine[3]. Au moment où

1. Voir les notes de la lettre suivante.

2. A ces deux lettres de Georges d'Armagnac correspondent les deux lettres de Budé : elles se sont succédé à quelques jours d'intervalle.

3. Budé développe l'idée en ces termes (*Luc.*, p. 396 D) : Cuius [reginae] regia et familia amplae et magnificae uirorum quaedam insignia postulare multis nunc uidentur, et fortasse desiderare. » Il semble dire que la maison de la reine a besoin d'être organisée à nouveau. Cette phrase, rapprochée de la date du premier juillet, va nous indiquer l'année où la lettre a été écrite. On sait que François Ier, en 1524, était resté

il écrit cette lettre, G. B. est tourmenté par des préoccupations domestiques et aussi par les soucis que lui donnent ses fonctions publiques.

Paris, 1er juillet [1530][1].

168*

A Nicole Bérault.

[?]

(*Ep.*, f° 134 r°; *Luc.*, p. 391.)

Epistolium meum ad Cantiunculam...

Bérault voudra bien joindre à sa lettre[2] le billet de G. B. à Chansonnette. A la cour, G. B. avait déjà entendu dire ce que Bérault écrit au sujet de ces ennemis des belles choses. Un jour G. B. est arrivé alors que, pendant le dîner du Roi, on racontait sur eux une amusante histoire. On disait que des hommes d'une ignorance incurable avaient voulu, en exploitant les haines populaires, chasser de France les lettres grecques. Cela fit beaucoup rire le prince et les grands seigneurs. On en vint à déplorer que certains prédicateurs, au lieu d'expliquer l'Ecriture, se laissassent guider par des passions mesquines dans le choix de leur sujet. Soutenus qu'ils sont par la faveur des gens de bien, les humanistes peuvent dédaigner les insultes de ces méchants. Mais sans doute les bons théologiens

veuf de Claude de France. En 1529, le traité de Cambrai stipula qu'il épouserait Eléonore d'Autriche. C'est justement le 1er juillet qu'Eléonore, en grande pompe, traversa la Bidassoa pour entrer en France (*Hist. de Fr.* de Lavisse, t. V, 1re partie, p. 66). Evidemment Budé veut parler ici de la nouvelle reine. On ne sait pas, malheureusement, quelles fonctions spéciales Georges d'Armagnac devait avoir à la cour de celle-ci.

1. Voir la note précédente.
2. La lettre que Bérault a lui-même écrite à Chansonnette.

se lamentent du tort que ce langage furieux peut faire à la religion. Bérault doit travailler avec plus d'ardeur encore à faire aimer la science véritable : les adversaires de l'humanisme finiront bien par se taire; la faveur populaire les abandonnera. Peut-être qu'à l'occasion G. B. écrira plus longuement à Bérault sur ce sujet.

11 novembre[1].

169

A Pierre Séguier[2].

[?]

(*Ep.*, f° 134 v°; *Luc.*, pp. 391-392.)

Hodie literas tuas accepi...

Aujourd'hui, quand il a reçu la lettre de Séguier, G. B. était souffrant et gardait le lit. Séguier s'est ému de trouver une divergence entre G. B. et son professeur, au sujet de la signification du mot *prouincia*[3]. G. B. admet très bien que l'on

1. La lettre est simplement datée du jour de la fête de saint Martin (*Martinalibus*), soit le 11 novembre. Les allusions qui y sont répandues ne sont pas assez précises pour qu'on puisse dire au juste de quels faits Budé voulait parler. Mais il y a un autre moyen de dater la lettre par approximation. Au moment où elle a été écrite, il semble bien que Budé fréquentât régulièrement la cour; c'est donc que le roi résidait alors à Paris. Dans la période qui nous occupe, cela n'est arrivé, au mois de novembre, qu'en 1527 ou en 1529.

2. A vrai dire, les *Epistolae* de 1531 ont *Segniero*, mais ce peut être une faute d'impression : on a vu que le livre en renferme beaucoup. Rien n'empêche d'admettre qu'il s'agit ici de Pierre Séguier (1504-1580), le premier qui ait fait connaître ce nom depuis si célèbre. Il est naturel de supposer que Pierre Séguier avait étudié le droit à Orléans, comme faisaient tous les Parisiens (L. Delaruelle, *Guillaume Budé*, p. 65, n. 2). Pierre Séguier devait devenir avocat général en 1550, président à mortier en 1554. Il a joué un rôle politique assez important.

3. Cf. *Annotat. in XXIV Pandectarum libros*, Lyon, 1546, pp. 316-317.

discute les moindres passages des *Annotations;* mais il ne peut souscrire à la théorie que développe le professeur d'Orléans, en s'appuyant sur un texte de Jean Lefèvre [1]. G. B. a déclaré, il est vrai, qu'il renonçait à satisfaire la race ignorante des juristes [2]. Cependant il veut bien, pour le sens de *prouincia*, les renvoyer à Ulpien et à Pline. Ils verront que le mot garde un sens très large; quoi qu'en disent Lefèvre et le professeur d'Orléans, la *prouincia* n'embrasse pas seulement les limites d'une juridiction particulière; elle peut comprendre tout un royaume [3].

Séguier continuera à remplir les espérances que fondent sur lui ses parents d'abord et aussi son ami G. B.

Paris, 29 mai.

170*

A Olivier, de Lyon [4].

[?]

(*Ep.*, f° 135 r°; *Luc.*, pp. 392-393.)

Non mediocri nuper laetitia...

G. B. a vu avec grand plaisir la direction nouvelle qu'Olivier voulait imprimer aux études du collège qu'il dirige. La célé-

1. « Ex sententia Ioannis Fabri iuris interpretis clarissimi ac nostratis. » Il s'agit d'un jurisconsulte français qui fut professeur à Montpellier et mourut vers 1340. Il était surtout connu comme coutumier. Du Moulin dit de lui qu'il était « callentissimus consuetudinum Franciae » (A. Rivier, *Introduction historique au droit romain*, 1881, p. 576).

2. Cf. L. Delaruelle, *Guillaume Budé*, pp. 100-102, pour l'opinion qu'avait Budé sur les juristes de son temps.

3. C'est ce que disait déjà Budé dans le passage des *Annotations* auquel on a renvoyé plus haut. Il est presque superflu de dire que c'est lui qui a raison; aussi bien ses adversaires s'inspiraient d'une mauvaise méthode et ne se souciaient pas, pour définir les termes juridiques, d'interroger d'abord les textes où on les rencontre.

4. Voici les indications que j'ai pu recueillir sur cet humaniste

brité de ce collège fera que les autres suivront cet exemple. Ainsi, dans peu d'années, on verra l'étude des lettres revenir en faveur. Les siècles précédents ne savaient pas apprécier la véritable éloquence, et cependant l'éloquence seule peut donner leur prix aux choses[1]. Olivier a sous sa direction beaucoup de ces classes où l'on enseigne les principes de l'éloquence[2].

obscur. La lettre de Budé nous indique qu'il était de Lyon; dans les textes qui vont être cités, on ne manque jamais de le qualifier au moyen de son lieu d'origine : toujours il est appelé Ollivier le Lyonnais. Dans son édition de la grammaire grecque de Chrysoloras, parue en 1507, François Tissard lui adresse ce distique (H. Omont, *Essai sur les débuts de typographie grecque à Paris*, 1892, p. 51) :

Doctus es, et doctos peto, quodque latinus haberis
Et quod graecus, amo, uel quod uterque, colo.

En 1514, c'est lui qui publie, chez Josse Bade les commentaires de Beroaldo sur Lucain, restés jusqu'alors manuscrits (voir, au verso du feuillet de titre, la lettre-préface de Josse Bade). En 1516, il est à l'Université procureur de la nation de France (Du Boulay, *Historia Vniversitatis Parisiensis*, t. VI, p. 965). En 1518, il est, avec Béda, député auprès du roi par la Faculté de théologie (*ibid.*, p. 102 : « DD. Bedam et de Lugduno ».) En passant par Orléans (le roi était alors à Amboise), il est reçu par le jurisconsulte Pyrrhus d'Angleberme (voir l'opuscule de celui-ci, intitulé *Institutio boni magistratus*, etc., Orléans, Jacques Hoys et gendre, f° A ij v°). Arrivé à la cour, il prononça devant Duprat un discours pour la défense des privilèges de l'Université; la même année, il publiait chez Jehan Petit la traduction française de ce discours (Launoi, *Academia parisiensis illustrata*, t. II, p. 641). C'est aussi en 1518 qu'il exerça les fonctions de recteur (Du Boulay, *op. cit.*, p. 976). Il semble être mort un peu avant l'année 1530, alors qu'il était encore assez jeune (*Oratio gratulatoria scholae parrhisiensis... habita per Ludouicum Quelain Cenomanem Doctorem Theologum, III nonas Ianuarij, anno M. D. XXX*, Regnault Chaudière, f° b ij r°). Il faut donc se garder de confondre Olivier de Lyon avec un autre Olivier qui donna en 1536 une édition de Pomponius Mela et qui publia en 1540 un opuscule *de inuentione Dialectica*. Tel que nous le connaissons, Olivier semble avoir été de ces théologiens éclairés qui ne pensaient pas que l'étude des lettres leur fût interdite (cf. *supra*, p. 200 et la n. 2).

1. Dans une digression de ses *Annotations* (édit. lyonnaise de 1546, pp. 443-450), Budé a célébré longuement ces bienfaits de l'éloquence.

2. *Luc.*, p. 393 A : « Eloquentiae autem rudimenta cum in ludis discantur literariis, quales intra ambitum praefecturae tuae multi sunt... » Cette phrase est à rapprocher des expressions qu'on trouve tout au début de la lettre : « gymnasium istud tuum », « scholae... clarissimae ». Tout cela concourt à indiquer qu'Olivier venait d'être nommé principal d'un collège où l'on donnait l'enseignement de la Faculté des Arts.

G. B. lui donnera quelques conseils sur le plan d'études qu'il y pourra introduire. L'essentiel, c'est de choisir les auteurs que les maîtres devront expliquer. Il faut surtout s'attacher aux anciens, mais on aura soin de laisser de côté les auteurs ou les passages obscènes[1]. Pour commencer, on pourra donner aux enfants les meilleurs ouvrages des grammairiens modernes[2]; il faudra proscrire sans réserve les auteurs barbares des siècles antérieurs[3]. D'ailleurs, il ne faut pas craindre au besoin d'être traité de novateur[4].

171*

A Burensis[5].

[?]

(*Ep.*, f° 138 r° *Luc.*, pp. 396-397.)

Nimirum te esse hominem...

En échange du service que G. B. lui avait rendu, *Burensis*

1. Cette recommandation n'était pas superflue. On sait ce qu'Erasme a dit de Fausto Audrelini (*Erasmi Epist.*, col. 689 D) : « Lutetiae licuit Fausto profiteri quoslibet Poetas, usque ad naenias Priapeas, idque more, nequid aliud dicam, Faustino. »

2. Budé songe évidemment aux manuels composés depuis un siècle par les humanistes italiens : les *Elegantiae* de Laurent Valla, la Grammaire de Niccolò Perotti, les opuscules d'Agostino Dati. Au début du seizième siècle, ces divers ouvrages furent souvent imprimés par les libraires parisiens et principalement par Josse Bade.

3. Tels le célèbre *Doctrinal* d'Alexandre de Villedieu ou encore le *Grécisme* d'Everard de Béthune; cf. L. Delaruelle, *Guillaume Budé*, p. 44. Les idées que Budé développe ici peuvent être rapprochées utilement de celles qu'Erasme a semées, à propos du même sujet, dans ses différents ouvrages; voir en particulier la lettre à Pierre Viterius *de ratione studii* (*Opera*, t. I, col. 521); cf. Durand de Laur, *Erasme précurseur*, etc t. II, pp. 24-35.

4. Nous n'avons aucun moyen pour fixer la date de cette lettre, même par approximation.

5. Dans le cercle des amis de Budé, je ne trouve qu'un nom qui se

a envoyé à G. B. une lettre fort obligeante et un cadeau d'importance. G. B. se félicite d'avoir obligé *Burensis*. Il a pu le faire sans peine en s'acquittant de son service à la cour et, du même coup, il a pu lier amitié avec un magistrat lettré que jusqu'alors il connaissait à peine. Il a entendu dire par un ami de *Burensis* que celui-ci savait assez bien le grec; il pense lui faire plaisir en terminant sa lettre dans cette langue. G. B., cela est vrai, a rendu service à *Burensis*, mais, en tout cas, cela ne valait pas le présent qu'il a reçu de lui. Cet échange de bons offices sera le fondement de leur amitié.

Paris, 8 janvier [1].

172*

A Thomas More.

[?]

(*Ep.*, f° 138 r°; *Luc.*, p. 397.)

Non sum nescius uir doctissime...

G. B. n'ignore pas combien sont absorbantes les fonctions de

rapproche de celui-là : c'est le nom de *David Buresius*, conseiller au Parlement de Rouen, à qui sont dédiées les secondes *Annotations aux Pandectes*. Dans la lettre-préface de l'ouvrage, un passage se lit qui peut autoriser cette identification (édit. lyonnaise de 1546, p. 5) : « Id [opus] uero, Buresi suauissime, cum pro nostra amicitia mutuis inter nos officiis, tuis longe commendabilioribus confirmata, tum uero doctrinae tuae merito in utraque lingua non mediocris, ut parcissime loquar, tuis uelut auspiciis editum peruulgatumque uolui. » Ces expressions se rapportent assez bien à celles qu'on lit dans dans la lettre de Budé. Il me semble bien probable que *Burensis* et *Buresius* ne sont qu'un même personnage.

1. La lettre-préface des secondes *Annotations* est datée du 25 mai 1526. Notre lettre est nécessairement antérieure puisqu'elle marque le début de l'amitié entre Budé et le magistrat rouennais. Si le rapprochement que nous avons fait est exact, on peut, avec assez de vraisemblance, la dater du 8 janvier 1526 : Budé aura voulu s'acquitter sans retard de l'obligation qu'il avait contractée envers son nouvel ami.

More. Lui-même il a fait l'expérience de la peine qu'on éprouve à concilier les devoirs d'une charge avec l'étude des lettres. Il avait entrepris de devenir courtisan sans laisser de côté la Philologie, il a dû renoncer à ce dessein. Cependant, More se souvient toujours de l'amitié qui l'unit à G. B. Celui-ci en a pour garant tous les Français qui vont en Angleterre et qui, à leur retour, viennent le saluer de la part de More. En écrivant ce billet, G. B. a voulu fortifier leur amitié qui est célèbre maintenant parmi leurs contemporains.

Paris, 25 juin [1].

173

A Etienne Dolet [2].

[Paris, 24 janvier 1532.]

(*Stephani Doleti orationes duae in Tholosam. Eiusdem Epistolarum libri II. Eiusdem Carminum libri II. Ad eundem Epistolarum amicorum liber.* Sans indication de lieu ni d'année [3]; petit in-8°, pp. 167-169.)

Tertia iam hac hebdomade...

G. B. s'excuse d'être resté trois semaines sans répondre à la

1. La lettre ne renferme aucune indication qui nous permette d'en fixer la date; pour les idées qui y sont développées, on peut la rapprocher de la dernière des lettres adressées à Thomas More (n° 161).

2. On connaît la vie orageuse d'Etienne Dolet (1509-1546). Elle a été longuement racontée par M. Copley Christie, dans un livre remarquable (voir la traduction française de C. Stryienski, *Etienne Dolet, le martyr de la Renaissance*, 1886); cependant nous aurons l'occasion, dans les notes suivantes, d'y relever une erreur qui n'est pas sans importance. Etienne Dolet, comme humaniste, s'est fait un nom par la publication de ses *Commentarii linguae latinae* (2 vol. in-f°., à Lyon, 1536 et 1538). Devenu lui-même imprimeur, il a donné, en 1542, une édition de *Pantagruel*. Enfin ce cicéronien accompli a publié, en 1540, un petit livre intéressant par les tendances nouvelles qu'il révèle, c'est *La manière de bien traduire d'une langue en aultre*, etc.; à Lyon, chez Etienne Dolet.

3. Ce volume a dû être imprimé chez Gryphe, à Lyon, où Dolet

lettre de Dolet [1]. Il affirme que ce n'est pas par paresse et qu'il trouve un grand plaisir à écrire des lettres. Mais, vraiment, il n'en a guère le temps. D'ailleurs, il s'est relâché de son ardeur pour le culte de la Philologie ; sa mauvaise santé l'y a obligé. Il remercie Dolet des sentiments qu'il lui exprime dans sa lettre. G. B., de son côté, se sent beaucoup de sympathie pour Dolet et il le range dès à présent au nombre de ses amis [2].

Paris, 24 janvier [1532] [3].

s'était réfugié en quittant Toulouse ; tout concourt à démontrer qu'il a paru en 1534.

1. Cette lettre, qui est datée simplement du 30 novembre, à Toulouse, se trouve à la p. 101 du recueil de Dolet. C'est la lettre d'un jeune homme studieux qui cherche à nouer des relations avec un humaniste célèbre. Dolet la fit tenir à Budé par l'intermédiaire de son ami Jacques Bording qui était parti à Paris. Voici comment celui-ci raconte sa visite à Guillaume Budé (p. 166 du recueil de Dolet) : « Budaeo literas tuas reddidi, quas ille libentissime legit, statimque percunctari coepit, ubi esses, quid ageres, et cum quo ; tandem roganti mihi numquid ad te uellet, responsurum se recepit, idque se facturum postea rursus a me conuentus affirmauit ».

2. Le ton bienveillant de cette lettre encouragea Dolet à récrire à Guillaume Budé (p. 103 du recueil). Celui-ci avait demandé à Bording des détails sur l'existence du jeune homme : Dolet s'empressa de lui faire un sommaire de son existence, depuis sa première jeunesse. Il y a aussi dans son recueil (p. 185) une pièce de vers adressée à Guillaume Budé.

3. Cette date est en désaccord avec l'opinion accréditée par Copley Christie, et d'après laquelle Dolet aurait passé deux années à Toulouse, de 1532 à 1534. Si nous attribuons à notre lettre la date de 1532, c'est en effet qu'elle répond à une lettre de Dolet, que nous considérons comme écrite à la fin de 1531. En réalité, Dolet est arrivé à Toulouse au printemps de 1531 ; il en est parti juste une année après, en 1532, sans doute au début du mois de juin. C'est ce qu'a montré le Dr L. de Santi (*La Réaction universitaire à Toulouse à l'époque de la Renaissance*, Extrait des *Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse*, Xe série, t. VI ; cf. notamment aux pp. 4 et 11). Aux preuves qu'il a données et qui sont tirées surtout des documents toulousains, on en pourrait facilement ajouter d'autres. Ainsi Dolet n'a passé qu'un hiver à Toulouse, celui de 1531-1532 ; et la lettre de Budé est, nécessairement, du 24 janvier 1532.

174

A François Duaren[1].

[Paris, 15 octobre 1536.]

(*Francisci Duareni Iurisconsulti celeberrimi opera omnia*; Lucques, 1768, t. IV, pp. 387-388.)

Quo die literas tuas accepi. .

G. B. a été heureux d'apprendre que François Duaren allait bientôt rentrer à Paris. Il a remarqué dans sa lettre un grand progrès; il y voit la preuve de l'ardeur que met François à étudier les belles-lettres. Son père[2] a même craint qu'il n'abandonnât ses études juridiques. C'est au jeune homme de ne pas donner prise à ces soupçons; qu'il se garde bien de négliger le droit pour la philologie.

Paris, 15 octobre [1536][3].

1. Né en Bretagne l'année 1509, François Duaren avait été à Bourges l'élève d'Alciat. On voit, par nos deux lettres, qu'il avait continué ses études à Paris. En 1539, il commence à professer à Bourges; c'est là que s'écoulera presque tout le reste de sa vie. Il y eut des querelles retentissantes, notamment avec le grand Cujas. Il représente, en face de son adversaire, ce qu'on a appelé la méthode « synthétique », déductive et rationnelle (Stintzing, *Geschichte der deutschen Rechtswissenschaft*, 1880, t. I, p. 370). On a loué l'agrément et la correction de son style. Il mourut en 1559. Son goût des lettres antiques, Duaren l'avait développé dans le commerce de Budé. Il fut en relations assez intimes avec lui et les deux lettres qu'on va lire ne sont pas, dit-il, les seules choses qu'il eût gardées de Guillaume Budé (*Fr. Duareni Opera*, t. IV, col. 386); ce sont, en tout cas, les seules qu'il ait publiées.

2. C'est au père de Duaren qu'est adressée la lettre suivante; nous ne savons pas comment Budé le connaissait. La teneur de la lettre 175 montre que Jean Duaren n'habitait pas à Paris.

3. La lettre, tout le montre, est du même temps que la suivante, qui est de 1536.

175

A Jean Duaren.

[Paris, 1er novembre 1536.]

(*Francisci Duareni opera*, t. IV, p. 387.)

Franciscus Duarenus filius tuus...

François, le fils de Jean Duaren, est venu trouver G. B. : il doit, dit-il, renoncer à fréquenter les jeunes Budé, car sa famille l'accuse de perdre son temps et de négliger ses études juridiques. G. B. s'est engagé à plaider la cause de François auprès de Jean Duaren. Il peut témoigner du zèle que montre le jeune homme. Tous les jours, François explique les Pandectes devant un nombreux auditoire où se trouvent trois des fils de G. B[1].; il vient également voir ceux-ci aux jours de congé. G. B. certifie l'exactitude des renseignements qu'il vient de donner à Jean Duaren.

Paris, 1er novembre 1536[2].

1. Sans doute les trois premiers-nés de la famille. Dreux, le plus âgé de tous, devait être, de peu, l'aîné de François Duaren. Les deux autres, dont il est question ici, sont sans doute Antoine et François, qui après la mort de Budé restèrent en France au lieu de suivre leur mère à Genève (Eug. de Budé, *Vie de Guillaume Budé*, p. 297).

2. La lettre est ainsi datée : « uesperi Diualiorum aut pridie feralium, Anno 1536 ». Les *feralia*, ce sont les fêtes des morts, donc, pour le calendrier chrétien, le 2 novembre. Le premier mot a été détourné par Budé de son vrai sens ; ici il désigne la fête de tous les saints (*diui*).

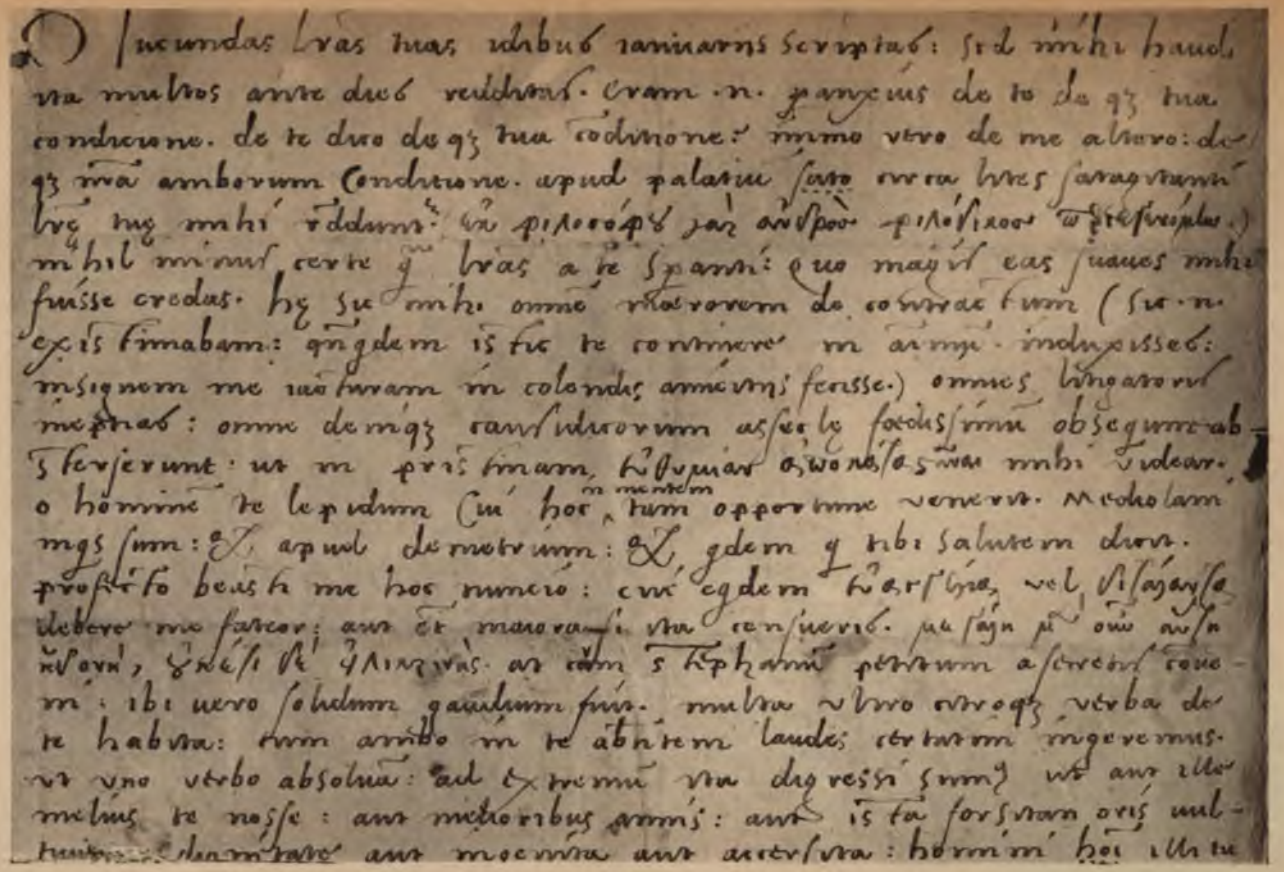

FRAGMENT D'UNE LETTRE AUTOGRAPHE DE BUDÉ A LASCARIS

(Biblioth. Nat., fonds Dupuy, n° 490, ff. 3-4.)

Vu :

Le 31 janvier 1907.

Le Doyen de la Faculté des Lettres
de l'Université de Paris.

A. CROISET.

Vu et permis d'imprimer :

Le Vice-Recteur de l'Académie de Paris.

L. LIARD.

INDEX DES NOMS

N. B. — *Les chiffres ordinaires renvoient aux pages. Les noms des correspondants sont en caractères gras; les numéros des lettres à eux adressées sont de même en chiffres gras. On n'a pas relevé les mentions qui sont faites de chaque correspondant à l'intérieur des lettres qui lui sont adressées. Toutefois, la page où se trouve la notice du personnage a toujours été indiquée.*

Accurse (Fr.), 68.

Alciat (André), **86**, **164** : — 66, 69-70, 97, 115, 239.

Aléandre (Jérôme), 17, 58, 67, 86, 87, 88, 185.

Amboise (Georges d'), cardinal, 1.

Amboise (Louis d'), cardinal d'Albi, 19.

Amerbach (Boniface), 68, 71.

Andrelini (Fausto), 33, 235.

Androuet du Cerceau (J.), 229.

Angleberme (J. Pyrrhus d'), 4, 234.

Anjorrant (Marguerite), femme d'Étienne Le Blanc, 112.

Apulée, 4.

Argyropoulos (Jean), 117.

Aristote, 2, 113, 117, 221.

Armagnac (Georges d'), **166**, **167** : — 189, 229.

Arrien, 2.

Aubenton (pillage du village d'), 178.

Augustin (S.), 113.

Bade (Josse), 6, 10, 11, 14-15, 28, 33, 53, 59, 103, 235.

Baïf (Jean-Antoine de), 34.

Baïf (Lazare de), 130.

Bailly (Jacqueline de), femme de Jean Budé, le neveu, 190.

Barme (Roger), 62, 81, 86.

Bartolini (Lorenzo), abbé d'Aspromonte, 78, 84, 98, 106.

Béda (Noël), 83, 234.

Bellay (Guillaume du), seigneur de Langey, 88.

Bellay (Joachim du), 88.

Bembo (Pietro), **41**, **57** : — 62-63, 73, 75, 95, 96-97, 98, 101, 106, 122, 130.

Bérault (Nicole), **2**, **60**, **168** : — 3, 39, 41, 42, 47, 53, 62, 80, 82, 104, 114, 193-194, 208.

Béroalde (Philippe), dit l'Ancien, 234.

Berquin (Louis de), 194.

Bessarion, cardinal, 117.

Bohier (Antoine), archevêque de Bourges, 88.

Boisy (sr de), grand-maître de l'Hôtel, 52, 56, 66, 110.

Bonnyvlt, amiral de France, 38.

Bording (Jacques), 238.

Bouchard (Amaury), 200.

Boudet (Michel), évêque de Langres, 4.

Bovelles (Charles de), 190.

Bourbon (Nicolas), dit l'Ancien, poète néo-latin, 54.

Boyssonné (Jean de), 67.

Brandebourg (Albert de), archevêque de Mayence, 29.
Briçonnet (Anne), femme de Claude Robertet, 147.
Briçonnet (François), maître de la Chambre aux deniers, 147.
Brie (Germain de), **30, 65, 78, 79, 85, 103, 104, 115, 130, 131, 132, 149**; — 6, 19-20, 82, 109, 114, 132, 193-194, 229.
Budé (Antoine), fils de G. B., 112, 240.
Budé (Dreux), frère de G. B., 13, 159, 190.
Budé (Dreux), fils de G. B., **31, 75, 80, 81, 88, 92, 98**; — 54, 57, 59, 83, 96, 102, 123-124, 143, 177, 179, 187, 240.
Budé (Estiennette), sœur de G. B., 65.
Budé (François), fils de G. B., 240.
Budé (Guillaume), fils de G. B., 102.
Budé (Jacques), frère de G. B., **105**; — 158, 163.
Budé (Jean), père de G. B., 82.
Budé (Jean), frère de G. B., 195.
Budé (Jean), neveu de G. B., **136**; — 131, 190.
Budé (Louis), frère de G. B., **6**; — 12, 29.
Budé (Louis), fils de G. B., 107.
Budé (Madeleine), nièce de G. B., 123.
Budé (enfants de), 13, 40, 179, 181, 188.
Buliodus (Maurice), 131.
Burensis, **171**; — 235-236.
Buresius (David), conseiller au Parlement de Rouen, 236.
Busleiden (Jérôme), 27.

Calliergi (Zacharie), 36.
Calveau (Jean), maître des requêtes, 195.
Calvet (Jean), **109**; — 163.
Camp du Drap d'Or, 117-118.
Castiglione (Baldessare), 227.
Catillonius, 149.
Ceratinus (Jacobus), 63.
Chalcondyle (Démétrius), 1, 2, 137.
Chansonnette (Claude), **38, 63**; — 67, 70, 198, 205, 206, 231.
Charles VIII, roi de France, 37.
Charles V, roi d'Espagne, 45, 177.
Chéradame (Jean), 54.
Chesnaye (Jean de la), fils du suivant, 66, 67.
Chesnaye (Nicolas de la), maître d'hôtel de Louis XI, 65.
Chesnaye (Nicolas de la), préteur de Milan, fils du précédent, **37**; — 65, 131.
Chrysoloras (Manuel), 234.
Chrysostome (saint Jean), 19, 26.
Cicéron, 176-177.
Clichtoue (Josse), 15.
Cochlaeus (Johannes), **100**; — 152-153, 185.
Coligny (famille), 3.
Colin (Jacques), **165**; — 154, 227.
Collège des jeunes Grecs à Milan, 145, 155, 156, 158.
Collège grec du Quirinal, 61-62.
Collège royal (projets de), 15, 33, 124, 125, 127, 130, 134, 142, 158, 228.
Conrad, étudiant allemand, 108.
Conrad (Michel), libraire bâlois établi à Paris, 193, 194.
Cop (Guillaume), 17, 28.
Cortese (Gregorio), 184, 211.
Cospo (Ange), traducteur de Diodore, 158.
Courcollos, 216.
Courtin (Jean), **76**; — 123.
Craston (Jean), 4, 54.
Croke (Richard), **49**; — 86.
Croy (Guillaume de), archevêque de Tolède, 60.
Cujas, 239.
Cyprien (S.), 10.
Cyrille d'Alexandrie, 15.

Danès (Pierre), 33.
Dati (Agostino), 235.
Deloynes (François), **46, 90, 118**; — 4, 6, 11, 29, 33, 47, 51, 56, 86, 93, 104, 119, 126, 135, 141, 185, 196.
Démosthène, 71-72, 113.
Diodore de Sicile, 145, 155, 158.
Dioscoride, 27.
Dolet (Étienne), **173**; — 67, 165, 237.
Duaren (François), fils du suivant, **174**; — 239, 240.
Duaren (Jean), **175**; — 239.
Duchatel (Pierre), 227.
Du Moulin (Ch.), jurisconsulte, 233.
Du Moulin de Rochefort (Fr.), 18, 193, 206, 219.
Duprat (Antoine), chancelier, 204, 209, 215, 234.

Egnazio (Battista), **24**; — 47-48, 66, 98, 99.
Éléonore d'Autriche, seconde femme de François Ier, 230-231.
Erasme, 3, 4, 5, 7, 8, 13, 14, 15, 22, 25, 26, 27, 33, 35, 44, 45, 61, 139, 140, 147, 148, 160; — 5, 17, 20-22, 25, 26, 36, 38, 48, 59, 68, 69, 73, 76, 77, 82, 84, 86, 88, 90, 92, 99, 115, 132, 133, 153, 185, 198, 199, 235.
Escaut (bataille le long de l'), 180.
Esmier (Philippe), 169, 192.
Estienne (Henri), 93.
Étrangers en visite chez Budé, 11, 104; cf. Marianus.
Everard de Béthune, 235.

Finances (réformes projetées dans les), 142, 157.
Finet (Simon ?), 165.
Flisco (Battista), **129**; — 184.
Fortunat (Robert), de Saint-Malo, 10.
Fourmont, prédicateur franciscain, 111, 112, 126, 135.
François Ier, roi de France, 15-16, 17, 18, 28, 33, 35, 45, 48, 53, 124, 127, 129, 130, 134, 138, 145, 155, 156, 166, 171, 174, 176, 177, 180, 182, 183, 187, 193, 194, 195, 201, 202, 203, 205, 206, 207, 208, 209, 226, 228.
Fregoso (Federico), archevêque de Salerne, 211.
Froben (Jérôme), 69, 103.

Gaillard (Michelle), femme de Florimond Robertet, 148, 160, 191, 202, 210, 211, 217.
Galéas (de Saint-Séverin?), ami de Lascaris, 146.
Galien, 2, 24, 42.
Ganay (Jean de), 19.
Gilles (Pierre), ami d'Erasme, 27.
Gilles (Pierre), **135**; — 188-189, 229, 230.
Giustiniani (Agostino), évêque de Nebbio, 32.
Glareanus (H. Loriti, surnommé), 25, 29, 33, 35, 43, 46, 63, 64, 103.
Gourmont (Gilles de), 86, 87, 90, 103.
Gourmont (Robert de), 90.
Grec (étude du), en faveur parmi les humanistes, 134-135, 217; — condamnée des théologiens, 200, 231.
Grégoire de Tours, 14-15.
Grimaldi, trésorier du Milanais, 209.
Grocyn (Guillaume), helléniste anglais, 86.
Grolier (Jean), 46, 48, 49, 99.
Guische (de la), ambassadeur en Angleterre, 29.
Gyus (Jean Gya), de Cassel, élève de G. B., 33.

Henri VIII, roi d'Angleterre, 37, 47.
Hermann, de Frise, 80, 90, 113, 114.
Hippocrate, 17.
Homère, 12, 186.
Hutten (Ulrich de), 29, 31.

Imigefeld (Richard), ambassadeur anglais, 149.

Jean-Pierre, libraire parisien, 58.

La Forest (Jean de), **146**, **157**; — 203-204, 208-209.

Lamy (Pierre), **53**, **68**, **111**, **142**; — 93, 140, 141, 198.

Lascaris (Janus), **1**, **34**, **93**, **102**, **116**, **143**, **150**, **163**; — 17, 19, 56, 84, 85, 86, 89, 94, 96, 125, 130, 154, 158, 185, 186, 215.

Latimer (Guillaume), 36, 37.

Le Blanc (Étienne), neveu de G. B., 112, 186-187.

Le Blanc (Marie), fille d'Étienne, 112.

Lebrija (Antoine de), 189.

Lee (Édouard), adversaire d'Erasme, 50.

Lefèvre (Jean), jurisconsulte du quatorzième siècle, 233.

Lefèvre d'Etaples (J.), 10, 21, 30, 31, 45, 59, 88, 190.

Le Lieur (Roberte), femme de G. B., 59, 169, 179, 188.

Léon X, 46, 175-176, 178, 183.

Leonicus (Niccolò Tomeo, dit), **87**; — 137.

Le Picart (Catherine), mère de G. B., 82.

Le Picart (Christophe), fils de Jean II Le Picart, **73**; — 83-84, 102.

Le Picart (François), fils de Jean II Le Picart, **47**; — 82-83, 102, 121.

Le Picart (Jean Ier), grand-père de G. B., 82.

Le Picart (Jean II), cousin germain de G. B., **59**, **64**, **108**, **120**; — 83.

Le Picart (Martin), oncle de G. B., 82, 83.

Le Prévost (Jean), conseiller au Parlement, 189.

Linacre (Thomas), **10**, **20**; — 8, 26, 27, 29, 36, 37, 38, 47, 65, 72, 73, 87.

Longueil (Christophe de), **48**, **55**, **82**; — 61-62, 73, 74, 75, 78, 95, 100, 101, 106, 107, 122, 125, 136, 137, 138, 191, 202, 219.

Lorraine (Jean, cardinal de), 194.

Louise de Savoie, mère de François Ier, 176, 209, 212, 213, 214.

Lupset (Thomas), **12**, **36**; — 26, 40, 42.

Luther, 184-185.

Macrin (Salmon), **50**, **54**, **101**; — 87, 146. Cf. Salmon.

Maine (Guillaume du), **28**, **29**, **32**, **69**, **91**, **99**, **110**, **113**, **122**, **124**, **125**, **126**, **133**, **134**; — 53-54, 58, 102, 122, 133, 151.

Mantegazio (Théodore), 201.

Manuce (Alde), 2, 8, 48, 58.

Marck (Robert de la), 163.

Marguerite d'Angoulême, sœur de François Ier, 68.

Marianus (Sicilien), 11.

Marie d'Angleterre, femme de Louis XII, 23.

Marot (Clément), 147, 161, 227.

Maximilien, empereur, 51, 53.

Medulla (Francisque de), sénateur de Milan, 67.

Melanchthon, 153.

Menier, conseiller royal, 222.

Meynier (Accurse), 222.

Mézières (siège de), 173, 175, 176.

Minut (Jacques), président au Parlement de Toulouse, 66-67.

More (Thomas), **19**, **40**, **95**, **161**, **172**; — 26-27, 36, 37, 38, 47, 87, 132, 135.

Morelet du Museau (Jean), 2-3.

Morelet du Museau, frère du précédent, 3, 196.

Mouzon (siège de), 166-167, 168, 173, 175.

Musurus (Marc), 19, 130.

Nebrissensis (Antonius); cf. Lebrija.

Olivier (Pierre), humaniste espagnol, 234.

Olivier (Jacques), président au Parlement de Paris, 56.

Olivier, dit **de Lyon**, **170**; — 200, 233-234.

Orléans (Jean d'), archevêque de Toulouse, 3.

P. (N.), **71**; — 119.

Pace (Richard), **16**, **17**, **18**, **23**; — 26, 35-36, 41, 87.

Parme (siège de), 174.

Paschal (Pierre), 229.

Paul (S.), 218.

Paul d'Egine, 17.

Pe. (**Io.**) ou **Jean Peschard** [?], **70**; — 118.

Perotti (Niccolò), 235.

Pescharde (Jehanne), grand'mère de G. B., 118.

Petit (Etienne), secrétaire royal, 1.

Petit (Guillaume), confesseur du roi, 14, 18, 28-29.

Petit (Jehan), libraire, 14.

Philandrier (Guillaume), 229.

Philecous, **112**, **119**, **121**, **123**, **127**, **128**; — 166, 175.

Philetairos, **117**; — 170.

Philon, 221.

Pigenat (Théobald), élève d'Aléandre, 149.

Pirckheimer (Bilibald), 32.

Pline l'Ancien, 3, 62, 233.

Plutarque, 2, 36.

Pole (Reginald), cardinal, 36.

Politien (Ange), 33.

Pomarus (Leonardus), 190-191.

Pomponius Mela, 43, 234.

Poncher (Etienne), 3, 15, 16, 18-19, 29, 31, 32, 33, 38, 39, 42, 45, 47, 51, 52, 53, 56, 61.

Poncher (François), 16, 54.

Porzio (Leonardo), 40, 48, 49, 224, 225.

Priscien, 33.

Quatrelivres (Marie de), femme de Louis Ruzé, 161-162.

Quintilien, 10, 88.

Rabelais, **89**, **141**; — 19, 57, 93, 94, 129, 135, 165, 199, 200, 229.

Raffin, gouverneur de l'Agenais, 226.

René, bâtard de Savoie, Grand-Maître de l'Hôtel, 88, 95, 145, 154, 171.

Ricci (P.), médecin juif, 32.

Robertet (Claude), **94**, **97**, **114**, **137**, **145**, **151**, **155**, **159**; — 146-147, 148, 164, 192, 202, 216.

Robertet (Florimond I), trésorier de France, père de Claude et de François, 146-147, 168, 191, 210, 211, 214, 216, 217, 220-221.

Robertet (François), **95**, **106**, **114**, **138**, **144**, **152**, **154**, **156**, **158**, **159**; — 146-147, 150, 164, 203, 210.

Roboreus (Adolphus), étudiant de Cologne, **56**; — 34-35, 99.

Rochefort (Guy de), 37.

Romagerie (de), cousin de Sainct-Marsault, 81.

Ronsard (Pierre de), 88.

Rubrius (Fr.), ambassadeur de France, à Venise, 130.

Ruel (Jean), 27.

Russus, élève d'Alciat à Bourges, 226.

Ruzé (Louis), **62**, **72**, **107**; — 10, 29-30, 31, 33, 51, 86, 97, 135, 212.

Sadolet (Jacques), **42**, **58**, **74**, **162**; — 19, 74, 75, 84, 95, 96-97, 98, 100, 106, 130.

Saincti-Gelays (Mellin de), 154, 227.

Saincti-Marsault (François de), ambassadeur de France à Rome, 81.

Saint-Séverin (Galeazzo de), grand-écuyer du roi, 54. Cf. Galéas.

Salmon (Macrin ?), 216.

Sanga (Giov. Batt.), 41.
Séguier (Pierre), **169**; — 232.
Semblançay (Jacques), 127, 171.
Sénèque, 6.
Seyssel (Claude), 227.
Sorbonne, 6, 16.
Stoa (Quintianus), 88.
Stobée, 36.
Suétone, 48.

Tacite, 70.
Testament (Nouveau), 6, 7, 198.
Themistius, 117.
Théobald (Pigenat?), ami de Th. More, 149.
Theocrenus (Benedetto Tagliacarne, dit), 54, 211, 216, 217.
Théophylacte, archevêque de Bulgarie, 4.
Thumery (Guillemette de), femme de Dreux Budé et belle-sœur de G. B., 159.
Tiraqueau (André), 198.
Tissard (Fr.), 58, 90, 234.
Tite-Live, 97.
Tixier de Ravisi (dit Rauisius Textor), 83.
Tournon (Just de), ambassadeur français, 16.
Toussain (Jacques), **77**, **84**, **153**; — 33-34, 107, 133, 217.
Tunstall (Cuthbert), **9**; — 10, 26, 29, 31, 34, 35, 36, 37, 38, 47, 79, 99, 114.

Ulpien, 233.

Vadianus (Joachim von Watt, dit), **21**; — 43.
Valla (Laurent), 235.
Vida (Jérôme), 19.
Villedieu (Alexandre de), 235.
Virgile (Polydore), 149.
Visagier (Jean, dit Vulteius), 67.
Vivès (Louis), **43**, **51**, **52**, **66**, **67**, **83**; — 19, 60, 63, 79, 104.

Wolsey, cardinal, 47, 221-222.

Zasius (Ulrich), **39**; — 8, 68-69, 70.

TABLE DES MATIÈRES

					Pages.
AVANT-PROPOS					VII
INTRODUCTION					XI
Avertissement indispensable pour l'usage de ce répertoire					XVIII
1. A *Janus Lascaris*	Paris,	14 mars	1510		1
2. A *Nicole Bérault*	—	25 mars	1511		3
3. A *Erasme*		1er mai	1516		5
4. A —	Paris,	7 juillet	—		7
5. A —	—	27 octobre	—		9
6. A *Louis Budé*	—	19 janvier	1517		12
7. A *Erasme*	—	5 février	—		14
8. A —	—	6 avril	—		17
9. A *Cuthbert Tunstall*	—	19 mai	—		20
10. A *Thomas Linacre*	—	10 juillet	—		23
11. A *Erasme*	—	17 juillet	—		24
12. A *Thomas Lupset*	—	31 juillet	—		26
13. A *Erasme*	—	21 décembre	—		28
14. A —	—	12 avril	1518		30
15. A —	—	20 avril	—		34
16. A *Richard Pace*	—	27 avril	—		35
17. A —	—	1er août	—		38
18. A —	—	16 août	—		39
19. A *Thomas More*	—	9 septembre	—		39
20. A *Thomas Linacre*	—	9 septembre	—		42
21. A *Joachim Vadianus*	—	25 octobre	—		43
22. A *Erasme*[1]	—	31 octobre	—		44
23. A *Richard Pace*	—	5 novembre	—		46
24. A *Battista Egnazio*	—	17 novembre	—		47
25. A *Erasme*	—	1er février	1519		50

1. Dans les indications qui figurent en tête de la lettre, celle-ci est donnée comme étant de 1519; c'est là une faute d'impression que le lecteur aura de lui-même rectifiée.

26.	*A Erasme*	Paris, 6 mars	1519	51
27.	*A* —	— 19 mars	—	52
28.	*A Guillaume du Maine*	Lyon, 16 avril	—	53
29.	*A* — —	Pierrelatte, 22 avril	—	55
30.	*A Germain de Brie*	Montpellier, 3 mai	—	56
31.	*G. B. à son fils Dreux*	— 8 mai	—	57
32.	*A Guillaume du Maine*	— 10 mai	—	59
33.	*A Erasme*	Paris, 10 juin	—	60
34.	*A Janus Lascaris*	— 10 juin	—	61
35.	*A Erasme*	— 30 juin	—	63
36.	*A Thomas Lupset*	juin	1519?	64
37.	*A Nicolas de la Chesnaye*	Paris, 5 juillet	—	65
38.	*A Claude Chansonnette*	— 17 juillet	—	67
39.	*A Ulrich Zasius*	— 25 juillet	—	70
40.	*A Thomas More*	— 12 août	—	72
41.	*A Pietro Bembo*	— 17 août	—	73
42.	*A Jacques Sadolet*	— 18 août	—	75
43.	*A Louis Vivès*	— 19 août	—	76
44.	*A Erasme*	Marly, 15 septembre	—	78
45.	*A* —	— 15 septembre	—	79
46.	*A François Deloynes*	— 29 septembre	—	81
47.	*A François Le Picart*	— 30 septembre	—	82
48.	*A Christophe de Longueil*	15 octobre	—	84
49.	*A Richard Croke*	Paris, 3 novembre	—	86
50.	*A Salmon Macrin*	Marly, 12 novembre	—	87
51.	*A Louis Vivès*	— 2 janvier	1520	89
52.	*A* —	Paris, 2 février	—	91
53.	*A Pierre Lamy*	— 10 février	—	93
54.	*A Salmon Macrin*	Marly, 21 février	—	94
55.	*A Christophe de Longueil*	— 21 février	—	96
56.	*A Adolphus Roboreus*	— 22 février	—	99
57.	*A Pietro Bembo*	— 24 février	—	100
58.	*A Jacques Sadolet*	— 24 février	—	100
59.	*A Jean Le Picart*	— 24 février	—	101
60.	*A Nicole Bérault*	— 24 février	—	102
61.	*A Erasme*	— 25 février	—	104
62.	*A Louis Ruzé*	— 6 mars	—	105
63.	*A Claude Chansonnette*	— 28 mars	—	108
64.	*A Jean Le Picart*	— 1er avril	—	109
65.	*A Germain de Brie*	— 5 avril	—	110
66.	*A Louis Vivès*	— 23 avril	—	112
67.	*A* —	— 2 mai	—	114

68.	*A Pierre Lamy*	Marly, 2 mai	1520	116
69.	*A Guillaume du Maine*	Ardres, 17 mai	—	117
70.	*A Io. Pe.*	janvier-août	—	118
71.	*A N. P.*	Marly	—	119
72.	*A Louis Ruzé*	—		120
73.	*A Christophe Le Picart*	—		120
74.	*A Jacques Sadolet*	Amboise, 14 nov.	1520	121
75.	*G. B. à son fils Dreux*	— 20 nov.	—	122
76.	*A Jean Courtin*	— 20 nov.	—	123
77.	*A Jacques Toussain*	— 20 nov.	—	124
78.	*A Germain de Brie*	Blois, 2 décembre	—	125
79.	*A* —	— 19 décembre	—	126
80.	*G. B. à son fils Dreux*	— 23 décembre	—	127
81.	— —	— 24 décembre	—	128
82.	*A Christophe de Longueil*	Romorantin, 6 janv.	1521	129
83.	*A Louis Virès*	— 10 janv.	—	131
84.	*A Jacques Toussain*	— 27 janv.	—	134
85.	*A Germain de Brie*	— 28 janv.	—	135
86.	*A André Alciat*	— 17 mars	—	136
87.	*A Leonicus*	— 18 mars	—	137
88.	*G. B. à son fils Dreux*	6 avril	—	139
89.	*A François Rabelais*	Villeneuve-en-Bourgogne, 12 avril	—	140
90.	*A François Deloynes*	22 avril	—	141
91.	*A Guillaume du Maine*	6 mai	—	143
92.	*G. B. à son fils Dreux*	7 mai	—	144
93.	*A Janus Lascaris*	11 mai	—	145
94.	*A Claude Robertet*	Dijon, 17 mai	—	146
95.	*A François Robertet*	— 17 mai	—	148
96.	*A Thomas More*	— 23 mai	—	148
97.	*A Claude Robertet*	— 27 mai	—	150
98.	*G. B. à son fils Dreux*	3 juin	—	151
99.	*A Guillaume du Maine*	3 juin		152
100.	*A Johannes Cochlaeus*	Dijon, 9 juin	—	152
101.	*A Salmon Macrin*	— 12 juin	—	154
102.	*A Janus Lascaris*	— 12 juin	—	155
103.	*A Germain de Brie*	— 18 juin	—	156
104.	*A*	— 19 juin	—	157
105.	*A Jacques Budé, frère de G. B.*	— 21 juin		158
106.	*A François Robertet*	26 juin		160
107.	*A Louis Ruzé*	Nuits, 1er juillet		161
108.	*A Jean Le Picart*	Dijon, 6 juillet		162
109.	*A Jean Calvet*	— 23 juillet		163

110. A *Guillaume du Maine*... Autun, 9 août..... 1521..... 164
111. A *Pierre Lamy*..... — 14 août..... — 165
112. A *Philecous*..... Troyes, 28 août..... — 166
113. A *Guillaume du Maine*... — 30 août..... — 167
114. A *Cl. et à Fr. Robertet*.... — 2 septembre. — 168
115. A *Germain de Brie*..... — 2 septembre. — 169
116. A *Janus Lascaris*..... — 9 septembre. — 170
117. A *Philetairos*..... — 14 septembre. — 170
118. A *François Deloynes*..... Reims, 14 septembre. — 172
119. A *Philecous*..... 21 septembre.. — 173
120. A *Jean Le Picart*..... 24 septembre.. — 174
121. A *Philecous*..... 2 octobre..... — 175
122. A *Guillaume du Maine*..... du 2 au 10 oct. — 176
123. A *Philecous*..... 10 octobre.... — 177
124. A *Guillaume du Maine*..... 18 octobre.... — 179
125. A — — ..... 25 octobre.... — 180
126. A — — ..... 27 octobre.... — 181
127. A *Philecous*..... derniers jours d'oct. — 182
128. A — ..... 22 novembre.. — 183
129. A *Battista Flisco*..... Paris, 13 décembre... — 184
130. A *Germain de Brie*.... derniers mois de l'année 1520?.... 185
131. A — — ..... — — — ?.... 186
132. A — — ..... 13 février 1521 ou 1522..... 186
133. A *Guillaume du Maine*..... 187
134. A — — ..... mai-juin..... 1521..... 188
135. A *Pierre Gilles*..... 188
136. A *Jean Budé, son neveu*.. Lyon, 24 avril..... 1522..... 190
137. A *Claude Robertet*..... — 3 juin..... — 191
138. A *François Robertet*..... — 3 juin..... — 192
139. A *Erasme*..... Paris, 14 décembre... — 193
140. A — ..... début de l'année 1523..... 196
141. A *François Rabelais*..... Paris, 27 janvier..... — 197
142. A *Pierre Lamy*..... — 25 février..... — 199
143. A *Janus Lascaris*..... Saint-Germain, 5 mai. — 201
144. A *François Robertet*..... — 5 mai. — 202
145. A *Claude Robertet*..... — 7 mai. — 203
146. A *Jean de La Forest*..... Lyon, 20 septembre.. — 203
147. A *Erasme*..... Paris, 11 avril..... 1524..... 204
148. A — ..... — 8 mai..... — 206
149. A *Germain de Brie*..... Avignon, 12 sept..... — 207
150. A *Janus Lascaris*..... Lyon, 14 octobre..... — 208
151. A *Claude Robertet*..... Tournon, 20 octobre. — 210

152. *A François Robertet*..... Tournon, 20 octobre . 1524..... 211
153. *A Jacques Toussain*..... Lyon, 16 novembre.. — 212
154. *A François Robertet*..... — 9 décembre.... — 213
155. *A Claude Robertet*..... — 9 décembre.... — 213
156. *A François Robertet*..... — décembre.... — 214
157. *A Jean de La Forest*..... Paris, 8 février..... 1525..... 215
158. *A François Robertet*..... — 15 mars..... — 215
159. *A Cl. et Fr. Robertet*..... — 15 mars..... — 216
160. *A Erasme*..... — 22 avril..... 1527..... 217
161. *A Thomas More*..... — 1er septembre.. — 220
162. *A Jacques Sadolet*..... — 21 décembre... — 222
163. *A Janus Lascaris*..... 1er août . 1528..... 224
164. *A André Alciat*..... Paris, 24 septembre.. 1529..... 225
165. *A Jacques Colin*..... — 6 décembre.... — 227
166. *A Georges d'Armagnac* ... — 23 juin..... 1530..... 229
167. *A* — — ... — 1er juillet ..... — 230
168. *A Nicole Bérault* 231
169. *A Pierre Séguier* 232
170. *A Olivier de Lyon*..... 233
171. *A Borensis*..... 235
172. *A Thomas More* 236
173. *A Etienne Dolet*..... Paris, 24 janvier..... 1532..... 237
174. *A François Duaren*..... — 15 octobre..... 1536..... 239
175. *A Jean Duaren*..... — 1er novembre.. — 240

INDEX DES NOMS..... 243

Coulommiers. Imp. Ch. Lavoisier et Privat, rue St Rome, 39. — 5448

urned on
elow